

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 626

40 PAGES

— VENDREDI 30 MARS 1979

AU VIETNAM

Des navires de guerre soviétiques mouillent à Cam-Ranh

LIRE PAGE 9

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 18 din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

CRISES ET TENSIONS POLITIQUES EN EUROPE

• GRANDE-BRETAGNE

Pour la première fois depuis un demi-siècle le gouvernement est renversé

AMÈRE DÉFAITE

M. Callaghan n'a pas de chance. Ou peut-être a-t-il été victime d'un système parlementaire qui n'est plus ce qu'il était. Succédant au pouvoir à M. Harold Wilson, il avait trouvé en 1976 une situation économique et sociale dramatique : pour la première fois dans l'histoire, la livre était tombée au-dessous de 2 dollars ; le nombre des chômeurs atteignait le million et demi. Trois ans plus tard, M. Callaghan risque de laisser à sa rivale, Mme Thatcher, un pays, certes encore troublé par les conflits sociaux, mais dont le produit intérieur brut a recommencé à croître et le niveau de vie à s'améliorer. Grâce à une politique d'austérité soutenue, du moins jusqu'à l'été dernier, par les syndicats et à l'arrivée massive du pétrole de la mer du Nord, les perspectives sont, pour la première fois depuis dix ans, franchement optimistes.

De graves problèmes restent à l'ordre du jour : la modernisation d'une industrie souvent à la traîne de ses concurrentes, une productivité parmi les plus faibles de la C.E.E. et des relations sociales aussi fragiles qu'imprévisibles.

C'est ce dernier point qui constitue le défaut de la cuirasse des adversaires conservateurs de M. Callaghan. Le premier ministre travailliste avait mis en route une procédure de négociations tripartites annuelles sur les salaires destinées à faciliter le dialogue entre le gouvernement, le patronat et les syndicats. Les réticences que ces derniers manifestaient encore à l'égard de ce projet du Labour ont peu de chances de s'estomper si les tories reviennent au pouvoir.

La perspective d'un retour des conservateurs à la direction du pays réjouit les milieux d'affaires et la City : la hausse du marché financier de Londres a reflété ces jours derniers cet espoir. Mais les tories ne s'en trouveraient pas moins en présence, comme tous les gouvernements d'Europe occidentale, d'une crise économique dont rien ne laisse prévoir la fin. Comme M. Callaghan, Mme Thatcher devrait jouer serré avec les prix, l'emploi et les affaires européennes. Moins enthousiaste que son prédécesseur, M. Heath, à l'égard de la C.E.E., Mme Thatcher partage nombre des préventions de la droite de son parti à l'égard de la « bureaucratie » de Bruxelles et des risques qu'elle fait courir à la souveraineté de Westminster.

Malgré l'« européanisme » déterminé d'une grande partie de l'électorat tory, le leader conservateur ne pourra guère ignorer pendant la campagne qui va s'ouvrir les succès remportés par M. Callaghan auprès de l'opinion britannique chaque fois qu'il a attaqué la politique agricole communautaire, celle de la pêche et surtout le volume de la contribution financière du Royaume-Uni à la machine bruxelloise. Agitant le « suspense » de l'entrée éventuelle du Royaume-Uni dans le système monétaire européen, M. Callaghan a adroitement réussi à tenir en haleine ses partenaires continentaux, tout en convaincant les Britanniques qu'il reste le meilleur garant de leurs intérêts les plus fondamentaux.

La campagne électorale, qui sera marquée aussi par la proximité du scrutin européen, ne va pas manquer de panache entre la « femme de fer » et l'« oncle Jim ». Déjà, les états-majors politiques, mais aussi le patronat et les syndicats, se mobilisent. Le patronat veut se libérer du carcan dirigiste et les syndicats, revenant sans doute à de meilleurs sentiments que ceux qu'ils ont exprimés ces derniers mois, souhaitent empêcher le retour au pouvoir de cette « autre nation » qui les accuse de tous les maux dont souffre le pays. Les arbitres — ou les victimes — risquent d'être, une fois de plus, les petites formations. Celles dont M. Callaghan a dit mercredi aux Communes qu'il n'avait jamais vu « des dindes de Noël aussi pressées de voir avancer la date des fêtes ».

Battu mercredi 28 mars aux Communes par 311 voix contre 310, M. James Callaghan demande ce jeudi à la reine de dissoudre la Chambre. Plusieurs dates : 26 avril, 3 mai ou 10 mai sont envisagées. En attendant, le cabinet travailliste expédie les affaires courantes.

A la City, la défaite du premier ministre a été saluée par une forte hausse des actions. Quant à la livre, elle est restée ferme comme les jours précédents.

C'est la deuxième fois, depuis le début du siècle, qu'un gouvernement est renversé en Grande-Bretagne. Les travaillistes avaient perdu, au fil des élections partielles, la majorité fragile qu'ils avaient obtenue en octobre 1974. Ils s'étaient maintenus au pouvoir grâce à l'appui des libéraux et de députés des petites formations nationalistes.

De notre correspondant

Londres. — A 22 h. 19, mercredi 28 mars, le glas a sonné pour le gouvernement travailliste, battu d'une voix aux Communes dans le vote sur la motion de censure des conservateurs, qui a été approuvée par 311 voix contre 310.

Pâle et fatiguée, visiblement à bout de nerfs, Mme Thatcher, le leader du parti conservateur, n'eut même pas la force de sourire à l'annonce d'un résultat qui couronnait ses patients efforts et qui, rétrospectivement, apparaîtra peut-être aux historiens comme le point de départ de l'accession au pouvoir de la première femme premier ministre de l'histoire d'Angleterre.

« *La Chambre des communes s'est prononcée ; nous porterons notre cause devant le pays* », a déclaré immédiatement M. Callaghan, souriant et détendu. Il a ajouté qu'il demanderait ce jeudi à la reine de dissoudre le Parlement et qu'il annoncerait au plus vite la date des élections et de la convocation du nouveau Parlement. Mme Thatcher, surmontant son émotion, déclara alors que le parti conservateur aiderait le gouvernement à liquider les affaires courantes afin que la consultation générale ait lieu le plus tôt possible.

De toute évidence, le leader conservateur préférerait la première date disponible, compte tenu des délais fixés par la coutume, soit le 26 avril, alors que M. Callaghan envisagerait plutôt le 10 mai. Il est vraisemblable qu'un compromis sera trouvé pour que les élections aient lieu le 3 mai, le même jour que les élections locales en Angleterre et au Pays de Galles. A cette fin, les Communes devront adopter d'urgence, avant la proclamation royale de dissolution, attendue pour samedi ou mardi, un décret permettant l'utilisation des mêmes urnes pour les deux consultations. Jusqu'aux élections, le gouvernement Callaghan restera en place.

Ainsi, Mme Thatcher a « réussi son coup », comme le notent familièrement plusieurs journaux, infligeant à M. Callaghan l'épreuve humiliante et rare — seul au cours de ce siècle Ramsay MacDonald, en 1924, fut battu dans les mêmes conditions — d'être désavoué dans un vote de confiance.

Ce vote historique est demeuré incertain jusqu'à la dernière minute. Le gouvernement a été battu du fait de l'absence d'un député travailliste, victime d'une crise cardiaque la semaine dernière, et intransportable, mais plus encore du fait de l'abstention de deux députés catholiques de l'Ulster, MM. Gerry Fitt et Frank Maguire, qui, résistant à toutes les pressions, refusèrent d'appuyer un gouvernement qui mène, disent-ils, une politique « désastreuse » en Irlande du Nord.

La victoire de l'opposition a été assurée par 279 conservateurs, 13 libéraux, 11 nationalistes écossais et 8 unionistes de l'Ulster contre 303 travaillistes, 2 travaillistes écossais, 3 nationalistes gallois et 2 unionistes de l'Ulster. L'annonce du résultat donna lieu à des scènes bruyantes : les conservateurs hurlèrent leur joie, tandis que les travaillistes, certains au bord des larmes, chantaient *le Drapeau rouge (l'Internationale)*, l'hymne du Labour, bien que l'emblème écarlate brille par son absence dans toutes les réunions du parti.

HENRI PIERRE.

(*Lire la suite page 6.*)

• ITALIE

M. Andreotti est à la recherche d'une impossible majorité

M. Andreotti présente, ce jeudi 29 mars, au Parlement italien, le gouvernement formé de démocrates-chrétiens, de sociaux-démocrates et de républicains, qu'il a constitué. Se heurtant à l'opposition résolue des communistes, abandonné par les socialistes, le président du conseil n'a apparemment aucune chance d'obtenir la confiance lors du vote prévu pour le week-end.

Sa tâche essentielle consisterait alors à expédier les affaires courantes et à organiser des élections anticipées dans un pays toujours en proie au terrorisme. Jeudi matin, un dirigeant local de la démocratie chrétienne a été assassiné en plein cœur de Rome.

De notre correspondant

Rome. — Le nouveau gouvernement de M. Giulio Andreotti doit se présenter ce jeudi 29 mars après-midi au Sénat puis à la Chambre pour exposer son programme et demander l'investiture du Parlement. Le vote est prévu pendant le week-end. Privé du soutien de la gauche, ce cabinet « tricolore » (démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates et républicains) s'attend à devoir préparer des élections anticipées.

Les funérailles de M. Ugo La Malfa, vice-président du conseil, ont donné lieu, mercredi, à une grande manifestation d'unité nationale. Tous les partis ont rendu hommage à ce « père de la République » et une foule nombreuse a défilé devant son cercueil. « *Il était la plus haute conscience critique de la démocratie italienne* », a déclaré l'historien Leo Valiani dans son oraison funèbre.

Au gouvernement, le président du parti républicain détenait le portefeuille du budget. Pour le remplacer, on a fait appel à un homme qui jouit d'un certain prestige dans les milieux économiques, M. Bruno Visentini, député républicain de Pise, ancien ministre des finances et ex-président de la société Olivetti.

Le gouvernement retrouve ainsi un certain équilibre. Il en avait d'autant plus besoin que le pouvoir politique est ouvertement défié depuis quelques jours par des magistrats qui ont inculpé le gouverneur de la Banque d'Italie (*le Monde* du 27 mars). Mais cela ne suffit pas à modifier son image électorale. « *C'est un cabinet imprésentable* », ont déclaré mercredi des dirigeants syndicaux qui dirigeaient une manifestation de deux cent mille métallos à Milan.

La nomination, mercredi, des sous-secrétaire d'Etat ne devait rien apporter de nouveau. Ils sont toujours aussi nombreux (49) et leur choix a donné lieu comme d'habitude à des luttes de tendances au sein de la démocratie chrétienne.

ROBERT SOLÉ.

(*Lire nos autres informations page 7.*)

• FRANCE

M. Chirac dénonce la « machine à laminer le gaullisme »

Avant que ne se tiennent, samedi 31 mars, à la porte de Champerret les assises nationales du R.P.R., au cours desquelles il sera réélu président du mouvement, M. Jacques Chirac a adressé une lettre à chacun des adhérents de son parti. Il accuse notamment ses partenaires de la majorité de vouloir « laminer le gaullisme » mais n'envisage toujours pas d'ouvrir une crise politique.

Y définissant « le sens du combat » des gaullistes, il s'en prend essentiellement à l'action ou plutôt à la carence du pouvoir dans trois domaines : « la démission de l'autorité face à la violence », le « laisser-fairisme libéral » en matière économique et enfin « la mise sous tutelle » de la France par ses parlementaires européens.

Hormis le fait qu'il n'emploie plus, comme dans l'appel de Cochin du 6 décembre, l'expression « parti de l'étranger », M. Chirac accentue la sévérité des jugements qu'il porte sur l'action de M. Giscard d'Estaing et de ses partenaires de la majorité. Il les accuse en effet tout à la fois de vouloir « laminer le gaullisme » et de se tromper d'adversaire.

A. P.

(*Lire la suite page 13.*)

LA CONFÉRENCE DE BAGDAD SUR LES SANCTIONS CONTRE L'ÉGYPTE

Après l'O.L.P., la Syrie et la Libye l'Irak menace de quitter le sommet arabe pour protester contre l'attitude de Ryad

(LIRE PAGE 4.)

AU JOUR LE JOUR

Henri et Bernadette

Evidemment, si huit départements ont échappé à la majorité, c'est qu'ils sont passés à la gauche ; évidemment, en matière électorale, le malheur des uns fait le bonheur des autres ; évidemment, il doit y avoir des cœurs meurtris et des espoirs déçus, que ce soit au palais de l'Elysée ou à l'Hôtel de Ville de Paris ; évidemment, l'élection de Mme Bernadette Chirac en Corrèze et celle de M. Henri Giscard d'Estaing dans le Loir-et-Cher constituent sans aucun doute une vraie consolation.

Mais, pour que la face politique de la France en soit bouleversée, il aurait fallu des milliers d'Henri et des milliers de Bernadette ; or chacun sait qu'on ne peut pas demander l'impossible à la majorité.

BERNARD CHAPUIS.

TROP D'ANOMALIES DE LA MANIFESTATION DU 23 MARS AFFIRME LE SYNDICAT GÉNÉRAL DE LA POLICE

(LIRE PAGE 14.)

Femmes iraniennes ou marins de Cronstadt ?

par MARIA-ANTONIETTA MACCHIOCCHI

J'aurais envie de comparer les femmes iraniennes qui viennent de se révolter contre le port du voile aux marins de Cronstadt qui, après la révolution d'Octobre, demandaient des « soviets libres » contre la concentration absolue du pouvoir entre les mains des bolcheviques. On sait qu'on les traita de contre-révolutionnaires. Ainsi, les manifestations de femmes contre un vêtement-symbole dépasse le « féminisme » européen ou américain pour déjà devenir une résistance à l'autoritarisme.

A mon avis, il s'agit d'une accélération de la prise de conscience historique qui permet de comprendre, quelques semaines après la révolution iranienne, ce que les gauches ont mis un demi-siècle à saisir à propos d'autres révolutions. On connaît le processus : il consiste à verser après coup des larmes de crocodile (« si on avait su ! ») et à constater, à propos des femmes, qu'après avoir servi le mouvement insurrectionnel elles sont priées de rentrer à la maison, de se taire et d'obéir.

J'ai soutenu l'initiative de l'envol d'une commission d'enquête et d'analyse sur la situation des femmes iraniennes, parce que j'estime que nous avons dans ce cas le premier exemple flagrant d'une révolte de femmes à l'intérieur d'une situation révolutionnaire. Nous étions là-bas dix-huit femmes très différentes par leurs options politiques et philosophiques, leur histoire, leurs engagements. Pendant le voyage, j'ai posé dix fois la question qui me travaillait le plus : sans l'appui des femmes, la révolution aurait-elle réussi ? Et dix fois on m'a répondu : non ! Comme toujours dans l'histoire. Le 8 septembre 1978, le vendredi noir, sept cents femmes ont été tuées sur quatre mille morts : elles marchaient en tête du cortège, elles le conduisaient. Sur cent mille prisonniers politiques, il y a eu quatre mille femmes torturées, assassinées. Cimetières de victimes à Téhéran, à Qom... Dans cette ville sainte de la résistance, nous avons vu sur les murs de la mosquée des portraits de jeunes tués par la police et l'armée. Pas de portraits de femmes : et pourtant, il y a eu là cinquante mortes sur trois cents martyrs.

(*Lire la suite page 2.*)

UN OPÉRA BOUFFE DE CHABRIER

La bonne étoile de l'Opéra de Metz

On ne dira jamais assez que le comique est une affaire grave et que les gens qui n'aiment pas rire ne sont pas sérieux. C'est pour cela que monter « l'Etoile », de Chabrier — qui n'est, disent les esprits chagrins, « qu'un opéra bouffe, après tout », — est une chose si difficile, et voilà pourquoi André Batisse vient de prouver qu'il a une haute idée de sa double responsabilité de directeur du Théâtre municipal de Metz et de metteur en scène.

Son « Don Giovanni » (« le Monde » du 12 février), était très réussi à plus d'un titre, mais, lorsqu'il choisit l'un des ouvrages les plus fameux du répertoire, quel directeur serait assez insoucieux de sa réputation pour ne pas faire le maximum, alors que pour « l'Etoile », un chef d'œuvre aussi, sans doute, mais des plus méconnus, les comparaisons ne sont pas embarrassantes et rien n'oblige à en faire un événement.

Rien n'y oblige ; sauf si l'on est sensible à la verve intarissable de Chabrier, si on s'amuse sans arrière-pensée du livret de Leterrier et Vanloo avec ses situations absurdes, son orientalisme ironique (surtout si l'on est convaincu que sa cruauté n'est pas innocente).

Pour cette histoire de colporteur amoureux d'une princesse et qui n'échappe au supplice du pal qu'à cause de son étoile si indissolublement liée à celle du roi, que ce dernier (au dire de l'astrologue du palais) devra le suivre dans la mort à vingt-quatre heures d'intervalle, André Acquart a imaginé une sorte de théâtre sur le théâtre.

GÉRARD CONDÉ.

(*Lire la suite page 27.*)



Le Monde

idées

IRAN

Révolte et révolution

par C. BROMBERGER (*)
et J.-P. DIGARD (**)

PORTÉ au pouvoir par un mouvement unanime, le gouvernement provisoire de M. Bazargan se trouve menacé de plusieurs côtés. En premier lieu, et peut-être plus qu'il n'y paraît, par un revirement toujours possible de l'armée.

En effet, les conditions dans lesquelles cette armée, réputée être le principal pilier de l'ancien régime, s'est effondrée sont propres à éveiller la méfiance. Et les justifications fournies après coup par l'ancien état-major de sa décision de proclamer, le 11 février, la « neutralité » *(bi-tarafi)* de l'armée — puisque Chapour Bakhtiar et Mehdi Bazargan poursuivaient finalement le même but (l'instauration d'une république), autant se rallier à celui qui proposait la voie la plus directe ! — sont pour le moins peu convaincantes... Doit-on attribuer cette décision à une soudaine prise de conscience, par les officiers généraux, de la fragilité d'une armée qui n'avait plus pour mission que de défendre un roi en « vacances », dont le retour au pays devenait de jour en jour plus improbable ? Ou bien l'état-major a-t-il voulu conserver à tout prix, y compris à celui d'une humiliation, une armée intacte pour l'essentiel et prête à servir de nouveau ? Les motivations et les desseins réels de nombre d'officiers supérieurs demeurent des points d'interrogation majeurs.

Peut-être menacé à droite, le gouvernement Bazargan est, selon les circonstances, plus ou moins vivement contesté sur son extrême gauche. Si Fedayin et surtout Modjahedin soutiennent aujourd'hui M. Bazargan, plusieurs autres groupes, bien organisés et toujours armés, dénoncent sans nuances le caractère bourgeois de son gouvernement et n'entendent pas être écartés de la scène politique de l'après-insurrection.

A ces deux « menaces » potentielles viennent s'ajouter les pressions de plus en plus insistantes d'une partie des religieux qui ont contribué à mettre en place l'actuel gouvernement et qui, faute d'autre programme que celui qu'ils croient trouver dans l'islam, font leurs chevaux de bataille de thèmes assurés d'un succès populaire facile tels que la désoccidentalisation, la « moralisation », etc., de la société iranienne.

Le gouvernement provisoire dispose donc d'une marge de manœuvre d'autant plus étroite que les difficultés économiques qu'il doit affronter sont considérables.

Ces difficultés tiennent à la conjonction des conséquences de la politique du régime précédent (systèmes de production traditionnels affaiblis ou détruits, prédominance des industries de montage dépendantes de l'étranger, chômage record en même temps que pénurie de main-d'œuvre et de cadres qualifiés, budget de l'État reposant à 90 % sur la rente pétrolière, exode des capitaux et faiblesse des investissements productifs, etc.) et des effets du blocage de la production, mais aussi des appareils administratifs, financiers, commerciaux, etc., pendant toute la durée des événements.

La reprise généralisée et durable de l'activité économique ne s'effectuera probablement pas sans que les travailleurs — qui ont joué, au prix d'énormes sacrifices, un rôle déterminant dans le succès du mouvement, — aient obtenu du nouveau gouvernement de solides garanties quant à leurs conditions de travail, notamment au libre exercice de l'activité syndicale et à leur participation à une gestion démocratique des entreprises. D'autre part, et même en supposant ces garanties acquises, il y a tout lieu de penser que l'instauration en Iran d'un taux de production correspondant aux besoins de la population dans les conditions actuelles (alors que les importations sont réduites) ne dépend pas, loin de là, de la seule volonté des travailleurs.

Ce serait pure illusion de croire qu'il sera possible, du jour au lendemain, de remettre en valeur les régions entières livrées à la paupérisation, de reconstruire les canaux d'irrigation laissés à l'abandon depuis une décennie et plus, de remplacer les dizaines de milliers d'ouvriers qualifiés et de cadres étrangers qui ont quitté le pays ces derniers mois, etc. Particulièrement préoccupante, la situation de dépendance alimentaire où le régime précédent avait plongé l'Iran risque de connaître des effets durables et peut-être inattendus : si, grâce à l'immense effort de solidarité nationale qui a accompagné la révolte, la disette a pu être évitée jusqu'à présent, il n'est pas dit que les réserves, frumentaires notamment, seront suffisantes pour permettre la soudure avec la prochaine récolte de l'été...

Le référendum du 30 mars risque donc d'inaugurer une période de grave crise économique, crise dont certains pourraient prendre prétexte pour revendiquer le pouvoir dans des conditions dont l'immense majorité du peuple iranien risquerait fort de souffrir. De son côté, pour essayer de juguler tant cette crise que l'action de ces groupes, le nouveau régime pourrait être tenté de faire de nouveau massivement appel à la manne pétrolière et à l'« aide » extérieure, avec le danger de retomber dans la dépendance des puissances impérialistes et de céder aux pressions de ceux qui, particulièrement au sein du mouvement religieux, sont partisans de « mesurer » la démocratie.

Le peuple iranien a durement lutté pour qu'une vie indépendante et démocratique s'instaure dans le pays. Toute atteinte aux libertés ne peut qu'entamer la crédibilité, voire la légitimité, du nouveau régime. Les sinistres projets de répression nourris par certains, la censure de l'information, les jugements expéditifs, le rétablissement, ici ou là, de châtiments corporels, les discriminations envers les femmes, les atteintes aux droits des minorités, la recherche de boucs émissaires étrangers (Afghans notamment), constituent autant de mesures et de gestes qui, bien que n'émanant pas tous, tant s'en faut, d'un gouvernement provisoire mal affermi, ne font qu'accélérer le fractionnement du mouvement populaire en éveillant l'inquiétude d'un nombre croissant de progressistes iraniens.

Cependant, le coup d'arrêt donné le 16 mars par l'ayatollah Khomeiny aux activités des tribunaux révolutionnaires, la mise en garde de l'ayatollah Taleghani le même jour contre tous les excès, religieux compris, incitent à ne pas sombrer dans un pessimisme exagéré. Le peuple iranien a fourni, tous ces derniers mois, trop de preuves de sa maturité politique pour céder à l'attrait de mots d'ordre inconsistants et oublier que les révoltes, même victorieuses, ne font pas forcément les révolutions.

(*) Ethnologue, université de Provence, Aix.

(**) Ethnologue, Centre national de la recherche scientifique et Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

La femme est-elle bien l'avenir de l'homme ?

par le docteur
TAOUFIK SKHIRI (*)

LES nouvelles qui nous parviennent de l'Iran nous inquiètent, car au lieu de diriger le glaive révolutionnaire contre l'injustice, la corruption et les profiteurs, on donne en pâture aux foules, qui ont subi le joug, l'humiliation et le mépris impérial pendant plus d'un demi-siècle, des priorités dérisoires. On s'attaque aux minorités afghanes et juives, on exécute sommairement les opposants au régime, mais ce qui soulève une vague d'indignation, c'est la manière dont s'exprime la défense de l'éthique islamique : les boucs émissaires deviennent les homosexuels et les femmes, qui revendiquent la juste place qui leur revient dans la société qu'ils ont contribué à instaurer au prix d'un engagement total de leur sang.

A l'époque pré-islamique, la naissance d'un bébé du sexe féminin était vécue comme une catastrophe, et l'assassinat des filles était une pratique courante. L'islam a interdit de telles pratiques barbares et limité la polygamie à quatre femmes légitimes, tout en imposant au mari certaines règles quant au respect et à la dignité de ses femmes et de leur confort économique. « Mais, ajoute-t-il, si vous craignez de ne pas être équitable, prenez-en une seule ou des concubines, c'est le meilleur moyen de n'être pas partial. » (Coran IV 3.)

Plus loin, dans la même sourate IV des femmes, on peut lire : : « Si vous avez une aversion pour elles, il est possible que vous ayez aversion pour une chose en laquelle Allah met un grand bien. » (23-19.)

L'islam a donc apporté une certaine libération qui, à l'époque, a dû représenter une véritable révolution sociale. Mais les sociétés patriarcales ont, en pratique, refusé de tenir compte de ces prescriptions, se basant sur les traditions et les coutumes pour les mettre entre parenthèses et continuer à écarter les femmes de la vie publique et à les brutaliser.

En revanche, le port du voile réservé aux femmes du prophète a été adopté facilement, puisqu'il contribuait à l'isolement social de la femme musulmane.

Pourtant, au début de l'islam, certaines femmes se sont distinguées par leur participation à la vie publique ; citons Aïcha, la femme préférée du prophète, Fatima, sa fille, qui interdit à son mari Ali la polygamie, la femme de Moawia, premier calife umayyade, etc. Ainsi, de tout temps, le milieu bédouin avait imposé la participation de la femme à la vie de la tribu.

La décadence de la femme commence avec l'urbanisation et le style de vie des pays nouvellement acquis à l'islam, entraînant la claustration et la séparation des sexes.

Dans les sociétés arabo-musulmanes actuelles, le patriarcat va de soi, mais, en fait, la femme, la mère, représente le repère stable, facteur d'équilibre social et familial en assurant la permanence, grâce à un effort constant, opiniâtre, modéré et plein d'abnégation. Dans son essence, la féminité est sacrée, tout à la fois redoutable et bénéfique. Elle détient le pouvoir de vie et de mort sur l'homme. Cette puissance potentielle est déniée par l'homme dans la plupart des sociétés humaines. La femme est enfermée dans des interdits, des tabous et n'appartient à la société que par la médiation du père, du frère aîné et du mari.

La mère, repère stable

Les théories psychanalytiques ont mis en lumière des éléments qui, jusqu'ici, ont été refoulés et leur importance reniée. Il est utile de rappeler que tout homme, aussi puissant soit-il, a été à un moment de sa vie entièrement dépendant et livré au bon vouloir de sa nourrice, qu' joue un rôle actif d'une très grande importance et qui laisse des traces profondes dans le psychisme humain et l'inconscient collectif. Cette blessure narcissique, insupportable pour l'orgueil masculin, va se retourner contre la mère et sa toute-puissance, pour l'inférioriser en mettant en question sa capacité de raisonner, en lui donnant comme images d'identification celles de la frivolité, de la perfidie et de la superficialité. Il y a donc, par le biais de preuves pseudo-scientifiques, la mise à l'écart de potentialités réelles et bénéfiques de la femme. Même les religions ont contribué à donner un statut d'inférieure à la femme : citons Eve, ayant succombé à la tentation du diable sous l'aspect d'un serpent, contribuant à la perte du Paradis.

La femme est donc considérée comme originellement coupable, faible et dépendante. Moyennant soumission à l'homme, elle peut bénéficier de la tolérance, de la protection et de l'adoration du mâle, représentant du sexe fort.

La mère est avant tout la mère nature d'où nous venons, qui nous nourrit et vers laquelle nous retournerons tous.

Outre les lois phallocratiques qui relèguent la femme au second plan, il existe d'autres moyens de défense pour lutter contre la peur qui connote une angoisse de mort. Ces moyens ont été appelés par Mélanie Klein « défenses maniaques » avec la triade de sentiments : contrôle, triomphe et mépris.

Le contrôle est une façon de dénier la dépendance. C'est la femme qui dépend de l'homme, car c'est lui qui détient le pouvoir politique et économique. La femme doit s'en remettre à lui quant à son bonheur et se contenter d'être bonne mère et épouse fidèle. Le triomphe est lié à la toute-puissance. L'homme a besoin de succès et surtout d'être admiré dans tout ce qu'il entreprend.

Le mépris est encore une façon directe de dénier la valeur de l'objet. Ce mépris se retrouve dans un dicton maghrébin : « *Ta connaissance des hommes est un trésor, alors que ta connaissance des femmes n'est que pourriture.* »

Dans le Talmud (recueil des traditions rabbiniques interprétant les lois de Moïse), il est dit : « *Descend une marche et choisis ta femme, monte une marche et choisis ton ami.* » Aujourd'hui les pays arabes sortent d'un long sommeil léthargique, les idées nouvelles pénètrent toutes les couches de la société. L'islam s'en trouve revigoré, sa contradiction avec le modernisme n'est qu'apparente. Au-delà des conflits politiques, c'est un idéal de société qui se pose à ceux qui appartiennent à la culture arabo-musulmane. Certains esprits rétrogrades ou même progressistes hésitent et s'attachent à des valeurs fausses. Le droit de la femme doit être reconnu, sa personnalité respectée et ceux qui briment, aliènent et disposent de leurs semblables doivent être combattus et écartés, car ils sont néfastes pour le progrès social et l'épanouissement de l'individu.

(*) Ancien interne des hôpitaux psychiatriques de la Seine. Université Paris-X Nanterre.

Femmes iraniennes ou marins de Cronstadt ?

(Suite de la première page.)

Dès notre arrivée à Téhéran, la protestation des femmes contre le tchador nous obligeait à regarder plus profondément d'autres symptômes. Exécutions sommaires sans procès ni jugements, tribunaux religieux formés exclusivement de mollahs, conseils de la révolution eux aussi entièrement religieux, peur de la presse d'être réduite au silence, flagellations des buveurs d'alcool, persécutions des minorités religieuses, des homosexuels, etc. Le 30 mars a lieu un référendum-plébiscite : bulletin de vote vert pour la République islamique, rouge pour ses ennemis. L'opposition n'a pas d'autre issue que de s'abstenir, du moins l'opposition qui ne veut pas être identifiée avec l'ancien régime de terreur du chah. En fait, nous assistons à une formidable restructuration idéologique et émotionnelle autour d'un « retour du divin » (André Fontaine, *le Monde*, 20 février 1979), restructuration menée contre l'Occident, sa démocratie mais aussi ses théories révolutionnaires, son libéralisme mais aussi son projet socialiste. L'Europe apparaît comme la périphérie d'un monde corrompu et en décadence, comme, en quelque sorte, la fin de Byzance ou de l'Empire romain.

Notre dix-neuvième siècle rationaliste semble voler en éclats et le vingtième aussi, avec son horizon marxiste, ses partis communistes liés obstinément au modèle soviétique. Contre Marx, on brandit le prophète Ali. « *Le Coran est plus juste que* le Capital », m'ont dit des tas d'étudiants avec lesquels j'ai discuté dans l'université. « *Marx, Lénine, Mao, n'ont pour nous aucune signification. L'U.R.S.S. a donné les camps de concentration et un nouvel impérialisme, la Chine est l'alliée de nos ennemis, les Etats-Unis... L'Occident a appuyé un chah qui s'était enfui en face de Mossadegh. Vous nous avez laissé massacrer en silence... Où donc étiez-vous ? Pourquoi Kate Millett n'est-elle pas venue ici lorsque les femmes étaient torturées et violées par la SAVAK ? Nous sommes la révolution la plus avancée du siècle, nous avons l'appui de 90 % du peuple, alors que les Russes et les Chinois comptaient sur une avant-garde. La religion islamique est la meilleure qui existe, la plus révolutionnaire, la plus gauchiste. La religion catholique n'est pas solide, elle est impuissante, le pape ne nous intéresse pas...* »

La réalité nous apparaît peu à peu : les femmes qui ont manifesté contre le voile ne sont qu'une minorité. Je suis stupéfaite par la passion et la préparation idéologique de femmes « *gardes noires* » regroupées dans un local, avec leurs sacs à dos, prêtes à partir pour une longue marche de sept jours à travers le désert pour prêcher la République islamique. Pour ces religieuses, les femmes qui ont manifesté étaient des contre-révolutionnaires manipulées par la SAVAK.

A côté d'elles, Reza, grand type en kaki, révolver à la ceinture. « *Nos alliés sont seulement les musulmans, tous les musulmans de tous les pays. La République islamique peut aller au-delà de l'Iran, unir tous les pays islamiques... Les musulmans sont six cents millions dans le monde, notre révolution est spirituelle.* » Derrière lui, portraits géants de Khomeiny rencontrant Arafat. Et Israël ? Répétition de la même réponse.

Sans ces propos omniprésents, on ne peut comprendre l'affaire du voile. Ils sont tous d'accord : l'ayatollah de Téhéran Taleghani, le premier ministre Bazargan, le directeur de la télévision Ghobzdeh, les femmes de l'Association des femmes islamiques : « *Le statut de la femme dans le Coran est le meilleur, le plus juste et plus libre que chez vous, Occidentaux, car la femme n'est pas comme chez vous un objet sexuel, mais esprit, culture, intelligence.* » Le plus prudent, en somme, reste Khomeiny, qui se contente de nous apparaître. Il s'assied en face de nous, les incroyantes à foulards, nous regarde de ses prunelles de feu noir et nous remercie d'être venues soutenir la révolution. Mais les Iraniennes verront-elles jamais la photo de ces femmes dévoilées en compagnie de l'ayatollah dans les journaux de Téhéran ? C'est peu probable.

« *Le premier droit de la femme est d'avoir un mari et d'être mère,* affirme le premier ministre. *Il y a deux fonctions interdites aux femmes : être juge, car elles sont trop émotives et être imam, conduire la prière. Si le droit de la femme est d'être une chose sexuelle, ce qui est le cas dans les pays européens, alors c'est la négation des droits de la femme. Du point de vue de la nature, d'autre part, il n'y a pas d'égalité entre les sexes, pas plus dans le monde humain que dans le règne végétal ou animal.* » A propos des inégalités entre homme et femme, le premier ministre nous cite ironiquement Marx, Darwin, Rousseau, Montesquieu... Autrement dit : vous le dites vous-même.

Le directeur de la télévision s'explique sur le fait que les speakerines, maintenant (nous les avons vues), portent un fichu noir sur la tête : « *La télévision doit être l'image de la révolution. Le vêtement de la révolution pour les femmes, c'est le voile. Donc elles apparaîtront, pour la première fois dans l'histoire de la télévision, avec un voile.* »

Avec les femmes islamiques

Mais que pensent les femmes elles-mêmes ? En Iran, il y a cinq cent mille femmes employées et intellectuelles et deux millions d'ouvrières ! Nous l'avons appris dans la rencontre avec les femmes islamiques (Association des femmes d'Iran, qui vient de se créer), dirigées par les filles des hommes du nouveau pouvoir : la fille de Bazargan, celle de l'ayatollah Téléghani, qui a fait six ans de prison sous la dictature. Il y a là aussi des universitaires, une physicienne, une psychologue. « *L'islam est la seule idéologie où l'homme et la femme ont des droits égaux. L'imam n'a rien dit sur le tchador. Il a seulement recommandé de se couvrir. C'est le complot occidental qui en fait une affaire. Ici, ça n'a pas d'importance. L'Occident veut que notre révolution échoue. On avait abandonné les lois islamiques pour des lois modernes qui n'ont pas marché dans la pratique. Nous voulons revenir aux lois islamiques. Car l'islam donne la priorité aux relations de l'esprit sur celles du corps. L'homme et la femme sont complémentaires, et dans l'histoire de l'islam tout a marché par couples, comme chez le Prophète lui-même.* »

Et la polygamie ? « *Le Prophète a dit : il vaut mieux avoir une seule femme, mais on peut aller jusqu'à quatre, à condition d'être juste. Et puisqu'il est difficile de les aimer avec la même intensité, il vaut mieux ne pas avoir quatre femmes. Et de toute façon, il vaut mieux avoir plusieurs femmes que la prostitution comme en Occident.* »

Les femmes sont purement et simplement renvoyées à leur fonction procréatrice, qui est définie comme étant leur premier droit avec celui du mari éventuellement partageable. L'homosexualité dans cette impitoyable « logique » est un crime digne de la mort.

A Qôm, dans les premiers jours du Nouvel An, c'est la marée noire des femmes adorant l'ayatollah. Il les bénit de la main, toujours après les hommes. Paysannes, femmes du peuple arrivées des villages. L'une s'approche de moi et, gentiment, me remet les cheveux à l'intérieur du foulard. Bonheur mystique absolu dans l'unité de Dieu et du monde *(tohid)*. Cette foule énorme (plus d'un million ?) nous laisse passer avec courtoisie : merci, merci, voilà le seul mot français qui circule partout.

Maintenant, d'une façon presque clandestine, nous rencontrons les féministes qui sont à l'origine des manifestations. Elles disent que la plupart des femmes sont très conservatrices, qu'elles pensent en majorité ne pouvoir trouver d'homme que grâce au Coran. C'est sur elles que s'appuie Khomeiny, c'est d'elles surtout qu'il tire son pouvoir charismatique... Nos amies, dans cette petite salle modeste, se sentent déjà menacées, désignées du doigt soit comme contre-révolutionnaires, soit comme d'extrême gauche.

En les quittant, j'ai eu l'impression qu'elles se défendront, et qu'en même temps elles défendront ainsi des libertés qui vont plus loin qu'elles. Mais j'ai eu aussi l'impression que je ne les reverrais plus, et qu'on ne reverrait plus de manifestations de femmes à Téhéran.

M.-A. MACCIOCHI.

La délégation du Comité international du droit des femmes

Pour compléter les informations données dans « le Monde » du 22 mars 1979, on nous prie de préciser que la délégation envoyée par le Comité international du droit des femmes pour une mission d'information en Iran était composée de onze journalistes de la presse écrite quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, de la presse radiophonique et télévisée ; de deux photographes de presse et de personnalités universitaires ou politiques : Claire Brière, écrivain et journaliste, auteur, avec Pierre Blanchet, de « Iran, une révolution au nom de Dieu » ; Sylvie Caster, « Charlie-Hebdo » ; Catherine Clément, écrivain et journaliste, « le Matin de Paris » ; Marie-Odile Fargier, « F Magazine » ; Martine Franck, photographe ; Françoise Gaspard, maire de Dreux ; Paula Jacques, France-Inter ; Katia D. Kaupp, « le Nouvel Observateur » ; Leila Abou Saïs, cinéaste et universitaire (Egypte) ; Maria-Antonietta Macchiocchi, écrivain et journaliste (Italie) ; Michelle Manceaux, « Marie-Claire » ; Gaëlle Montlahuc, Antenne 2 ; Michelle Perrein, écrivain ; Micheline Pelletier-Lattès, photographe ; Claude Servan-Schreiber, « F Magazine » ; Martine Storti, journaliste ; Anne Tristan, écrivain ; Alice Schwartzer, écrivain et journaliste (Allemagne) ; Hélène Vedrine, université de Paris-I.

Si le comité est présidé par Simone de Beauvoir, la délégation, elle, n'était sous la conduite de personne en particulier.



Le Monde

étranger

LES ENGAGEMENTS PRIS EN MARGE DU TRAITÉ DE WASHINGTON

Le gouvernement américain tente de convaincre Le Caire que les assurances données à Jérusalem ne sont pas « dirigées contre l'Égypte »

De notre correspondant

Washington. — Le gouvernement américain a-t-il fait un pas de clerc en négociant séparément avec Israël, sans s'être suffisamment prémuni contre la réaction égyptienne, un accord donnant des garanties un peu trop généreuses aux dirigeants de Jérusalem ? Toujours est-il que la colère du Caire, révélée après la publication du mémorandum d'accord américano-israélien, a causé ici surprise et embarras.

Dans le meilleur des cas, l'information n'a pas bien circulé entre Washington et Le Caire, ou plutôt dans la capitale américaine elle-même, puisque M. Sadate s'y trouvait encore mercredi (il s'est entretenu notamment avec M. Harold Brown, secrétaire à la défense). On veut croire cependant ici que l'expression de la mauvaise humeur égyptienne est une manœuvre tactique destinée à prouver aux autres gouvernements arabes que Le Caire n'est pas aussi aligné sur M. Carter qu'on l'en accuse.

Il reste que c'est la première fois que des propos aussi durs sont échangés entre l'Egypte et les Etats-Unis depuis de longs mois.

Une protestation solennelle de l'Égypte

Les deux accords négociés depuis une semaine entre MM. Vance et Dayan, et dont on trouvera le texte par ailleurs, n'avaient été conclus que le jour même de la signature du traité. Le premier confirme la promesse faite par M. Kissinger aux dirigeants de Jérusalem, le 1er septembre 1975, de couvrir les besoins d'Israël en pétrole en cas de nécessité, mais il étend la période d'application de cinq à quinze ans, jusqu'en 1990. Le second, dit « mémorandum d'accord », celui qui fait problème avec l'Egypte, porte sur les garanties de sécurité offertes à Israël au cas où le traité de paix serait violé.

Les références très appuyées faites par ce document aux possibilités de violation du traité par l'Egypte (bien que ce pays ne soit pas mentionné directement), l'allusion à un engagement direct des Etats-Unis au côté d'Israël en cas de menace de conflit dans la région et les promesses fort généreuses de fournitures militaires d'« urgence » à Jérusalem, tout cela était un peu trop pour Le Caire.

M. Moustapha Khalil, premier ministre égyptien, a donné à sa protestation la forme solennelle de lettres adressées à M. Vance et rédigées sur un ton très sec. Le chef du gouvernement égyptien y déclare « *nul et non avenu* », en ce qui le concerne, cet accord américano-israélien qui est, selon lui, « *dirigé contre l'Egypte* » et « *jette de graves doutes sur les intentions réelles des Etats-Unis* ». Il donne à l'Amérique, poursuit M. Khalil, le « *droit d'imposer une présence militaire dans la région pour des raisons tenant à un accord entre Israël et les Etats-Unis, ce que nous ne pouvons accepter* ».

Le premier ministre égyptien encore, selon la version de ces lettres publiées par le *Washington Post*, que l'accord américano-israélien « *poussera certainement d'autres pays arabes à prendre une position plus dure contre le processus de paix et leur donnera des raisons supplémentaires de ne pas y participer. Il aura aussi des conséquences négatives, en Egypte, pour les Etats-Unis* ».

En fin de journée mercredi, le département d'Etat a admis avoir été informé du « *mécontentement de l'Egypte* ». La déclaration poursuit : « *Nous supposons que ce mécontentement se fonde sur une lecture incorrecte de ce texte* (le mémorandum d'accord américano-israélien). *Nous avons informé l'Egypte bien à l'avance que des assurances seraient données à Israël. L'Egypte a indiqué à plusieurs reprises qu'elle n'aurait pas d'objection à des assurances ou garanties de sécurité dans le contexte de la paix.* »

Après s'être défendu de l'accusation selon laquelle cet accord présume une probabilité de violation du traité par l'Egypte, le département d'Etat conclut : « *Un document similaire a été offert à l'Egypte. Cette proposition a été refusée mais elle reste ouverte. Le but unique du mémorandum d'accord israélo-américain, de même que celui qui a été offert à l'Egypte, est de faciliter le maintien de la paix dans la région.* »

Dans les milieux officiels, on ajoute que l'accord conclu avec Israël n'entraîne pas pour les Etats-Unis un engagement plus contraignant que le document négocié par M. Kissinger avec ses interlocuteurs de Jérusalem en 1975, en échange d'un deuxième accord de désengagement dans le Sinaï. On rappelle aussi que M. Dayan, parlant à la télévision dimanche, avait souhaité recevoir des garanties plus solides encore que celles qu'il a obtenues. Il faut bien admettre toutefois que, du fait même du refus égyptien d'accepter des garanties similaires, une dissymétrie s'est créée entre les deux signataires du traité du 26 mars et qu'Israël apparaît un peu trop comme l'allié privilégié.

Enfin, on a peine à croire que les responsables américains n'ont pas soumis au préalable aux Egyptiens le texte de l'accord que M. Vance s'apprêtait à signer avec M. Dayan. Pourtant, la déclaration du département d'Etat se borne à affirmer que l'Egypte avait été seulement informée que « *des assurances seraient données à Israël* ». Selon le *Washington Post*, M. Khalil a écrit ses deux lettres de protestation samedi et dimanche derniers, donc avant la signature du traité de paix, ce qui tendrait à indiquer que l'Egypte était bien en possession de ce document.

MICHEL TATU.

Bonn hésite à s'engager financièrement dans la « stabilisation de la paix »

De notre correspondant

Bonn. — La signature du traité de Washington pose à la R.F.A. quelques problèmes diplomatiques extrêmement délicats. Pour l'instant, certes, les dirigeants de Bonn se félicitent qu'après trente ans d'hostilité et quatre conflits armés l'accord soit intervenu entre Le Caire et Jérusalem. On ne manque pas non plus de rendre hommage au succès ainsi remporté par un président Carter dont l'esprit de décision était plutôt mis en doute jusqu'à présent dans la capitale fédérale.

Sachant que les accords de Washington sont encore loin de garantir la paix au Proche-Orient, le gouvernement allemand se demande dans quelle mesure il devrait s'engager à soutenir directement le règlement encore précaire qui vient d'intervenir.

Bien qu'il ait tendance à s'abriter derrière la résolution commune des Neuf (*le Monde* du 28 mars), le gouvernement de Bonn se trouve dans une situation particulière. Tout d'abord, il est inconcevable que les Allemands veuillent fuir leur responsabilité lorsqu'il s'agit de fournir tous les appuis diplomatiques et matériels à un Etat hébreu qui trouve pour une part son origine dans les horreurs du national-socialisme. De plus, la République fédérale est l'un des pays les mieux à même de contribuer au vaste programme de développement économique indispensable à l'Egypte et à Israël.

Le problème a été posé très clairement, la semaine dernière, à Bonn. Aussi bien le secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, M. Christopher, que le vice-président égyptien, M. Moubarak, ont exposé alors à M. Schmidt la contribution substantielle que chacun attend de la République fédérale aux plans économiques, qui doivent servir à stabiliser la paix entre Le Caire et Jérusalem. M. Carter a d'ailleurs indiqué lui-même qu'il comptait sur l'appui de Bonn pour financer l'« *investissement pour la paix* » au Proche-Orient. Un engagement trop spectaculaire dans une telle entreprise pourrait toutefois compromettre les bonnes relations politiques et, plus encore, économiques que le gouvernement de Bonn entretient avec la plupart des pays arabes.

Aussi faut-il s'attendre que Bonn cherche à gagner du temps. M. Schmidt peut en effet soutenir que, grâce à l'influence modératrice qu'il peut exercer dans diverses capitales du monde arabe, et notamment à Ryad, il vaudrait mieux que, dans l'immédiat du moins, son prestige ne soit pas compromis par une prise de position trop active en faveur de l'accord égypto-israélien.

En même temps d'ailleurs, on avance à Bonn des arguments d'ordre technique contre un programme d'assistance économique à l'Egypte et à Israël, qui pourrait être plus ambitieux que réaliste. Sur ce point toutefois, le chancelier trouve dans ses efforts de tergiversation un adversaire non négligeable. L'ancien ministre des finances du gouvernement social-démocrate, M. Alex Moeller, qui a pour le compte du gouvernement égyptien entrepris une étude approfondie de la situation économique du pays, va, en effet, beaucoup plus loin que les experts de Washington en concluant que durant les cinq années à venir l'administration du président Sadate serait en mesure d'utiliser efficacement une aide extérieure allant jusqu'à 15 milliards de dollars.

JEAN WETZ.

LES « IZVESTIA » : Sadate connaîtra le sort du chah.

(De notre correspondant.)

Moscou. — « *A chaque chah son ayatollah.* » Ce raccourci employé dans les *Izvestia* par Alexandre Bovine, l'un des principaux commentateurs politiques soviétiques, résume parfaitement la position de l'U.R.S.S. — pour ne pas dire son espoir — après la signature du traité israélo-égyptien. Moscou semble, en effet, miser essentiellement sur un renversement du président Sadate pour faire échouer l'accord séparé. En permettant une redistribution des cartes au Proche-Orient, cet échec pourrait ouvrir la voie à une négociation globale dans laquelle l'Union soviétique retrouverait la place que la diplomatie américaine lui a fait perdre.

La référence au chah et à l'ayatollah Khomeiny a une double signification. D'une part, elle insiste sur la composante religieuse du conflit israélo-arabe. L'auteur écrit que les régimes conservateurs en Jordanie et en Arabie Saoudite ont fait passer leur appartenance à une communauté nationale et religieuse avant leur aversion pour le radicalisme des Palestiniens, alors que les « *intérêts de classe* » entre les dirigeants israéliens et Egyptiens ont, au Caire, été plus forts que les considérations nationales et religieuses.

D'autre part, la formule promet à M. Sadate le sort du souverain déchu. M. Bovine décèle, en effet, en Egypte « *les symptômes iraniens bien connus : l'instabilité croissante du régime, la corruption de la bureaucratie gouvernementale, le luxe des nouveaux riches sur fond de misère des masses, la pression des dépenses militaires* ». — D. Vt.

Le « mémorandum d'accord » entre les États-Unis et Israël

Voici le texte traduit et transmis par l'A.F.P. du « mémorandum d'accord » signé par les Etats-Unis et Israël et publié mercredi 28 mars à Washington :

« *Reconnaissant l'importance de la conclusion du traité de paix entre Israël et l'Egypte, et considérant l'importance de la pleine application de ce traité de paix pour les intérêts de sécurité d'Israël et la contribution de la conclusion du traité de paix à la sécurité et au développement d'Israël, aussi bien que son importance pour la paix et la stabilité de la région et le maintien de la paix internationale et la sécurité ;*

» *Reconnaissant que le retrait du Sinaï impose de lourdes charges supplémentaires à Israël dans les domaines de sécurité militaire et économique,*

» *Les gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de l'Etat d'Israël, sous réserve de leurs lois et procédures constitutionnelles, confirment ce qui suit :*

» 1) *A la lumière du rôle joué par les Etats-Unis dans la conclusion du traité de paix et du désir des parties de voir les Etats-Unis poursuivre leurs efforts de soutien, les Etats-Unis adopteront les mesures appropriées pour promouvoir la pleine observation du traité de paix.*

» 2) *S'il est clairement démontré aux yeux des Etats-Unis qu'une violation ou une menace de violation du traité de paix s'est produite, les Etats-Unis consulteront les parties sur les mesures à prendre pour faire cesser ou prévenir cette violation, assurer l'observation du traité, renforcer les relations amicales et pacifiques entre les parties et promouvoir la paix dans la région, et prendront les mesures qu'ils jugeront appropriées qui pourront inclure les mesures diplomatiques, économiques et militaires décrites ci-dessous.*

» 3) *Les Etats-Unis donneront l'appui qu'ils jugent nécessaire aux propres actions d'Israël pour faire face à de telles violations établies du traité de paix.*

» *En particulier, s'il est estimé que la violation du traité de paix menace la sécurité d'Israël, y compris, entre autres, par le biais d'un blocus interdisant l'usage des voies d'eaux internationales par Israël, d'une violation des dispositions du traité de paix concernant la limitation des forces ou d'une attaque armée contre Israël, les Etats-Unis seront prêts à examiner, de toute urgence, des mesures telles que le renforcement de la présence des Etats-Unis dans la région, la fourniture d'approvisionnements d'urgence à Israël et l'exercice de droits maritimes pour mettre fin à la violation.*

» 4) *Les Etats-Unis soutiendront les droits des parties à la navigation et au survol, pour l'accès à l'un ou à l'autre pays, au travers et au-dessus du détroit de Tiran et du golfe d'Akaba, conformément au traité de paix.*

» 5) *Les Etats-Unis s'opposeront et, si nécessaire, voteront contre toute action ou résolution des Nations unies qui, à leur avis, irait à l'encontre du traité de paix.*

» 6) *Avec l'autorisation et les crédits du Congrès, les Etats-Unis s'efforceront de répondre aux demandes d'aide militaire et économique d'Israël.*

» 7) *Les Etats-Unis continueront à imposer des restrictions sur les armes fournies par eux à tout pays, restrictions qui interdisent leur transfert non autorisé à toute tierce partie. Les Etats-Unis ne fourniront ni n'autoriseront le transfert de telles armes si elles doivent être utilisées dans une attaque armée contre Israël et prendront les mesures pour éviter de tels transferts non autorisés.*

» 8) *Les accords et les assurances existant entre les Etats-Unis et Israël ne sont ni résiliés ni modifiés par la conclusion du traité de paix, à l'exception de ceux prévus aux articles 5, 6, 7, 8, 11, 12, 15 et 16, du mémorandum d'accord entre le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement d'Israël* (assurances Etats-Unis - Israël) *du 1er septembre 1975.*

» 9) *Ce mémorandum d'accord met immédiatement en vigueur les dispositions mentionnées ci-dessus, et sur lesquelles les Etats-Unis et Israël sont tombés d'accord, et sera appliqué en tant que tel.* »

L'approvisionnement en pétrole d'Israël

Voici le texte des engagements pris par Washington à l'égard d'Israël en matière de ravitaillement pétrolier :

L'accord de ravitaillement pétrolier du 1er septembre 1975 entre les gouvernements des Etats-Unis et d'Israël, en annexe ci-dessous, reste en vigueur. Un mémorandum d'accord sera négocié et conclu afin d'assurer un ravitaillement pétrolier pour une période de quinze ans, y compris les cinq années prévues par l'accord du 1er septembre 1975.

Le mémorandum d'accord, incluant le début de l'arrangement et les dispositions concernant les prix, sera négocié d'un commun accord entre les parties dans les soixante jours suivant l'entrée en vigueur du traité de paix entre l'Egypte et Israël.

Il est dans les intentions des parties que les prix payés par Israël pour le pétrole fourni par les Etats-Unis soient comparables aux prix courants du marché mondial au moment du transfert et que, de toute manière, les Etats-Unis soient remboursés par Israël pour les coûts supportés par les Etats-Unis en raison de cette livraison.

Les experts désignés par l'accord de septembre 1975 se réuniront si nécessaire pour discuter tout problème apparaissant du fait de ces relations.

L'administration américaine prend toutes dispositions en vue d'obtenir les autorisations statutaires nécessaires pour la pleine application de cet accord.

(Signé Moshe Dayan, pour Israël, et Cyrus Vance, pour les Etats-Unis).

● ANNEXE (accord de 1975) :

Israël prendra toutes dispositions pour assurer son ravitaillement en pétrole par les procédures normales. Au cas où Israël ne serait pas à même d'assurer ses besoins de cette manière, les Etats-Unis, sur notification d'Israël, agiront comme suit, pendant les cinq prochaines années, période à la fin de laquelle chaque partie pourra mettre fin à l'accord avec un préavis d'un an :

a) *Si les besoins pétroliers d'Israël, en vue d'un ravitaillement normal, ne pouvaient être satisfaits par des achats au cours d'une période où les Etats-Unis eux-mêmes se ravitaillent normalement, les Etats-Unis fourniront rapidement du pétrole qu'Israël achètera pour satisfaire les besoins normaux mentionnés ci-dessus.*

Si Israël ne peut assurer les moyens de transport de ce pétrole, les Etats-Unis feront tous les efforts nécessaires pour aider Israël à assurer ce transport ;

b) *Si Israël ne parvient pas à assurer son ravitaillement domestique par des achats, dans des circonstances où des restrictions quantitatives provoquées par un embargo ou de toute autre manière empêcheraient les Etats-Unis de se procurer le pétrole indispensable à leur propre ravitaillement normal, les Etats-Unis vendront rapidement du pétrole à Israël, conformément à la formule de conservation et d'allocation de l'Agence internationale de l'énergie, telle qu'elle est appliquée par les Etats-Unis, afin de répondre aux besoins essentiels d'Israël.*

Si Israël n'est pas en mesure de fournir les moyens de transport pour ce pétrole, les Etats-Unis feront le nécessaire pour les fournir.

Les experts américains et israéliens se réuniront annuellement, ou plus fréquemment, à la demande de l'une ou l'autre des parties, pour passer en revue les besoins d'Israël en pétrole.

UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADE D'IRAK

Nous avons reçu une mise au point de l'ambassade d'Irak à Paris, à propos d'une déclaration du parti communiste irakien accusant le parti Baas au pouvoir à Bagdad de mener une « *campagne d'annihilation* » contre les militants de l'extrême gauche (*le Monde* du 23 mars 1979). Elle précise notamment :

« *Nous affirmons ici que les allégations de ce manifeste sont absolument dénuées de tout fondement. Les communistes irakiens jouissent de leur totale liberté. Les sièges de leur parti et leurs journaux poursuivent normalement leurs activités. Il n'existe aucune forme de la répression dont parle le manifeste.*

» *La seule chose est que* (les autorités) *ont arrêté trente et un communistes dont vingt-sept militaires qui ont constitué des cellules au sein de l'armée, contrairement à la loi et à la charte d'action nationale, ainsi qu'aux fondements sur lesquels a été érigé le Front national et qui ont été approuvés par les autres partis, dont le parti communiste irakien. (...)* »

PROCHE-ORIENT

N'obtenant pas une <rupture complète avec le traitre Sadate>

L'O.L.P., la Libye et la Syrie quittent avec éclat la conférence arabe de Bagdad

La conférence des ministres arabes des affaires étrangères et de l'économie, qui se tient à Bagdad depuis mardi soir, a suspendu ses travaux, mercredi soir 28 mars, à la suite du retrait de trois délégations, celles de l'O.L.P., de la Syrie et de la Libye.

Le départ de ces trois délégations a été provoqué par de graves divergences qui sont apparues entre M. Yasser Arafat, le président de l'O.L.P., et divers représentants arabes dont l'émir Saoud, chef de la diplomatie saoudienne. Un porte-parole de l'O.L.P. devait déclarer que le retrait avait été décidé en signe de protestation contre *« l'attitude prévalant au sein de la réunion concernant la rupture des relations politiques avec le régime traître de Sadate »*.

Le porte-parole a accusé nommément l'Arabie Saoudite d'être opposée à la rupture des relations avec l'Egypte. Les divergences, apprend-on encore, ont porté sur l'opportunité d'interrompre l'aide financière fournie à l'Egypte. L'émir Saoud a déclaré à ce propos : *« Nous sommes ici pour appliquer les décisions prises au sommet de Bagdad en novembre dernier. Toute proposition supplémentaire ne peut donc être acceptée que si elle est unanimement décidée. »*

D'emblée, M. Arafat avait encore proposé d'imposer un *« boycottage pétrolier »* aux Etats-Unis, auquel il ne semblait pas lui-même trop croire puisqu'il avait ajouté : *« Si vous ne pouvez le faire, réduisez votre production pétrolière de 30 % et relevez vos prix d'autant. »* Cette suggestion aurait fortement mécontenté les principaux détenteurs de pétro-dollars, notamment l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Emirats du Golfe. Elle a, en revanche, été reprise et approuvée par l'Irak, la Libye, la Syrie, l'Algérie et le Sud-Yémen.

On croyait savoir, mercredi soir à Bagdad, qu'un compromis interviendrait ce jeudi. Les ministres arabes se contenteraient de voter l'*application pure et simple* des seules mesures prévues au sommet de Bagdad. En revanche, des mesures supplémentaires et plus énergiques seraient examinées au cours d'une autre conférence, de nature économique, au niveau des chefs d'Etat.

Dans un « document de travail » présenté à la conférence de Bagdad, l'O.L.P. a énuméré diverses mesures dont la fermeture des ambassades arabes à Washington et des ambassades américaines dans le monde arabe, retrait des banques américaines de tous les dépôts en pétro-dollars, fermeture des espaces aériens arabes aux lignes d'aviation américaines, fermeture des ports arabes aux compagnies maritimes américaines, nationalisation de tous les biens américains dans le monde arabe. En ce qui concerne l'Egypte, l'O.L.P. propose l'expulsion de ce pays de la Ligue arabe, du mouvement des non alignés, de l'Organisation de l'unité africaine, et de la conférence islamique, et le boycottage total de l'Egypte dans les domaines diplomatique, économique, diplomatique, financier, commrecial, aéronautique et maritime.

Prenant les devants, la Jordanie a décidé mercredi de « retirer » son ambassadeur du Caire. Le roi Hussein, qui vient d'entreprendre une tournée en Arabie Saoudite, en Syrie et en Irak, a fait savoir que ses entretiens avaient abouti à un *« consensus sur les moyens de préserver les droits arabes »*. Cependant un porte-parole du Front populaire de la Palestine (F.P.L.P. du Dr Habache) a accusé mercredi le gouverneemnt d'Amman de mener une *« campagne d'arrestations contre les nationalistes et les militants palestiniens »* en Jordanie. Parmi les personnes arrêtées figurent M. Azem el Khawaja (Abou Issam), membre du bureau politique du F.P.L.P. *« Le régime jordanien, qui prétend s'opposer à Sadate, joue en réalité le rôle de gendarme en faveur de l'ennemi sioniste »*, a ajouté le porte-parole du Front.

Oman approuve le traité

Le sultanat d'Oman a publié, mercredi, un comuniqué déclarant que le traité israélo-égyptien était une *« première étape »* vers un règlement global et constituait un *« gain pour la nation arabe »*. A ce jour, il s'agit du seul Etat arabe à avoir pris position en faveur de ce pacte. Le Soudan, qui ne s'est pas fait représenter à la réunion de Bagdad, n'a pas encore rompu son silence.

Le chef de la diplomatie syrienne, M. Abdel Halim Khaddam, a, dans une interview à un journal koweitien, dénoncé la *« trahision »* des chefs d'Etat de ces deux pays en ajoutant : *« Nous les poursuivrons partout, nous ferons usage de toutes les violences révolutionnaires. Le sultan Qabous et le président Nemeiry vont voir ce qui leur arrivera. »* Des menaces implicites ont été également proférées par l'O.L.P. à l'égard des membres de la Communauté européenne. Dans un communiqué, le bureau bruxellois de la centrale des fedayin déclare qu'il *« serait enfin temps que les Neuf, qui se sont jusqu'à présent contentés de vœux pieux, prennent des mesures concrètes pour imposer le respect des résolutions des Nations unies auxquelles l'Europe a adhéré »*.

« L'Europe n'est pas impuissante et elle dispose de moyens politiques, diplomatiques et économiques », assure le communiqué, qui ajoute : *« Ne compte-t-elle pas aider généreusement ceux qui nous trahissent et ne coopère-t-elle psa largement avec ceux qui nous oppriment et occupent nos territoires ? »*

A Washington, le président Sadate a dénoncé, le mercredi 28 mars, les *« activités militaires »* libyennes le long de sa frontière. Il a également accusé la Syrie d'avoir envoyé des avions militaires en Libye à la fin de la semaine dernière. Le président égyptien a exprimé sa crainte que l'Union soviétique ne pousse la Libye à commettre un e agression contre l'Egypte. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

L'O.L.P. connaîtrait une « notable évolution » en faveur d'un règlement

De notre correspondant

Jérusalem. — De retour d'un séjour à Paris et d'un voyage impromptu à Vienne, M. Ran Cohen, l'un des dirigeants du parti Shelli (1), a révélé, le 28 mars, qu'il venait de rencontrer plusieurs membres « *très importants* » de l'Organisation de libération de la Palestine, dont il préférait pour l'instant ne pas préciser l'identité, afin de permettre le renouvellement de ces entretiens discrets.

C'est la première fois — à notre connaissance — depuis près d'un an et demi que de pareilles rencontres ont lieu entre des « colombes » israéliennes et des membres de l'O.L.P. Après une série de réunions — secrètes à l'époque — en Europe, notamment en 1975 et 1976, auxquelles avaient participé deux députés de l'opposition pacifiste, ces relations avaient été interrompues, en 1977, peu après la réunion, à Prague, d'une délégation principalement composée de membres du parti communiste israélien, le Rakah, avec l'O.L.P.

M. Cohen, qui est, d'autre part, membre d'un kibboutz et colonel de réserve d'une unité de parachutistes, est resté assez évasif sur le résultat de ses conversations. Il *a toutefois indiqué qu'il avait constaté « une notable évolution »* de l'O.L.P. ou, pour le moins, de la « *tendance centriste* » du mouvement. Selon lui, l'O.L.P. serait prête à envisager une solution sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité (admise désormais par toutes les autres parties au conflit), sous réserve de modifications de ce texte — lequel ne fait état que d'un « *juste règlement du problème des réfugiés* » — et à condition qu'Israël fasse un « premier pas » vers les Palestiniens.

M. Ran Cohen assure avoir appris que les Etats-Unis multiplient actuellement les incitations dans ce sens auprès de l'O.L.P. et que de nombreux contacts ont eu lieu dernièrement entre représentants américains et palestiniens. Cela tendrait à expliquer les récents appels du président Carter et les propos de M. Harold Saunders, sous-secrétaire d'Etat américain, qui croit lui aussi à une « évolution » au sein de l'O.L.P.

Pour M. Cohen, ce changement d'attitude est lent mais progressif. *Après s'en être tenu à la thèse de « l'Etat démocratique sur l'ensemble de la Palestine »* (y compris Israël), l'O.L.P. avait admis, en un premier temps, qu'il était possible de créer provisoirement un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Aujourd'hui, selon M. Cohen, l'O.L.P. reprendrait ce projet mais en le considérant comme une solution qui pourrait être définitive, c'est-à-dire la création d'un Etat « *aux côtés d'Israël* ». A propos du maintien de la Charte palestinienne, M. Cohen a déclaré que ses interlocuteurs considéraient qu'il s'agissait là d'un « fardeau » hérité de Choukeiri, premier dirigeant de l'O.L.P. M. Cohen estime que cette Charte pourrait être modifiée si l'O.L.P. était reconnue.

FRANCIS CORNU.

(1) Rassemblement de groupes et de personnalités, de tendances politiques diverses, qui prône une paix définitive fondée sur la restitution des territoires conquis aux Arabes et la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et Gaza.

LA SITUATION EN IRAN

La plupart des dirigeants kurdes rejettent le séparatisme mais exigent un « gouvernement national autonome »

Selon le quotidien « Ettelaat » de Téhéran, l'ayatollah Hosseini, le chef spirituel des Kurdes iraniens, a annoncé lundi qu'il ne participerait pas au référendum du 30 mars sur l'instauration en Iran de la république islamique.

Au Turkménistan iranien, d'autre part, la situation dans la ville de Gombad-E-Kavous était confuse mercredi soir 28 mars. En dépit d'un cessez-le-feu conclu dans la nuit de mardi à mercredi, les combats se poursuivraient. Ils auraient déjà fait vingt-cinq morts et soixante-dix blessés.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, confirmant des déclarations de l'amiral Madani, ministre de la défense iranien, au « Washington Post », a annoncé mercredi que le gouvernement de Téhéran envisageait de rétrocéder aux Etats-Unis ses armements les plus « sophistiqués », notamment les soixante-dix-huit avions F-14 Tomcat, (appareils américains ultra-modernes volant à Mach 2,3), et de demander le retour de certains techniciens américains. L'Iran souhaiterait cependant garder ses avions F-5 Tiger-2, des chasseurs à court rayon d'action d'un modèle relativement simple, ainsi que ses F-4 Phantom. Pour assurer la maintenance de ces appareils, l'Iran voudrait rappeler un certain nombre de techniciens américains.

De notre envoyé spécial

Mahabad. — Pour le voyageur qui arrive de Sanandaj, Mahabad qui fut pendant quelques mois, en 1946, la capitale éphémère d'une République kurde indépendante, ressemble à un havre de paix. Pourtant, ici comme à Sanandaj, tout le monde est armé. On y trouve même, ainsi que dans la plupart des villes et villages du Kurdistan iranien, un marché en plein air où se négocient à des taux prohibitifs des armes de toute provenance et de tous modèles. La kalatchikov se vend à plus de 28 000 toumans (1), le Bruo à environ 23 000, un revolver de 9 mm autour de 10 000. Les acheteurs ne manquent pourtant pas et se familiarisent longuement avec le maniement de leurs emplettes dans un terrain vague attenant au marché.

Le calme règne pourtant à Mahabad : pas de patrouilles dans les rues, ni fouilles, ni contrôle à l'entrée et à la sortie de l'agglomération. *« Ici, les Kurdes contrôlent entièrement la situation »*, lance M. Ghassemlou, le secrétaire général du parti démocrate du Kurdistan iranien (P.D.K.I.) qui constitue une sorte de gouvernement gérant pratiquement la ville en attendant *la formation d'un comité commun* des différentes forces politiques et sociales de Mahabad.

Universitaire respecté, M. Ghassemlou, qui parle parfaitement le français, a vécu longtemps en exil à Prague avant d'enseigner la civilisation et la langue kurdes à l'Ecole des langues orientales à Paris, de 1975 à 1978. Il est rentré clandestinement en Iran en juin dernier et n'a fait sa première apparition publique que le 14 février dans la délégation kurde qui a reçu M. Darius Forouhar, ministre des affaires sociales et du travail, délégué par M. Bazargan pour discuter avec les représentants du peuple kurde du problème de l'autonomie.

La « neutralisation » de la garnison

« Le hasard a voulu, nous dit avec un sourire M. Ghassemlou, *que le problème posé par notre garnison ait précisément été réglé alors que la délégation gouvernementale se trouvait encore à Mahabad. La « neutralisation » des militaires de Téhéran s'est déroulée presque sans accroc et, le 15 février, tandis que M. Forouhar présidait une réunion publique à la mosquée de la ville.* Les peshmergas (guerriers kurdes) *du P.D.K.I., avec la complicité des officiers kurdes et de quelques militaires persans, se sont emparés sans coup férir des cantonnements de l'armée et cela malgré nos recommandations de ne rien entreprendre alors que nos hôtes étaient présents dans la ville. »* Seul le commandant de la garnison, le général Pezeshpour, le beau-frère de M. Forouhar, a été blessé au cours de l'opération éclair.

Depuis, la place forte est commandée par un officier kurde, le colonel Razenpoukh, désigné par Téhéran et accepté par Mahabad. En fait, la garnison est occupée en permanence par quelques dizaines de peshmergas vigilants, armés jusqu'aux dents et commandés par le camarade Hassan Ibrahimi, qui est le responsable militaire du P.D.K.I. Une dizaine de chars recouverts de bâches sont alignés dans les jardins de la garnison en attendant de nouveaux équipages. Un peu plus loin, la statute de Reza chah n'a pas été déboulonnée : *« Elle nous sert de cible pour l'entraînement des peshmergas »*, confie avec malice *le « camarade »* Ibrahimi. Dans la ville même, en l'absence de toutes forces de police et de gendarmerie, balayées par la *vague insurrectionnelle de février*, l'ordre est maintenu efficacement et discrètement par un groupe de peshmergas contrôlés également par le P.D.K.I.

Le rôle de l'ayatollah Hosseini

Les groupements de gauche *Fedayin Khalo* (fedayin du peuple) et *Comité des forces démocratiques*, qui regroupent divers éléments marxistes - léninistes, rechignent contre le monopole exercé par le P.D.K.I. dans la conduite des affaires de la ville et critiquent l'attitude *« timorée »* de ses dirigeants qui, affirment-ils, *« n'ont rien fait pour aider le peuple de Sanandaj dans sa lutte contre les militaires »*. L'activisme de ces groupuscules agace quelque peu les dirigeants du P.D.K.I., mais pas outre mesure. Ces derniers estiment qu'il existe, malgré quelques tiraillements, une *« unanimité pour la réalisation du principal objectif kurde : l'autonomie dans le cadre d'un Iran démocratique »*.

Interrogé sur le contenu de l'autonomie souhaitée, M. Ghassemlou nous renvoie au programme approuvé par le troisième congrès du parti qui s'est tenu *« quelque part au Kurdistan »*, en septembre 1973. Ce programme, qui recommande la constitution d'un *« gouvernement autonome du Kurdistan sur tout le territoire du Kurdistan iranien »*, prévoit que *« toutes les tâches liées à la politique étrangère, à la défense nationale et à la planification économique à long terme concernant l'Iran dans son ensemble* (activités de la Banque centrale, émission de la monnaie) *sont la prérogative du gouvernement central ». « En dehors de ces tâches, l'autorité doit être exercée au Kurdistan par le gouvernement national autonome du Kurdistan. »*

Les dirigeants du P.D.K.I. estiment que ce programme « raisonnable » jouit dans ses grandes lignes du consensus de l'ensemble des forces démocratiques et de l'appui du prestigieux chef religieux de Mahabad, l'ayatollah Ezzedine Hosseini, personnalité charismatique dont le rayonnement s'étend à l'ensemble du Kurdistan iranien.

Toute une légende auréole ce dignitaire religieux sunnite, considéré comme le véritable chef politique du futur Kurdistan iranien autonome. Agé de cinquante-sept ans, Ezzedine Hosseini est sans doute le plus pauvre des ayatollahs de l'Iran *et également le* plus progressiste. Avec son turban blanc, ses lunettes en écaille noire, sa barbe grisonnante mal soignée et ses vêtements défraîchis, il ressemble étrangement à un fakir indien et mène une vie d'une austérité exemplaire. Contrairement à leurs collègues chiites, les ayatollahs sunnites ne vivent pas de subsides versés par leurs fidèles, et Ezzedine Hosseini compte uniquement sur son maigre salaire de professeur d'arabe à l'Ecole coranique de la ville pour subvenir aux besoins de sa nombreuse famille.

Le chef religieux de Mahabad n'aime pas le culte de la personnalité et son portrait n'est affiché nulle part dans la ville. Il répète qu'il n'est nullement associé aux différents groupements politiques et religieux de Mahabad, mais qu'en revanche, il appuie toutes les *« forces progressistes »* du Kurdistan qui réclament l'autonomie pour le peuple kurde. *« Le grand tort du gouvernement*, dit-il, *est de vouloir diviser les Kurdes sur un problème — celui de l'autonomie — qui, précisément, fait l'unanimité. C'est la preuve qu'à Téhéran on n'est pas très au courant de ce qui se passe ici. Nous ne sommes pas des séparatistes. Ceux qui prétendent le contraire le font sciemment dans le but précis d'éviter de satisfaire les aspirations légitimes du peuple kurde à l'autodétermination et à l'autonomie. »*

Le gouvernement actuel a-t-il l'intention d'accorder l'autonomie au Kurdistan ? *« Je l'ai cru à un certain moment. Je suis maintenant moins optimiste. Je pense que, pour cela, il faudra, à Téhéran, un gouvernement plus progressiste »*, dit l'aytollah Hosseini, qui vient de rentrer de Sanandaj, où il a pris une part active aux négociations entre les représentants du gouvernement et les *délégués kurdes locaux* et dénonce, à ce propos, *« un complot ourdi par les « comités Khomeiny » qui ne veulent pas entendre parler des revendications kurdes »*. Il entend dissocier l'ayatollah Khomeiny de *« ceux qui parlent en son nom »*.

On oppose souvent l'ayatollah Hosseini à M. Ahmed Moftizadeh, le dirigeant religieux de Sanandaj, dénoncé par la gauche comme un « traître » et un « anticommuniste viscéral ». Rejetant tout terme injurieux à l'égard de cet *« ami personnel »*, l'ayatollah nous dit : *« Il est incontestablement pour l'autonomie mais n'a pas une idée très précise de son contenu. Il porte cependant une lourde responsabilité dans l'affaire de Sanandaj, car c'est lui qui a permis à l'ayatollah Safdari, qui est chiite, d'occuper une place importante dans les affaires de cette ville* (« le Monde » du 22 mars). *Je ne suis pas personnellement contre une collaboration avec les dignitaires religieux chiites, mais j'estime que ces derniers ne devraient pas se mêler des affaires politiques dans les régions à prédominance sunnite. »*

L'ayatollah Hosseini est souvent accusé par ses détracteurs d'être un *« dangereux agitateur rouge »*. Ceux qui le connaissent bien affirment qu'il est en fait un esprit fin et cultivé, qui a beaucoup lu notamment les classiques du marxisme. Certains de ses admirateurs de gauche sont même allés jusqu'à écrire sur les murs de l'université de Tabriz : *« Husseini, le Marx de l'Azerbaïdjan »* (Sanandaj se trouve en Azerbaïdjan occidental). L'ayatollah Hosseini sourit : *« En réalité, mon action est basée sur trois principes : d'abord le nationalisme kurde, ensuite un socialisme raisonnable et, enfin, la morale, sans laquelle aucune société ne peut aider les hommes à vivre décemment. Je suis un libéral et même si je ne suis pas personnellement d'accord avec la gauche et les marxistes, j'estime qu'il faut qu'ils aient le droit de s'exprimer librement afin que le peuple puisse choisir et décider de ce qui est bon pour lui. »*

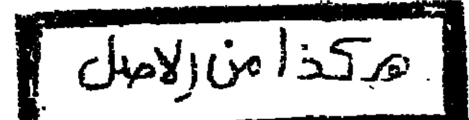
Et la République islamique ? *« Je ne suis pas opposé à cette République car je suis également profondément religieux, mais je suis pour un islam véridique, susceptible de s'adapter aux réalités sociales de notre temps. Il faut former des religieux compétents et instruits qui connaissent l'esprit de l'islam. Je ne parle pas de l'islam chiite ou sunnite, mais de l'islam de l'époque du prophète, quand ces deux courants n'existaient pas encore. En ce qui concerne le référendum, je ne suis pas d'accord avec le libellé de la question posée aux électeurs. Quand on demande à quelqu'un son avis sur quelque chose, il faut d'abord définir clairement de quoi il s'agit afin que la personne interrogée ait le temps de réfléchir et de répondre en toute conscience, en toute connaissance de cause. Ce qui n'est pas vrai dans le cas du prochain référendum. »*

La majorité des dirigeants kurdes paraissent, pour l'instant, gagnées à l'idée d'une autonomie régionale. Encore faudra-t-il au préalable, disent-ils, définir les limites du Kurdistan, le *« Kurdistan officiel »*, tel qu'il est indiqué sur les cartes, ne représente pas tout le *« Kurdistan iranien »*.

Tant que ne sera pas réglé le problème de la présence de l'armée en pays kurde, les dirigeants de Mahabad, comme ceux de Sanandaj, les modérés comme les gauchistes, demeureront persuadés que l'autonomie qui pourrait leur être éventuellement accordée ne sera qu'un vain mot.

JEAN GUEYRAS.

(1) 1 touman vaut 0,60 franc.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

De la mer trop Rouge au golfe qui n'est plus Persique

II. — Objectif indépendance

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Dans un premier article (le Monde du 29 mars), André Fontaine a évoqué l'impact de la modernisation sur la société islamique traditionnelle en Arabie Saoudite et dans la Fédération des émirats arabes unis.

Dharan. — De Ryad à Dharan, la route traverse un désert qui n'en est plus un. Tout au long de ces 600 kilomètres d'asphalte, c'est une noria ininterrompue de camions, de bulldozers, de machines en tous genres, qui évoque d'autant plus le mouvement des chenilles processionnaires que beaucoup de ces engins portent en lettres bleues, sur leur carcasse jaune, la marque fameuse de Caterpillar, qui signifie précisément chenille. Ceux qui doutent de l'utilité, pour l'économie occidentale, du marché du tiers-monde devraient bien venir faire un tour ici : les exportations de la France vers l'Arabie Saoudite sont passées de 132 millions de dollars en 1974 à 680 millions de dollars en 1977, et à 778 millions de dollars pour les dix premiers mois de 1978.

Le vrai désert est plus loin, vers le sud-est, dans le redoutable Rub-al-Khali, ce qui veut dire à peu près « no man's land ». Mais il n'y a plus d'obstacle qui tienne aujourd'hui pour les chercheurs d'or noir. Leurs caravanes mécanisées violent à qui mieux mieux l'ocre immaculé et le silence des dunes doucement remodelées par le vent pour aller sonder à l'explosif, méthodiquement, la richesse des profondeurs.

A 100 kilomètres du Golfe, on aperçoit les premières fumées révélatrices de l'exploitation pétrolière. Bientôt, c'est un grouillement de tuyaux de toutes sortes, avec, de loin en loin, des stations de pompage, si dense qu'on craindrait pour un peu, en se promenant, de s'y prendre les pieds. Le quart des réserves mondiales de pétrole est là, sous le sable ou dans la mer proche. Les recettes que ce pactole souterrain et sous-marin procure au royaume sont fabuleuses : 43 milliards de dollars pour 1978, représentant les deux tiers d'un revenu national de 63 milliards de dollars, soit 8 100 dollars par tête, l'un des plus élevés du monde, cent fois peut-être ce qu'il était il y a trente ans.

D'autres, sur la rive opposée du Golfe, ont eu la tête tournée de ce soudain déferlement de richesses, mais il ne reste plus au chah aujourd'hui qu'à méditer sur l'erreur qu'il fit en croyant que tout se pouvait acheter de la sécurité et des consciences à la qualité de descendant de Cyrus. Aristocrates d'une tout autre lignée, à qui la vie nomade a transmis, de génération en génération, la patience, le coup d'œil et la ruse du chasseur, les Wahabites, qui gouvernent l'Arabie Saoudite, ont su faire, jusqu'à présent, meilleur usage de leur fortune.

Bien sûr, il y a les châteaux en France, les appartements de l'avenue Foch et de Park Avenue, la valse incessante des pétrodollars. Il y a, dans le royaume même, des dépenses pour lesquelles le mot somptueux paraît faible. Ainsi de l'hôpital King Fayçal, à Ryad : 1 850 employés, dont 100 médecins et 350 infirmières, pour 230 lits, des installations destinées à permettre les interventions les plus compliquées ; une opération à cœur ouvert y a été récemment pratiquée. Le vieux roi voulait que tout pût être soigné chez lui, qu'aucun de ses sujets ne fût obligé d'aller se faire hospitaliser à l'étranger. Rien n'y manque, du portrait du monarque défunt en lapis-lazuli, avec la pupille des yeux en diamant, aux feuilles d'or au plafond. Mentionnons encore l'hôtel Sheraton qui vient d'être achevé entre La Mecque et Taïf, à 1 000 mètres d'altitude, dans un paysage de caillasse sombre aux allures lunaires, avec des suites de 140 mètres carrés, entièrement meublées en Louis XV flambant neuf, avec une cage d'escalier large comme celle de l'Opéra, occupée de haut en bas par un lustre de cristal lourd de plusieurs tonnes qu'un mécanisme hydraulique actionne lorsqu'il faut le nettoyer.

On citerait sans peine d'autres exemples de ces coûteuses fantaisies. Mais le premier plan quinquennal a permis de 1970 à 1975, de doter le pays d'un remarquable réseau de routes, d'aviation civile, de télécommunications, de lancer un ambitieux programme d'assistance médicale, de scolarisation, de fourniture d'eau et d'électricité aux agglomérations. Le second, qui expire l'an prochain, implique l'investissement de 140 milliards de dollars, sur lesquels 22 seulement vont à la défense. Au nombre des objectifs fixés et inégalement près d'être atteints, on relèvera la généralisation de l'enseignement primaire et l'accroissement du nombre des étudiants, de 14 500 à 49 000, l'ambition avouée des dirigeants étant de parvenir un jour à se passer à peu près complètement de la main-d'œuvre étrangère : de toute façon, sa présence est expliquée par la nécessité d'équiper le pays rapidement ; une fois cette tâche achevée, on n'aura plus besoin d'elle. D'ores et déjà, le rythme des importations de biens d'équipement a sérieusement diminué, ce qui, avec la construction de nouveaux quais, a permis de mettre un terme au proverbial embouteillage du port de Djeddah, où les bateaux devaient attendre parfois six mois avant de pouvoir décharger leurs marchandises.

Survivre au pétrole

L'autre préoccupation des dirigeants, c'est de survivre au pétrole. A vrai dire, ils n'ont pas à se faire trop de souci, quand ce ne serait que parce que le revenu des capitaux investis à l'étranger leur assure déjà de coquettes rentrées. L'estimation la plus courante les crédite de réserves d'hydrocarbures exploitables pendant un grand quart de siècle. On continue chaque année de trouver autant de pétrole qu'on en extrait.

L'idée — elle n'est pas originale — est donc de s'acheter, avec le produit du pétrole, les moyens de se passer de lui quand il n'y en aura plus, la facture des achats ne cessant guère de s'allonger. Tel est le cas, notamment, des produits alimentaires, ce qui s'explique en partie par la présence de nombreux travailleurs étrangers qui n'entendent pas renoncer à leurs habitudes culinaires, mais reflète aussi une considérable amélioration quantitative et qualitative du menu national : au cours de la seule année 1978, ces importations se sont accrues, tout simplement, de 54 %. Enorme marché pour les Etats-Unis, principal fournisseur de riz, de blé, de conserves en tous genres, dont les seules exportations alimentaires à destination du royaume devraient bientôt atteindre 1 milliard de dollars. La France est présente, encore que plus modestement, notamment sur le marché de la volaille congelée et des fruits.

L'Arabie Saoudite a évidemment peu de chances de jamais parvenir à se nourrir toute seule. Le riz, aliment de base de sa population, est pour le moment totalement acheté à l'étranger. Mais elle produit déjà plus de la moitié de sa consommation de viande, et l'existence de vastes nappes d'eau, situées il est vrai souvent à grande profondeur, permet d'envisager l'extension des zones cultivées. Le royaume devrait, par exemple, couvrir, à brève échéance, la moitié de ses besoins en blé. A Hofouf, dans l'est du pays, nous avons pu admirer une immense exploitation agricole établie dans une oasis de deux millions et demi de palmiers-dattiers, à l'ombre desquels poussent légumes et luzerne, la plus vaste au monde dont l'irrigation soit entièrement artésienne. Drainage des marais, maintenant complètement asséchés, renvoi vers le désert des eaux trop chargées en sable et en sel, les animateurs d'Hofouf, conduits par un Berlinois à la carrure impressionnante, tombé amoureux de cette terre au climat rude — 50 °C à l'ombre l'été, et il gèle parfois dans les aubes hivernales, — ont vu grand. Peut-être aussi ont-ils été un peu vite en besogne, au risque d'éprouver les sols. Des experts français sont là pour y remédier.

Les limites que la nature impose à la production agricole en zone aride allant de soi, le pays n'en étant pas encore à se transformer en société de services, en dépit des suggestions de brillants esprits, tout prêts à en faire la banque du Proche-Orient sinon du monde entier, c'est évidemment vers l'industrie qu'il lui faut se tourner s'il veut pouvoir un jour ne dépendre de personne. Celle-ci n'en est, pour le moment, qu'à ses débuts. Quatre raffineries de pétrole ont, certes, été implantées, dont la plus grande se trouve à Ras-Tanura, près de Dharan. Mais, en 1977, le total des produits raffinés, du fuel pour avions à réaction à l'asphalte, n'atteignait que 232 millions de barils, contre plus de 3 milliards de barils de brut. Pour le reste, il n'existe guère que quelques cimenteries et, à Djeddah, une aciérie à la capacité modeste.

D'où l'idée, empruntée par les planificateurs à François Perroux, de créer six grands pôles de développement, dont les deux plus importants, inspirés de la conception rooseveltienne de la Tennessee Valley Authority, sont situés à Jubail, en zone pétrolière, et à Yanbu, sur la mer Rouge, à l'est de Médine. Il s'agit, bien entendu, d'utiliser d'abord la matière première nationale. La capacité de raffinage sera doublée, une partie importante du gaz qui brûle à longueur de journée au haut des torchères récupérée et liquéfiée. Sont également prévues des usines d'engrais, de vastes complexes pétrochimiques, deux aciéries d'une capacité totale de 10 millions de tonnes, des fabriques de verre et d'aluminium. Parallèlement, une étude méthodique sera entreprise des ressources minéralogiques du royaume, dont certains reflets chatoyants dans les montagnes laissent deviner l'ampleur.

Dernier objectif du plan, enfin, qu'on aurait tort de sous-estimer : les services sociaux. Les dépenses affectées par le second plan quinquennal au « développement humain » (80 milliards de rials — 1 rial égalant à peu près 1,20 F) sont d'une ampleur comparable, si l'on y ajoute les dépenses sociales (33 milliards) aux dépenses d'infrastructure (113 milliards) et aux crédits du développement économique (92 milliards, dont 34 pour la seule eau).

Un effort tout particulier a été fait pour la santé publique, deux mille médecins, plus de quatre mille infirmiers et infirmières, en très large majorité étrangers, veillant sur une population qui bénéficie en principe de soins gratuits.

Le vent du large

Il ne s'agit là que d'assistance. Rien n'est plus éloigné de la conception en honneur à Ryad qu'une société égalitaire. Des bidonvilles, des quartiers visiblement pauvres, subsistent à l'ombre des palais et des buildings de marbre et d'acier. La planification, les projets spéciaux n'empêchent pas la doctrine officielle de l'économie de s'appuyer sur le libéralisme intégral, *« du pur Adam Smith »*, nous a dit un ministre. Il n'existe ni syndicat ni convention collective, les salaires étant déterminés par le seul jeu de la loi de l'offre et de la demande.

Le fait que la grande majorité du prolétariat soit aujourd'hui composée d'étrangers réduit sans doute ses possibilités de s'organiser et de lutter. Mais il y a étrangers et étrangers : les Arabes, en terre arabe, ne sont jamais traités comme tels, et ils apportent avec eux le vent du large. Nulle part plus que dans cette partie du monde le mot de Michelet selon lequel *« la langue est le signe principal d'une nationalité »* ne s'impose avec autant de force : on est Arabe et musulman avant d'être Saoudien, Yéménite, Libanais, Palestinien, citoyen de tel ou tel émirat. Si l'on ajoute qu'il existe dans la partie orientale du pays une forte minorité chiite, évidemment très sensibilisée aux mots d'ordre venus de l'Iran, la diversité d'origine de ces frères arabes, dont beaucoup viennent de pays où ils ont été nourris de tout autres conceptions, ne peut pas ne pas contribuer à remettre en cause l'unité idéologique d'une population que le développement économique sépare inévitablement en classes.

A plusieurs reprises, nous avons entendu dénoncer le caractère abusif des inégalités sociales, d'autant plus frappant qu'il suffit d'avoir quelques relations et de s'improviser *sponsor*, autrement dit prête-nom d'intérêts étrangers, pour amasser une fortune sans rien faire.

La dynastie wahabite, qui continue de régner comme autrefois, en prenant l'avis des oulémas, des docteurs de la loi, et en laissant tout un chacun accéder au *diwan*, à l'audience royale, est-elle bien outillée pour guider l'évolution sans laquelle la révolution finira par devenir inéluctable ? Il n'y a plus aujourd'hui à sa tête un homme à l'autorité incontestée comme Abd el Aziz, mieux connu des Occidentaux sous le nom d'Ibn Séoud, qui fonda le royaume en 1926, ou que son fils Fayçal, qui fut, de 1964 à 1975, son second successeur. Depuis l'assassinat de ce dernier, qui n'a jamais été très bien expliqué, sept fils d'Ibn Séoud, tous nés de la même mère, venue de la puissante famille des Al Soudairy, se partagent le pouvoir. Khaled, qui a soixante-sept ans, n'exerce pas vraiment le rôle qui s'attacherait normalement à son titre de roi. Il est souvent à l'étranger en train de recevoir les soins que sa mauvaise santé appelle, et le bruit de sa possible abdication revient périodiquement.

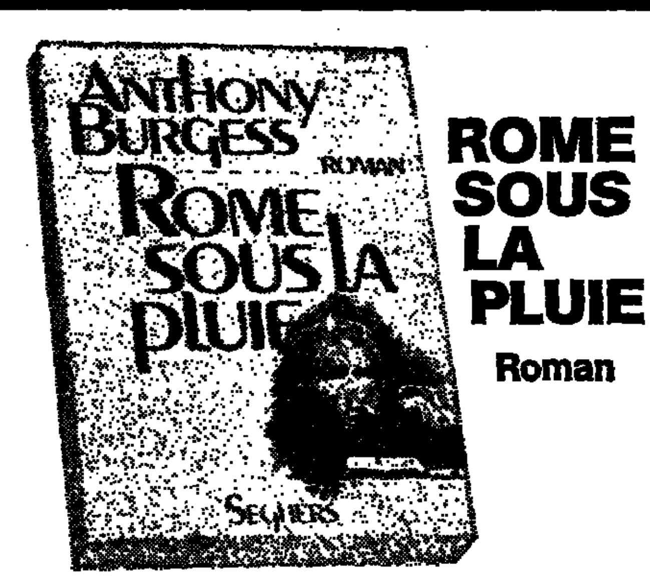
L'homme fort du régime c'est son frère Fahd, prince héritier. Mais on dit beaucoup que sa famille est loin d'être unie et que les partisans d'une adaptation aux mœurs du temps s'y opposent avec beaucoup de détermination aux tenants du conservatisme. Il suffit d'entendre tel dirigeant d'un grand projet industriel dire, dans le meilleur anglais : *« Il faudra tout de même bien un jour mettre au travail cette moitié de la population qui ne travaille pas »*, faisant ainsi allusion, de toute évidence, aux femmes, pour se rendre compte qu'au sein même de la machine du pouvoir les anciens et les modernes se heurtent avec plus ou moins d'âpreté.

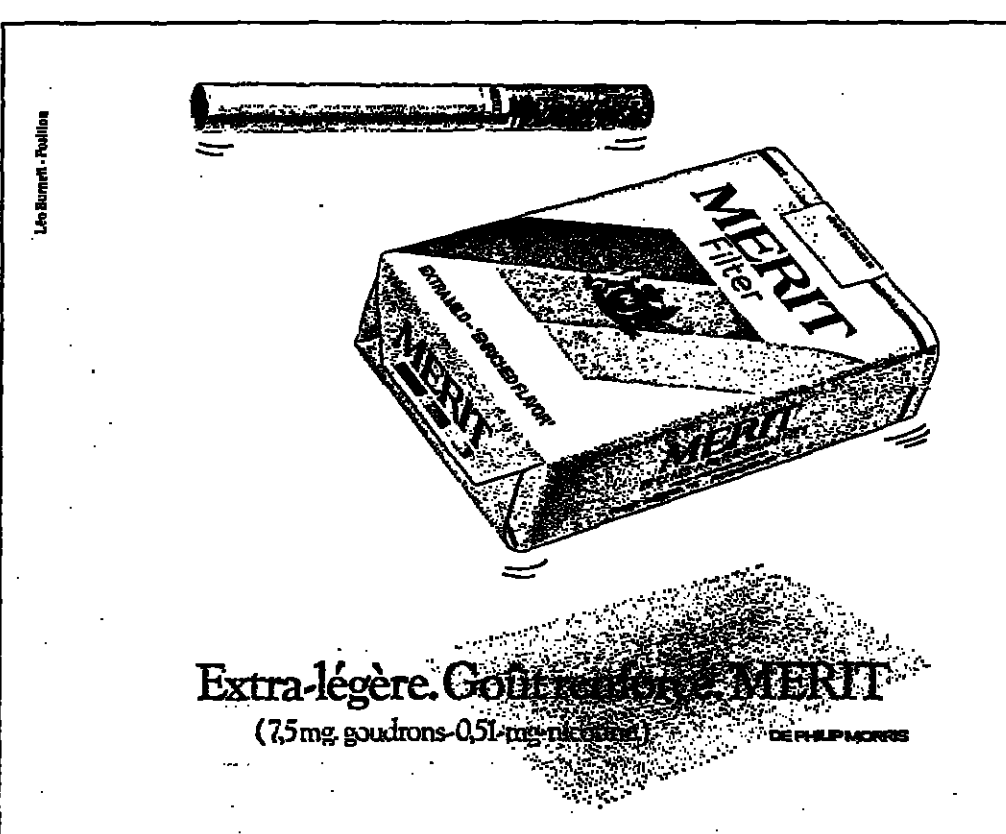
Prochain article :

OU LE PÉTROLE DEVIENT VERDURE

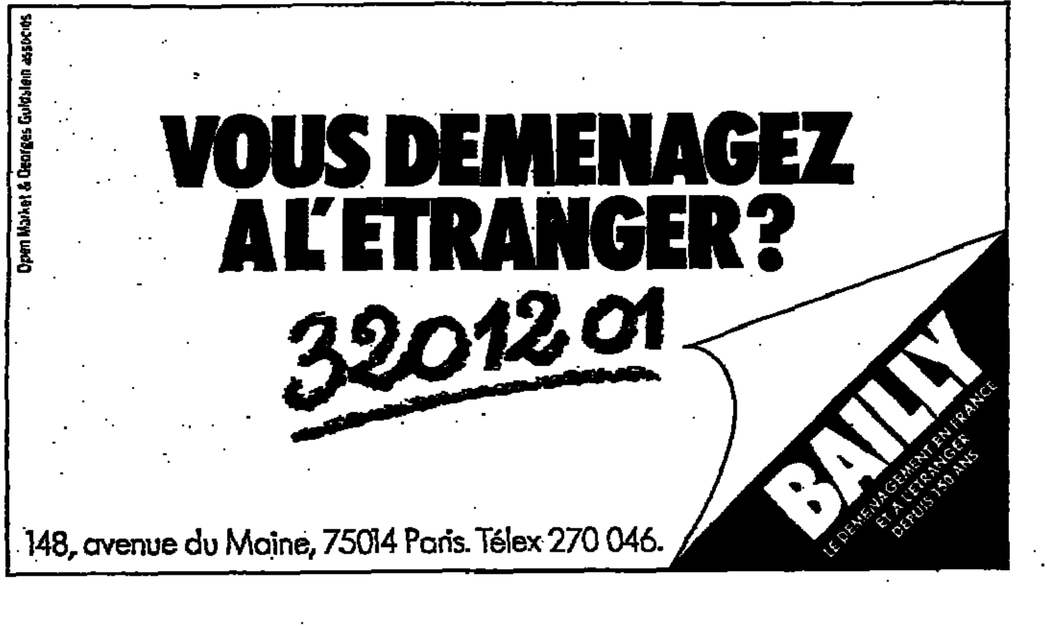
ERRATUM. — La carte illustrant le premier article d'André Fontaine (*le Monde* du 29 mars) était ancienne : c'est la raison pour laquelle elle portait la mention T.F.A. au lieu de Djibouti. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.











EUROPE

LA CHUTE DU GOUVERNEMENT DE M. CALLAGHAN

Pour la première fois depuis un demi-siècle

(Suite de la première page.)

De part et d'autre, on s'injuria et on se montra le poing. Dérision suprême : les bars et les restaurants des Communes étaient fermés en raison d'une grève du personnel, ce qui compliqua singulièrement la tâche des *whips*, obligés d'aller chercher leurs brebis égarées dans les pubs du voisinage.

A dire vrai, M. Callaghan et ses ministres paraissent plus *soulagés* que déçus. *Un succès* « à l'arraché » aurait donné seulement au gouvernement un répit de quelques semaines, et les sections locales du parti commençaient à mal réagir aux marchandages du gouvernement pour rallier les petites formations nationalistes. A bien des égards, la défaite du gouvernement aux Communes galvanise le moral des militants du parti et des syndicats, bien décidés à prendre, chez les électeurs, leur revanche de l'échec parlementaire de M. Callaghan, victime d'une majorité hétéroclite.

Un choix historique

Selon les instituts de sondage, Mme Thatcher part grande favorite dans la prochaine course électorale, mais le précédent de la consultation de 1974 prouve abondamment que les indications données par ces instituts sont sujettes à caution. Les conservateurs ne s'y trompent pas : ils estiment que leur avance actuellement évaluée à 13 % n'est en fait que de 6,5 %. Elle est suffisante pour leur assurer une majorité absolue, mais elle ne les met pas à l'abri des fluctuations d'une opinion changeante. Enfin, la cote personnelle de Mme Thatcher a toujours été inférieure à celle de son parti, et les travaillistes spéculent secrètement sur le « machinisme » des électeurs appelés pour la première fois à choisir entre un homme et une femme pour assumer les responsabilités suprêmes.

C'est là une des inconnues du futur scrutin. L'élection partielle qui est maintenue ce jeudi 29 mars à Liverpool permettra *peut-être de mieux apprécier* la force respective des partis et notamment l'importance du vote libéral, dont l'effondrement récent a favorisé les conservateurs.

La campagne électorale a, en fait, commencé aux Communes, où Mme Thatcher et M. Callaghan ont prononcé des discours décevants, mettant l'accent sur des arguments maintes fois entendus. Mme Thatcher a répété sans inspiration, et sans le moindre humour, les thèmes habituels de la propagande conservatrice. M. Callaghan, dans un meilleur jour, nota que Mme Thatcher n'apportait aucun élément nouveau au débat national, en revenant à la politique conservatrice qui avait échoué entre 1970 et 1974. Mme Thatcher chercha à attirer les électeurs en leur promettant une réduction d'impôts tandis que M. Callaghan annonçait une augmentation des pensions de retraite... Curieusement ni l'un ni l'autre ne se sont attardés sur le problème de la dévolution écossaise pourtant à l'origine immédiate de la crise.

Les derniers moments du débat ont été dominés par l'intervention brillante de M. Michael Foot, leader de la Chambre et vedette de la gauche travailliste. Anticipant sans doute la défaite du gouvernement, l'orateur s'en *donna à cœur joie*, vitupérant les petits partis qu'il assimila aux gladiateurs (« Ceux qui vont mourir te saluent »), et évoquant Mme Thatcher partant à l'assaut en tartan écossais, tenant par la main le jeune David (M. David Steel, leader du parti libéral)... Plus sérieusement M. Foot souligna la différence entre les *conservateurs du type Macmillan* et Heath et Mme Thatcher, qui est inspirée, selon lui, par des conceptions purement réactionnaires.

HENRI PIERRE.

Dublin juge sévèrement la politique de M. Callaghan en Ulster

De notre correspondant

Dublin. — Bien que les relations entre M. Callaghan et le premier ministre de la République d'Irlande, M. Lynch, aient été généralement bonnes, la chute du gouvernement travailliste a été accueillie avec soulagement dans la capitale irlandaise. M. Lynch s'était à plusieurs reprises inquiété des difficultés du gouvernement de M. Callaghan et de leurs effets sur la vie politique en Ulster. Les hommes politiques irlandais de toutes les formations *se* préoccupaient davantage encore des « relations spéciales » instaurées depuis un certain temps entre le gouvernement de M. Callaghan et les députés unionistes d'Ulster, dont le soutien était devenu indispensable au Labour. Le fait que deux seulement sur dix de ces députés aient accordé leurs voix *mercredi* soir au premier ministre a contribué à la défaite du gouvernement.

A Dublin, on a attribué le soutien donné naguère par les unionistes au cabinet travailliste au projet de loi concernant l'accroissement du nombre des sièges de la province à Westminster, qui passerait ainsi de douze à quinze. Ce projet, pour Dublin, allait dangereusement dans la direction de l'intégration complète de l'Ulster dans le Royaume-Uni souhaitée par les unionistes, et notamment par leur leader à Westminster, M. Enoch Powell. On a regretté à Dublin que le document sur les relations futures entre l'Ulster et la République d'Irlande d'une part, et la Grande-Bretagne d'autre part, publié récemment par le principal parti d'opposition Fine Gael (centriste) ait peu retenu l'attention *du gouvernement britannique*. Le gouvernement de M. Lynch, qui a préparé un document similaire, le tient en réserve jusqu'à ce qu'un gouvernement plus stable soit installé à Londres.

Dublin ne serait pas mécontent de voir le retour au pouvoir d'un gouvernement travailliste renforcé, plutôt qu'un gouvernement *conservateur dans lequel* M. Airey Neave, le porte-parole du cabinet fantôme pour l'Ulster, serait chargé des affaires d'Irlande du Nord. M. Neave n'est pas plus apprécié à Dublin que le secrétaire d'Etat actuel pour les affaires de la province, M. Roy Mason, dont on estime que la politique a fait perdre mercredi à *M. Callaghan les voix* du leader du parti catholique modéré (S.D.L.P.), M. Gerry Fitt, et du député nationaliste non inscrit, M. Frank Maguire.

JOE MULHOLLAND.

● *La reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg* effectueront, du 19 juillet au 1er août, un voyage officiel dans quatre pays d'Afrique — Tanzanie, Malawi, Botswana et Zambie — a annoncé mercredi 28 mars le palais de Buckingham. La souveraine assistera ensuite, du 1er au 4 août, à la première partie de la conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth qui se tiendra à *Lusaka (Zambie)*, du 1er au 8 août. *(A.F.P.)*

Cinq ans de redressement économique et de crise parlementaire

Malgré ce que des chroniqueurs peu charitables ont appelé sa « *lente agonie* », le gouvernement de M. Jim Callaghan est allé presque jusqu'au bout de son mandat. A cet égard, il ne fait pas mauvaise figure auprès des cabinets dirigés par des Churchill, Asquith, Lloyd George ou Harold Macmillan. Les travaillistes étaient revenus au pouvoir après avoir gagné les élections en février 1974 et ils avaient été confirmés par les électeurs — avec une majorité à peine supérieure — en octobre de la même année.

Cette période du Labour 1974-1979, riche en événements, a été dominée par les hauts et les bas d'une conjoncture économique et sociale particulièrement mouvante.

Arrivé aux commandes après la catastrophique grève des mineurs de l'automne 1973, qui devait avoir raison du gouvernement conservateur de M. Edward Heath, le Labour devait connaître deux ans de « vaches maigres », parmi les plus sombres de toute l'histoire britannique moderne : une inflation galopant jusqu'à 23,4 %, un chômage atteignant 5,3 % de la population active, une balance commerciale en déficit de 5,8 milliards de livres, le sterling perdant 25 % de sa valeur. Une fois de plus, les augures tenaient pour imminente la « fin » de ce qui avait été le plus glorieux empire du monde moderne.

Pourtant, dans cette noire conjoncture, M. Harold Wilson réussit un *coup de maître en faisant signer* le 1er juillet 1975 aux syndicats un « contrat social » qui limitait à 10 % les hausses de salaires pour un an. Ce contrat sera renouvelé sans coup férir trois années de suite. Trois années au cours desquelles la situation économique s'améliorera notablement. Au point de rendre le TUC *de plus en plus réticent à accepter* de « nouveaux sacrifices ». C'est le refus des syndicats — et surtout de leur « base » — d'entériner la décision du gouvernement de ramener ces augmentations à 5 % en juillet 1978 qui provoquera la cascade de grèves de l'hiver 1978-1979. Ces mouvements ont porté un coup sans *doute fatal à l'image du Labour*, « *allié historique des syndicats* », et capable, de ce fait, de modérer les revendications ouvrières.

Au printemps 1976, M. Wilson, de plus en plus vivement critiqué par ses pairs, argue d'une « *limite d'âge* » — il va avoir soixante ans — pour démissionner. M. Callaghan, « Sunny Jim », soixante-quatre ans, représentant de l'aile droite du parti, le remplace après avoir battu l'une des vedettes de l'aide gauche, M. Michael Foot, le leader des Communes.

L'année du « miracle »

Faussement bonnasse et très « fils du peuple », le nouveau premier ministre est aussi retors que son prédécesseur, mais sous des dehors infiniment plus aimables. Il hérite aussi d'une situation bien meilleure : la Grande-Bretagne a obtenu un prêt *stand by* de 5 milliards de dollars, et le pétrole de la mer du Nord commence à arriver. Cependant, la livre chute toujours : en cinq ans, elle a perdu 50 % de sa valeur. Le Fonds monétaire international accorde à Londres un prêt de 3 milliards 900 millions de dollars mais impose un contrôle strict des dépenses publiques et une lutte sérieuse contre l'inflation.

1977 est l'année du « miracle » : le pétrole de la mer du Nord couvre le tiers des besoins du Royaume-Uni et apporte de 30 à 40 milliards de livres par an à la balance des paiements ; l'inflation tombe à 16 %. A la fin de l'année, le « bout du tunnel » paraît en vue : l'inflation va même être inférieure à 10 %, la *livre va remonter et se stabiliser*. Londres commence à rembourser le F.M.I. par anticipation, la balance des paiements est redevenue bénéficiaire. Cette « guérison » paraît prise au sérieux par les milieux financiers : pendant les longs mois de grèves plus ou moins sauvages de l'hiver suivant, la City et la livre resteront sereines.

Mais sur le front intérieur, les affaires de « Sunny Jim » se détériorent : le chômage ne montre aucun signe de fléchissement et les *dissensions reprennent de l'ampleur* au sein du Labour.

En février 1977, le mouvement travailliste perd l'un de ses plus brillants théoriciens, Anthony Crosland, chef du Foreign Office. Il est remplacé par le Dr David Owen, trente-huit ans, médecin neurologue de formation et ami du gendre de M. Callaghan, le journaliste Peter Jay, dont la nomination comme ambassadeur à Washington a déjà provoqué des remous. On parle de « népotisme ». La gauche du Labour continue de s'agiter, bien que son chef de file, M. Anthony Wedgwood Benn se soit vu, dès le début de la législature, retirer le ministère de l'industrie où son militantisme inquiétait, pour passer à celui de l'énergie.

L'Europe reste un bon cheval de bataille, bien que les Anglais aient, le 5 juin 1975, approuvé à 67,2 % le maintien du Royaume-Uni dans la C.E.E. L'approche des élections européennes redonne de la vigueur aux vieilles polémiques qui joueront sans doute un rôle non négligeable dans la prochaine campagne électorale. Les marathons bruxellois ont aussi un effet de plus en plus marqué sur les Britanniques : ils s'aperçoivent, par exemple, que si la productivité nationale est l'une des moins hautes de la C.E.E., les salaires anglais sont aussi parmi les plus bas...

Au sein du Parlement, l'histoire de cette période à dominante travailliste a été marquée par les espoirs, puis les malheurs des libéraux. Leur parti avait fait une percée spectaculaire en février 1974, en passant de six à quatorze élus. On parlait déjà d'une *renaissance des whigs*. Mais au scrutin d'octobre, il refluait, perdant un siège. Bientôt se répandaient des rumeurs alarmantes sur son leader, M. Jeremy Thorpe, l'un des hommes les plus brillants des Communes, dont le nom était cité à propos d'une confuse affaire de mœurs.

M. Thorpe démissionne en mai 1976. Il est remplacé par M. David Steel, un ancien journaliste écossais, brillant et posé. Inquiet de l'effilochage de son parti, traditionnellement sollicité par le torysme, M. Steel conclut, au printemps 1977, un pacte d'alliance parlementaire avec les travaillistes. Le « pacte Lib.-Lab. », vivement critiqué par une bonne partie des deux électorats, sauvera plusieurs fois la mise aux travaillistes, dont la majorité est de plus en plus incertaine, jusqu'à ce qu'il soit dénoncé, en mai 1978. L'éclatement au grand jour du « scandale Thorpe », quand l'ancien *leader est inculpé de complicité* de tentative de meurtre sur un ancien mannequin homosexuel, ternit singulièrement l'image du parti. Cette affaire — avec ses remous — sera l'une des raisons qui dissuadera M. Callaghan d'organiser des élections générales à l'automne 1978, alors que la popularité du Labour *paraissait à son zénith*.

Le drame irlandais continue, mais joue un rôle de moins en moins important. Le retour des travaillistes au pouvoir s'est traduit paradoxalement par un renforcement de la puissance protestante à Westminster : onze des élus de février 1974 sur douze de la province sont des « *unionistes* ». *Enfiévrés par* cette victoire, les « loyalistes » vont torpiller le modeste exécutif interconfessionnel mis sur pied à l'automne 1973 par le secrétaire d'Etat conservateur d'alors, M. William Whitelaw. Le 3 mars 1976, le gouvernement direct de Londres est rétabli sur la province, et un règlement politique du conflit paraît plus éloigné que jamais. On admet officiellement à Belfast que la « violence » est désormais tombée à un « niveau tolérable » : il n'y a plus que deux ou trois morts par semaine..., mais toujours quatorze mille militaires britanniques pour maintenir l'ordre.

Un cuisant échec

C'est, curieusement, le problème de la « dévolution » des pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles qui causera le plus de dommage au gouvernement travailliste. Après la fièvre des années 1974-1975, alors que le nationalisme écossais semblait une véritable menace contre l'unité du royaume et que l'arrivée de l'or noir de la mer du Nord paraissait devoir bouleverser la vie de l'une des régions les plus pauvres d'Europe, le calme est revenu. Mais les deux référendums, si durement arrachés aux Communes par M. Callaghan, sont un cuisant échec pour le premier ministre : les Gallois ont dit « non », les Ecossais « oui » du bout des lèvres. Les conservateurs triomphent et le Labour perd l'un de ses meilleurs atouts électoraux. Et maintenant, privé de l'appui des petits partis nationalistes qui n'ont plus rien à attendre de lui, M. Callaghan doit s'en remettre au verdict du pays. Son échec est d'autant plus amer que la nouvelle crise pétrolière qui menace est accueillie avec intérêt par la City : les actions de la mer du Nord vont faire un nouveau bond et, malgré une inflation renaissante et un chômage persistant, le Royaume-Uni, qui, en 1980, couvrira ses besoins en pétrole, a des chances d'être l'un des pays occidentaux les moins touchés par la nouvelle récession.

Mme Thatcher triomphe déjà bruyamment. Piètre consolation pour le Labour : les tories, s'ils reviennent au pouvoir, ne sont pas assurés de jouir d'une majorité plus confortable que leurs prédécesseurs, ni d'être traités par les syndicats avec plus de ménagement que l'ancien gouvernement.

A la fin de cette période, un problème sérieux est posé au monde politique britannique : le bipartisme paraît avoir fait son temps. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour demander le remplacement du système électoral majoritaire à un tour par une proportionnelle modifiée, peut-être « à l'allemande », seule façon d'assurer une représentation équitable des petites formations. Pourtant, les gouvernements de coalition ont mauvaise presse outre-Manche et rien n'indique encore que les deux grandes formations traditionnelles soient prêtes à ce hara-kiri.

NICOLE BERNHEIM.

— *PORTRAIT* —

Mme Thatcher

L'amazone de la classe moyenne britannique

« Bien sûr, je veux être premier ministre, et le plus tôt sera le mieux. » *Mme Margaret Thatcher, qui préside, depuis février 1975, aux destinées du parti conservateur, et qui a quelques chances de devenir premier ministre du Royaume-Uni, n'est pas une faible femme, et son dynamisme est reconnu même pas ses ennemis. Toujours bien coiffée, habillée de façon classique, elle ne déteste pas pour autant se livrer à quelques acrobaties en public pour démontrer qu'en matière d'audace physique elle ne le cède en rien à ses collègunes masculins. Ce personnage d'amazone de la classe moyenne britannique, qu'elle s'est gorfé, correspond dans doute à sa nature profonde. Il ne doit pas cependant faire oublier que Mme Tatcher est avant tout un « animal » politique, l'illustration d'un certain conservatisme « sûr de lui », dont on avait un peu oublié qu'il était aussi ancré au cœur de la vieille Angleterre.*

Née le 23 octobre 1925 à Grantham, une petite ville du Lincolnshire, à environ cent cinquante kilomètres au nord de Londres, Mme Tatcher, dont le nom de jeune fille est Roberts, est issue d'un milieu relativement modeste (« lower middle class »). *Son père tenait un épicerie, et fit une carrière politique locale à Grantham, dont il devint le maire. Mme Tatcher rappelle volontiers cette origine quand on lui fait remarquer que son élocution est manifestement « distinguée ».*

Ayant obtenu une bourse, elle poursuit ses études au Somerville college à Oxford. Elle s'y spécialise en chimie, matière dans laquelle elle obtient sa licence, mais s'oriente ensuite vers le droit. Elle s'inscrit au barreau en 1954, et acquiert une qualification dans le domaine fiscal.

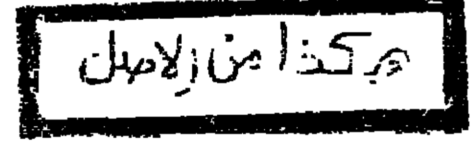
Elue au Parlement en 1959 comme député conservateur d'un quartier aisé du nord de Londres (Finchley), qui l'a toujours réélue depuis, elle est à l'origine d'une loi (votée en 1960) qui donne au public le droit d'assister à diverses assemblées locales.

Première femme chef des Tories

Ministre de l'éducation dans le gouvernement de M. Heath, de 1970 à 1974, elle se rend involontairement célèbre en supprimant, pour raison d'économie, la ration de lait distribuée gratuitement aux enfants. Après la défaite conservatrice aux élections de mars 1974, Mme Tatcher devient porte-parole de son parti d'abord sur les problèmes d'environnement puis sur les questions économiques.

En février 1975, elle remplace, au poste de leader du parti, le premier ministre battu, M. Heath, et devient ainsi la première femme « chef » des Tories.

Mme Tatcher a la réputation d'avoir une âme « trempée dans l'acier », et, en politique étrangère particulièrement, d'être peu encline, par tempérament, aux concessions. Les Soviétiques la soupçonnent notamment de vouloir en revenir à la guerre froide.



هكذا من الأمل

...ALLAGHAN

... et de crise parlementaire

PORTRAIT

Mme Thatcher

L'amazone de la classe moyenne britannique

EUROPE

Union soviétique

A l'ambassade des États-Unis à Moscou

UN CITOYEN SOVIÉTIQUE EST MORTELLEMENT BLESSÉ PAR L'EXPLOSION D'UNE BOMBE QU'IL PORTAIT

(De notre correspondant.)

Moscou. — Un citoyen soviétique dont le nom n'a pas été révélé a été mortellement blessé, mercredi 28 mars, par l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale qu'il portait sur lui, alors qu'il se trouvait à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou pour demander le droit d'asile politique. L'inconnu qui, quelques heures plus tôt, avait abordé sur le trottoir un secrétaire de l'ambassade, avait refusé de quitter les lieux et il menaçait de faire exploser son engin si les autorités américaines ne lui donnaient pas satisfaction.

Après plusieurs heures de discussion, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Malcolm Toon, a décidé de faire appel aux autorités soviétiques pour faire maîtriser l'inconnu. Ce serait au moment où les policiers tiraient sur lui qu'il aurait fait exploser sa bombe.

L'agence Tass, qui a mentionné l'incident, signale simplement que *« le criminel a été neutralisé »*, sans parler de ses blessures auxquelles, selon certaines informations, il aurait succombé pendant son transfert à l'hôpital. D'autre part, se référant aux *« organes soviétiques compétents »*, elle laisse entendre que la rencontre entre le secrétaire de l'ambassade et l'inconnu à proximité de la représentation américaine n'était pas fortuite, mais que le diplomate avait rendez-vous avec le citoyen soviétique, auquel *« il a donné une poignée de main »*.

D. V.

HUIT PEINTRES NON CONFORMISTES BARRICADÉS DANS UN APPARTEMENT DE MOSCOU

(De notre correspondant.)

Moscou. — Mme Kouznetsova, une collectionneuse de Moscou, a été condamnée mercredi 28 mars à quinze jours de prison pour avoir refusé de se rendre à un commissariat où elle avait été convoquée. La convocation lui avait été adressée après qu'elle eut tenu dans son appartement, avec une dizaine de peintres non officiels, une conférence pour protester contre l'interdiction d'un projet d'exposition de peintres non conformistes qui auraient dû avoir lieu simultanément les 18 et 19 avril à Moscou, à Leningrad, à Paris, à Vienne et à New-York.

Après l'arrestation de Mme Kouznetsova, huit peintres qui étaient avec elle se sont barricadés dans son appartement dont le téléphone et l'électricité ont été coupés. Ils y étaient toujours ce jeudi matin 29 mars.

Les expositions envisagées, qui, selon les organisateurs, n'avaient aucun caractère politique, bénéficiaient du soutien de cent vingt-huit artistes et collectionneurs vivant en Union soviétique et de vingt-sept artistes émigrés.

Les peintres affirment avoir, dès le 9 février, averti de leurs intentions les autorités municipales de Moscou et de Leningrad et l'organisation des artistes graphistes de Moscou, une institution qui regroupe des artistes suffisamment non conformistes pour ne pas être admis dans la très officielle Union des peintres, mais prêts cependant à une certaine coopération avec les autorités.

D'autre part, cinquante-cinq personnes ont écrit au chef du K.G.B. pour protester contre l'arrestation, au début du mois, d'un collectionneur de Leningrad, Georgui Mikhaïlov.

Espagne

M. Adolfo Suarez est désigné par le roi comme candidat à la présidence du nouveau gouvernement

De notre correspondant

Madrid. — M. Adolfo Suarez, dirigeant de l'Union du centre démocratique (U.C.D.), le parti vainqueur des élections législatives du 1er mars, a été désigné jeudi 28 mars candidat à la présidence du gouvernement par le roi Juan-Carlos. Ainsi que l'exige la Constitution, le souverain a annoncé son choix au président du Congrès des députés, M. Landelino Lavilla. La cérémonie d'investiture du président du premier gouvernement constitutionnel de la monarchie de Juan-Carlos Ier doit avoir lieu vendredi 30 mars, dans la matinée, au Congrès des députés.

M. Adolfo Suarez, qui occupe le poste de chef de l'exécutif sans interruption depuis le 3 juillet 1976, n'aura aucune difficulté — dès le premier tour de scrutin — à réunir la majorité absolue (176 députés) qui lui est nécessaire pour être investi par la Chambre basse. Son parti dispose en effet de 168 députés, et il est assuré d'obtenir l'appoint « inconditionnel » des neuf parlementaires de la Coalition démocratique (droite) de M. Manuel Fraga Iribarne.

Cependant, la décision d'organiser la cérémonie d'investiture avant les élections municipales du 3 avril a été généralement mal accueillie dans les milieux de l'opposition. Plusieurs partis, en effet, dont le Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) avaient récemment demandé que celle-ci se déroule après la consultation, pour ne pas influencer le choix des électeurs.

D'autre part, la procédure même de l'investiture, première du genre en Espagne, a également suscité un malaise au sein du premier parti d'opposition : théoriquement, le vote au Congrès devrait intervenir sans débat préalable, contrairement à ce que souhaite le parti socialiste. M. Adolfo Suarez devrait exposer son programme à la Chambre, réunie en session plénière, et seule une « explication de vote » serait accordée aux parlementaires après le scrutin. M. Alfonso Guerra, numéro deux du P.S.O.E., a d'ores et déjà annoncé, mercredi 28 mars, que tous les députés socialistes quitteraient l'hémicycle si une telle procédure était adoptée.

Avant de désigner M. Adolfo Suarez comme candidat à la présidence du gouvernement, Juan Carlos a scrupuleusement appliqué la Constitution en recevant, un par un, tous les chefs de partis représentés au Parlement.

Quelle sera la couleur politique du troisième « cabinet Suarez » ? Le quotidien *Informaciones* a fait état, le mercredi 28 mars, de rumeurs selon lesquelles les éléments les plus conservateurs de l'U.C.D. tenteraient de se débarrasser de l'aile social-démocrate du parti. Le journal annonçait notamment le départ probable du ministre des finances sortant, M. Francisco Fernandez Ordonez, accusé par certains centristes d'avoir rencontré M. Felipe Gonzalez à la veille des élections législatives du 1er mars et d'avoir éventuellement tenté de « pactiser » avec lui. — *(Intérim.)*

Grèce

L'OPPOSITION DÉNONCE LE CARACTÈRE « RÉPRESSIF » D'UN PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

(De notre correspondant.)

Athènes. — L'opposition tire à boulets rouges sur le projet de loi sur la presse. M. Tsaldaris, sous-secrétaire à la presse et à l'information, a présenté ce texte aux éditeurs, journalistes, ouvriers du Livre, et les a invités à exprimer leurs objections.

Pour les adversaires du gouvernement, ce texte porterait atteinte à l'une des libertés fondamentales de la démocratie. Plus répressif que réformateur, il tendrait pratiquement à museler une presse parfois gênante, de toute façon rétive à un pouvoir qui contrôle la radio et la télévision. L'opposition soutient que les dirigeants supportent mal les critiques, même les plus justifiées, et que la loi réduira sérieusement la liberté d'expression pour les éditeurs et les journalistes. C'est ainsi que le secret professionnel sera supprimé et qu'un contrôle sévère pourra être exercé sur les sources d'informations. Certains domaines seront tabous : forces armées, activités de certains agents étrangers, etc. Les libertés syndicales seront lésées et les éditeurs et journalistes risqueront des sanctions pénales bien plus lourdes que dans le passé.

Pour le gouvernement, ceux qui critiquent avec une telle violence le projet de loi cherchent une mauvaise querelle. Il ne s'agit pas de porter atteinte à la liberté de la presse, mais tout simplement de prévenir des excès mettant en danger les libertés tout court. Certains éditeurs et journalistes sacrifient trop facilement au sensationnel, au mercantilisme et à des pratiques contraires à la déontologie de la profession. De même, certains journaux n'hésitent pas à monter en épingle des nouvelles fausses ou déformées, souvent insidieuses, et qui ne font qu'alarmer sans raison l'opinion grecque. La nouvelle loi tend à protéger les éditeurs et journalistes sérieux et responsables contre ceux qui n'ajoutent rien au prestige et au crédit de la presse écrite.

MARC MARCEAU.

Italie

NOUVEL ASSASSINAT POLITIQUE

(De notre correspondant.)

Rome. — Un nouvel assassinat politique a été commis à Rome ce jeudi matin. La victime est un conseiller régional de la démocratie chrétienne, M. Italo Schettini, âgé de cinquante-huit ans, qui a été atteint d'une rafale de mitraillette dans un immeuble du quartier de la Nomentano. Les agresseurs, quatre ou cinq personnes, selon des témoins, ont pris la fuite.

Le 9 mars dernier le secrétaire provincial de la démocratie chrétienne de Palerme avait été tué par un commando se réclamant de Prima Linea. On s'était demandé cependant si la mafia n'avait pas « maquillé » cette agression en attentat politique.

Les enquêteurs sont encore plus sceptiques sur l'existence du « groupe anarchique » qui a revendiqué l'assassinat du journaliste Mino Pecorelli, le 20 mars à Rome. Lié aux services secrets, le directeur de la revue *O.P.*, friande de scandales politiques, avait certainement des ennemis beaucoup plus redoutables.

Il devient en effet de plus en plus difficile de se repérer parmi les adeptes de la violence. Les liens du terrorisme avec la criminalité de droit commun rendent suspecte toute « signature ». Même les Brigades rouges ne parviennent pas toujours à convaincre qu'elles ont commis certains attentats, en cette période de crise gouvernementale propice aux coups de feu. — R. S.

DIPLOMATIE

LE GOUVERNEMENT SUISSE PROPOSE L'ADHÉSION DE LA CONFÉDÉRATION A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

(De notre correspondante.)

Genève. — Bien que la Confédération helvétique participe à de nombreuses activités de l'ONU (Commission économique pour l'Europe, Conférence du droit de la mer, C.N.U.C.E.D., etc.) et bien qu'elle soit membre, à part entière, de toutes les institutions spécialisées des Nations-unies, comme le B.I.T., l'O.M.M., l'O.M.S., etc., elle demeure — par sa propre volonté — un des cinq derniers pays à se trouver hors de l'organisation proprement dite. Les autres absents sont les deux Corées, Taïwan, la Rhodésie, sans compter le Vatican, le Lichtendostein, Saint-Marin, Monaco et Andorre.

Le problème de l'adhésion helvétique se pose depuis trente-quatre ans. On en parle surtout depuis 1969. Une étape a été franchie, mercredi 28 mars, que l'on hésite pas à Berne et au Palais des Nations, à qualifier de décisive. Le Conseil fédéral (gouvernementl suisse) a chargé son ministre des affaires étrangères, M. Pierre Aubert (socialiste), d'élaborer un « message » sur l'adhésion de Berne à l'ONU.

Ce texte devra être proposé aux chambres fédérales au début de la législature 1979-1983, puis soumis à l'approbation du peuple et des cantons après un débat parlementaire.

Le « message », a précisé mercredi à Berne, Mme Francesca Pometta, chef de la direction des organisations internatoinales du département politique fédéral, devra faire l'inventaire des avantages et des inconvénients.

Cependant, le principe de l'adhésion de la Confédération helvétique à l'ONU soulève encore des oppositions. Dans un sondage fait à la fin de 1978 par l'hebdomadaire de Suisses alémanique *Die Weltwoche*, 49 % des citoyens suisses se sont prononcés en faveur de l'adhésion, tandis que 34 % y demeurent opposés. Cependant à Berne et dans les milieux internationaux de Genève, on fait montre ce jeudi d'optimisme.

ISABELLE VICHNIAC.

LA DATE DU VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING EN U.R.S.S. POURRAIT ÊTRE FIXÉE LA SEMAINE PROCHAINE

La date exacte du voyage en U.R.S.S. du président de la République pourrait être fixée la semaine prochaine, a indiqué le porte-parole de l'Elysée, M. Pierre Hunt. Le report de trois semaines, annoncé mardi, ne doit pas être considéré comme un délai impératif, a-t-il ajouté, mais comme ordre de grandeur.

Les deux pays s'étaient mis d'accord sur le report du voyage que le président Giscard d'Estaing devait effectuer du 29 au 31 mars dans le courant de l'après-midi de mardi, après que M. Bruno de Leusse, ambassadeur de France à Moscou, ait été convoqué par M. Gromyko. On voit mal comment M. Giscard d'Estaing pourrait se rendre à Moscou avant le lundi 23 avril : à supposer que M. Brejnev soit remis, il doit en effet participer à un plénum du comité central le lundi 16 avril, puis, les 18 et 19, à la réunion du nouveau Soviet suprême.

La maladie de M. Brejnev paraît exclure, d'autre part, tout sommet américano-soviétique pour le mois d'avril. Il est vrai que le traité sur la limitation des armes stratégiques (SALT 2) que MM. Brejnev et Carter devraient signer à cette occasion n'est toujours pas conclu, en dépit de nouveaux progrès dans la négociation.

EUROPE

Andorre

L'OPPOSITION VEUT FAIRE ACCÉDER LA PRINCIPAUTÉ A UNE VÉRITABLE VIE POLITIQUE

Une délégation du mouvement d'opposition andorran ADA (Agrupament democratic d'Andorra), conduite par l'un des jeunes fondateurs de l'association, M. Jaume Bartumeu Cassany, vient d'être reçue à l'Elysée par un collaborateur de M. Giscard d'Estaing. Ses membres souhaitaient attirer l'attention du président français — qui est, comme l'évêque espagnol d'Urgel, coprince d'Andorre — sur l'importance et l'urgence de certaines réformes à introduire dans la vie publique de la principauté. L'empreinte du droit féodal y est en effet demeurée très vive, malgré une relative mise à jour... sous Napoléon III. La visite officielle de M. Giscard d'Estaing, en octobre dernier, avait suscité certains espoirs dans les milieux d'opposition, qui reprochent au syndic général et à la plupart des autres élus un immobilisme à peu près constant. Les dirigeants de l'ADA redoutent maintenant que les « retombées » du voyage présidentiel ne répondent pas aux espérances qu'il avait fait naître, et qui tiennent en quelques mots : laisser accéder l'Andorre à une véritable vie *politique*.

Les revendications de l'opposition, qui ont été résumées à l'intention de l'Elysée au cours de cet entretien, sont à la fois d'ordre institutionnel et pratique. S'agissant des institutions, l'ADA demande, par exemple, que la constitution de véritables partis politiques soit enfin autorisée dans la principauté, où ils n'ont toujours pas droit de cité (lui-même n'est qu'un « groupement »). Il souhaite aussi que, pour les élections, on adopte le système de la représentation proportionnelle à la place du vote par paroisses qui existe actuellement, et qui conduit à sous-représenter Andorre-la-Vieille au profit de « vallées » plus conservatrices et beaucoup moins peuplées.

Sur le plan pratique, l'ADA réclame une « andorranisation » de l'enseignement, *dispensé jusqu'à présent* en français et en espagnol plus qu'en catalan — langue authentique de la principauté — et la création d'un centre hospitalier. « *Qu'il s'agisse de faire des études un tant soit peu poussées ou de se faire soigner*, explique M. Bartumeu Cassany, *il nous faut aller à Toulouse ou à Barcelonne. Nous n'avons rien contre la France ni contre l'Espagne, mais cette situation n'est pas normale.* »

Un calendrier de réformes a été mis au point et soumis à l'approbation du coprince français. Il porte jusqu'à fin 1979, date à laquelle la moitié du Conseil des Vallées est soumis à renouvellement. L'ADA souhaite que le système électoral soit *modifié* dès le mois de septembre, ce qui permettrait que le scrutin ait lieu selon les nouvelles modalités proposées, et qu'un véritable petit gouvernement andorran puisse entrer en fonctions le 1er janvier 1980. Ce plan de réformes, s'il agréait aux deux coprinces, pourrait être soumis à *une assemblea magna*, réunissant les grands électeurs de la principauté : conseillers, maires, délégués des Vallées. L'ADA préférerait toutefois un référendum, compte tenu de l'importance des changements proposés, et, peut-être aussi, pour créer un précédent conforme à l'esprit de cette démocratisation.

Une crise d'identité

Si les tenants du système traditionnel font campagne pour sa survie au nom de la préservation de l'âme andorrane, les jeunes contestataires estiment, au contraire, que c'est l'immobilisme actuel qui conduit la principauté à une véritable crise d'identité. « *Il ne s'agit pas pour nous d'exagérer l'importance de l'Andorre*, dit encore M. Bartumeu Cassany. *Nous sommes un tout petit Etat et ne demandons rien de plus. Mais nous ne voulons pas devenir le Monaco de l'Espagne, la boutique détaxée de l'Europe. Le système a déjà conduit les Andorrans à devenir minoritaires chez eux. Le folklore est sympathique, mais on voit trop où il conduit en politique.* »

« *Senyors Coprinceps, que esperen ?* » (« *MM. les coprinces, qu'attendez-vous ?* »), conclut un texte d'orientation de l'ADA. De fait, on considère dans l'opposition andorrane que la balle est maintenant dans le camp des deux coprinces. Encore faudrait-il que ceux-ci parlent d'une même voix. Or tel n'est pas toujours le cas actuellement, s'agissant, en particulier, du problème de la représentation de l'Andorre à l'étranger. Paris considère que la principauté n'a pas besoin d'une telle représentation, *si* ce n'est, à la rigueur, à travers le réseau diplomatique français. On prête, au contraire, à l'évêque d'Urgel de vastes ambitions à cet égard. L'ADA, quant à lui, n'en demande pas tant : il souhaiterait simplement pour l'instant que l'Andorre adhère au Conseil de l'Europe. Après tout, un autre micro-Etat, du Vieux Continent, le Liechtenstein, vient de faire son entrée à Strasbourg...

BERNARD BRIGOULEIX.

Groenland

Quatre formations briguent les vingt et un sièges du premier Parlement autonome

De notre correspondante

Copenhague. — Le 4 avril, les Groenlandais éliront leur premier Parlement, le Landsting. A partir du 1er mai, ils bénéficieront du statut d'autonomie interne. Jusqu'à présent, le Groenland n'était doté que d'un conseil autochtone purement consultatif, toutes les décisions importantes étant prises à Copenhague.

Quatre-vingt-douze candidats briguent les vingt et un sièges de cette Assemblée, qui sera ouverte solennellement dans le courant du printemps, en présence de la reine Margrethe. Ils se réclament de quatre formations : l'une modérée, l'organisation Atassut, qui souhaite que la grande île garde des liens étroits avec la métropole ; deux, orientés à gauche, le Siumut et le SIK, partisans l'un et l'autre de la plus large autonomie possible ; enfin, le Mouvement de la communauté esquimaude, qui entend lutter pour l'indépendance totale du territoire et exige notamment que la possession de la citoyenneté groenlandaise soit réservée aux seuls résidents ayant au moins un père ou une mère d'origine esquimaude, ce qui équivaut à exclure complètement les Danois.

Le SIK est en fait la confédération syndicale des travailleurs groenlandais. Ses responsables auraient voulu présenter des listes communes avec le Siumut (ces deux mouvements ont des idées très proches), mais l'autorisation leur en a été refusée par le ministre du Groenland.

La campagne pour cette consultation a commencé au début de mars et a déjà été assez animée. Les autorités locales ont repoussé de quatre mois l'entrée en vigueur des sévères restrictions d'alcool imposées à l'île, alors que celles-ci auraient déjà dû s'appliquer en janvier (*le Monde* du 29 octobre 1978). Toutefois, la distillation d'alcool à domicile est d'ores et déjà rigoureusement interdite au Groenland, comme l'importation des produits naturels permettant de fabriquer de la bière domestique (houblon, orge [illegible]).

CAMILLE OLSEN.

هكذا من الاصل

ASIE

Corée du Sud

Dialogue de sourds avec Pyongyang

Les espoirs qu'avaient pu faire naître, en janvier, différentes déclarations des dirigeants de Séoul et de Pyongyang, appelant à une reprise des pourparlers entre les deux Corées, étaient, semble-t-il, sans fondement. Le Nord n'a envoyé personne, mercredi 28 mars, au village frontalier de Panmunjon, où devait se tenir, sur proposition du Sud, une nouvelle réunion des représentants des deux régimes.

Le voyage du président Nixon à Pékin, en février 1972, était à l'origine d'une première tentative de dialogue. Celui-ci fut rompu par Pyongyang en 1973. Les déclarations d'apparence apaisante faites au début de 1979 coïncidaient avec la visite de M. Deng Xiaoping aux Etats-Unis. Cette année comme en 1972, Washington et Pékin ont probablement usé de leur influence sur leurs alliés respectifs pour tenter de réduire un des plus dangereux foyers de tension de l'Asie. En visite à Séoul, M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Asie de l'Est et du Pacifique, vient de déclarer qu'il « n'était pas optimiste » *et que les communistes n'étaient pas prêts à accepter une solution consistant en la reconnaissance simultanée de la Corée du Nord par les Etats-Unis et de la Corée du Sud par la Chine.*

En apparence, seul un différend de procédure oppose les deux parties. Séoul veut que la négociation continue dans le cadre du Comité de coordination Sud-Nord prévu par le communiqué commun du 4 juillet 1972, définissant les objectifs et les moyens du dialogue entre les deux Corées. Or le représentant de Pyongyang, lors de la rencontre du 7 mars, a déclaré que ce Comité de coordination « n'existe plus » *en Corée du Nord. Les communistes proposent que les conversations aient lieu entre leur Front démocratique pour l'unification de la patrie et son équivalent sud-coréen, qu'il faudrait créer selon eux.*

Partant du principe que le Front démocratique réunit plusieurs formations politiques et quatorze organisations sociales, la Corée du Nord exige que les opposants au régime sud-coréen soient associés aux négociations.

En ayant l'air de vouloir « élargir le débat », elle cherche à embarrasser le président Park sans prendre elle-même beaucoup de risques : les formations politiques et les organisations sociales du Front démocratique ne sont évidemment que des créations du parti communiste qui exerce sa loi sous un des régimes les plus monolithiques du monde.

La Corée du Sud récuse donc le Front démocratique et veut s'en tenir aux négociations entre représentants officiels des deux gouvernements siégeant au Comité de coordination. Elle relève que les publications officielles de la Corée du Nord présentent le Front démocratique comme étant « engagé de façon positive dans une lutte visant à réaliser l'unification de la patrie et une révolution sur une échelle nationale par la mobilisation des forces socialistes de la partie nord-coréenne et anti-impérialistes de la partie sud-coréenne combinées ».

Le gouvernement du président Park exploite l'aveu des buts du Front démocratique, partisan de la « révolution sur une échelle nationale ». *Il existe en Corée du Sud des détenus politiques et aussi une opposition légale qui vient de marquer des points aux élections générales de décembre. Peu de Sud-Coréens, cependant, souhaitent une révolution qui installerait dans leur pays le même régime qu'à Pyongyang.*

La Corée du Nord vient d'indiquer qu'elle enverrait, le 2 avril, une délégation pour une autre rencontre à Panmunjon, avec un ordre du jour différent de celui fixé pour le 28 mars. Cette décision a été annoncée sous forme de communiqué unilatéral puisque la ligne téléphonique dont on avait décidé en janvier la remise en service entre les deux pays n'a, en fait, jamais fonctionné.

Aucune des parties ne voulant prendre l'initiative de la rupture définitive — pour des raisons diplomatiques, — il est possible que d'autres propositions soient formulées. Mais les divergences sont trop fondamentales — même s'il s'agit non pas de réunification, mais de simple coopération, — pour qu'on assiste à autre chose qu'un dialogue de sourds.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Vietnam

Des bâtiments de guerre soviétiques auraient jeté l'ancre dans la baie de Cam-Ranh

Pour la première fois, trois bâtiments de guerre soviétiques ont jeté l'ancre dans la baie de Cam-Ranh — où les Américains avaient construit une base navale, — a-t-on appris mercredi 28 mars, à Washington, de source militaire. Selon le porte-parole du département d'Etat, une présence prolongée de navires soviétiques dans des ports vietnamiens aurait un effet « extraordinairement déstabilisant » en Asie du Sud-Est.

Propagandes

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Dès l'annonce du retrait chinois, Moscou et Hanoï ont relancé une campagne visant à faire apparaître des complots et menaces armées chinoises un peu partout dans les pays d'Asie.

Cette « *politique de l'épouvantail chinois* » fait pièce à celle de Pékin qui présente le Vietnam comme le « *Cuba de l'Asie* » et le « *cheval de Troie de l'hégémonisme soviétique* » dans cette zone. Tirant, à chaud, avantage de l'attaque de la Chine contre le Vietnam et de ses répercussions internationales, cette campagne s'amplifie de jour en jour. Ajoutée au fait que Hanoï dénonce le maintien des troupes chinoises sur son sol, elle paraît réduire les chances d'une négociation prochaine.

Les « *visées hégémonistes* » de la Chine, après avoir partiellement servi à justifier, du point de vue vietnamien, la mainmise sur le Cambodge, sont aujourd'hui spécifiquement dénoncées non seulement au Vietnam, mais encore au Laos (menace militaire et subversion des minorités ethniques), en Thaïlande (pressions sur le gouvernement de Bangkok pour permettre le transit d'armes vers les maquis khmers rouges), en Afghanistan (soutien aux rebelles religieux) et, de façon plus générale, dans toute l'Asie du Sud-Est.

Depuis l'affaire des Sino-Vietnamiens qui ont fuit le Vietnam, la menace de la « *cinquième colonne de Pékin* » est fréquemment brandie à l'intention des pays ayant de fortes communautés de Chinois d'outre-mer.

Le veto de Moscou et les vives critiques vietnamiennes contre la motion des pays de l'ASEAN réclamant, parallèlement au retrait chinois du Vietnam, celui des soldats de Hanoï engagés au Cambodge, indiquent que le Vietnam ne veut pas voir rouvrir un dossier considéré comme clos. La Chine, cependant, veut exactement le contraire. Le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodg « *n'est pas un préalable à l'ouverture de négociations* », déclarait le 16 mars, jour de l'annonce du retrait chinois, M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères. Il ajoutait toutefois : « *Cette question sera nécessairement soulevée pendant les négociations.* » Le Vietnam a qualifié les déclarations du ministre chinois de « *propagande trompeuse* » et de « *mensonges* », sans se référer spécifiquement au problème du Cambodge.

R.-P. PARINGAUX.

Chine

FIN DE CARRIÈRE

L' « accident » de l'avion militaire chinois, qui s'est écrasé il y a deux semaines près de Pékin, était une opération suicidaire d'un soldat qui voulait lancer l'appareil contre le commandement de la force aérienne de l'armée populaire de libération, affirme Kyodo.

Citant des sources chinoises à Pékin, l'agence japonaise écrit que ce soldat a laissé une lettre à son baraquement, expliquant qu'il voulait protester contre les refus officiels opposés à ses demandes de démission. Selon les mêmes sources, cet acte n'avait pas de portée politique, le soldat étant mécontent de la marche de sa carrière et de ses conditions de vie. — (A.F.P.)

● *Les premiers journalistes américains* admis en Chine depuis 1949, au titre de correspondants permanents, sont arrivés à Pékin ce mercredi 28 mars. Ils représentent les agences A.P. et U.P.I.

Afghanistan

Selon le département d'État

L'U.R.S.S. AUGMENTE SES LIVRAISONS MILITAIRES A KABOUL

L'Union soviétique a intensifié le rythme de ses livraisons de matériels militaires à l'Afghanistan, en dépit de la récente mise en garde américaine (*le Monde* daté 25-26 mars), a-t-on indiqué, mercredi 28 mars, au département d'Etat. Selon le *Washington Post*, les livraisons comprendraient vingt-cinq hélicoptères transporteurs de troupes. Il est peu vraisemblable, ajoute le journal, que ces appareils soient pilotés par des Afghans. Des Soviétiques achemineraient ainsi les forces gouvernementales sur les lieux des combats avec les rebelles musulmans.

« *Le pont aérien entre l'Union soviétique et l'Afghanistan*, a précisé le porte-parole du département d'Etat, *a été sensiblement plus important au cours des derniers jours qu'en temps normal* » : vingt-cinq avions-cargos ont atterri à Kaboul au cours des deux derniers jours ; ils transportaient notamment des chars légers et des transports de troupes blindées. « *Les Etats-Unis,* indique-t-on de même source, *sont inquiets du développement pris par le conflit en Afghanistan et des conséquences qu'il pourrait avoir sur la situation dans toute la région.* »

A Moscou, la presse a renouvelé, jeudi 29 mars, ses accusations contre les Etats-Unis et les mises en garde soviétiques au Pakistan. « *La veille de l'insurrection de Hérat* (le Monde *des 23 et 24 mars*), *l'un des principaux meneurs des forces contre-révolutionnaires s'est rendu à Washington, où il a été reçu au plus haut niveau du département d'Etat* », affirme la *Pravda*. — (*Reuter, U.P.I., A.F.P.*)

AFRIQUE

Ouganda

Radio Kampala affirme que la capitale est bombardée par l'artillerie tanzanienne

La radio ougandaise a annoncé, à l'aube de ce jeudi 29 mars, que la ville de Kampala était « bombardée par l'artillerie tanzanienne ».

Interrogés par téléphone depuis Nairobi, plusieurs habitants de Kampala ont déclaré avoir entendu pendant la nuit des coups de feu et des explosions. Vers 6 heures, heure locale (3 heures G.M.T.), ces tirs ont cessé, ont-ils précisé, et Kampala présentait de nouveau un aspect normal en début de matinée. — (A.F.P.)

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Selon Radio-Kampala, le maréchal Idi Amin Dada estimait encore, mercredi, que la dans la capitale ougandaise et situation demeurait « *normale* » que la population n'avait pas de raison de s'inquiéter. Il avait lancé un appel aux étrangers pour qu'ils continuent de vaquer à leurs occupations. Un porte-parole des Nations unies n'en a pas moins annoncé, mercredi à Nairobi, qu'environ deux cents personnes, soit la moitié des employés de l'ONU et leurs familles, seraient évacuées jeudi par la route sur le Kenya. L'organisation internationale a également demandé l'autorisation d'atterrissage pour six petits avions sur une piste située au nord-est de Kampala. Toutefois, les Nations unies ont annoncé, jeudi matin, que soixante-deux personnes seulement avaient été autorisées à quitter le pays.

Le Kenya a, pour sa part, manifesté sa préoccupation croissante en demandant, mercredi, au président Nyerere de retirer ses troupes d'Ouganda. Le président Arap Moi, qui avait adressé un appel identique au maréchal Idi Amin Dada lorsque les Ougandais avaient attaqué la Tanzanie, en octobre dernier, s'est également inquiété des risques d'internationalisation du conflit.

Jeudi matin, rien n'indiquait que la Libye ait envoyé de nouveaux renforts au président ougandais. Tripoli n'avait pas davantage réagi au discours prononcé mardi par le président Nyerere, selon lequel la Libye lui aurait posé un ultimatum en le sommant de retirer, dans les vingt-quatre heures, ses troupes d'Ouganda. — J.-C. P.

Tunisie

● *Le président Bourguiba* est entré, mardi 27 mars, dans le service de cardiologie de l'hôpital militaire de Tunis en « *vue d'établir un contrôle de son bilan et d'équilibrer son traitement* », a annoncé un communiqué de la présidence signé de ses trois médecins traitants. — (*Corresp.*)

A travers le monde

États-Unis

● L'ARMEE DE L'AIR AMERICAINE a commandé vingt avions-citernes KC 10, qui permettent le ravitaillement en vol, a annoncé, mardi 27 mars, le général William Moore, chef du commandement aéroporté. Cet avion est une version spécialisée du DC 10. Il doit permettre à l'armée de l'air de résoudre en partie le problème des escales de ravitaillement pendant les crises internationales. — (*A.P.*)

Mauritanie

● UN FRONT DE LUTTE ARMEE pour l'autodétermination des populations négro-africaines des régions sud-mauritaniennes du Walo, du Fouta et du Guidimaka, en abrégé « *Front WALFOUGUI* », vient de se constituer. C'est ce qui ressort d'une lettre adressée, le 26 mars, aux ambassadeurs accrédités à Dakar, et dont copie a été envoyée, mercredi, à la presse étrangère. Ce document est signé d'un certain Alioune Diaw, qui pourait être un officier de gendarmerie, déserteur de l'armée mauritanienne. — (*Corresp.*)

République Sud-Africaine

● A PROPOS DES RECENTES ATTAQUES SUD-AFRICAINES en territoire angolais, M. Jacques Leprette, délégué français à l'ONU, a déclaré, mercredi 28 mars, devant le Conseil de sécurité que la France « *ne pouvait que condamner et stigmatiser de telles actions de force* ». Le délégué français a fait valoir que ces raids portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Angola, « *conduite inadmissible et de nature à gravement porter atteinte à la sécurité de la région* ». — (*A.F.P.*)

Seychelles

● UNE NOUVELLE CONSTITUTION. — Un communiqué, rendu public à Victoria au début de la semaine, annonce qu'une nouvelle Constitution jette les bases d'un Etat socialiste à parti unique. Elle prévoit, ajoute le communiqué, l'organisation d'élections présidentielle et législatives dans un délai de six semaines.

...OPE

Andorre

L'OPPOSITION ... FAIRE ACCÉDER LA PRINCIPAUTÉ ... VÉRITABLE VIE POLITIQUE

Une crise d'identité

Groenland

Le Monde

politique

DANS LES CONSEILS

La majorité perd six présidences,

Les conseils généraux, renouvelés pour plus de la moitié de leurs membres, ont procédé mercredi 28 mars à la désignation de leurs présidents. Les choses ne se sont toujours pas passées comme prévu, tant il est vrai que les notables savent trouver, lorsque c'est nécessaire, des arrangements qui troublent la science politique plus que leur conscience.

Première surprise : le conseil général de Seine-et-Marne n'était pas au complet pour désigner son président. Le quorum n'a même pas été atteint : les conseillers de gauche, assurés sur le papier de prendre à M. Étienne Dailly sa présidence, avaient décidé de boycotter la séance pour échapper à de savantes manœuvres de débauchage lancées par la majorité auprès d'un ancien socialiste et d'un radical de gauche. Juste ce qu'il fallait pour rétablir l'égalité entre les deux camps ! On votera vendredi 30 mars à Melun.

La manœuvre, peut-être parce qu'elle ne portait que sur un seul siège, a mieux réussi dans le Val-d'Oise. Le P.C., le P.S., le M.R.G., s'étaient mis d'accord sur la succession de M. Pierre Salvi, U.D.F.-C.D.S., qui en principe n'avait plus de majorité. C'était sans compter avec un conseiller radical de gauche qui fut introuvable jusqu'au moment où il vint voter pour le président sortant et lui donner une majorité elle aussi introuvable jusque-là.

En Meurthe-et-Moselle, la surprise fut divine pour le parti communiste, qui a conquis là une présidence qu'il n'attendait pas. La gauche était minoritaire mais le dépôt de deux bulletins blancs a mis la majorité en minorité. Fausse manœuvre : les deux contestataires, dont M. René Haby, ancien ministre de l'éducation, voulaient simplement remettre en cause le choix du candidat de l'U.D.F. Ils ont tiré trop loin.

En Corrèze, M. Jean Charbonnel, gaulliste d'opposition, dont la voix était décisive, a finalement fait pencher la balance au profit de la majorité et du doyen d'âge, M. Georges Debat, *qui succède ainsi à M. Jacques Chirac. Le bénéfice* de l'âge a joué, toujours à l'avantage de la majorité — est-ce un signe de vieillissement ? — dans trois autres départements : les Ardennes, l'Aisne et la Somme, où M. Max Lejeune, M.D.S.F., peut ainsi conserver son siège.

M. Louis Brives, sénateur M.R.G., a lui aussi conservé le sien dans le Tarn en se faisant réélire par les formations proches du pouvoir après l'avoir été par celles de l'opposition. Ainsi va la vie...

D'une manière générale, c'est à la frontière de la majorité et de l'opposition de gauche, telles qu'on les conçoit au niveau national, que les distinctions sont difficiles à établir. Ainsi, M. Brives appartient en principe à un parti d'opposition, tout comme M. Léon-Jean Grégory, *sénateur rattaché au groupe socialiste* et qui, lui aussi, est maintenu à la présidence du conseil général des Pyrénées-Orientales grâce aux suffrages des formations de la majorité nationale. En revanche, le nouveau président de la Haute-Saône, M. André Girard (divers gauche), est l'élu de l'opposition : il n'y a donc pas d'ambiguïté dans son cas. Là où elles persistent, c'est parce que les clivages locaux, les questions de personnes, ne coïncident pas avec

LA RÉPARTITION POLITIQUE DES PRÉSIDENCES DANS LES CONSEILS GÉNÉRAUX DE LA MÉTROPOLE

Les départements qui apparaissent en italique dans cette liste sont ceux dont la présidence vient de changer de couleur politique. La Seine-et-Marne n'y figure pas, car le conseil général ne désigne son président que le 30 mars.

5 P.C. : *Allier*, Essonne, *Meurthe-et-Moselle*, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

28 P.S. : Alpes-de-Haute-Provence, Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, *Côte-d'Or*, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, *Indre*, Isère, Landes, Nièvre, Nord, *Oise*, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, *Saône-et-Loire*, Savoie, Var, Vaucluse, Haute-Vienne, Territoire de Belfort.

8 M.R.G. : Hautes-Alpes, Charente-Maritime, Haute-Corse, *Eure*, *Eure-et-Loir*, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne.

1 DIVERS GAUCHE d'opposition : *Haute-Saône*.

*

3 DIVERS GAUCHE majorité : Loir-et-Cher, Pyrénées-Orientales, Tarn.

11 R.P.R. : Cantal, Corrèze, Corse-du-Sud, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire (apparenté), *Loire*, *Maine-et-Loire*, Orne, Pyrénées-Atlantiques, Vosges, Hauts-de-Seine.

31 U.D.F. dont :

— 10 P.R. : Ain, Alpes-Maritimes, *Ardèche*, Aube, Aveyron, *Calvados*, Morbihan, *Sarthe*, Haute-Savoie, Vendée ;

— 15 C.D.S. : Finistère, Jura, Haute-Loire, Loiret, *Lozère*, Marne, Mayenne, *Moselle*, *Bas-Rhin*, Haut-Rhin, *Rhône*, Seine-maritime, Vienne, Val-d'Oise, Yvelines ;

— 2 RAD. : Loire-Atlantique, Deux-Sèvres ;

— 2 U.D.F. (sans autre étiquette) : Lot-et-Garonne, Meuse ;

— 1 M.D.S.F. : Somme ;

— 1 C.N.I.P. : Haute-Marne.

*

3 C.N.I.P. : Cher, Doubs, Yonne.

4 MODERES majorité : Aisne, Ardennes, Charente, Manche.

ARDENNES : des tours en trop

De notre correspondant

CHARLEVILLE-MEZIERES. — Journée des dupes, mercredi 28 mars, au conseil général des Ardennes : M. Gabriel Sacrez (modéré favorable à la majorité) a été porté à la présidence, au bénéfice de l'âge, après cinq heures de débat et sept tours de scrutin. Le renouvellement de l'assemblée départementale a laissé majorité et opposition à égalité parfaite (dix-huit sièges chacune). Il a fallu recourir aux statuts du conseil général pour la désignation du président.

A l'ouverture de la séance, le groupe socialiste a fait remarquer qu'il était majoritaire en voix et en sièges (quinze), ce qui, selon lui, devait lui valoir la présidence. De son côté, l'intergroupe de la majorité a insisté sur l'article 4 du règlement intérieur qui permet l'élection du président au bénéfice de l'âge.

Après le premier tour qui opposait le sénateur René Tinant (U.D.F.-C.D.S.), M. Jean Delautre (P.S.), maire de Charleville-Mézières et M. René Visse (P.C.), député des Ardennes, les trois conseillers communistes choisissaient au second de voter pour M. Delautre.

Après quatre tours et le déjeuner, la majorité changeait son candidat et présentait M. Sacrez. Au terme du sixième tour, M. Jacques Sourdille, *député R.P.R.*, au nom de l'intergroupe de la majorité, indiquait qu'au terme du tour de scrutin suivant il demanderait l'application du règlement intérieur. Ce qu'il a fait, et M. Sacrez a été déclaré élu.

Au nom des socialistes, M. Roger Mas a indiqué que la gauche introduirait un recours devant la juridiction compétente.

Reste une question : pourquoi avoir attendu sept tours avant de se référer à ce fameux article 4 ?

C. L.

CALVADOS : M. d'Ornano a réussi son O.P.A.

De notre correspondant

CAEN. — M. Michel d'Ornano a réussi son O.P.A. sur la présidence du conseil général du Calvados, au détriment du docteur Bisson, député R.P.R. Victoire à la fois brillante, parce que obtenue au premier tour, et limitée, parce qu'il n'a pas recueilli une voix de plus que le nombre nécessaire pour franchir la barre de la majorité absolue, barre abaissée par la présence de six bulletins blancs. Une O.P.A. victorieuse d'autant plus surprenante que le ministre de l'environnement et du cadre de vie l'a menée trois ans après son entrée dans une assemblée qui a l'habitude de demander à l'impétrant de faire longuement ses preuves avant de lui confier le fauteuil présidentiel.

Pour les gaullistes, le coup est rude. Après avoir détenu jusqu'à quatre mandats de député et la présidence du conseil général dans le Calvados, ils ne conservent plus que le siège de l'ancien maire de Lisieux.

Il reste que le nouveau président de l'assemblée départementale n'a pas réussi à concrétiser sa volonté d'ouverture. Il n'a pu convaincre sa majorité d'ouvrir suffisamment le bureau du conseil général aux socialistes, ni ceux-ci d'accepter la seule vice-présidence qui leur était proposée. Partant de sa mairie de *Deauville*, *M. Michel d'Ornano* avait, jusqu'alors, construit sa carrière politique locale au niveau régional. Président de la Coder, du comité régional d'expansion (poste qu'il a conservé), du conseil régional jusqu'à son entrée au gouvernement, il était l'homme de la Basse-Normandie. Le voici qui se rabat sur le conseil général ; c'est un signe parmi d'autres de la préférence donnée par le président de la République au département et de son oubli de la région. — T.B.

CORRÈZE : l'arbitre entre dans le jeu

De notre correspondant

Tulle. — Au soir du deuxième tour des élections cantonales, il ne faisait aucun doute que M. Jacques Chirac avait perdu la présidence de l'assemblée départementale de la Corrèze puisque l'opposition disposait de quinze sièges, cependant que la majorité n'en vait plus que quatorze ; M. Jean Charbonnel, gaulliste d'opposition, ancien ministre de Georges Pompidou, maire de Brive, apparaissait d'ores et déjà comme un arbitre.

Le doyen de l'assemblée départementale appartenait à la majorité, qui pouvait ainsi espérer conserver la présidence au bénéfice de l'âge, à condition toutefois que son candidat bénéficiât de l'appui de M. Charbonnel.

Ce dernier déclarait très nettement dès l'ouverture de la session hier que, soucieux d'éviter un blocage dans le fonctionnement de l'assemblée, il voterait pour M. Debat, doyen d'âge du conseil général, d'autant plus que ce dernier, bien que figurant dans la majorité, n'appartenait à aucune formation politique. « *J'aurais préféré voter pour un candidat socialiste* », ajoutait M. Charbonnel avouant ainsi qu'il regrettait de n'avoir le choix qu'entre un représentant de la majorité et un candidat du parti communiste.

M. Debat, élu au troisième tour et au bénéfice de l'âge, conservait à la majorité la présidence du conseil général de la Corrèze.

M. Charbonnel expliquait, après le scrutin, qu'il n'avait pas voté pour la majorité « *mais pour le représentant de la formation qui reste la plus importante au sein du conseil général* ». Il a ajouté : « *mon combat de gaulliste d'opposition continue* ». Le président de la Fédération des républicains de progrès s'est félicité de la répartition proportionnelle des postes au bureau de l'assemblée départementale « *permettant, en particulier, aux partis de gauche de disposer des postes correspondant à leur influence dans le département* ». — A. V.

TARN : un président à majorité inversée

La réélection de M. Louis Brives *(M.R.G.)*, à la *présidence* du conseil général du Tarn a concrétisé, mercredi, les dissensions au sein des partis d'opposition dans ce département et, surtout, l'ambiguïté de l'attitude des radicaux de gauche (*le Monde* du 27 février).

En 1976, M. Brives avait accédé à la présidence comme élu de la gauche unie, alors majoritaire de 2 voix (1 P.C., 11 P.S., 10 M.R.G.). Leur position relativement forte avait permis aux radicaux de gauche de faire obstacle aux ambitions du P.S., certains d'entre eux ne cachant pas leur intention de s'abstenir si le candidat à la présidence était un socialiste.

En 1979 c'est, paradoxalement, la très forte progression des socialistes aux élections cantonales qui fait de M. Brives, toujours radical de gauche, un élu de la majorité. L'équilibre entre les formations d'opposition s'est en effet profondément modifié puisque le P.S. a gagné 7 sièges et que le M.R.G. en a perdu 2. Face à huit modérés, quatre gaullistes et trois giscardiens, siègent désormais, huit radicaux de gauche, dix-huit socialistes et un communiste.

Dans une telle position de force, les socialistes ne pouvaient pas ne pas présenter mercredi leur propre candidat. *Mais*, pour celui-ci, la seule chance d'être élu était que M. Brives renonçât ou, pour le moins, que les radicaux s'abstiennent. Or cette éventualité était exclue. La majorité et son principal stratège départemental, M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat, avaient de longue date laissé entendre à M. Brives qu'ils s'accommoderaient fort bien de sa réélection et qu'au besoin ils y aideraient s'il manquait quelques voix.

La majorité n'a pas aidé cette réélection, elle l'a tout simplement assurée puisque M. Brives a obtenu les 15 voix gaullistes, giscardiennes et modérées et les 8 voix radicales de gauche. M. Billoux, candidat socialiste, a obtenu les 18 suffrages de son parti et l'unique suffrage communiste.

Au terme de cette élection, les quatre vice-présidents socialistes du conseil général ont donné leurs démissions pour dénoncer l'attitude des radicaux de gauche. Ils soupçonnaient que M. Brives était un président « *à majorité variable* » ; ils n'allaient peut-être pas jusqu'à prévoir qu'il serait un jour un président à majorité inversée. — N.-J. B.

DANS LES AUTRES DÉPARTEMENTS

● CREUSE. — Les conseillers communistes n'auront pas de représentant au conseil régional. Les socialistes membres de l'assemblée départementale n'ont pas voulu, en effet, déléguer leurs pouvoirs au candidat du P.C., M. Labrousse, secrétaire fédéral du parti, conseiller municipal de Saint-Vaury, dont l'influence pouvait menacer à terme le siège de M. Cherby, P.S., conseiller général de ce canton, et suppléant de M. Chandernagor, député de la seconde circonscription du département.

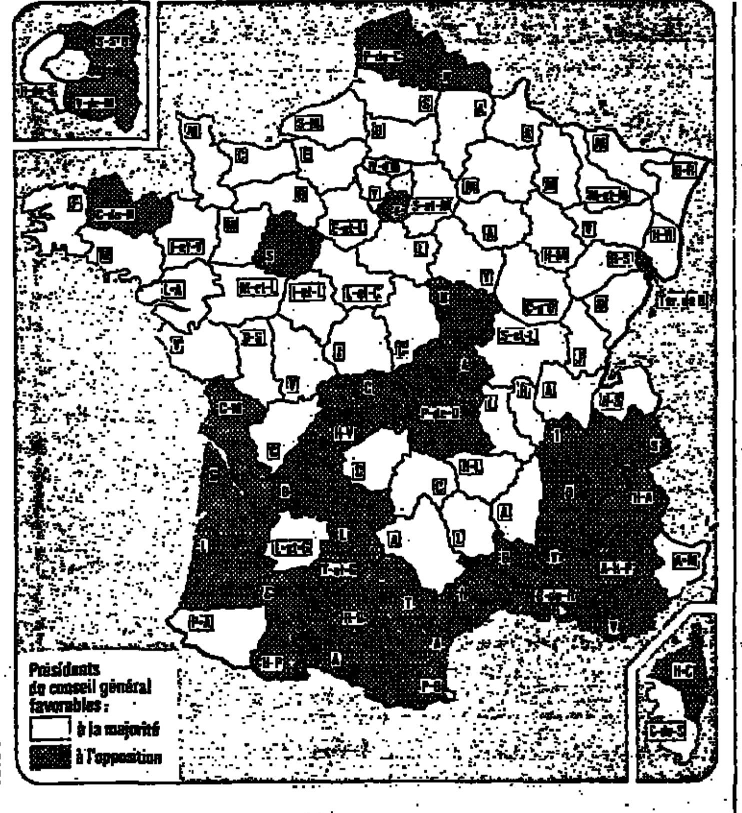
● DORDOGNE. — M. Robert Lacoste, sénateur socialiste et président sortant du conseil général, aurait souhaité rester à la tête de l'assemblée départementale jusqu'au terme de son mandat de conseiller, dans trois ans. Il n'a pas apprécié que son parti lui ai préféré, pour présider le conseil général, M. Michel Manet, député et maire de Bergerac, et l'a accusé de pratiquer « une sorte de racisme antivieux du plus mauvais aloi ». M. Robert Lacoste, ancien ministre de l'Algérie, aura quatre-vingt-un ans le 5 juillet.

● DOUBS. — Deux femmes siègent au conseil général, Mlle Viennet, mod. maj. (canton de Vercel) et Mme Querrach, P.S. (canton d'Audeux), et non une seule (Mlle Viennet) comme nous l'avions écrit.

● PAS-DE-CALAIS. — La fédération socialiste accuse le P.C. « d'avoir organisé la défaite » de M. Léon Fatous, conseiller général sortant, maire d'Arras, et annonce qu'elle « en tirera toutes les conséquences ». Première conséquence : les socialistes membres de l'assemblée départementale, largement majoritaires, ont réduit la représentation communiste au sein du conseil régional ; ils n'auront plus que quatre conseillers régionaux au lieu de cinq.

● TARN-ET-GARONNE. — Trois conseillers généraux socialistes, dont M. Louis Delmas, maire de Montauban, se sont démis de leur mandat départemental pour protester contre l'attitude des radicaux de gauche et du président du conseil général Mme Evelyne Jean Baylet, M.R.G., dont les votes n'ont pas permis au P.S. d'être représenté dans la délégation au conseil régional de Midi-Pyrénées.

L'ÉVOLUTION DE 1976 A 1979



Présidents
du conseil général
favorables :
à la majorité
à l'opposition

★ Pour le département de Seine-et-Marne, les élections n'ont pas encore eu lieu.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

GÉNÉRAUX

le P.S. en gagne trois et le P.C. deux

la bipolarisation de la vie politique au niveau national. Celle-ci, pourtant, impose de plus en plus sa loi parmi les notables départementaux pas toujours disposés à se marquer politiquement. Les modérés proches de la majorité sont moins nombreux et laissent la place à des partisans soit de M. Giscard d'Estaing (U.D.F.), soit de M. Chirac (R.P.R.). Pareillement, les différentes variétés de socialisme s'estompent au profit du P.S.

La désignation des présidents de conseil général dans quatre-vingt-quatorze départements de la métropole (en attendant la Seine-et-Marne) fait apparaître que l'opposition en gagne huit : la Meurthe-et-Moselle (P.C.), la Côte-d'Or, l'Indre, l'Oise et la Saône-et-Loire (P.S.), l'Eure et l'Eure-et-Loir (M.R.G.) et la Haute-Saône (divers gauche). Elle perd la Sarthe (U.D.F.-P.R.) et le Tarn, eu égard aux conditions dans lesquelles le président sortant a été réélu. L'opposition détient ainsi quarante-deux présidences au lieu de trente-sept avant le renouvellement des 18 et 25 mars.

Le P.C., qui en avait trois (Essonne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), en gagne deux : la Meurthe-et-Moselle et l'Allier, cette dernière aux dépens du P.S.

Le parti socialiste a vingt-huit présidences de conseil général au lieu de vingt-cinq. Il gagne celles de la Côte-d'Or, de l'Indre, de l'Oise et de la Saône-et-Loire, mais perd celle de l'Allier.

Le M.R.G., qui en avait sept, en retrouve huit avec deux gains : l'Eure et l'Eure-et-Loir, et s'il se targue de conserver le Tarn, c'est en oubliant que ce conseil général n'est plus acquis à la gauche. Celle-ci est en droit, en revanche, de revendiquer la Haute-Saône.

Les formations de la majorité qui détenaient 58 présidences n'en ont plus que 52. L'U.D.F. en retrouve 31 sur 32, ses gains n'équilibrant pas exactement ses pertes. Elle prend celles des conseils de l'Ardèche, le Calvados — où M. d'Ornano, ministre du cadre de vie et de l'environnement, a éliminé M. Bisson, député R.P.R., — de la Lozère, de la Moselle, du Bas-Rhin — aux dépens de M. Bord, R.P.R., — du Rhône et de la Sarthe. Elle perd la Meurthe-et-Moselle, la Côte-d'Or, l'Indre, l'Oise, la Haute-Saône, la Charente, l'Aisne et le Maine-et-Loire.

Le R.P.R., qui avait onze présidences, en retrouve onze. Il gagne celles de la Loire, où M. Neuwirth succède à M. Pinay, qui ne se représentait pas, du Maine-et-Loire, et perd le Calvados et le Bas-Rhin.

Les dix autres présidences que la majorité peut revendiquer se répartissent entre les divers gauche (3), le CNIP (3) et les modérés (4).

Dans les départements d'outre-mer, la présidence du conseil général de la Martinique reste au R.P.R., celle de la Réunion à l'U.D.F., tandis que la Guyane passe à la gauche et la Guadeloupe à un modéré favorable à la majorité. Au total, soixante-huit présidents sortants en métropole et deux outre-mer ont été réélus.

ANDRÉ LAURENS.

VAL-D'OISE : une bonne surprise pour la majorité

De notre correspondante

Pontoise. — C'est aux cris de « *Vendu* », « *La voix du peuple doit triompher* », « *Jessen, le peuple aura ta peau* », que le public a accueilli, mercredi après-midi 28 mars, les résultats de l'élection du président du conseil général dans le Val-d'Oise : dix-huit voix pour M. Pierre Salvi (U.D.F.-C.D.S.), président sortant, dix-sept pour Mme Marie-Claude Beaudeau (P.C.), conseillère générale de Sarcelle-Est et candidate unique des trois partis d'opposition (P.C., P.S. et M.R.G.).

Au lendemain du premier tour des élections cantonales, les trois fédérations avaient signé un engagement commun et décidé une direction collégiale en cas de victoire de la gauche aux élections cantonales. « *Aucun parti n'aura le monopole* », avait rappelé M. Pierre Biotin, secrétaire fédéral du P.C., après le second tour qui s'était soldé par la victoire de la gauche avec dix-huit cantons contre dix-sept à la majorité grâce aux électeurs de Sannois, Saint-Ouen-l'Aumône et Montmorency. Mme Beaudeau était assurée de succéder à M. Salvi jusqu'à ce que le décompte des voix ait révélé une défection dans le camp de la gauche. Les injures visaient M. Christian Jessen, conseiller général du canton de Cergy, élu en 1976 avec l'étiquette socialiste, passé ensuite chez les radicaux de gauche, soupçonné d'avoir voté pour M. Salvi.

Son attitude, ces derniers jours, avait semé le doute dans l'esprit de plusieurs observateurs, malgré l'accord qu'il avait signé avec sa fédération le 19 mars. M. François Gayet, conseiller général radical de gauche, indiquera même que son collègue était resté « introuvable » depuis le lendemain du deuxième tour. « *On le rejettera comme on l'a pris* », a-t-il annoncé mercredi soir, et il a ajouté : « *La faiblesse de caractère et la lâcheté sont des défauts majeurs.* »

Après les radicaux de gauche, le parti communiste et le parti socialiste devaient, eux aussi, faire des déclarations. « *Nous venons de recevoir une leçon de démocratie de la majorité*, s'est exclamé M. Louis Perrein, sénateur socialiste et conseiller général de Villiers-le-Bel. *Ils ont acheté un homme, une âme. C'est ce système qu'il faut abattre, car l'argent ne peut pas tout acheter.* » A ces mots, plusieurs pièces de monnaie étaient lancées par le public sur la table du conseil général, manifestant l'indignation des nombreuses personnes présentes. « *La majorité aura des comptes à rendre à la population*, déclarait à son tour M. Pierre Biotin. *Certains d'entre eux, réputés jusqu'à présent comme des hommes respectables, s'honoreraient de réclamer avec les démocrates la démission de M. Pierre Salvi.* » Interrogé, ce dernier a dénoncé les injures : « *C'est un comportement tout à fait indigne.* »

De son côté, M. Christian Jessen remarquait : « *C'est un vote à bulletin secret. Si on me dit de faire une déclaration, je la ferai.* »

Dépêchée sur les lieux, la police n'a pas eu à intervenir, les élus d'opposition ayant quitté la salle. C'est en présence des dix-sept conseillers de la majorité et de M. Christian Jessen que la séance devait reprendre pour élire les membres du bureau, les secrétaires et les représentants au conseil régional.

M. Jessen a été élu deuxième vice-président ainsi que membre du conseil régional.

JACQUELINE MEILLON.

SEINE-ET-MARNE : Manœuvres dilatoires

(De notre correspondant.)

Melun. — Le conseil général de Seine-et-Marne n'a pas pu désigner mercredi matin son président, le quorum n'étant pas atteint. Le doyen d'âge de l'assemblée a constaté, en effet, qu'il n'y avait en séance que dix-huit conseillers sur trente-six, alors que l'article 38 de la loi de 1971 sur l'organisation des conseils généraux prévoit qu'il faut la moitié des voix plus une pour que l'assemblée puisse siéger valablement. La séance a été remise à vendredi, 21 heures.

Quelques minutes après cette réunion avortée, les élus de gauche, dans une conférence de presse, ont précisé : « Les élus de la droite cherchent, par des manœuvres politiciennes, à garder le pouvoir, alors que le suffrage universel a donné à la gauche la majorité absolue en voix et en sièges aux dernières cantonales. Devant la gravité de la situation ainsi créée, les élus de gauche, P.S., P.C.F., M.R.G., ont décidé de ne pas entrer en séance. »

De leur côté, MM. Séramy (Union centriste) et Larché (U.D.F.), sénateurs, commentant cette décision, ont estimé qu'il s'agissait d'une « manœuvre dilatoire » et d'un procès d'intention fait aux conseillers sur le vote qu'ils étaient appelés à émettre, car, ont-ils dit, rien n'empêchait les élus de gauche, s'ils le voulaient, de quitter la séance une fois celle-ci ouverte, mais ils ne devaient pas la bloquer au départ.

En fait, les dix-huit absents ont voulu couper court à une opération qui tendait à les priver de la présidence. La gauche dispose désormais théoriquement, de vingt sièges contre seize à la majorité.

Mais MM. Lespiat (M.R.G.), doyen d'âge du conseil général, et Prudhomme, qui avait été exclu du P.S., semblent avoir décidé d'apporter leurs suffrages à la majorité, mettant celle-ci à égalité de voix avec l'opposition. Tous deux ont signé avec les élus de la majorité un texte condamnant l'attitude de la gauche.

En contrepartie de ce ralliement, il n'est pas exclu que MM. Lespiat et Prudhomme soient eux-mêmes candidats au poste de président ; tous deux sont, en effet, plus âgés que le candidat de la gauche, M. Roynette (P.S.).

● *M. Jean Raffarin* (U.D.F.), ancien secrétaire d'État à l'agriculture dans le cabinet de M. Pierre Mendès France, ancien député, membre du Conseil économique et social, conseiller régional de Poitou-Charente en tant que représentant du conseil général de la Vienne, a donné au préfet sa démission de maire et de conseiller municipal de Mirebeau, qui regroupe depuis 1973 huit communes. Avant le second tour des élections cantonales, il avait déclaré qu'il se déferait de tous ses mandats politiques s'il était battu. M. Jean Raffarin, qui était maire de Vouzailles (une des communes regroupées), puis de Mirebeau, depuis trente-deux ans, a été battu dimanche 25 mars par M. Bernard Rousselle (P.S.), conseiller municipal de Mirebeau, qui est favorable à l'indépendance des communes regroupées sans l'accord des populations. Quatre de ces communes ont déjà demandé officiellement le retour à l'indépendance. — (*Corresp.*)

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le P.F.N. et le Front national sollicitent les Français musulmans

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), indique, à la suite de la prise de position du Front national des rapatriés de confession islamique (F.N.R.C.I.) à propos des élections européennes (*le Monde* du 27 mars) : « *Mon combat passé témoigne du fait que j'ai toujours voulu intégrer totalement les Français de de confession islamique à leur pays, la France. Les Français musulmans rapatriés seront représentés sur la liste de l'Eurodroite, non seulement pour le sang versé, non seulement parce qu'ils sont des Français à part entière, mais aussi parce qu'ils symbolisent le lien nécessaire entre l'Europe et l'Afrique, également menacées par l'impérialisme communiste.* »

Le Front national sollicite, lui aussi, la présence de Français musulmans sur la liste qu'il se propose de présenter aux élections européennes. « *Il n'est pas étonnant que les listes de la majorité pour les élections européennes n'aient pas offert de place aux Français musulmans*, souligne M. Michel Collinot, membre du comité central. *Ce ne sera pas le cas sur la liste Union française pour l'Europe des patries, car toutes les organisations de rapatriés, européennes comme musulmanes, sont invitées le 31 mars au colloque sur l'Europe, à la salle des Agriculteurs, à Paris.* »

● *M. Georges Gorse*, ancien ministre, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, évoque la prochaine élection européenne dans la revue gaulliste *l'Appel* en écrivant : « *Le mécanisme où l'on nous engage nous mènera, que nous le voulions ou non, à une situation insupportable, dont nous ne pourrions sortir qu'en faisant voler en éclats, par une xénophobie stupide, une construction européenne encore bien fragile. Qui ne voit qu'une Assemblée élue au suffrage universel, et naturellement désireuse d'exercer un pouvoir, n'aura pas d'autre objectif que de faire prévaloir contre la règle de l'unanimité qu'est la sauvegarde des États celle de la majorité, qui est de la nature même d'une assemblée ? (...) Ce qui me frappe dans cette querelle de l'Europe, c'est que les arguments développés par Michel Debré et Jacques Chirac n'ont jamais fait l'objet d'une quelconque réfutation. On se contente de leur opposer des réactions passionnelles ou des affirmations dont l'événement nous montre combien elles sont gratuites.* »

M. PIERRE LEFRANC SE PRONONCE CONTRE L'ABSTENTION

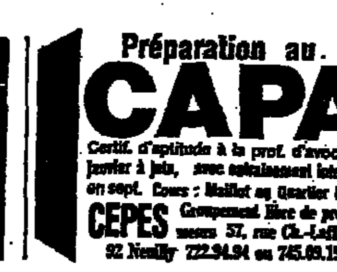
M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, souligne, dans sa lettre d'information, que l'abstention « *considérée comme une volonté de ne pas accepter ce que l'on estime mauvais pour le pays* », est une attitude qui n'est pas « *sans conséquences* ». « *Même si le taux des abstentions atteint 40 %*, explique-t-il, *l'assemblée existera et s'emploiera à atteindre ses objectifs ; elle agira d'autant plus librement que l'abstention aura eu pour résultat de diminuer le nombre de ceux qui en son sein pourraient veiller au respect des limites théoriques fixées à ses attributions.* »

L'abstention ne débouche que sur la victoire des partisans de la supranationalité », affirme M. Lefranc, qui conclut : « *Dans cette grave circonstance, les gaullistes de conviction (...) voteront pour que leur force intervienne dans la défense de l'indépendance de leur pays.* »

● *M. Pierre Poujade*, président de l'Union pour la défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.), a rejeté, mardi 27 mars, l'appel du président du Front national M. Jean-Marie Le Pen, à « *toutes les formations de droite* » à s'unir autour d'un programme commun et sur une liste unique pour les élections européennes.

M. Poujade a qualifié la démarche de M. Le Pen de « *surprenante* » et déploré « *que des groupuscules de gauche ou de droite cherchent à s'unir contre quelque chose, puisqu'ils ne sont pas capables de le faire pour une œuvre utile* ».

Il a rappelé que le 10 juin, il dirigera « *en dehors de tout clivage politique* » une liste de « *défense des intérêts interprofessionnels* », dans laquelle seront « *authentiquement représentées les grandes catégories économiques et sociales de notre nation* ».



CONSEIL GENERAL

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS DES PRÉSIDENTS

Les élus

SANS CHANGEMENT POLITIQUE

ARDENNES

M. Gabriel Sacrez (mod. maj.) est élu au bénéfice de l'âge, après le septième tour, contre M. Jean Delautre (P.S.) MM. Sacrez et Delautre ont recueilli chacun dix-huit voix. M. Eugène Culf (mod. maj.), président sortant, ancien sénateur, n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de conseiller général.

[Né le 20 décembre 1909, M. Gabriel Sacrez a retrouvé, dimanche 25 mars, le mandat de conseiller général du canton de Fumay qu'il détenait depuis le 30 septembre 1973. Il a devancé, au second tour, M. Ridrimont (P.S.), qui lui avait ravi la mairie du chef-lieu en mars 1977. M. Sacrez était président de la commission départementale.]

CORREZE

M. Georges Debat (app. R.P.R.) *est élu au troisième tour au bénéfice* de l'âge contre M. Jacques Chaminade (P.C.), député. MM. Debat et Chaminade ont obtenu chacun quinze voix. Aux premier et sceond tours. M. Debat et M. Pierre Pranchère (P.C.), ancien député, qui était le candidat unique de la gauche avaient également recuilli quinze voix.

M. Jacques Chirac, président sortant, président du R.P.R., député de la Corrèze, ne sollicitait pas le renouvellement de ses fonctions.

[Né le 21 septembre 1906 à Brive, M. Georges Debat, ingénieur, a été jusqu'aux élections municipales de 1971 premier adjoint du maire de Brive, M. Jean Charbonnel. Conseiller général du canton de Beynat depuis 1970. M. Debat était secrétaire départemental sortant et membre de la commission départementale.]

DORDOGNE

M. Michel Manet (P.S.), député, maire de Bergerac, a ète élu au premier tour par trente-huit voix, contre trois à M. Rouby (P.S.), une à M Bouneau (M.R.G.). et une à M Robert Lacoste (P.S.), président sortant, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. Il y a six bulletins blancs.

Un siège est vacant depuis le décès de Henri Millet-Lacombe (M.R.G.).

HERAULT

M. Gérard Saumade (P.S.) est élu au premier tour par trente-six voix et neuf bulletins blancs.

M. Jean Bene (P.S.), président sortant s'était retiré entre les deux tours des élections cantonales après avoir été devancé au premier par le candidat communiste. M. Guiraud.

[Né le 3 mai 1926 à Saint-Mathieu-de-Tréviers, docteur en sciences économiques et licencié ès lettres, M. Gérard Saumade est professeur de sciences économiques à l'I.U.T. de la faculté de droit et des sciences économiques de Montpellier. Maire de Saint-Mathieu-de-Tréviers depuis 1965, président du syndicat intercommunal du Pic-Saint-Loup, conseiller général du canton des Matelles depuis 1973, il était jusqu'à présent rapporteur du budget de l'assemblée départementale.]

HAUTE-SAVOIE

M. Bernard Pellarin, (U.D.F.-P.R.), sénateur, maire de Cruseilles, est élu au premier tour par 23 voix contre 8 à M. Henri Brifod (P.S.), ancien député, et 2 abstentions. M Arthur Lavy (U.D.F.-P.R.). ancien sénateur, président sortant, n'était pas candidat.

[Né le 18 septembre 1928 à Cruseilles, ancien secrétaire administratif du conseil général, M. Bernard Pellarin est maire de sa localité natale depuis 1965 et conseiller général depuis 1970. Président du district rural de Cruseilles, il a été élu sénateur en septembre 1977.]

CHANGEMENTS INTERNES A LA MAJORITÉ

AISNE

M. André Godart (mod. maj.) est élu au troisième tour au bénéfice de l'âge contre M. Roland Renard (P.C.), député. MM. Godart et Renard ont obtenu chacun 21 voix aux trois tours.

M. Jacques Pelletier (U.D.F.), secrétaire d'Etat aux universités, président sortant, s'est retiré après les deux premiers tours où il avait recueilli 21 voix comme M. Renard.

[Agé de soixante et onze ans, agriculteur retraité, M. André Godart est conseiller général du canton d'Anizy-le-Château depuis 1961 et maire de Faucoucourt.]

ARDECHE

M. Henri Torre (U.D.F.-P.R.), député, ancien secrétaire d'Etat, est élu au premier tour avec 17 voix contre 16 à M. Pontal (P.S.).

M. Paul Ribeyre (CNIP), sénateur, président du conseil régional Rhône-Alpes et président sortant, n'a pas été réélu au conseil général lors du dernier renouvellement.

CALVADOS

M. Michel d'Ornano (U.D.F.-P.R.), ministre de l'environnement et du cadre de vie, ancien député, est élu au premier tour *par 18 voix contre* 8 à M. Robert Bisson (R.P.R.), président sortant, député, 8 à M. André Paysant (P.S.), et 1 à M. Denoly (mod. maj.). Il y a six bulletins blancs et un absent.

CHARENTE

M. Henri Mouche (mod. maj.) est élu au premier tour par vingt et une voix, contre douze à M. Poitevin (P.S.). M Guy Pascaud, président sortant (rad.), ne s'était pas représenté aux élec*tions cantonales.*

[Agé de soixante ans, M. Henri Mouche, docteur en médecine, conseiller général du canton de Bressac, a été maire du chef-lieu de 1953 à 1959, puis adjoint de 1971 à 1977. Il est président du SIVOM depuis 1965. Il présidait la commission départementale depuis 1976.]

LOIRE

M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), député, est élu par 19 voix contre 8 à M. Bruno Vennin (P.S.), et 7 à M. Théo Vial-Massat (P.C.), député. M. Armand Bazin (div. g.), non candidat, a obtenu 1 voix. Il y a eu 3 bulletins blancs. M. Antoine Pinay (mod maj.), président sortant, ne s'était pas représenté aux élections cantonales. M. Neuwirth est le seul conseiller général R.P.R. du département. Les formations de la majorité avaient indiqué que, *« compte tenu des positions personnelles »* prises par le député *« ces derniers mots »* (M. Neuwirth s'était désolidarisé de l'attitude de M. Jacques Chirac après l' « appel de Cochin » et s'était mis en « *congé de vote* » au sein du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale), elles avaient décidé de proposer sa candidature à la présidence de l'Assemblée départementale.

LOIRET

M. Kléber Malécot (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, maire de Neuville-aux-Bois, est élu par 22 voix contre 11 à M. Michel Joriot contre 17 à M. Henri Jurien de la Gravière, président sortant (U.D.F.-P.R.). Il y a eu deux bulletins blancs.
(P.S.), maire de Saint-Jean-de-Braye. Il succède à M. Pierre Pagot (U.D.F.-P.R.), qui ne se représentait pas.

COTE-D'OR

M. Pierre Palau (P.S.) est élu au premier tour avec 24 voix

LOZERE

M. Adrien Durand (U.D.F.-C.D.S.), maire de Châteauneuf-de-Randon, est élu au premier tour par dix-huit voix contre quatre à M. Michel Monod (P.S.) et trois abstentions. Le colonel Marceau Crespin (mod. maj.), président sortant, avait été battu au second tour dans le canton de Langogne.

[Né le 20 avril 1927, médecin, M. Adrien Durand est conseiller général de Châteauneuf-de-Randon depuis 1955, maire de cette commune depuis 1965 et suppléant de M Jules Roujon (U.R.E.I.), sénateur, depuis 1973.]

MAINE-ET-LOIRE

M. Lucien Gautier (R.P.R.), sénateur, est élu au troisième tour par 22 voix contre 13 à M. Jean Sauvage, sénateur (union centriste) et 5 à M. Jean Rousseau (P.S.). M. Fernand Esseul (U.D.F.-P.R.), président sortant, ne s'était pas représenté aux élections cantonales.

[Né le 27 juillet 1914 à Saumur, négociant en charbon, M. Lucien Gautier est maire de cette ville de 1959 à 1971. Conseiller général du canton de Saumur-Sud de 1951 à 1967, puis de celui de Saumur-Nord, où il a été réélu dimanche 25 mars. M. Gautier, élu sénateur en 1965 et réélu en 1974, est inscrit au groupe R.P.R.]

MOSELLE

M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, maire de Metz, a été élu au premier tour avec dix-huit voix contre treize à M. Julien Schvartz (R.P.R.), député, et huit à M. Charles Metzinger (P.S.). Il y a une abstention et trois bulletins blancs.

M. Paul Driant (mod maj), ancien sénateur, président sortant, n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de conseiller général.

[Né le 24 septembre 1929 à Sarreguemines. M. Rausch, président de l'Union meunière de la Moselle, conseiller général et maire de Metz depuis 1971, a été élu sénateur (Union centriste) en septembre 1974. M. Rausch, qui avait succédé à M. Raymond Mondon au conseil général et à la mairie de Metz, et qui l'avait emporté aux élections municipales de 1971 contre une liste de la majorité, ayant lui-même alors renoncé à toute étiquette politique, avait échoué aux élections législatives de mars 1973 devant un réformateur, Centre démocrate, M. Jean Kiffer, qui a *occupé* jusqu'en 1978 le siège de député aujourd'hui occupé par M. Jean Laurain, P.S.]

BAS-RHIN

M. Daniel Hoeffel (U.D.F.-C.D.S.), secrétaire d'Etat près du ministre de la santé et de la famille, est élu au deuxième tour par trente-sept voix sur quarante-trois votants (il y a eu six bulletins nuls). Il a réuni les voix du groupe U.D.F et apparentés et du groupe R.P.R., qui avait retiré son candidat. Au premier tour, M. Hoeffel avait obtenu vingt voix, dix-neuf allaient à M. Guy Sauttet (R.P.R.), et quatre à M. Alfred Muller (P.S.). M. Hoeffel avait été élu, dimanche 25 mars, dans le canton de Strasbourg 7, où il avait battu de quatre-vingt-dix-sept voix le président du conseil général sortant, M. André Bord (R.P.R.), ancien ministre, qu'il avait remplacé au gouvernement, en avril 1978, comme représentant de l'Alsace.

[Né le 23 janvier 1929 à Strasbourg, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, M. Daniel Hoeffel a été élu maire de Handschuheim en 1965. Secrétaire général de la Chambre patronale des industries du Bas-Rhin depuis 1959, il devient en 1976 président du comité économique et social d'Alsace. Il est élu sénateur en septembre 1977 et s'apparente au groupe Union centriste. Le 5 avril 1978, il est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille.]

RHONE

M. Jean Palluy (U.D.F.-C.D.S.) est élu au premier tour par 25 voix contre 11 à M. Pierre Moutin (P.S.). Les cinq conseillers communistes ont refusé de prendre part au vote.

M. Benoît Carteron (mod maj.), président sortant, ne sollicitait pas le renouvellement de ses fonctions.

[Né le 18 octobre 1920, M. Jean Palluy est conseiller général de Mornant depuis 1970 et maire du chef-lieu depuis 1977.]

CHANGEMENT INTERNE A L'OPPOSITION

ALLIER

M. Henri Guichon (P.C.) est élu au premier tour par dix-neuf voix contre douze à M. François Fontaine (mod. maj.). Il y a eu deux bulletins blancs. M. Georges Rougeron (P.S.), ancien sénateur, président sortant, ne sollicitait pas le renouvellement de ses fonctions.

[Né le 10 juin 1921, fils de mineur, ancien ouvrier agricole, aujourd'hui employé à Domérat, M. Henri Guichon est membre du P.C.F. depuis 1936. Condamné à trois ans de prison pendant l'occupation pour avoir participé aux actions de la Résistance, puis libéré après trente mois d'internement, il a participé aux combats de la libération en Charente-Maritime, en Dordogne et en Gironde. Militant syndical très actif il est conseiller général de Montluçon-Nord depuis 1955 et adjoint au maire de Domérat depuis 1976. Il occupait jusqu'à présent les fonctions de président de la commission départementale du conseil général.]

DE LA MAJORITÉ A L'OPPOSITION

COTE-D'OR

M. Pierre Palau (P.S.) est élu au premier tour avec 24 voix contre 17 à M. Henri Jurien de la Gravière, président sortant (U.D.F.-P.R.) Il y a eu deux bulletins blancs.

EURE

M Paul Guilbaud (M.R.G.) est élu par dix-neuf voix contre seize à *M. Georges Azemia* (soc ind.), conseiller général de Vernon.

M. Gustave Héon (centre gauche), président sortant, avait été battu, dimanche 25 mars, par M. Marcel Mabille (P.S.).

[Docteur en médecine, M. Paul Guilbaud, qui est né le 2 mars 1917, est conseiller général du canton de Conches depuis 1949 et maire du chef-lieu depuis mars 1977, fonction qu'il avait déjà précédemment occupée pendant dix-huit ans. Il est membre du conseil régional de Haute-Normandie.]

EURE-ET-LOIR

M. Robert Huwart (M.R.G.), maire de Nogent-le-Rotrou, est élu par dix-sept voix contre dix à M Jean Grandon (mod maj.), maire de Senonches. M. Edmond Desouches (cent. g.), président sortant, représentant le canton de Chartres Nord-Ouest, maire de Lucé, ancien député (F.G.D.S.), n'était pas candidat à cette fonction.

(Né le 15 juillet 1920 à Nogent-le-Rotrou, directeur d'entreprise, M Huwart est maire de cette ville depuis 1965 et conseiller général depuis 1967. Plusieurs fois candidat aux élections législatives dans la 3e circonscription d'Eure-et-Loir (Châteaudun, Nogent). Il a été battu en 1968 sous l'étiquette « Fédération-S.F.I.O. », en 1973 comme socialiste indépendant (il était soutenu par la fédération départementale du P.S., mais non par les instances nationales de l'U.G.D.S.), et en 1978 où, radical de gauche, il avait été vivement critiqué par les socialistes locaux qui lui reprochaient notamment d'avoir refusé, en mars 1977, de constituer une liste d'union de la gauche.]

INDRE

M. André Laignel (P.S.), maire d'Issoudun, est élu au premier tour par 18 voix contre 7 à M. André Gasnier (rad.), président sortant, qui n'était pas candidat, et 1 abstention.

MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Bodgan Politanski (P.C.F.) est élu président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, par 18 voix contre 17 à M. Guy de Talhouet (U.D.F.). Ce résultat inattendu, puisque la gauche est minoritaire au sein du conseil (18 conseillers sur 37), est dû au fait que deux conseillers de la majorité ont déposé un bulletin blanc. L'article 60 du règlement intérieur prévoit que les bulletins blancs ne sont pas retenus dans le décompte des voix, l'élection se faisant à la majorité des suffrages exprimés. M. Jacques Leclerc (mod. maj.) avait indiqué qu'il voterait blanc ; l'autre conseiller de la majorité, qui a agi de même, ne s'est pas fait connaître. Le président du conseil sortant, M. Roger Boileau, sénateur U.D.F., avait été battu au second tour dans le canton de Saint-Nicolas-de-Port.

M. René Haby, ancien ministre, député de Meurthe-et-Moselle, élu le 25 mars conseiller général *du canton* de Lunéville-Nord, avait donné, mardi, sa démission du poste de vice-président de l'U.D.F. du département. Cette décision avait été interprétée comme une protestation contre une déclaration du président départemental de cette formation, M Richard Pouille, sénateur, maire de Vandœuvre, déclaration dans laquelle le premier responsable de l'U.D.F estimait que M. de Talhouet avait « *le profil type d'un président de conseil général* ».

OISE

M. Marcel Ville (P.S.), est élu avec vingt et une voix contre quinze à M. Michel Commelin (U.D.F.). Les trois conseillers généraux du P.S.D. ont voté blanc. M. Michel Dupuy (mod. maj.), président sortant, avait été battu le 25 mars.

[Né le 19 mars 1922 à Compiègne, M. Marcel Ville a exercé le métier d'instituteur, de directeur d'école et de secrétaire de mairie dans diverses communes du département de l'Oise. Elu pour la première fois conseiller général du canton de Maignelay-Montigny en 1964 avec l'étiquette P.S.U., il a été réélu au premier tour en 1970 et en 1976 comme P.S. Après la fusion des communes de Maignelay et de Montigny, M. Marcel Ville était élu maire en 1971.]

HAUTE-SAONE

M. André Girard (div. g.) est élu au second tour avec 15 voix contre 14 à M. Michel Miroudot (U.D.F.-P.R.), président sortant, sénateur. Au premier tour, M. Miroudot avait obtenu 14 voix contre 9 à M. Paul Cheviet (P.S.) et 5 à M. André Masson (M.R.G.).

SAONE-ET-LOIRE

M. André Billardon (P.S.), député, a été élu au premier tour par 31 voix, contre 23 voix à M. Philippe Malaud (C.N.I.P.), président sortant, député, ancien ministre, et une voix à M. Roger Lagrange (P.S.), maire de Chalon-sur-Saône. Il y a eu un bul*letin blanc.*

[Né le 22 octobre 1940 à Montceau-le-Comte (Nièvre), M Billardon, professeur de mathématiques à Autun, a été élu conseiller municipal de cette ville en 1973 et réélu en 1977. Conseiller général d'Autun-Nord depuis 1975, il a été élu député de la 3e circonscription (Le Creusot) le 19 mars 1978, succédant ainsi à M. Lacagne (R.P.R.), qui ne se représentait pas. Membre de la commission exécutive départementale du P.S., il est secrétaire de l'Union des élus socialistes de la Saône-et-Loire.]

GUYANE

M. Elie Castor (div. g.) est élu au second tour par huit voix contre sept à M. Claude Hoa Chuck, président sortant (mod. maj.) soutenu par l'U.D.F. Un conseiller était absent.

M. Elie Castor est élu par les conseillers socialistes et divers gauche. Il est partisan de l'autonomie. Les autorités préfectorales le considéraient, jusque-là, comme un « *modéré favorable à la majorité* ». Cette élection pourrait modifier cette étiquette officielle.

DE L'OPPOSITION A LA MAJORITÉ

SARTHE

M. Michel d'Aillières (U.D.F.-P.R.), sénateur, est élu au second tour avec dix-neuf voix, contre neuf à M. Boulard (P.S.), cinq à M Luby (P.C.), deux à M. Beaufils (soc. ind.) et une à M. Vigneron (soc. ind.).

Au premier tour, sur trente-six votants, M. d'Aillières a recueilli dix-huit voix ; M. Boulard, huit ; M Luby, cinq ; M. Beaufils, deux ; MM Vigneron, Morin et Boussard (U.D.F.-P.R.), chacun une.

M. Fernand Bignant (soc. ind.), président sortant, avait indiqué qu'il ne sollicitait pas le renouvellement de ses fonctions.

[Né le 17 décembre 1923, M. Michel d'Aillières a été élu pour la première fois au conseil général de la Sarthe comme représentant du canton de La Fresnaye-sur-Chédouet en 1957. *Il a été député de* 1958 à 1977, date à laquelle il devint sénateur. M. d'Aillières a présidé le conseil général de 1970 à 1976.]

GUADELOUPE

M. Lucien Bernier, cent. g. maj. (Mouvement socialiste départementaliste guadeloupéen), maire de Saint-François, est élu au premier tour par 18 voix contre 17 à M. Georges Dagonia (P.S.), président sortant. Il y a eu un bul*letin blanc.*

[Né le 27 mai 1914 à Saint-François, ville dont il est le maire depuis 1949, M. Lucien Bernier est avocat. Il est membre du conseil général depuis 1945 et a déjà présidé cette assemblée de 1973 à 1976. Sénateur socialiste de la Guadeloupe de 1958 à 1968, M. Bernier a rompu avec le P.S. en 1972, après la signature du programme commun, dont le chapitre relatif aux DOM lui paraissait contraire à ses convictions départementalistes. Il présida à la création du Mouvement socialiste guadeloupéen, qui tenta de regrouper les socialistes favorables au maintien des DOM dans la République française. Après l'échec de cette formation, il lança le M.S.D.F.

Parallèlement, M. Bernier s'est rapproché de la majorité, et c'est par les élus de celle-ci qu'il a été désigné mercredi.]

TARN

M. Louis Brives, M.R.G., sénateur, maire de Cuq-Toulza, est réélu au premier tour par 23 voix contre 19 à M. André Billoux (P.S.), député.

En 1976, M. Brives avait été élu à la présidence de l'assemblée départementale comme représentant de la gauche unie. Il avait rassemblé les voix du P.C., du P.S. et du M.R.G., et avait battu un socialiste indépendant présenté et soutenu par la majorité. Il est, cette fois, l'élu de la majorité contre un candidat socialiste.

Les réélus

AIN

M. Roland Ruet (U.D.F.-P.R.), sénateur, est réélu au premier tour avec vint-quatre voix contre treize à M. Paul Combier (P.S.). Il y a un bulletin blanc.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

M. Claude Delorme (P.S.), ancien député, est réélu avec vingt-*deux voix contre sept* à M. Jean Cabanne (R.P.R.). Il y a eu deux bulletins blancs et un absent.

HAUTES-ALPES

M. Emile Didier (M.R.G.), sénateur, est réélu au premier tour avec 23 voix et 6 bulletins blancs.

ALPES-MARITIMES

M. Jacques Médecin (U.D.F.-P.R.), député, maire de Nice, ancien secrétaire d'Etat au tourisme, est réélu avec vingt-deux voix contre onze à M. Louis Fiori (P.C.). MM. Raoul Bosio (mod. maj.), Pascal Augier (U.D.F.), Pierre Merli (radical), maire d'Antibes, et Paul Donnet (U.D.F., ex-P.S.), n'étaient pas candidats. Ils recueillirent chacun une voix.

ARIÈGE

M. André Saint-Paul (P.S.), député, est réélu au premier tour par dix-neuf voix et un bulletin blanc.

AUBE

M. Pierre Labonde (U.D.F.-P.R.), sénateur, est réélu au premier tour par vingt et une voix contre huit à M. Bernard Pieds (P.S.) et trois à M. Georges Didier (P.C.).

AUDE

M. Robert Capdeville (P.S.), ancien député, est réélu au premier tour avec trente-trois voix. Il y a eu un bulletin blanc.

AVEYRON

M. Jean Puech (U.D.F.-P.R.) est réélu au premier tour par 33 voix contre 12 à M. Gérard Deruy (P.S.).

BOUCHES-DU-RHONE

M. Louis Philibert (P.S.), député, est réélu au premier tour avec vingt et une voix contre seize à M. Roger Donadio (P.C.). Il y a eu cinq bulletins blancs et *deux absents.*

CANTAL

M. Pierre Raynal (R.P.R.), député, est réélu au premier tour par dix-neuf voix. Il y a eu six bulletins blancs.

CHARENTE-MARITIME

M. Josy Moinet (M.R.G.), sénateur, maire de Saint-Rogatien, est réélu au premier tour de scrutin par trente-deux voix et onze bul*letins blancs ou nuls.*

CHER

M. Charles Durand (C.N.I.P.), sénateur, est réélu au premier tour avec 20 voix, contre 11 à M. Fernand Micouraud (P.C.), maire de Vierzon, un bulletin blanc et une abstention.

HAUTE-CORSE

M. François Giacobbi (M.R.G.), sénateur, maire de Venaco, est réélu au premier tour avec 20 voix. Il y a eu 8 bulletins blancs et un absent.

CORSE DU SUD

M. Jean-Paul de Rocca (R.P.R.), député, maire de Porto-Vecchio, est réélu au premier tour par douze voix contre huit à M. Nicolas Alfonsi (M.R.G.).

COTES-DU-NORD

M. Charles Josselin (P.S.), ancien député, est réélu au premier tour avec trente-quatre voix contre quatorze à M. Sébastien Couepela (U.D.F.-C.D.S.), député.

CREUSE

M. André Chandernagor (P.S.), député, président du conseil régional, a été réélu au premier tour avec vingt-cinq voix. Il y a eu un bulletin blanc et un absent.

DOUBS

M. Auguste Joubert (C.N.I.P.), ancien député, est réélu au premier tour avec dix-sept voix contre quatorze à M. Joseph Pinard (P.S.).

DROME

M. Maurice Pic (P.S.), sénateur, maire de Montélimar, est réélu avec trente-deux voix et trois bulletins blancs.

FINISTERE

M. Louis Orvoën (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, est réélu avec vingt-neuf voix contre dix-sept à M. Jean Folgoas (P.S.) et deux à M. Alphonse Penven (P.C.), ancien député.

GARD

M. Robert Gourdon (P.S.), ancien député, est réélu avec quarante voix. Il y a eu un bulletin blanc et deux absents.

HAUTE-GARONNE

M. Léon Eeckhoutte (P.S.), sénateur, est réélu au premier tour avec quarante-trois voix. Il y a eu six bulletins nuls et une abstention.

GERS

M. Jean Laborde (P.S.), député, maire d'Auch, est réélu au premier tour avec vingt-trois voix *et huit bulletins blancs.*

GIRONDE

M. Philippe Madrelle (P.S.), député, est élu au premier tour par trente-deux voix contre vingt-cinq à M. Aymar Achille-Fould (U.D.F.)

ILLE-ET-VILAINE

M. François Le Douarec (R.P.R.), député, est réélu au premier tour avec 37 voix contre 9 à M. Rémy Coudron (P.S.), et 2 à M. Madelin (U.D.F.-C.D.S.), qui n'était pas candidat.

INDRE-ET-LOIRE

M. André, Georges Voisin (app. R.P.R.), député, est réélu au premier tour avec dix-neuf voix contre onze à M. Maveyraud (P.S.).

ISERE

M. Louis Mermaz (P.S.), député, est réélu au premier tour avec 34 voix, contre 1 à M. Perrin (mod maj.), 1 à M. Bayer (U.D.F.-P.R.), 4 à M. Buisson (U.D.F.-C.D.S.), et 3 à M Kioulou (P.C.). Il y a cinq bulletins blancs et deux absents.

JURA

M Jean Gravier, sénateur (U.D.F.-C.D.S.), est réélu par 15 voix sur 34 contre 15 à M Marc Migniot (P.S.), un conseiller n'ayant pas pris part au vote.

LANDES

M. Henri Lavielle (P.S.), député, est réélu avec vingt voix. Il y a eu neuf bulletins blancs et un nul.

LOIR-ET-CHER

M. Kléber Loustau (soc. ind.) est réélu au premier tour avec dix-neuf voix contre sept à M. Mortelette (P.S.).

HAUTE-LOIRE

M. Jacques Barrot (U.D.F.-C.D.S.), ministre du commerce et de l'artisanat, est réélu avec vingt voix contre neuf à M. Vincendon (P.S.). Il y a eu quatre bulletins blancs

LOIRE-ATLANTIQUE

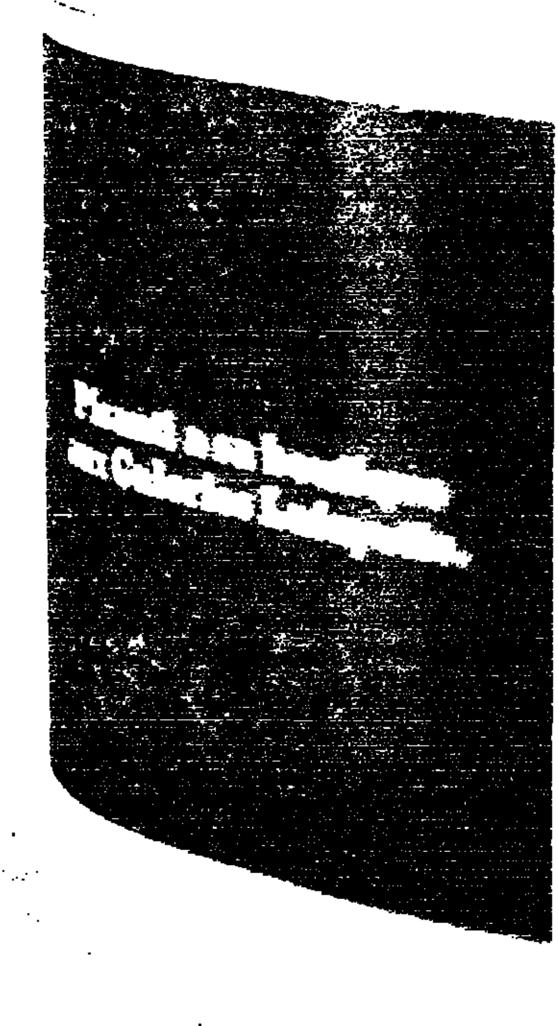
M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (U.D.F.-rad.) est réélu au premier tour avec 36 voix, *contre 16 à M. Pierre Verdy (P.S.).* Il y a un bulletin blanc.

LOT

M. Maurice Faure (M.R.G.), député, maire de Cahors, est réélu avec 29 voix et un bulletin blanc.

LOT-ET-GARONNE

M. Jean François-Poncet (U.D.F.), ministre des affaires étrangères, est réélu au premier tour avec 21 voix, contre 17 à M. Cazassus (P.S.), et un bulletin blanc.



هكذا من الامل

POLITIQUE

...NS DES PRÉSIDENTS

LA MAJORITÉ

Les réélus

DE CONSEIL GÉNÉRAL

MANCHE

M. Léon Jozeau-Marigné (mod. maj.), sénateur (rép. ind.), est réélu au premier tour avec 42 voix, contre 1 à M. Eugène Leclerc (mod. maj.). Il y a eu huit bulletins blancs.

MARNE

M. Maurice Prevoteau (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, est réélu avec 24 voix, contre 12 à M. Georges Colin (P.S.), candidat unique de la gauche. Il y a quatre bulletins blancs.

HAUTE-MARNE

M. Raymond Hanin (U.D.F.-C.N.I.P.) est réélu avec vingt et une voix contre trois à M. Marius Cartier (P.C.) et trois à M. Jean Favre (R.P.R.), ancien député, qui n'était pas candidat. Il y a eu trois bulletins blancs et un nul.

MAYENNE

M. René Ballayer (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, maire d'Ernée, est réélu au premier tour par 25 voix contre une à M. René Vadepied, sénateur (Union centriste). Il y a eu deux bulletins blancs et un conseiller était absent.

MEUSE

M. André Madoux (U.D.F.) est réélu au premier tour par 25 voix contre 5 à M. Jean Bernard (P.S.), ancien député. Il y a un bulletin blanc.

MORBIHAN

M. Raymond Marcellin (U.D.F.-P.R.), sénateur, président du conseil régional de Bretagne, ancien ministre, est réélu au premier tour avec trente et une voix contre cinq à M. Georges Jegouzo (P.S.) et deux à M. Eugène Crepeau (P.C.).

NIEVRE

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., député, est réélu au premier tour avec vingt-trois voix contre deux à M. Robert Guillaume (P.S.), sénateur, qui n'était pas candidat. Il y a eu trois bulletins blancs, une abstention et un absent.

NORD

M. Albert Denvers (P.S.), député, est réélu au premier tour avec 46 voix contre 23 à M. Charles Paccou (app. R.P.R.). Il y a eu un bulletin blanc.

ORNE

M. Hubert d'Andigné (R.P.R.), sénateur, est réélu au premier tour par 24 voix contre 5 à M. Pierre Mauger (P.S.) et une à M. Guillaume de Courson (mod. maj.). Il y a 6 abstentions.

PAS-DE-CALAIS

M. Henri Darras (P.S.), député, est réélu au premier tour par 40 voix. M. Edouard Caillet (P.C.), ancien député, et Mme Myriam Guffroy (P.C.), qui n'étaient pas candidats, ont recueilli chacun 1 voix. Il y a eu 15 bulletins blancs.

PUY-DE-DOME

M. Arsène Boulay (P.S.), ancien député, est réélu au premier tour avec 41 voix contre 2 à M. Joseph Gardet (div. g.), qui n'était pas candidat. Il y a eu 5 bulletins blancs et 1 nul. Un conseiller était absent.

PYRENEES-ATLANTIQUES

M. Franz Duboscq (U.D.F.-P.R.) est réélu au premier tour avec 26 voix contre 20 à M. Henri Prat (P.S.). Il y a eu 1 bulletin blanc et 1 absent.

HAUTES-PYRENEES

M. Hubert Peyou (M.R.G.), sénateur, est réélu au premier tour avec 31 voix. Il y a eu 1 bulletin blanc.

PYRENEES-ORIENTALES

M. Léon-Jean Grégory (div. g.), sénateur, est réélu au troisième tour par douze voix contre neuf à Mme Simone Parrot (P.C.). M. Michel Sageloly (P.S.), doyen d'âge, qui n'était pas candidat, a recueilli trois voix.

HAUT-RHIN

M. Henri Goetschy (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, est réélu par 22 voix contre 2 au candidat du P.S. Il y a 6 bulletins blancs.

SAVOIE

M. Louis Besson (P.S.), député, est réélu, au premier tour, par vingt-trois voix contre onze à M. Jean Blanc (U.D.F.), sénateur.

SEINE-MARITIME

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F. et du C.D.S., sénateur, maire de Rouen, ancien ministre, est réélu au premier tour par 33 voix contre 11 à Mme Colette Privat (P.C.), député, et 11 à M. Jean-Marie Panier (P.S.). Il y a eu 1 bulletin blanc.

DEUX-SEVRES

M. Georges Treille (U.D.F.-rad), sénateur, est réélu au premier tour par vingt-quatre voix contre huit à M. Maurice Barret (P.S.). Il y a eu un bulletin blanc.

SOMME

M. Max Lejeune (U.D.F.-M.D.S.F.), sénateur, ancien ministre, ancien député, est réélu au troisième tour au bénéfice de l'âge contre M. Michel Couillet (P.C.). MM. Lejeune et Couillet ont recueilli chacun vingt-deux voix.

TARN-ET-GARONNE

Mme Evelyne Jean-Baylet, (M.R.G.), directrice de *la Dépêche du Midi*, est réélue au premier tour avec 25 voix et 2 bulletins blancs (un conseiller était absent).

VAR

M. Edouard Soldani (P.S.), sénateur est réélu par 29 voix contre 9 à M. Jean Vitel (mod.-maj.). Il y a eu 3 bulletins blancs.

VAUCLUSE

M. Jean Garcin (P.S.) est réélu au premier tour avec 22 voix. Il y a eu 2 bulletins blancs.

VENDÉE

M. Michel Crucis (U.D.F.-P.R.), sénateur, est réélu au premier tour par vingt-cinq voix contre cinq à M. Pierre Métais (P.S.) et une abstention.

VIENNE

M. René Monory (U.D.F.-C.D.S.), ministre de l'économie, ancien sénateur, maire de Loudun, est réélu au premier tour par 21 voix, contre 13 à M. Raoul Cartraud (P.S.), maire de Civray. Il y a eu un bulletin blanc.

HAUTE-VIENNE

M. René Regaudie (P.S.), ancien député, est réélu avec 33 voix contre 3 à M. Alain Serieyx (mod. maj.). Il y a eu deux bulletins blancs ou nuls.

VOSGES

M. Christian Poncelet (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat, sénateur, est réélu au premier tour avec 15 voix contre 13 à M. Pierre Blanck (P.S.). Il y a eu deux absents.

En début de séance, M. Lionel Stoléru (U.D.F.-P.R.), secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, avait proposé la candidature de M. Poncelet en expliquant : « *Il faut tirer un trait sur le passé, le conseil général ne doit pas être un lieu de règlement de comptes* ».

YONNE

M. Jean Chamant (CNIP), sénateur, ancien ministre, est réélu au premier tour par 25 voix contre 9 à M. Michel Bonhery (P.S.) et 6 à M. Jean Cordillot (P.C.).

TERRITOIRE-DE-BELFORT

M. Denis Maire (P.S.), est réélu avec 10 voix. Il y a 3 abstentions.

ESSONNE

M. Robert Lakota (P.C.) est réélu au premier tour avec vingt voix contre neuf à M. Robert Beauparrain (mod. maj.), et dix à M. Jean-Jacques Robert (R.P.R.).

HAUTS-DE-SEINE

M. Jacques Baumel (R.P.R.), député, ancien secrétaire d'Etat, est réélu au premier tour par 22 voix contre 18 à M. Lucien Lanternier (P.C.).

SEINE-SAINT-DENIS

M. Georges Valbon (P.C.), seul candidat, est réélu au premier tour avec trente-cinq voix. Il y a eu cinq bulletins blancs.

VAL-DE-MARNE

M. Michel Germa (P.C.) est réélu par vingt-cinq voix contre treize à M. Paul Redon (C.N.I.P.). Il y a eu un absent.

VAL-D'OISE

M. Pierre Salvi (U.D.F.-C.D.S.) est réélu par dix-huit voix contre dix-sept à Mme Marie-Claude Beaudeau (P.C.). M. Salvi a bénéficié de la voix d'un conseiller M.R.G., M. Christian Jessen.

YVELINES

M. Paul-Louis Tenaillon (U.D.F.-C.D.S.) est réélu au premier tour avec vingt-trois voix contre treize à M. François Hilsum (P.C.). Un siège est vacant depuis la mort de Jacques Catinat (R.P.R.) récemment décédé.

REUNION

M. Pierre Lagourgue (U.D.F.), député, est réélu au premier tour par vingt-huit voix contre cinq à M. Roland Robert (P.C.R.) et un bulletin blanc. Deux conseillers généraux étaient absents.

MARTINIQUE

M. Emile Maurice (R.P.R.) est réélu par 18 voix contre 9 à M. Max Elizé (U.D.F.) et 6 à M. Georges Gratiant (P.C.M.).

LES JEUNES GISCARDIENS D'AUTREMENT DEVRONT S'APPELER AUTREMENT

La première chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé, mercredi 28 mars, le jugement du tribunal civil qui avait débouté le 1er février de l'année dernière M. Henry Dougier — fondateur en 1974, de la revue trimestrielle *Autrement* — de sa demande tendant à faire interdire au mouvement des jeunes giscardiens — créé en août 1977 — d'adopter la même dénomination (*le Monde* du 6 janvier et du 4 février 1978).

Dans un délai de trois mois « *l'association actuellement dénommée Autrement - le mouvement des jeunes giscardiens ne sera autorisée à conserver le terme « autrement » dans sa dénomination qu'en le faisant précéder d'un verbe tel que agir, œuvrer, réaliser, construire, bâtir, vivre (...) ; ces deux mots devront figurer en caractères typographiques de même taille sur les bulletins, tracts, affiches, placards et* publications de toutes natures où *cette association fera mention de sa nouvelle dénomination* ».

Le mouvement des jeunes giscardiens est condamné à payer 20 000 francs de dommages-intérêts à la revue.

Pour expliquer leur décision les magistrats ont mis en avant les risques de confusion entre la revue et le mouvement, d'autant plus sérieux que « *le mouvement Autrement a été à de nombreuses reprises présenté au public par les grands moyens d'information, tandis que la revue d'Henry Dougier demeure relativement peu connue* », et d'autant plus dommageables que « *la revue et le mouvement* Autrement *s'adressent à l'évidence à des esprits différents, voire antagonistes, par leurs orientations et leurs convictions* ».

La lettre de M. Chirac aux militants du R.P.R.

M. Chirac a adressé le 27 mars la lettre suivante aux adhérents du R.P.R. :

« Nous allons tenir les assises nationales de notre Mouvement et, à cette occasion, je vous demanderai de me faire à nouveau confiance pour vous conduire dans la voie qui mène à notre idéal.

» Du fait des hommes et des événements, nous n'avons pas encore pu assurer à notre pays l'avenir que nous révions pour lui et il nous faut toujours recommencer le combat contre les véritables adversaires de notre société de liberté.

» Pourtant, nous avions cru les vaincre et les écarter pour longtemps du destin de la France, mais, depuis quatre ans, nos alliés de la majorité se sont constamment trompés d'adversaire, nous réservant leurs coups les plus rudes et nous contraignant bien souvent à combattre sur deux fronts.

» Que s'est-il passé ?

» En 1974, après l'élection du président de la République, élu de justesse, et avec nos voix, une pression diffuse mais constante s'est exercée pour nous réduire ou nous faire abjurer : c'était ce qu'on appelait le rééquilibrage. Il a fallu attendre 1976, mon départ du gouvernement et la création du Rassemblement pour que nous puissions dénoncer cette erreur mortelle et tourner toutes les forces vives du pays contre le vrai danger qui le menace : le collectivisme.

» Malgré la réserve, la passivité ou le renoncement de beaucoup de ceux qui auraient dû être à nos côtés, nous avons suscité le sursaut national qui a permis en 1978 de préserver l'essentiel.

» Hélas ! dès le soir de la victoire, nous avons vu se remettre en route la machine à laminer le gaullisme : obstinée, sourde à nos avertissements, aveugle sur ses véritables intérêts, mais renforçant jour après jour ses moyens de dénigrement et de propagande.

» Refusant d'admettre qu'un nombre de plus en plus grand de Français rejette la politique actuellement menée, refusant aussi de comprendre que le gaullisme représente pour beaucoup la chance d'une autre politique, ceux qui nous combattent ne se rendent pas compte qu'en agissant ainsi ils poussent dans l'opposition beaucoup de Français.

» Pourtant les récentes élections cantonales montrent à l'évidence que la gauche collectiviste, unie ou désunie, continue à gagner du terrain comme elle le fait régulièrement depuis 1973. Sachez qu'aujourd'hui près des deux tiers de notre peuple sont administrés par des maires ou des conseillers généraux qui se réclament de nos adversaires.

» De plus, voilà qu'au nom de l'Europe se précise une menace contre notre indépendance sans que les intérêts de la France et des Français soient réellement défendus.

» Pour que tout soit bien clair entre nous, je tiens à réaffirmer :

» 1) Nous constatons que la nécessité d'écarter le risque collectiviste nous oblige à rester solidaires d'une majorité parlementaire, mais rien ni personne ne nous contraindra à abandonner ou à compromettre les données essentielles de notre politique, fondée sur les enseignements du général de Gaulle.

» 2) Nous maintenons qu'entre le système bureaucratique du collectivisme et le libéralisme conservateur il existe une troisième voie ouverte par la volonté de progrès, assurant la liberté et la participation de chacun à la construction de son destin. Aujourd'hui, nous n'admettons pas qu'il y ait d'autre choix qu'entre la politique actuelle et la révolution.

» 3) Nous dénonçons l'hypocrisie entretenue au sein de la majorité et qui dissimule les réalités, tant dans le domaine de la politique économique et sociale que dans celui de l'organisation de l'Europe et de la place de la France dans le monde.

» 4) Nous affirmons notre résolution d'éclairer les Français sur l'avenir qui se prépare, afin qu'ils puissent se prononcer souverainement et en toute connaissance de cause le 10 juin prochain.

» Le Rassemblement pour la République, qui revendique l'honneur d'assumer l'héritage gaulliste, n'accepte pas de cautionner la démission de l'autorité face à la violence, le laisser-fairisme libéral face au marasme économique et le risque de la mise sous tutelle de la France par ses partenaires européens.

» Voilà, mes compagnons, le sens du combat que nous allons mener. Je sais qu'une fois de plus vous serez à mes côtés.

» Défendons tous ensemble les intérêts de la France. »

MAJORITE

Konk

(Dessin de KONK.)

M. DILIGENT (C.D.S.) : une maladie de la persécution.

M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., a commenté jeudi matin 29 mars la lettre adressée la veille par M. Jacques Chirac aux militants du R.P.R. Il a déclaré notamment : « *Le président du R.P.R. reprend des déclarations qui semblent relever d'une amladie de la persécution. Il commet une erreur de stratégie. Si je voulais du mal au R.P.R., je me réjouirais de ce ton et de ces excès de langage. Ils ne contribuent pas à l'unité du parti gaulliste, ils troublent les députés et ils rallient de plus en plus au R.P.R. la droite nationaliste et poujadiste.* »

M. Diligent a aussi estimé que M. Chirac est condamné « *à se redire* » jusqu'aux élections européennes.

Le secrétaire général du C.D.S. a également commenté les résultats des lections cantonales et des élections des présidents des conseils généraux. Son parti revendique quinze présidents d'assemblée départementales et cent soixante-deux conseillers généraux. « *Nous sommes en pleine santé,* dit-il. *Depuis quinze ans, je n'avais pas eu d'impression aussi optimiste sur l'avenir de notre courant de pensée.* »

« LA MACHINE A LAMINER LE GAULLISME »

(Suite de la première page.)

Il reproche au gouvernement et au chef de l'Etat leur politique économique et sociale et leurs projets européens.

Une fois de plus la condamnation n'est assortie d'aucune sanction puisque le président du R.P.R. n'envisage toujours pas d'ouvrir une crise politique en retirant son soutien au gouvernement.

Pour justifier cette contradiction fondamentale, M. Chirac affirme que sa solidarité avec la majorité parlementaire permet seule d'écarter « le risque collectiviste », c'est-à-dire la victoire des formations de gauche. En insistant pour cette contrainte et sur sa nature « parlementaire » de la majorité, M. Chirac veut faire comprendre qu'il n'existe plus de majorité politique nationale et que, à défaut du choix d'une alternative au sein de la majorité tenant compte des gaullistes, c'est la gauche qui l'emportera en 1981.

Ces termes ont provoqué dès jeudi matin de vives réactions de MM. Diligeant, secrétaire général du C.D.S., et Blanc, secrétaire général du parti républicain.

A. P.

LE STATUT DE M. CHIRAC

Le fait que M. Jacques Chirac ait perdu la présidence du conseil général de la Corrèze ne modifie en rien son statut juridique, puisqu'il demeure membre de l'assemblée départementale (son canton n'était pas soumis à renouvellement).

Le cumul des mandats exercés par M. Chirac en tant que conseiller général de Corrèze et membre du Conseil de Paris, assemblée qui exerce pour le département de Paris les attributions dévolues aux conseils généraux, avait été jugé compatible par le tribunal administratif de Paris dans son arrêt du 13 juillet 1978 (« le Monde » du 20 juillet). Celui-ci avait rejeté une requête de M. Georges Sarre, conseiller socialiste. Au même moment, les conseillers généraux d'opposition de Corrèze déposaient une requête semblable devant le tribunal administratif de Limoges.

M. Sarre et ses amis ont alors fait appel devant le Conseil d'Etat. L'assemblée du Palais-Royal ayant voulu déclarer qu'il y avait désistement d'office, en raison d'absence d'actes de procédure, les avocats des requérants corréziens ont déposé au début de cette semaine un « mémoire » à joindre au dossier.

L'affaire est donc actuellement au stade de l'instruction au Conseil d'Etat, qui n'a pas encore désigné de rapporteur.

Le Monde

société

Après les incidents du 23 mars

Trop d'anomalies pour de simples coïncidences

estime le Syndicat général de la police

Dans les syndicats policiers, la perplexité a succédé à l'étonnement après les incidents du 23 mars, particulièrement au *Syndicat général de la police, la* plus importante organisation de police en tenue de la région parisienne. L'analyse des rapports, *établis tant pas ses observateurs* sur place que par ses délégués en service ce jour-là dans les unités de maintien de *l'ordre, amène* le S.G.P. *à mettre* en doute le caractère purement fortuit d'une telle accumulation d'anomalies dans l'action de la *police.*

Premier point de contestation : l'absence de filtrage dans la station de métro Opéra dont l'un des accès — devant le théâtre — demeure ouvert pour aider à la dislocation de la manifestation. Ordinairement, des unités en civil s'efforcent d'intercepter, dans les stations proches du point de dislocation, les éléments qui voudraient troubler la fin de la manifestation. Le 23 mars, il n'y a personne sur les quais ni dans les couloirs du métro Opéra. C'est ce qui permet à une centaine de personnes de déboucher par petits groupes sur la place de l'Opéra. Deux envoyés du S.G.P. les voient s'équiper tranquillement : foulards, casques, lance-pierres, cocktails Molotov, manches de pioche. Personne n'intervient.

« On va en prendre plein la gueule »

Deuxième point : le Café de la Paix. Lesdits « casseurs » se *dirigent vers la façade Opéra du* Café de la Paix. Juste à côté, à l'angle du boulevard des Capucines, stationne une demi-*C.R.S.* avec, *sur ses arrières*, des éléments d'une compagnie d'intervention de la police parisienne — en gros deux cents *hommes. Même dispositif à* l'autre angle du pâté de maisons, rue Auber, ainsi d'ailleurs que dans toutes les rues partant de *la place de l'Opéra, à* l'exception de celle du 4-Septembre, qui, elle aussi, doit permettre la dislocation du cortège. *Les « casseurs » enfoncent les* portes et les vitrines du Café de la Paix. La demi-C.R.S. du boulevard des Capucines regarde. *Dans les rangs on s'inquiète.* Les observateurs du S.G.P. entendent des « *Qu'est-ce qu'on fout ?* », puis des « *On va encore en prendre plein la gueule* ». Ce qui ne paraît nullement émouvoir le « patron » de la manœuvre, le commissaire de *Rousseau, chef du secteur. Finalement,* après six à huit minutes de saccage, c'est la demi-C.R.S. de la rue Auber qui fait *mouvement, s'avance jusqu'au milieu* de la place, refoulant les agitateurs jusqu'à l'entrée est du boulevard des Capucines.

Troisième temps : les barricades. Le pillage du magasin Lancel est commis en toute quiétude, de même que l'édification d'une première mini-barricade sur le boulevard. Celle-ci est incendiée. C'est seulement après l'intervention des sapeurs-pompiers *qu'une partie des unités en « bouclage » place de l'Opéra* enlèvent cette barricade... et s'arrêtent aussitôt.

A dix mètres d'elles, les « casseurs » édifient une deuxième barricade. Même scénario. Le ballet va continuer longtemps encore, sur le même tempo. Là encore, des observateurs du S.G.P. s'interrogent. La manifestation syndicale était en cours de dislocation loin en amont ; il y avait donc un vaste *no man's land* qui aurait pu permettre aux escadrons de gendarmerie mobile en position dans les rues adjacentes de faire mouvement sur le boulevard afin de prendre les « casseurs » en tenaille. Cet ordre-là ne vint jamais. « *Voilà comment, face à un milier de policiers et de gendarmes, deux cents « inorganisés » ont pu agir en toute impunité pendant une heure et demie* », dit-on amèrement au S.G.P.

« A l'Élysée, à l'Élysée »

Autre sujet d'inquiétude pour le syndicat : l'utilisation des gardiens de la paix « déshabillés ». Traditionnellement, deux ou trois gardiens par secteur assuraient leur service en civil, comme agents de liaison, leur présence évitant souvent de laisser des forces en tenue trop apparentes, voire au contact des manifestants. Cette fois, ils étaient trois cents (plus d'authentiques policiers en civil), « *et nous aimerions bien que le préfet de police nous dise où ils étaient et ce qu'ils faisaient* ». La mission du gardien Le Xuan n'apparaît pas limpide. Mais d'autres « déshabillés », que les délégués du S.G.P. ont trouvé coiffés de casques de motos et équipés de matraques télescopiques, non plus. « *La provocation n'entre pas dans la mission traditionnelle du « flicard », qui doit exclusivement concourir au maintien de l'ordre, et en tenue* », disent-ils.

Enfin, l'aspect le plus obscur de cette journée, selon le S.G.P., réside dans la personnalité de certains « casseurs ». La rapidité de leurs actions n'a pas permis aux observateurs de réunir sur tous ces gens des éléments d'identification suffisants. L'un d'eux, pourtant, a retenu leur attention. La quarantaine largement consommée, il était parmi le service d'ordre de la C.G.T. lors de la dislocation et il fut le premier à crier : « *A l'Elysée, à l'Elysée !* » Écarté du cortège, il a rallié la place de l'Opéra et fut, dès lors, de toutes les barricades et de tous les pillages. Plusieurs photographes l'ont immortalisé en train de vider la vitrine du bijoutier Burma. « *Le 20 janvier, il tournait déjà autour de notre manifestation devant la préfecture de police,* dit-on au S.G.P. *Il fut déjà parmi ceux qui criaient :* « à la Cité ! ». *On l'a revu depuis dans plusieurs « coups tordus ». On sait déjà que, sous le nom de « colonel Selis », il travaille pour le S.D.E.C.E.* »

JAMES SARAZIN.

L'objectif visé était de dénaturer la manifestation

déclare la C.G.T.

Les incidents du 23 mars « *montrent nettement les responsabilités des plus hauts personnages du ministère de l'intérieur et de la préfecture de police. Nous précisons,* ont déclaré les responsables de l'Union régionale (C.G.T.) d'Ile-de-France, au cours d'une conférence de presse à Paris, mercredi 28 mars, *qu'il ne s'agit pas d'une incapacité et d'une carence de leur part, mais bien d'une attitude volontaire et préconçue. L'objectif visé était de casser et de dénaturer la manifestation, et au-delà, de montrer l'inutilité et le danger de manifester* ». Pour apporter la preuve de ce qu'ils avançaient, les dirigeants syndicaux ont, à l'aide d'un vaste plan du parcours de la manifestation, analysé les incidents qui ont émaillé la marche de soutien aux sidérurgistes.

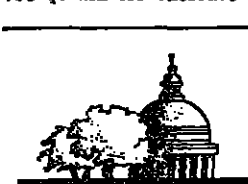
« *Les autonomes ont été utilisés à des fins de cassage* », a souligné M. Edmond Amiable, secrétaire général de l'Union régionale, qui en veut pour preuve que le groupe qui s'était infiltré dans le cortège à la République a pu sans encombre rejoindre la place de l'Opéra, à pied ou en métro, alors qu'il aurait pu être intercepté. Les témoignages ont afflué pour préciser qu'à deux reprises au moins les forces de l'ordre « *auraient pu maîtriser les casseurs, notamment place de l'Opéra, et à la hauteur du cinéma Rex. Ils pouvaient facilement les prendre en tenaille, mais ils ne sont pas intervenus parce qu'ils n'avaient pas reçu d'ordre.* »

M. Claude Toulouse, secrétaire fédéral de la police C.G.T., a rapporté qu'il avait vu « *des commerçants qui venaient implorer les forces de police présentes dans les rues adjacentes, d'intervenir* ». A ce sujet, le secrétaire C.G.T. de la section du neuvième arrondissement, M. Jean Pageot, a indiqué que de nombreux commerçants du quartier lui ont indiqué que la police « *s'est retirée quand les casseurs sont arrivés alors qu'elle était présente avant et pendant la manifestation* ».

Pour ce qui concerne le policier Le Xuan, trois syndicalistes qui *ont participé à son interpellation* ont précisé qu'il faisait partie d'un groupe de cinq à six personnes qui lançaient des projectiles sur les forces de l'ordre. M. Louis Malquez, du journal *93 Actualités*, frappé alors qu'il allait prendre des photos, est formel : « *comme tous les autres, il harcelait la police* ». Ces témoins ont indiqué qu'il était revêtu d'un treillis, qu'il était casqué et ganté, que son brassard de police était dans sa poche et qu'il avait un *gourdin.*

« *Tout cela démontre*, a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., *le peu de consistance des déclarations de M. Bonnet. Le dispositif des forces de l'ordre prouve que les événements ne pouvaient se passer autrement. Les responsables ne sont pas les policiers eux-mêmes, mais les responsables en haut-lieu. Nous avons l'intention de poser des questions au plus haut niveau des autorités gouvernementales* », a ajouté M. Krasucki, qui s'est demandé pourquoi les quatre cents policiers en civil n'avaient pas obtenu de résultat et a souligné que « *les travailleurs sont intervenus à plusieurs reprises pour soulager des policiers malmenés par des vandales* ».

Les responsables de la C.G.T. ont également montré une photographie sur laquelle ont aperçoit des jeunes hommes casqués et armés de gourdins en compagnie de C.R.S. Ce qui a fait dire à M. Bernard Deleplace du Syndicat général de la police (S.G.P.) qu'on avait franchi un nouveau pas et qu'il existait une différence entre les policiers en civil chargés de recueillir des informations et ceux « *qui sont habillés en casseur, une matraque à la main* ». — M. B.-R.



L'ATTENTAT DE LA RUE DE MÉDICIS

M. Barre demande au ministre de l'intérieur d'assurer la protection des institutions juives

Après l'attentat de la rue de Médicis, à Paris, M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), avait demandé audience au premier ministre, a été reçu, dans l'après-midi du mercredi 28 mars, pendant une quinzaine de minutes par M. Raymond Barre. Au *terme de cet entretien*, il a notamment déclaré : « *Il ne suffit pas de déplorer l'attentat. Il faut prendre des mesures pour retrouver les coupables et pour empêcher que ne se reproduisent des actes lâches et criminels comme ceux de la rue de Médicis (...). J'ai saisi l'occasion de cette audience pour dire au premier ministre que l'heureuse évolution de la situation au Proche-Orient, même si elle n'était pas pleinement reconnue par le gouvernement, devrait conduire notre pays à éviter toutes prises de position qui pourraient être interprétées de façon erronée comme un encouragement au radicalisme, source de violence des pays du refus.* »

M. Barre a exprimé au président du CRIF la « *réprobation totale* » du gouvernement devant l'attentat. « *Le premier ministre m'a donné l'assurance qu'il allait immédiatement prendre contact avec le ministre de l'intérieur pour que la protection des institutions juives, et en particulier des écoles et des maisons d'étudiants soit assurée le plus tôt possible* », a ajouté M. de Rotschild.

L'attentat de la rue de Médicis a suscité de nouvelles réactions mercredi 28 mars. Parmi les organisations qui ont protesté, signalons la C.F.D.T., la C.G.T. et Force ouvrière, le P.S.U. et le Comité de liaison des étudiants sionistes socialistes. Ce dernier a appelé ses adhérents à manifester, jeudi 29 mai à 13 h. 30, devant le foyer-restaurant où a eu lieu l'attentat.

D'autre part, le grand rabbin Jacob Kaplan, qui était reçu mercredi par les membres du comité d'étude parlementaire pour l'abolition de la peine de mort, s'est étonné du fait que la police n'ait jamais, jusqu'à présent, retrouvé les coupables des attentats antisémites, qui ont tendance à se multiplier.

« Oui, il s'agit d'un crime nazi »

Plus d'un millier de personnes se sont rassemblées mercredi 28 mars, à 12 h. 30, devant le foyer-restaurant des étudiants israélites de la rue de Médicis, à Paris-6e. Outre les représentants du Mouvement contre le racisme *et pour l'amitié entre les peuples* (M.R.A.P.) et de la Ligue contre l'antisémitisme (LICA), on notait la présence de deux députés, MM. Maxime Kalinsky (P.C.) et Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.D.F.), de M. Meillat et de Mme Schwarz-Bart, conseillers de Paris, de M. Jacques Chambaz, membre du *bureau politique du parti* communiste, et de délégations de diverses organisations d'étudiants, dont les deux UNEF.

Avant et même pendant les allocutions prononcées par MM. Albert Lévy, pour le M.R.A.P., et Pierre-Bloch pour la LICA, de *nombreux slogans ont été proférés* par des étudiants qui désignaient autant de coupables possibles et contenaient autant d'interprétations de l'attentat : « *Autonomes, assassins, gouvernement complice* », « *O.L.P., fascistes, même combat* ». On pouvait lire sur diverses pancartes : « *Non à la barbarie néo-nazie* », « *Six millions, ça suffit* ».

M. Lévy a notamment déclaré : « *Oui, il s'agit d'un crime nazi (...), les criminels voulaient tuer des juifs et c'est miracle qu'ils n'y soient pas parvenus. Oui, il s'agit d'une provocation.* » Récusant toutes les oppositions entre juifs et arabes que pourraient faire naître de tels événements, M. Levy a affirmé qu'il s'agissait au contraire « *de la France, de la montée furieuse du racisme* » dans ce pays.

Si la voix de M. Lévy a été souvent couverte par des cris quand il a lié la crise économique et le développement des racismes, M. Pierre-Bloch, président de la LICA, s'est attiré les faveurs de la foule en proclamant : « *Non au terrorisme ! Fermeture des bureaux terroristes à Paris.* »

Après une minute de silence, la foule se dispersait lentement, tandis que reprenait, devant le foyer-restaurant, une vente de sandwiches voulue par ses responsables comme un symbole de permanence. « *Malgré les travaux* », comme le disait sobrement un *panneau placé sur la façade*, le foyer-restaurant était ouvert vingt-quatre heures après l'attentat qui l'a détruit. — M. K.

SCIENCES

Accident dans le système de refroidissement d'une centrale nucléaire aux États-Unis

Un accident a eu lieu mercredi 28 mars à la centrale nucléaire de Three Mile Island, en Pennsylvanie (Etats-Unis).

Vers 4 heures du matin (heure locale, 10 heures à Paris), les *habitants ont été réveillés par le* bruit d'une explosion et ont vu un jet de vapeur au-dessus de la centrale. La valve de l'une des pompes alimentant en eau le système de refroidissement du réacteur venait de céder. Il n'y a pas eu de blessés. S'il y a eu un net accroissement de la radioactivité *à l'intérieur de la centrale et* même à l'extérieur, dépassant de beaucoup les limites autorisées, on est resté au-dessous des taux qui sont considérés comme véritablement dangereux. Les cinq cents employés de la centrale sont soumis à des contrôles : aucune précaution particulière n'est nécessaire pour les habitants du voisinage.

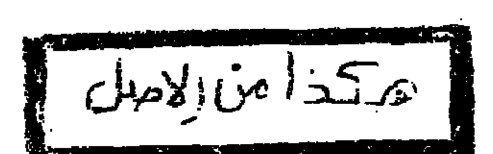
Si cet accident, en apparence assez mineur, a provoqué une grande émotion aux Etats-Unis, c'est en partie à cause de la projection d'un film, *China Syndrome*, qui relate un accident dans une centrale nucléaire dont les responsables essaient de cacher le danger considérable.

On peut néanmoins être inquiet sur ce qui serait advenu en cas d'accident plus grave. L'alerte *extérieure semble bien n'avoir été* donnée que trois heures après l'accident. Des déclarations contradictoires ont été faites. Il a *été* indiqué que les services de sécurité avaient fortement aggravé l'accident en fermant précipitamment un système auxiliaire de *refroidissement, ce qui aurait entraîné* une fonte partielle du cœur du réacteur et multiplié le dégagement de radioactivité. Cette fonte a ensuite été démentie. Autre fausse manœuvre, qui semble confirmée : pour faire baisser la pression, on aurait volontairement envoyé de la vapeur dans l'atmo*sphère, sans que la radioactivité* de cette vapeur ait été mesurée.

Il est clair que les responsabilités étaient fort mal définies, et que personne ne semble avoir eu une vue très claire de la gravité de l'accident et des mesures à prendre.

M. James Schlesinger, qui dirige le département américain de l'énergie, a demandé l'ouverture d'une enquête sur les causes de l'accident et sur ce qui s'est passé ensuite, tout en soulignant que cet accident ne devait pas faire oublier les avantages de l'énergie nucléaire. Le réacteur concerné fait partie de la filière PWR (eau *pressurisée) et a été construit par* la société Babcok and Wilcox. Les réacteurs français de Fessenheim et du Bugey relèvent de la même filière, mais ont été conçus par la société *FRAMATOME*, sous licence de Westinghouse.





ÉDUCATION

Un colloque de pédiatrie à Paris

La scolarisation de l'enfant handicapé s'accommode mal du système élitiste français

En quoi les thérapeutiques nouvelles posent-elles en termes nouveaux la scolarisation de l'enfant handicapé ? L'évolution des techniques pédagogiques doit-elle influencer le choix de telle ou telle catégorie de soins ? Une centaine de pédiatres ont tenté, les vendredi 23 et samedi 24 mars, de répondre à ces questions lors d'un colloque à Paris sur « La thérapeutique de l'enfant et la scolarité ».

La préoccupation pédagogique s'est manifestée chez beaucoup de ces praticiens décidés, selon l'expression de l'un d'entre eux, « à sortir de l'épure médicale ». Pourtant, les meilleures formes de cohabitation entre l'école et l'hôpital n'ont pas été définies avec suffisamment de rigueur pour les années à venir, comme devait le souligner dans ses conclusions le professeur Pierre Royer, qui présidait ces journées.

Les médecins d'enfants, il y a encore une vingtaine d'années, se préoccupaient très peu de la scolarisation et de l'avenir de leurs malades.

Si, aujourd'hui, l'avenir de ces enfants est devenu chez les médecins une préoccupation quotidienne, c'est tout d'abord parce que les chances de guérison ont considérablement augmenté, qu'il s'agisse, par exemple, des enfants cardiaques ou de ceux atteints de maladies des reins : *« L'espoir a changé de camp »*, selon l'expression d'un praticien. Dans de nombreux services médicaux, des réunions permettent aux instituteurs qui, après une formation spécialisée de deux ans, travaillent dans les hôpitaux d'être tenus au courant des effets des thérapeutiques.

C'est pourtant la réintégration dans un milieu normal qui doit être recherchée dans tous les cas où elle est possible : *« Il ne s'agit en aucun cas d'affubler l'hôpital d'une école »*, a déclaré un participant fort applaudi.

Les contacts entre éducateurs et soignants permettent, en outre, d'éviter, dans les classes normales, les réactions de rejets ou d'hyperprotection qu'ont souvent les maîtres à l'égard d'enfants absents pendant plusieurs mois : ici l'élève est poussé peu à peu vers les classes spécialisées, là il se voit interdire, sans véritables motifs médicaux, les séances de gymnastique ou même les récréations. Pourtant, malgré les souhaits des praticiens, la réintégration en milieu normal est beaucoup moins fréquente en France qu'aux États-Unis, où cette préoccupation est essentielle depuis plus de vingt ans. Cependant, certaines thérapeutiques comme l'hémodialyse (rein artificiel) à domicile semblent dès maintenant favoriser, d'après les enquêtes qui ont été conduites, la scolarisation en milieu normal.

Mais il existe, aussi, des centres spécialisés s'efforçant de concilier thérapeutique et enseignement : ainsi au centre héliomarin de Roscoff les soins ne peuvent être pratiqués que durant certaines périodes de la journée pendant lesquelles les disciplines fondamentales ne sont pas enseignées.

Quels seront les systèmes de cohabitation entre les soins et la formation durant les années à venir ? Le professeur Royer a répondu de manière particulièrement modeste à cette question : *« L'accélération de l'évolution des systèmes de formation et de soins*, a-t-il déclaré, *provoqueront une redistribution des cartes qu'on appréhende encore mal. »* Un effort prospectif est donc nécessaire : *« Il suppose*, a ajouté le professeur Royer, *que les connaissances biologiques et pharmacologiques sur l'écolier soient plus complètes. »* A cet égard, beaucoup ont souhaité que l'information sur les effets secondaires des médicaments s'approfondisse : pourquoi, s'est-on demandé, les notices des diverses spécialités ne mentionneraient-elles pas pour les enfants, comme pour les femmes enceintes, les principaux effets des thérapeutiques ?

« Peut-être convient-il, a conclu enfin le professeur Royer, *que les systèmes de formation ne se calquent pas sur la scolarisation élitiste de notre pays : d'autres équilibres doivent être trouvés. »* De ce point de vue, la création, il y a quelques mois, d'un département de recherche biomédicale à l'Institut national de recherche pédagogique favorisera cette recherche, et l'on peut se demander si l'adaptation de l'enseignement respectant le rythme et le développement de chaque enfant handicapé, cas par cas, ne pourrait pas devenir un modèle pour l'ensemble des écoliers.

NICOLAS BEAU.

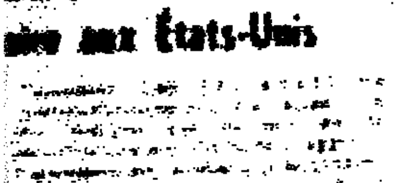
Une réinsertion facilitée par les hôpitaux de jour

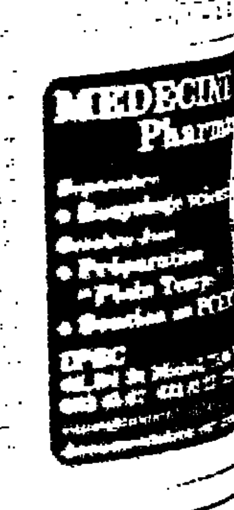
Parmi toutes les formules qui permettent de concilier, dans les meilleures conditions, la scolarisation et les soins de l'enfant malade, les hôpitaux de jour, dont le premier fut créé en 1968 par le professeur Jean Bernard à l'hôpital Saint-Louis, ont permis de grands progrès. Le Comité national de l'enfance (1) a organisé, lundi 26 mars, une séance d'études sur ce thème, dans le cadre de l'Année internationale de l'enfance.

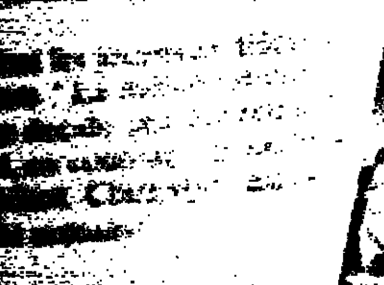
Les hôpitaux de jour, généralement orientés vers un secteur spécialisé de la pathologie infantile, visent surtout à éviter toute séparation de l'enfant avec sa famille : certains hôpitaux — comme Saint-Vincent-de-Paul — incitent les parents à rester durant la journée avec leurs enfants, qui, de toute façon, le soir rentrent chez eux : ainsi les perturbations sinon les angoisses de ces enfants soumis à un traitement difficile sont diminuées d'autant : la reprise d'une vie scolaire normale en sera grandement facilitée.

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, qui présidait cette journée, a notamment déclaré : « *Les hôpitaux de jour sont d'une grande valeur éducative pour les enfants qui devront trouver à composer avec leurs infirmités sans renoncer aux joies et aux plaisirs de la vie, en permettant leur réinsertion dans des milieux aussi près que possible de la vie normale.* »

(1) 51, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.









ÉDUCATION

Les recours des parents d'élèves de S.E.S. contre M. Beullac vont se multiplier

De notre correspondant régional

Lyon. — Intentée par quinze familles du département du Rhône qui se plaignent de l'insuffisance des heures de cours dispensés à leurs enfants fréquentant des sections d'éducation spécialisées (S.E.S.), la procédure administrative visant le ministre de l'éducation *(le Monde* du 30 janvier 1979) risque de faire tache d'huile. En effet, au cours d'une réunion d'information des deux fédérations de parents d'élèves, Cornec et Lagarde, qui ont décidé pour la circonstance d'unir leurs efforts, une douzaine de parents ont fait connaître leur intention de se joindre à cette « action collective personnalisée » (1).

Les responsables des organisations de parents d'élèves ont indiqué à cette occasion que d'autres départements envisageaient de déclencher des procédures similaires, notamment le Cher et l'Aude. En ce qui concerne le Rhône, les lettres recommandées constituant des recours obligatoires et préalables à une instance administrative ont été expédiées le 25 janvier au ministre. A moins que celui-ci n'accepte de payer les indemnités qui lui sont réclamées — 10 000 francs par famille, — ce qui est tout à fait improbale, le tribunal administratif de Lyon se trouvera saisi automatiquement le 25 mai.

Ce n'est évidemment pas la première fois que des déficits d'horaires d'enseignement sont constatés dans tel ou tel établissement du second degré. Les syndicats d'enseignants se sont plaints à plusieurs reprises de cette situation. Mais, à l'égard des S.E.S., l'attitude de l'administration de tutelle atteint « *un niveau de désinvolture proprement scandaleux* », disent les parents et les enseignants.

Ces S.E.S., qui ont été créées pour venir en aide à « *des enfants déficients intellectuels légers sans troubles associés* » et qui accueillent en fait, souvent et en grand nombre, des enfants perturbés par leur environnement social et psychologique, devraient à ce double titre, bénéficier de moyens plus importants que ceux dont disposent les classes dites « normales . Or, c'est l'inverse qui se produit : le nombre total d'heures d'enseignement est inférieur déjà dans les textes, à celui que dispensent les lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.). Mais surtout le manque d'enseignants conduit à diminuer, parfois de moitié dans certains établissements, le nombre d'heures d'enseignement général ou d'atelier, normalement prévu.

Cette situation profondément injuste, puisqu'elle touche surtout des familles modestes (les S.E.S. reçoivent entre 50 et 75 % d'enfants d'immigrés), a été dénoncée à plusieurs reprises depuis trois ans par les syndicats d'enseignants (2). Mais ces appels et ces pétitions sont restés sans effet.

BERNARD ÉLIE.

(1) Les associations de parents d'élèves ne peuvent pas introduire de requêtes administratives, n'ayant pas la possibilité de faire état, en ce qui les concerne, d'un « préjudice anormal » et de réclamer des indemnités. Les recours sont donc individualisés, mais les fédérations ont accepté de prendre en charge les frais de justice.

(2) Trois syndicats, le SNI, le SGEN/C.F.D.T. et le SNEP/C.G.T. ont apporté leur appui à l'action déclenchée par les parents.

JUSTICE

DANS UN RAPPORT REMIS AU GARDE DES SCEAUX

Un groupe de travail propose de diversifier les modes d'exécution des peines

Un groupe de travail vient d'étudier, à la demande du garde des sceaux, les modalités de l'exécution des peines en France et l'état du travail pénal. Dans un rapport qui doit être remis prochainement à M. Alain Peyrefitte, le groupe qui s'est réuni pendant deux mois à partir de décembre 1978, sous la présidence de M. Jacques Piot, député de l'Yonne (R.P.R.) et vice-président de la commission des lois à l'Assemblée nationale propose de diversifier l'exécution des peines par la création de types d'établissements nouveaux et l'extension du milieu ouvert.

Le travail pénal devrait également, si la situation économique le permet, cesser d'être une occupation inutile et au contraire favoriser la réinsertion. « L'avenir du système pénitentiaire doit passer, à déclaré M. Peyrefitte, par l'extension de la pratique du milieu ouvert et du bénévolat. » Lors d'une remise de décorations mercredi 28 mars, le garde des sceaux a indiqué, devant le personnel pénitentiaire, que la prison, « depuis la Libération, a été d'abord conçue comme une possibilité de réinsertion sociale ».

Les membres du groupe de travail ont, en premier lieu, examiné un thème cher au ministre de la justice depuis quelques mois : celui de la peine de remplacement à la peine de mort. L'étude de la création d'une peine substitutive ne peut, selon eux, être isolée du problème des très longues peines et de l'équipement pénitentiaire, deux directions essentielles de leur travail. Ils ne se sont pas attardés sur la question de la peine de mort traitée par d'autres sous la direction de M. Robert Schmelck, procureur général à la Cour de cassation, se limitant au constat de son déclin, tant pour les verdicts prononcés que pour les exécutions.

Les avis divergeaient sur la nécessité de remplacer la peine de mort par une longue peine incompressible, plusieurs membres du groupe de travail estimant que le système actuel était suffisant, surtout depuis la loi du 22 novembre 1978 instituant un régime de sûreté. En revanche, l'accord s'est fait pour exclure la création outre-mer d'un centre d'exécution d'une telle peine « *qui serait une régression considérable sur les conditions actuelles de l'exécution des peines dans les pays développés* ». De plus, l'opposition à un tel projet en France et à l'étranger serait vive, le coût en serait extrêmement élevé, les difficultés de recrutement du personnel évidentes.

Qu'il y ait ou non peine de substitution, il convient de déterminer les conditions de détention des « *condamnés dangereux ou à de longues peines* ». A partir de la contribution d'un médecin, le groupe a réfléchi sur la dangerosité « *en fonction des critères extérieurs, du caractère individuel, mais aussi des conditions pénitentiaires* », concluant au maintien de la dispersion des criminels dangereux. Il existe actuellement en France six centrales, deux centres de détention, sept quartiers de sécurité renforcée (Q.S.R., deux cent quarante-quatre places) (1). Il est nécessaire d'« *élargir la gamme* », donc de créer des types d'établissements nouveaux, autres que les Q.S.R. qui, parant à une situation d'urgence, ne doivent pas avoir de caractère définitif.

Pour les détenus sortant des Q.S.R., ceux qui sont inaptes aux grandes collectivités ou ceux qui sont condamnés à des peines de sûreté, il faudrait des établissements de cent vingt à deux cents places qui auraient le régime des centrales, « *une sécurité extérieure très efficace, des moyens modernes de surveillance et un fonctionnement par unité de vie* ». Ce type de fonctionnement traduit le souci constant des auteurs du rapport de diversifier les modes d'exécution des peines.

Cette préoccupation se manifeste aussi pour les équipements, compte tenu de l'augmentation de la population pénale : on prévoit trente-neuf mille détenus en 1981, dont dix-sept mille prévenus. Actuellement, avec vingt-sept *mille places pour* plus de trente-cinq mille détenus, les établissements ont un taux d'occupation de 145 %. Alors que les maisons d'arrêt comptent dix-neuf mille cinq cents places, on y loge vingt-huit mille deux cent cinquante-huit détenus, dont douze mille huit cent *soixante* condamnés. C'est pour éviter l'encombrement d'autres établissements que l'on y maintient des condamnés. Au manque de places — huit mille aujourd'hui, douze mille en 1981 — s'ajoute leur mauvaise qualité. Alors que se répand encore le mythe des « prisons trois étoiles », trente-cinq établissements devront être désaffectés. Leur remplacement doit amener une diversification. Les établissements que le groupe de travail propose de créer seraient de petite taille et obéiraient à une classification permettant l'organisation des peines selon « *une progressivité* » facilitant la réadaptation des détenus.

Rendre utile le travail pénal

Les Q.S.R. étant maintenus dans les conditions préalablement indiquées, on ouvrirait quatre nouvelles centrales à effectif réduit (six cents places en tout). Il faudrait augmenter de trois mille le nombre des places des centrales ordinaires et mettre en service des centres de détention de sécurité ainsi que des centres de détention ouverts (mille six cents places envisagées). Six mille places seraient nécessaires dans les centres de détention régionaux où seraient subies les courtes peines — six mois à trois ans — ce qui soulagerait les maisons d'arrêt. Enfin, on créerait des « *structures légères* », des centres d'exécution de très courtes peines où seraient accueillis aussi des détenus soumis au régime de la semi-liberté. (Une dizaine de centres de cinquante places chacun).

Pour le travail pénal, autre sujet de réflexion du groupe de travail, le constat est totalement négatif. Nul n'ignore que les travaux faits en prison, sans intérêt, sans aucune vertu de « resocialisation », rétribués de façon dérisoire, dissuadent le détenu de faire des efforts. Si l'on ajoute à cela le manque de locaux adaptés à un véritable travail, on comprend qu'il faille développer le travail extérieur. Deux mille emplois pourraient être créés — entretien et réfection des bâtiments, protection de l'environnement, chantiers agricoles ou industriels — et normalement rémunérés. Le travail pourrait également être une mesure alternative aux courtes peines d'emprisonnement.

Le rapport constate toutefois : « Il est apparu aux membres du groupe que la conception positive du travail, sa valorisation même dans notre civilisation, étaient quelque peu contradictoires avec l'idée de peine. » Comme s'il craignait d'avoir fait un projet *excessivement hardi*, le groupe insiste sur la difficulté d'appliquer les mesures qu'il préconise : nécessité de recruter du personnel spécifique, d'obtenir une forte participation de bénévoles, comme le prouve l'exemple de la Grande-Bretagne, et d'avoir le soutien des collectivés.

Les membres du groupes ont ont jugé utile de multiplier mises en garde et appels à la prudence : « *Le nombre des détenus primaires condamnés pour des infractions sans violence et paraissant bénéficier de cette mesure n'excéderait pas mille* ». « *Il faudrait prendre garde à ne pas créer des tâches trop spécifiquement serviles marquées par la condamnation de ceux qui les exécutent. Outre que ce phénomène écarterait les travailleurs libres de ces travaux, il irait à l'encontre d'un effort plus général, mené par l'administration pénitentiaire, qui tend à briser la notion de travail spécifiquement pénitentiaire pour la rapprocher du travail exécuté à l'extérieur dans des conditions ordinaires* ». Enfin, « *Il est apparu que la conjoncture est particulièrement défavorable à ce projet, l'importance du chômage risquant de susciter, chez les demandeurs d'emploi, si modeste que soit le nombre des condamnés justifiables d'un tel projet, le sentiment d'une concurrence illégitime* ».

En dépit du pessimisme du groupe de travail à ce sujet, une expérience pilote est déjà en cours : une centaine de détenus travaillent pour les eaux et forêts, sous le régime de la semi-liberté, puisqu'il n'existe pas d'établissements spécifiques pour détenus travaillant à l'extérieur. Les partisans de ce type de travail pénal se demandent, néanmoins, comment surmonter le « verrou » des administrations qui répugnent à employer, en concurrence avec les travailleurs libres, de la main d'œuvre pénale. Ils souhaitent le soutien des collectivités locales et attendent leurs offres pour de petits chantiers : entretien de parcs floraux, de terrains municipaux de sport. Les détenus sont, disent-ils, très demandeurs et l'introduction progressive de telles mesures permettrait le « déblocage » du système actuel dans lequel tous les modes de détention sont destructeurs.

JACQUES SAVIGNEAU.

(1) Les maisons d'arrêt reçoivent les prévenus (détenus avant jugement) et les condamnés à de courtes peines d'emprisonnement — ceux dont le reliquat de peine est inférieur à un an, lorsque la condamnation est définitive. Les maisons centrales et les centres de détention reçoivent les condamnés à de plus longues peines. « *Les maisons centrales comportent une organisation et un régime de sécurité dont les modalités internes permettent néanmoins de préserver et de développer le reclassement des condamnés.* » (Art. D 70-1 du code de procédure pénale.) « *Les centres de détention comportent un régime principalement orienté vers la resocialisation des condamnés.* » (Art. D 70-2.) « *Parmi les maisons centrales*, précise l'article D 70-1, *des établissements ou quartiers de sécurité renforcée reçoivent les condamnés qui, par leur personnalité ou leur comportement, ne peuvent être affectés ou maintenus dans un autre établissement.* »

« Gamineries »

De notre correspondant régional

Lyon. — Deux étudiants, MM. Claude Spagnol, vingt-deux ans, et Ollivier Bibus, vingt et un ans, que le tribunal correctionnel de Saint-Etienne avait condamnés, le 26 juin 1978, à six mois de prison avec sursis pour avoir lancé, pendant une nuit de campagne électorale, en février 1978, deux grenades d'exercice sur des colleurs d'affiches du P.S. *(le Monde* du 4 février et du 1er mars 1978), ont bénéficié devant la cour d'appel de Lyon, d'une peine de substitution : six mois de suspension de permis de conduire. Cette peine, ont estimé les magistrats dans l'arrêt rendu le 22 mars, « *paraît mieux adaptée à la répression du délit tel qu'il a été commis* ».

A l'époque des faits, les deux étudiants étaient, respectivement, président et membre de la section lyonnaise du GUD (Groupe union et défense extrême droite). Au cours de perquisitions à *leur domicile*, les policiers avaient saisi un pistolet d'alarme, trois bombes lacrymogènes, deux matraques, un couteau à cran d'arrêt, deux casques *militaires et des* notices de fabrication d'engins incendiaires ou explosifs. Certes, la cour d'appel n'écarte pas la culpabilité. Elle approuve les juges stéphanois qui, tout en admettant que ces grenades *n'étaient pas de nature à provoquer* des blessures graves, avaient estimé que « *de telles violences, dirigées à la fois contre les personnes et contre les idées qu'elles défendent, sont particulièrement graves dans un pays démocratique* ».

[Des « gamineries », des « plaisanteries estudiantines » ont dit, à l'audience, les défenseurs de MM. Spagnol et Bibus. L'avocat général, M. Jean Santy de Chalon, a épousé leurs thèses.

Personne ne songera à reprocher aux magistrats de la cour d'appel d'avoir fait preuve d'originalité en essayant de sortir, pour une fois, des chemins classiques de la répression judiciaire. Mais l'arrêt qu'ils ont rendu ne manquera pas d'intéresser les « casseurs » parisiens qui attendent d'être jugés. Seront-ils condamnés à une interdiction de circuler en métro pendant deux semaines ? — B. E.]

INCITATION A LA DISCRIMINATION RACIALE : 1 500 FRANCS D'AMENDE

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, le 28 mars, M. Marcel Bonnemaison, directeur d'*Aspects de la France*, et M. Julien Malte, auteur d'un article intitulé « Chariot l'imposteur », publié le 5 janvier 1978 dans cet hebdomadaire, à 1 500 francs d'amende chacun pour incitation à la discrimination raciale *(le Monde* du 2 mars). La Ligue internationale contre l'antisémitisme et le Mouvement contre le racisme, contre l'antisémitisme et pour l'amitié des peuples ont obtenu 1 franc de dommages-intérêts.

L'article incriminé, critiquant l'œuvre de Charlie Chaplin, décrivait le personnage et concluait : « *Tout en lui est juif (...). Il est un juif honteux qui se complaît dans l'humiliation et la persécution.* »

Le jugement déclare : « *(...) Il passe du personnage de Charlot aux juifs d'une façon générale et attribue à ces derniers tous les travers méprisables relevés chez le premier. Cette extrapolation ne peut être ressentie que comme une offense par les personnes se rattachant par leur origine à la race ou à la religion juive. (...) L'insistance avec laquelle l'auteur cherche à rabaisser son personnage et à travers lui toute une ethnie, contribue à susciter chez le lecteur des sentiments de réprobation à l'égard des juifs dans leur ensemble. (...) Ces diverses invectives apparaissent comme un moyen d'incitation à la discrimination raciale.* »

PASCAL QUINQUETON CONDAMNÉ EN APPEL

Pascal Quinqueton a été condamné, le 28 mars, à douze mois d'emprisonnement, dont neuf avec sursis, par la dixième chambre de la cour d'appel de Paris pour trois larcins commis en juillet 1978 dans des pavillons vides d'habitants. La cour a ainsi infirmé le jugement du tribunal correctionnel d'Evry du 12 janvier, qui avait annulé toute la procédure considérée comme irrégulière à son début.

La peine prononcée couvre la durée de la détention subie préventivement par Pascal Quinqueton, arrêté après que son frère Olivier eut été tué d'une balle en plein cœur, dans la nuit du 29 au 30 août 1978, par M. Marcel Hugleux, cinquante-sept ans, ingénieur chimiste, alors qu'ils venaient, avec trois camarades non identifiés, cambrioler, à Verrières-le-Buisson, un pavillon appartenant à M. Hugleux *(le Monde* du 31 août).

● *Le groupe communiste de l'Assemblée nationale* a demandé mercredi 28 mars l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire des propositions de loi tendant à l'abolition de la peine de mort. Les députés communistes estiment que la peine de mort n'est « *ni nécessaire, ni efficace, ni intimidante* ».

« *Ce châtiment, irréparable en cas d'erreur judiciaire, heurte profondément*, ont-ils déclaré, *la conscience de tous ceux qui refusent qu'une peine de sang soit appliquée au nom de la société, c'est-à-dire en leur propre nom. (...) Les députés communistes, préoccupés d'assurer la sécurité des Français, sont conscients que la peine de mort n'est pas une réponse à la violence, dont les causes profondes sont dans la crise de la société elle-même. (...) La France ne doit plus être la dernière nation en Europe où la peine de mort est encore appliquée.* »

CORRESPONDANCE

A propos de l'affaire Levavasseur

Usant de son droit de réponse, M. Jean-François Bazin, journaliste aux Dépêches, *nous écrit, après la publication, dans* le Monde *du 16 mars, d'un article titré « M. Robert Levavasseur poursuit en diffamation un journal de Dijon ».*

1) *Le Monde* établit un amalgame entre ma profession de journaliste et mes fonctions d'adjoint au maire de Dijon. J'exerce ma profession en toute indépendance d'esprit, et cet amalgame est, à l'évidence, abusif.

2) *Le Monde* cite trois lignes d'un article écrit par moi dans *les Dépêches*, le 13 janvier 1979. Cet article comportait cinquante-quatre lignes, et votre citation en dénature l'esprit.

Je dénonçais la rumeur qui se propageait alors à Dijon. *Le Monde*, qui a bien souvent dénoncé toutes les rumeurs (Orléans, Chalon-sur-Saône, etc.), aurait-il changé d'optique ? Y aurait-il de « bonnes » et de « mauvaises » rumeurs ?

Je précisais en outre : « *La justice doit être la justice, ferme et impartiale.* » Pourquoi ne pas avoir cru bon de le signaler ?

« *C'était là*, écrivez-vous, de manière rapide, *vouloir tirer un trait sur* [cette] *affaire.* » Vos lecteurs pourront constater que mon article était rédigé dans un esprit bien différent.

هكذا من الامل

Le Monde DES LIVRES

Moravia 1979 : la mise à nu

● *Un recueil d'entretiens, un roman : six cents pages testamentaires.*

MORAVIA arrive à Paris. Et je n'aimerais pas être à la place de Bernard Pivot, qui le reçoit, vendredi à « Apostrophes » : questionner un tel questionneur relève de l'acrobatie. C'est qu'à l'heure des bilans, à soixante et onze ans passés, l'écrivain italien, qui fait figure de « sage » — comme toute personnalité culturelle de nos jours, — est passé maître dans l'art de faire les questions et les réponses. Pour offrir avec le maximum de cohésion et d'intelligence un autoportrait impeccable, retouché si besoin est, auquel il n'y a rien à ajouter ni à retrancher. La boucle se boucle de par la volonté de l'être Moravia, de l'auteur Moravia, du personnage Moravia...

Ainsi donc, ces conversations, réalisées en français par Vania Luksic, reprennent les grands axes de la vie et de la pensée de l'écrivain italien. Leur mérite est d'être complètes et naturelles. A équidistance entre le trop personnel et le trop impersonnel, elles offrent le plaisir de la proximité en en gommant le malaise.

Moravia s'explique sur tout. Sa famille, d'abord — la famille, une des constantes de l'œuvre, cette réunion aberrante et obligée de gens qui ne se sont pas choisis, qu'il définit comme « *une forteresse d'égoïsme primitif* ». Il n'eut pas trop à souffrir de la sienne. Son père, juif, Vénitien, architecte, riche — au moins jusqu'à la fin des années 30, — était avant tout un libéral. Sa mère, d'origine slave, aristocratique et mondaine, brillait surtout par son absence. S'il se sent très tôt en marge (« *l'anormal, c'était moi* »), c'est plutôt à cause de la maladie qui détermina tout en lui.

Frappé de tuberculose osseuse à l'âge de huit ans, Alberto découvrira la solitude, la souffrance et, pour les compenser, la lecture et le refuge dans l'imaginaire. « *La littérature s'est toujours trouvée entre la vie et moi.* »



★ *Dessin de Bérénice Cleeve.*

Voilà la clef. On sait la suite. *Les Indifférents* écrits entre dix-sept et vingt ans, le succès immédiat, le silence ensuite pendant quinze ans : « *La précocité se paie très cher car elle amène la littérature à se développer en fonction de la vie.* » Il lui a fallu du temps pour apprendre son métier d'écrivain et ce qui va avec : le recul.

Le fascisme, ensuite. Complexe mais peu mystérieux pour ce Latin aux idées claires : il est la résultante de la peur de la bourgeoisie devant la fragilité de ses institutions. Son pouvoir contesté (par la poussée socialiste au lendemain de la première guerre mondiale), elle réagit en imposant sa dictature. Le fascisme apparaît à Moravia comme une protection d'intérêts qui a su profiter du bourrage de crâne patriotique de l'Italie d'alors (qui avait à peine cinquante ans) et d'une culture largement irrationnelle issue de Bergson et de Nietzsche.

Autre préoccupation de l'époque : l'émergence de valeurs nouvelles. Freud et Marx ont pénétré en Italie, démontrant que l'innocence de la famille, d'une part, que l'innocence de la société, d'autre part, n'existent pas. Le diagnostic, dans les deux cas, intéresse plus Moravia que les remèdes possibles. Il n'y croit guère. Son œuvre est « *homologue* » au marxisme et au freudisme, mais, comme il le dit carrément et malicieusement, il n'a jamais tenté une psychanalyse : « *Le niveau culturel et intellectuel des psychanalystes est inférieur au mien et, donc, je ne peux pas me confier à eux. Il faudrait, au fond, que ce soient des prêtres. Ceux-ci, bien que souvent plus bêtes que les gens qu'ils ont confessés durant des siècles, agissaient au moins au nom de l'Eglise. La psychanalyse, elle, ne peut agir qu'en son propre nom...* »

Moravia a deux défenses majeures dans l'existence : la création et la fuite dans le voyage. Il parle admirablement du Pékin, du Londres, du Paris des années 30. Du tiers-monde, qui le passionne actuellement, de l'Afrique, de son vide, de la monotonie, de l'archaïsme de son paysage qui agissent sur lui comme une drogue. Au fond, cet Européen du Sud est fasciné par tout ce qui lui permet de se ressourcer à lui-même.

Son seul vrai culte est celui de l'individu. Voyez son agacement devant ce qu'il appelle « les masses ». Il en tient compte. Il sait parfaitement que, « *la culture étant la véritable religion de notre époque* » et que « *si du point de vue culturel, il n'y a plus de classes mais seulement des masses* », il est impossible à l'homme de lettres de ne pas communiquer avec elles. Mais quel danger dans la « *massification* »... La masse n'est-elle pas comme cette glaise informe qu'ont façonnée l'hitlérisme et le stalinisme, trop propice, de par son « *esprit para-religieux* », à susciter la terreur ?...

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire la suite page 21.)

A quoi rêvent les Français ?

● *Une sociologie de l'expérience onirique.*

UNE société n'est pas seulement un ensemble de discours explicites, d'institutions, de pratiques collectives ; elle a aussi un inconscient, elle recèle un imaginaire — ou plus exactement plusieurs imaginaires, variables selon les âges, les classes, les situations. Ces imaginaires, il y a quelques années déjà que Jean Duvignaud et son équipe s'efforcent de les analyser, et leur dernier travail s'inscrit encore dans cette ligne puisqu'il concerne un sujet particulièrement « chargé » du point de vue affectif : le rêve.

A quoi rêvez-vous ? Telle a été la question posée par Duvignaud à des représentants de toutes les catégories sociales, par voie de sondage, de questionnaire ou simplement de libre conversation. Le résultat : deux mille récits de rêves. Un ample matériel à déchiffrer. Et quelques conclusions parfois bien surprenantes.

A quoi rêvent, en effet, les Français d'aujourd'hui ? Au bonheur, sans doute, mais ce bonheur peut revêtir des formes très différentes : il semble résider dans la communication pour les ruraux, dans le « farniente » pour les cadres, dans l'accroissement de ses facultés physiques pour l'ouvrier, dans le dépaysement pour l'instituteur. Les employés, eux, éprouvent dans leurs rêves une merveilleuse sensation de liberté, bien absente normalement de leur vie quotidienne.

Quant aux petits commerçants, ils sont les plus réfractaires au songe : le sommeil lourd semble être leur idéal. « *Des rêves ? Quelle horreur ! Vous devriez avoir honte !* » déclare une bouchère du centre de la France aux enquêteurs, passablement gênés...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(Lire la suite page 22.)

Anatomie d'un best-seller

● *Maurice Denuzière publie* Fausse Rivière, *la suite de* Louisiane.

L'HISTOIRE de ce roman est, à elle seule, un roman. Et qui a changé la vie de son auteur, Maurice Denuzière. Un journaliste en mission remonte un jour le Mississipi sur un de ces bateaux à roues qu'on garde comme des reliques à La Nouvelle-Orléans. Il a l'âme rêveuse et le goût du passé. Il songe à la Louisiane d'antan, terre à demi française, royaume florissant du coton et de la canne à sucre, en longeant les berges du fleuve hérissées des pylônes et des derricks de la civilisation industrielle. Il voudrait visiter une demeure survivante. On lui donne une adresse : c'est Bagatelle au bord de Fausse-Rivière, un bras du Mississipi que les hommes ont coupé.

Le journaliste s'y rend. Une vieille dame l'accueille qui parle un excellent français. Le domaine a perdu les quatre cinquièmes de ses terres, le parc est à l'abandon, mais la maison de bois à double colonnade garde encore des témoins de sa splendeur : une allée de chênes où la mousse espagnole accroche des girandoles, des meubles de Boulle, un superbe portrait de femme, cette Virginie qui fut propriétaire de Bagatelle de 1830 à 1878, dont l'actuelle descendance retrace le tumultueux destin.

Le visiteur s'attarde. Sous la magie du lieu, une double vocation s'éveille : il se fera le romancier de cette indomptable, l'historien de cette terre lointaine où des Français s'établirent dès le dix-huitième siècle (les Créoles), bientôt rejoints par d'autres venus du Nord, les Acadiens (les Cajuns), victimes du Grand Dérangement... Aujourd'hui, des traces subsistent des anciens occupants, traces que la population réactive, par souci de ses racines et de sa différenciation. Dans les écoles, les enfants réapprennent le français dont leurs grands-parents, seuls, se souviennent.

Trois ans plus tard, au printemps 1977, paraît *Louisiane*. En France, rien ne laisse prévoir un succès exceptionnel. Certes, Maurice Denuzière, grand reporter au *Monde*, est une plume connue et appréciée, mais ses précédents romans n'ont jamais fait un « malheur ». Certes, le bicentenaire de l'indépendance américaine vient d'être célébré. Certes, une dizaine de journalistes littéraires ont été invités à faire, jusqu'à la plantation de Bagatelle, le voyage qui a inspiré l'auteur. Mais une conjonction d'articles, non plus que des circonstances favorables, ne suffit pas à lancer avec cette force un roman.

Celui-ci part en flèche. En quelques mois, soutenu par le prix des Maisons de la presse et le prix Alexandre-Dumas, il dépasse le demi-million d'exemplaires. Son succès ne se limite pas à la France : le livre est bientôt traduit ou en cours de traduction dans vingt pays. Et en Louisiane, où Maurice Denuzière est devenu un roi, toutes les mémoires, toutes les archives s'ouvrent pour lui.

La fin d'un romantique amour

Alors le journaliste se détourne de l'actualité, il s'éloigne du *Monde*. Le voilà tout entier livré à Virginie...

Le deuxième tome de sa geste vient de paraître et déjà un troisième est annoncé. Mais la dame de Bagatelle n'y sera plus qu'une ombre. Quand nous la retrouvons dans *Fausse Rivière*, en 1865, ses nattes sombres sont « ruellées » d'argent », les tempes de son fidèle intendant Clarence Dandrige grisonnent, et nous les verrons mourir tous deux aux dernières pages, elle d'une imprévisible piqûre de serpent, lui d'une mort volontaire, suprême gage de son amour désincarné. Le romantisme ne fait pas peur à Denuzière.

Sur les quinze ans que couvre le livre, Virginie accomplira encore exploits et provocations. Comme elle avait sauvé la plantation à deux reprises dans *Louisiane*, elle écarte, dans *Fausse Rivière*, une troisième menace. Celle-ci ne vient pas des armées nordistes et sudistes dont le combat est fini, mais des esclaves affranchis qui campent en squatters sur la propriété. Froidement, habilement, elle fera brûler leurs cases... Vis-à-vis des Noirs libérés, Virginie ne s'embarrasse pas de scrupules d'humanité. Il faudra toute la compréhension et le libéralisme dont témoigne au contraire Dandrige pour amener en elle un changement d'attitude. Et encore en fera-t-elle un éclat !

Les vicissitudes d'une société

Néanmoins elle s'apaise et n'occupe pas tout à fait le devant de la scène. Son fils Charles, l'un des deux enfants qui lui restent, l'y côtoie. A son tour il revient de France, études faites, quand commence *Fausse Rivière*, accompagné d'un sympathique et généreux Gascon, Gustave de Castel-Brajac, qui apporte à Bagatelle les premières abeilles de Louisiane. Les amours de Charles, sa fructueuse union — presque une mésalliance — avec une riche et bonne fille de Cajuns, que le dévouement de Gustave rend possible (il endosse une paternité que son ami ne peut avouer sans faire échouer son mariage) fourniront une bonne part de l'élément romanesque.

Comme le précédent volume, *Fausse Rivière* se déroule sur un double plan. D'un côté les aventures des individus que Denuzière recrée ou imagine à plaisir. De l'autre les vicissitudes d'une société qui subit à la suite d'une guerre civile une brutale conversion. Avec impartialité, l'auteur en mesure les effets.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 19.)

« Anthologie des lectures érotiques » de J.-J. Pauvert ; « Tricks » de Renaud Camus

L'ENFER, C'EST LES AUTRES

LE mot « érotique » appliqué à la littérature n'a aucun sens. « Pornographique » non plus. S'il s'agit de désigner ce qui trouble, avec plus ou moins de détours, chacun est libre de ses troubles et de ses détours. Ce sont autant de catégories bricolées par les béjaunes pour maudire ce dont ils se sentent exclus. L'« enfer », comme disait Sartre, c'est les autres.

De là que les censeurs se sont toujours trompés. La condamnation de *Madame Bovary* et des *Fleurs du mal* fait tache dans l'histoire de notre justice. Souci de nos mœurs ? Allons donc ! Voici vingt siècles, *O tempora, O mores*, qu'on craint leur dégradation. Maintenant que le cinéma de quartier et le kiosque à journaux sont libres de racoler les enfants, poursuivre l'écrit pour licence tient de l'effronterie.

En fait, le grief de débauche a toujours servi d'alibi à des mobiles économiques et politiques. Déjà, *les Liaisons dangereuses* furent censurées en 1823 pour avoir « provoqué la révolution de 1789 ». Si Victor Margueritte s'est vu ôter sa Légion d'honneur, en 1923, c'est que *la Garçonne*, rééditée ces jours-ci (Flammarion, 272 pages, 38 F), défiait les lois du profit plus que l'apparente pudeur bourgeoise. En poursuivant le journal *Libération* pour ses petites annonces, le gouvernement tente d'affaiblir un opposant, tout en préservant, espère-t-il, sa façade libérale.

LES mêmes raisons qui militent contre l'interdiction de certains livres militent contre leur consécration. On ne saurait pas plus exalter l'indéfinissable que le prohiber. Un ghetto doré reste un ghetto.

La subjectivité atteignant à son comble dans l'appréciation de ce qui est excitant ou non, l'anthologie érotique, plus que tous les autres morceaux choisis, ne renseigne que sur celui qui l'a conçue. Que ce dernier fasse figure d'expert, parce qu'éditeur de Sade, d'*Histoire d'O*, de Klossovski, de Genet, de Bataille, et champion des poursuites en mauvaises mœurs, n'affaiblit en rien l'objection.

par Bertrand Poirot-Delpech

Pauvert est d'ailleurs le premier à se la formuler, en préface à l'ensemble anthologique qu'il inaugure aujourd'hui chez Jean-Claude Simoen. Lui-même récuse toute définition du genre, et la qualité d'orfèvre qu'on lui prête. Il admet en revanche, et il a raison, que les choses de l'amour évoluent selon les époques, et que certains textes enregistrent ce cheminement. C'est particulièrement net en Occident, où, selon Denis de Rougemont, on a inventé le langage de l'amour et où, d'après Malraux, on a fait de la femme ce que l'opium est à l'Orient.

L'ENTREPRISE de Pauvert vaut moins comme choix de saurait plus plus exalter l'indéfinissable que le prohiber. On regrette que son titre abrégé ne signale pas ce caractère plus historique qu'anthologique. D'autant qu'il est délibéré. Exprès, les dates retenues sont celles où les pages ont paru ou ont été rétablies dans leur intégralité. Ainsi *les Stupra* de Rimbaud figurent-ils en 1923, et en 1931 le *Journal* de Stendhal non expurgé. De même les sous-titres attirent-ils malicieusement l'attention sur les liens entre les publications dites « érotiques » et les régimes politiques où elles surviennent comme autant de symptômes, avec les chansons, de l'air du temps.

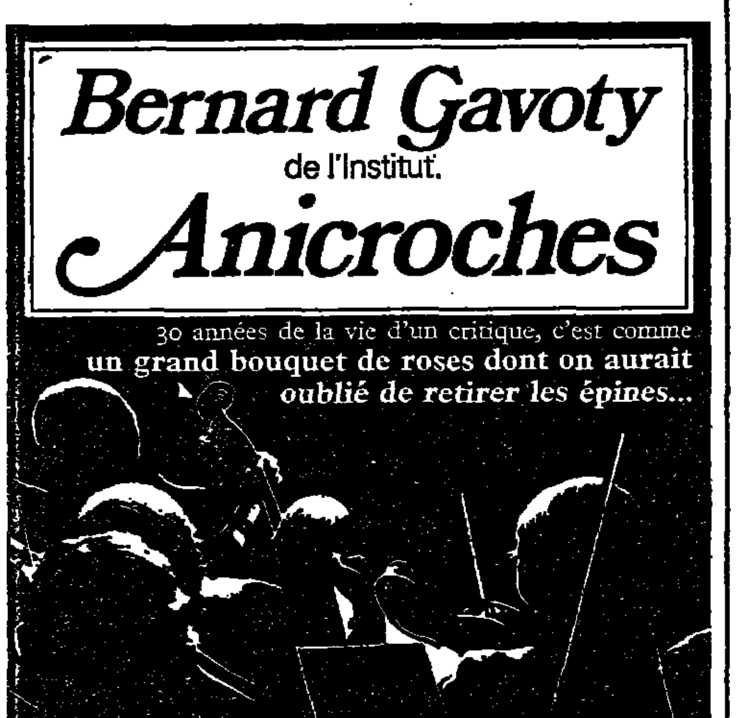
L'ambition du recueil dépasse celle de Perceau pour le dix-neuvième siècle, et des *Livres de l'enfer* recensés par Pascal Pia. Il s'agit d'embrasser le phénomène d'Apulée à nos jours, en quatre volumes. Le plan prévoit un tome « des origines à Saint-Just », un autre « de Sade à Fallières », et un quatrième « de Félix Gouin à Emmanuelle ». C'est le troisième qui ouvre le feu, « d'Apollinaire à Philippe Pétain ». Que les dévots de Vichy se rassurent : l'auteur n'a pas découvert des écrits du maréchal faisant don de sa secrète personne. Il marque seulement ainsi que la présente livraison va d'avant 1914 à l'ordre moral des années 40.

A relire les textes de cette période, on mesure mieux l'importance des surréalistes.

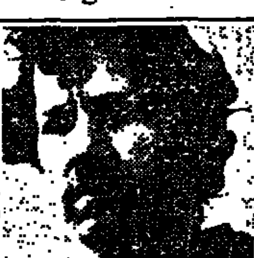
Avant eux, les auteurs désireux de ne pas exiler l'amour et le sexe de leur création recourent à deux sortes de subterfuges. Ou ils galègent dans la tradition dite « gauloise » ; c'est au mieux, le cas Gouin de Georges Fourest (*la Négresse blonde, 1909*) dont les hommes de deux générations réciteront la *Phèdre* paillarde entre deux contrepèteries ou chansons de salle de garde. Ou bien ils brodent, par sous-entendus, autour d'adultères endiablés, comme Bourget et Dekobra. La notion de faute et de transgression continue d'être liée au plaisir, y compris chez les écrivains réputés affranchis, comme Colette et Gide.

La même année que *Si le grain ne meurt*, 1924, c'est l'explosion surréaliste. A quelques mois d'intervalle paraissent *les Pas perdus*, de Breton, *Libertinage*, d'Aragon, et *Détours*, de Crevel. La fin des censures morales est érigée en théorie. « *Nous réduisons l'art à sa plus simple expression, qui est l'amour* », lit-on dans *Poisson soluble*. Et dans *Révolution surréaliste*, sous la plume de Michel Leiris : « *Nous n'aimons que la neige et le feu de la chair, vraie densité de notre esprit.* »

(Lire la suite page 20.)









la vie littéraire

Une exposition consacrée à Léonce Bourliaguet

L'exposition que consacre à Léonce Bourliaguet la bibliothèque municipale de Limoges, jusqu'au 3 avril, révèle un écrivain pour la jeunesse singulièrement prolifique : cinquante-huit ouvrages et près de six cents contes. Son œuvre — de 1934 à 1965 — parmi laquelle on doit citer *Quatre du cours moyen, Petit Œuf, les Aventures de Flosco, Pouk et ses loups-garous, la Ville des grillons, les Compagnons de l'arc, les Canons de Valmy,* fut jalonnée de nombreux prix littéraires. Aujourd'hui encore des éditeurs (Rouge et Or, Magnard, Blas) publient ses romans, dont plusieurs ont été traduits en allemand, italien, anglais, serbo-croate, suédois, etc.

Au long de l'exposition, documents et photos illustrent les principales étapes de sa vie. Il est né, en 1895, à Thiviers (Dordogne), où son père était cordonnier. Après sa sortie de l'école normale de Périgueux, il fut incorporé, à dix-neuf ans, au 49e régiment d'infanterie, en décembre 1914. Fait prisonnier à Verdun en 1916, il est interné à Darmstadt, puis passe le reste de la guerre en Poméranie. Rentré en France, nommé instituteur à Mialet (Dordogne), il est promu directeur de l'école de garçons de Saint-Jory-de-Chalais. Il devient, en 1931, inspecteur primaire, le plus jeune à ce poste en France. Deux de ses livres ont été publiés en feuilleton dans *le Temps* : *la Conversation de M. Sabahu*, en 1933, et *le Franzmann*, en 1935, romans à saveur parfois autobiographique que lui a inspirés sa captivité en Allemagne. Jusqu'à sa mort, en 1965, il n'a cessé d'écrire. Conteur, il avait le don de l'image. Le fantastique et la fantaisie se mêlaient à son œuvre. — M. S.

L'anthropologie historique des sociétés andines

Depuis un demi-siècle, le monde latino-américain a joué un rôle décisif dans *la réflexion et dans l'élaboration* des sciences sociales en France (que l'on pense aux années de formation intellectuelle de Claude Lévi-Strauss et de Roger Bastide, de Fernand Braudel et de Jacques Soustelle). La civilisation andine étonnamment structurée et cohérente en-deçà et au-delà de la conquête, offre un laboratoire privilégié aux travaux pluridisciplinaires. On peut en juger à la lecture du numéro spécial que la revue *Annales, économies, sociétés et civilisations*, créée en 1929 par Marc Bloch et Lucien Febvre, consacre à l'*Anthropologie historique des sociétés andines* (diffusion : A. Colin, 103, boul. Saint-Michel, 75240 Paris, cedex 05, 360 p., cartes et illustrations, 70 F) et qui rassemble une vingtaine d'articles en provenance d'Amérique latine, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France. De l'*organisation de l'espace aux systèmes de parenté*, des rituels aux hiérarchies sociales, des productions artisanales aux formes du travail et de l'échange, historiens, anthropologues, géographes, linguistes, donnent dans ce numéro une illustration de la recherche la plus actuelle.

Les ethnologues de la planète Marx

Quand en aura-t-on fini de découvrir l'Amérique ? *Depuis bientôt cinq* siècles, les Européens se disputent à propos du Nouveau Monde... La querelle qui a opposé les Anciens et les Modernes, les libertins et les puritains, les naturalistes et les culturalistes, se trouve aujourd'hui reconduite par les ethnologues marxistes qui, dans *le Sauvage à la mode* (Editions le Sycomore, 220 p., 54 F), font le procès des non-marxistes.

Accusés de faux témoignage, Claude-Lévi-Strauss, Pierre Clastres, Robert Jaulin et Jacques Lizot, sont aussi soupçonnés d'avoir utilisé le Sauvage à des fins idéologiques. Le tribunal ne s'encombre pas de contre-expertises, il condamne. Ce jugement sans appel intimidera sans doute quelques lecteurs, mais il devrait aussi en faire réfléchir beaucoup d'autres qui se demanderont comment des ethnologues, qui n'acceptent pas la différence dans leurs rangs, peuvent prétendre avoir eu accès à la diversité des cultures. — J. M.

Des « Poche » pour les enfants

S'engouffrant dans le « créneau » brillamment ouvert par la collection « Renard Poche » (Ecole des loisirs) et, il y a deux ans, par « Folio Junior » (Gallimard), les éditeurs de livres pour les adolescents se détournent des grands albums luxueux pour créer de petits livres plus maniables et plus populaires, avec des textes littéraires de qualité, s'adressant aux enfants à partir de sept ans.

Chez Hachette, sortira le 15 mars les six premiers numéros du Livre de Poche jeunesse : *les Contes de la Saint-Glinglin*, de R. Escarpit ; *Mon bel oranger*, de J.-M. de Vasconcelos ; *Tistou les pouces verts*, de M. Druon ; *Zlateh la chèvre*, de I.B. Singer, *le 35-Mai*, d'Erich Kastner ; *Ce jeudi d'octobre*, de A.-G. Winberg. Le prix sera entre 7,50 F et 12 F.

De son côté, Fernand Nathan sort « Arc-en-ciel », une collection de lecture pour débutants entre sept et dix ans. Six titres pour le printemps : *Dix contes de loups*, de J.-F. Bladé, *Janus le chat des bois*, d'A.-M. Chapouton, *le Roi sans armes*, de F. Sautereau, *Robin*, de C. Storr, *Phil et le Crocodile*, de C. Morand, *Incroyables aventures de Mister Mac Miffic*, de Sid Fleischman. Ce choix des titres a été confié à Isabelle Jan, qui dirige aussi chez Nathan la très remarquable « Bibliothèque internationale ». Chaque volume (11 × 18) : 8,50 F. — N. Z.

Vient de paraître

Romans

CHRISTIAN DE BARTILLAT : *Christophe ou la Traversée*. — De l'enfance à l'adolescence, le passage à l'âge adulte : comment un être devient un homme après une série d'épreuves physiques, mystiques et sexuelles. (Julliard, 250 p., 38 F.)

ISAURE DE SAINT-PIERRE : *Les Dieux et les Chiens*. — Une jeune femme rencontre l'amour et la mort. Par l'auteur de *l'Ombre claire*. (Belfond, 233 p., 35 F.)

JEAN-MARIE TURPIN : *Augustin Morvans ou les Images divines des petits garçons de Lauzilis*. — Une rêverie panthéiste à partir de la correspondance du trisaïeul de l'auteur. (Editions libres Hallier, 283 p., 45 F.)

FRANÇOISE D'EAUBONNE : *Moi Kristine reine de Suède*. — Une certaine façon d'être femme et reine de Suède au dix-septième siècle, selon Françoise d'Eaubonne. (Encre, 273 p., 49 F.)

Récits

JEAN JOUBERT : *Le Sphinx et autres récits*. — Huit récits dont certains sont inédits, entre poésie et prose, entre onirisme et fantastique. (Le Cherche Midi, 172 p., 38 F.)

SOLANGE FASQUELLE : *Le jour se lève à Rhodes*. — Dix-sept nouvelles où les êtres sont confrontés à la solitude. (Albin Michel, 235 p., 45 F.)

JANINE MATILLON : *la Mort d'Olafe*. — Dans cette sotie, trois personnages traversent la vie quotidienne sans vouloir y croire et errent dans de vieux événements historiques en les recousant à leur façon. Le plaisir de vivre. (Lettres nouvelles, Maurice Nadeau, 154 p., 30 F.)

Lettres étrangères

JAROSLAV HASEK : *Aventures dans l'armée rouge, octobre 1918*. — Une série de récits dans lesquels l'auteur du *Brave soldat Chveik* raconte les situations qu'il a vécues au sein de l'armée rouge où il fut commissaire politique ; suivies d'*Histoires vraies et populaires*. Trad. du tchèque par K. Pandl et R. Bénès. (« Les formes du secret, 176 p., 35 F. »)

A. B. YEHOSHUA : *L'Amant*. — Durant la guerre du Kippour, un jeune homme rend l'espoir à un couple, au-delà des barrières morales. Un regard lucide sur la société israélienne. Trad. de l'hébreu par J. Pinto. (Calmann-Levy, 59 F.)

RICHARD WRIGHT : *Le Barbare du septième jour*. — Retraduit de l'anglais par Jane Fillion, le roman de l'écrivain noir américain avait paru en 1955. (Ed. des Autres, 270 p., 49 F.)

Témoignage

ORFEO TAMBURI : *Malaparte à contre-jour*. — Suivi d'*écrits de Malaparte* et de *lettres à Orfeo Tamburi*, un témoignage sur la personnalité diverse de l'auteur de *la Peau*. Trad. de l'italien par Nino Frank. (Denoël, 272 p., 55 F.)

Critique littéraire

CLAUDE PREVOST : *Littératures du dépaysement*. — Toute littérature « digne de ce nom » dépayse et incite à transformer le monde. Par un collaborateur de *la Nouvelle Critique*. (E.F.R., 316 p., 63 F.)

PHILIPPE MURAY : *l'Opinion des lettres*. — En opposition à une écriture qui « dort », ce livre, comme « manifeste », voudrait indiquer ce qui peut s'écrire de nouveau. Préface de Philippe Solers. (Christian Bourgois, 308 p., 70 F.)

PIERRE GIBERT : *Une théorie de la légende*. — Sous-titré *Hermann Gunkel et les légendes de la Bible*, l'ouvrage de P. Gibert explore la notion de légende qui apparaît dans l'œuvre du grand bibliste allemand et tente d'en établir une définition. Préface de Marc Soriano. (Flammarion, 382 p., 100 F.)

Entretiens

JEAN-MARIE LE SIDANER : *Michel Butor voyageur à la roue*. — Suivi de textes, un entretien avec Michel Butor sur ses lecteurs, son écriture, sa vie. (Encre, 148 p., 39 F.)

Art

RENE JULIAN : *Le Mouvement des arts, du romantisme au symbolisme*. — Une étude sur les divers courants qui traversèrent les arts visuels, la musique et la littérature de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. (Albin Michel, 588 p., 140 F.)

Spiritualité

ROBERT GRAVES : *La Déesse blanche*. — Un mythe poétique expliqué par l'histoire. Trad. de l'anglais par Guy Trévoux. (Editions du Rocher, 584 p., 28, rue du Comte-Félix-Gastaldi. (Monaco.)

PIERRE BOUDOT : *La Jouissance de Dieu ou le Roman courtois de Thérèse d'Avila*. — La personnalité sublime et multiple de Thérèse d'Avila. (Libre/Hallier, 214 p., 45 F.)

CLAUDE CHARMES : *Paul, les aventures du treizième apôtre*. — Comment Saül devint Paul : une biographie et une épopée qui devraient susciter quelques controverses. (Bandinières, 420 p., 59 F.)

Religion

PAUL DREYFUS : *Jean XXIII*. — Une longue enquête et une étude biographique sur le « pape du Concile ». (Fayard, 486 p., 69 F.)

JACQUES MERCIER : *Vingt siècles d'histoire du Vatican de saint Pierre à Jean Paul II*. — L'histoire de l'Etat et de l'Institution, de saint Pierre et des deux cent cinquante-neuf papes qui lui succédèrent. (Lavauzelle, 550 p., 65 F.)

Psychanalyse

IMERE HERMANN : *La Psychanalyse comme méthode*. — Le second volume de l'œuvre d'un psychanalyste hongrois à découvrir. (Trad. du hongrois par G. Kassaï. Ed. Denoël, 176 p., 46 F.)

MARIE BALMARY : *L'Homme aux statues*. — Freud et la faute cachée du père. (Ed. Grasset, 282 p., 45 F.)

Société

FRANÇOIS JOUFFA, SIMON MONCEAU : *Le Cahier à spirale*. — Deux journalistes de l'émission « l'oreille en coin » de France-Inter, ont recueilli les témoignages des « nouveaux adolescents ». (Ed. des Autres, 183 p., 39 F.)

FRANÇOISE SIMPÈRE : *Frapper les cieux d'alignement*. — Du grand ensemble au pavillon, la difficulté de vivre dans les « cités-cellules ». (Ed. J.-C. Simoën, 254 p., 48 F.)

en poche

Le cauchemar de Zamiatine

EUGENE ZAMIATINE, ingénieur et mathématicien russe, a dépeint dans un roman le rêve ultime de l'Etat : ce contrôle social absolu qui préviendrait toute velléité de révolte et enlèverait aux citoyens même la tentation de désobéir. Devançant Orwell, Zamiatine a tiré, dès 1920, *les dernières* conséquences de la logique totalitaire, qui établit la victoire de l'Etat sur la perte des individus. Les autorités soviétiques allaient interdire la parution de l'ouvrage, en 1923. L'écrivain s'exila dans les années 30, après avoir adressé une lettre à Staline, où il protestait contre la tyrannie, qui l'empêchait de s'exprimer. Il devait mourir à Paris, en 1937.

Dans l'univers terrifiant de Zamiatine, l' « Etat unique » a imposé sa dictature. Il entend réduire ceux qui connaissent encore l' « état sauvage de la liberté », et qui apparaissent comme les « ennemis du bonheur ». Il contraint tous les citoyens à la félicité. Il leur offre une « vie mathématiquement parfaite ». Dans cette société, dominée par la figure du « Bienfaiteur » — qui a, sans doute, inspiré le Big Brother de *1984*, — l'âme est considérée comme une maladie, car elle donne libre cours à « la démence des pensées » ; les gens sont désignés par des numéros ; l'abstraction, la froideur règnent sans partage ; le pire des crimes c'est de « trahir la raison »... L'histoire, on le sait, a fourni un prolongement au cauchemar de Zamiatine.

FRANÇOIS BOTT.

★ NOUS AUTRES, d'Eugène Zamiatine. « L'imaginaire », Gallimard, 224 p., 18 F.

● PARMI LES REEDITIONS : trois recueils de textes de Marcel Schwob, *Cœur double/Mimes, le Roi au masque d'or/Vies imaginaires/la Croisade des enfants, le Livre de Monelle* (« 10/18 ». Préfaces d'Hubert Juin.)

en bref

● LE PRIX MAX JACOB a été attribué à Marie-Claire Bancquart pour son ouvrage « Mémoire d'Abolie » (Belfond).

● *LE GRAND PRIX DE LA* SOCIETE DES POETES FRANÇAIS PASCAL BONETTI a été attribué à M. Jacques Raphaël-Leygues, ancien ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, pour son œuvre poétique.

● LES PRIX « MYSTERE » DE LA CRITIQUE ont été attribués à Demouzon pour « Mes crimes imparfaits » (Flammarion) et à Eric Ambler, dans la catégorie roman étranger, pour « les Trafiquants d'armes » (Humanoïdes associés).

● LE PRIX DU « SUSPENSE », décerné pour la première fois, a été attribué à Catherine Arley pour son roman « A tête reposée » (Eurédif).

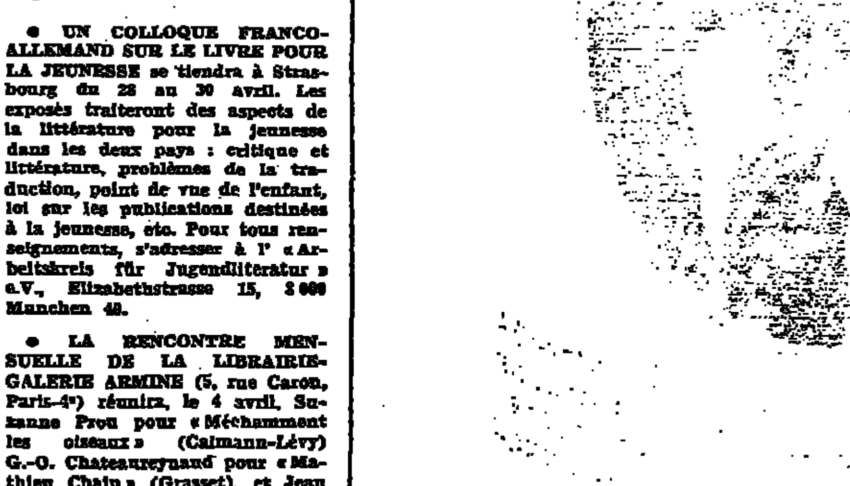
● LE CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL DE CERISY-LA-SALLE nous précise qu'outre les colloques et ateliers que nous avons annoncés ici-même, il inaugure cette année un cycle de « Rencontres annuelles de poésie ». La première rencontre se tiendra du 1er au 9 septembre et sera consacrée, en leur présence, à Guillevic, Tortel et Clancier, sous la direction de ce dernier. (Pour tous renseignements, écrire au C.C.I.C., 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris, ou téléphoner le vendredi à 520-42-03.)

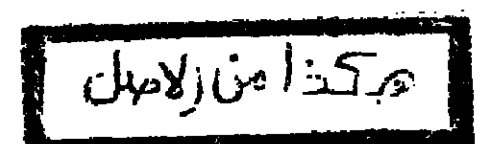
● LA JOURNEE DU LIVRE FRANÇAIS, organisée chaque année par le CERCLE (Centre d'études et de recherches culturelles pour les étudiants) et l'E.S.R. (Ecole supérieure de relations humaines), aura lieu le 4 avril, entre 16 h. 30 et 19 h. 30, au 92, rue d'Assas, 75006 Paris. Au cours de cette « journée », de nombreux auteurs dédicaceront leurs ouvrages.

● PLUS DE DEUX CENTS LIBRAIRES ont transformé leur magasin en « Maison du sport » à l'occasion de la quinzaine nationale du livre de sport qui s'est achevée le 21 mars. En raison de ce succès, il a été créé une structure permanente, « Livres et Sports » (117, boulevard Saint-Germain, 75279 Paris Cedex 06) qui organisera toute l'année des quinzaines avec les municipalités, les libraires, les bibliothèques et les comités d'entreprise. Trois cents nouveautés sont publiées chaque année en France et plus de 2 500 titres sont actuellement disponibles.

● UN COLLOQUE FRANCO-ALLEMAND SUR LE LIVRE POUR LA JEUNESSE se tiendra à Strasbourg du 28 au 30 avril. Les exposés traiteront des aspects de la littérature pour la jeunesse dans les deux pays : critique et littérature, problèmes de la traduction, point de vue de l'enfant, loi sur les publications destinées à la jeunesse, etc. Pour tous renseignements, s'adresser à l' « Arbeitskreis für Jugendliteratur » e.V., Elizabethstrasse 15, 8 000 Munchen 40.

● LA RENCONTRE MENSUELLE DE LA LIBRAIRIE-GALERIE ARMINE (5, rue Caron, Paris-4e) réunira, le 4 avril, Suzanne Prou pour « Méchamment les oiseaux » (Calmann-Lévy) G.-O. Chateaureynaud pour « Mathieu Chain » (Grasset), et Jean Guénot pour « Ecrire » (chez l'auteur). Débat vers 18 heures.





romans

Les vacances d'un intellectuel chez des ouvriers

● *Une histoire simple et quotidienne.*

UNE certaine intelligentsia de gauche, pourvoyeuse de bonnes consciences, qui se défoule en paraphant des pétitions et qui confond à dessein la réalité étroitement vulgaire du SMIC avec les goulags tragiques de diverses origines, se verra dans le miroir grimaçant que lui tend Adrien Salmieri. Qui n'a pas connu ou lu un de ces penseurs rétribués toujours prêts à sauter le pas et qui ne bondissent jamais, dont les effets de plumes font croire qu'ils aspirent au « changement » ? Qu'une illusion de bouleversement pointe et il s'éloigne à tire-d'aile vers des cimes plus sûres. A ceux qui participent à la mode de la confusion et qui se reconnaîtront, le livre d'Adrien Salmieri agacera les dents. Cela fait plaisir.

L'intrigue de *la Violence d'un été* est d'une grande simplicité. Un écrivain, enseignant, vient achever un manuscrit au calme d'un village du Roussillon. Ce qui nous vaut quelques réflexions acides sur la critique et *« l'art d'écrire » (1) — facétie que les gens de la chose littéraire dégoisent pour sauver patentes et monopoles »*... Délicat de dire ensuite que Salmieri a bien du talent sans verser dans le masochisme : on se contentera de le suggérer...

Donc, notre narrateur s'installe, se lie d'amitié avec son logeur, Joseph Cantagrill, manœuvre dans un centre de tri de fruits à la ville voisine. Il s'éprend de la sœur de Joseph, Marie, ouvrière à la ville aussi. Peu à peu, notre écrivain, qui délaisse son ouvrage au profit de Marie, prend connaissance des malheurs de la région : chômage endémique, exil des jeunes, tourisme « colonial », surexploitation, patrons de choc et utilisateurs de nervis, etc.

Adrien Salmieri excelle dans l'approche du fascisme ordinaire. Ce phénomène de violence l'obsède et imprégnait déjà ses précédents romans. Il a aussi, dans une traduction d'un ouvrage consacré au socialiste italien Matteoti, assassiné par les sbires de Mussolini, disséqué le cadavre de la « bête » sans cesse renaissante.

Joseph et Marie sont des militants syndicaux et politiques, constamment menacés de licenciement. Leur lutte, à ras de terre, ne s'encombre pas d'envolées lyriques. Ce que notre intellectuel analyse, théorise, ils le vivent quotidiennement, dans chaque ivresse de fatigue. *Ils sont impliqués, il assiste. L'écriture ne change guère le monde ; « je ne lis pas les nouveautés,* dit un ouvrier, *je n'ai pas le temps, ni l'argent »*. Marie porte un regard critique sur cet amant, dont la culture aux thèses contradictoires entrave la frileuse révolte. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une grande clairvoyance pour deviner que leur liaison, malgré sa vive sensualité, ne durera que le temps d'un été.

« Orgueilleusement de gauche »

Vailland a confié quelque part qu'il aimait regarder se lever, dans une gerbe de rires, les jupes des ouvrières à bicyclette. Le narrateur, là aussi, éprouve à son insu une attirance complexe pour cette autre vie. C'est que lui-même existe peu, pensée toujours dominante et dominée, il fait figure d'abstraction, au contraire de Marie et de Joseph, dont les corps apparaissent au long des pages vibrants, massifs, chaleureux, « habités ».

Un soir, à la fête du village, des nervis s'emparent de Joseph, qui a organisé une grève, et le rossent cruellement. L'écrivain, qui a vu et pourrait témoigner, se taira. Il rentre : les vacances sont finies...

Il a rejoint ceux de sa *« chapelle, les intellectuels moyens et médiateurs »*.

Joseph et Marie, *« profondément, orgueilleusement de gauche »*, continueront leur combat. Les ouvriers n'ont nul besoin de ces velléitaires *« corrompus par trop de privilèges, juste bons à être suiveurs ou à feindre »*. Il y a belle lurette que, sur ce point, leur religion est faite.

BERNARD ALLIOT.

★ LA VIOLENCE D'UN ETE, d'Adrien Salmieri. Julliard, 183 p., 40 F.

Anatomie d'un best-seller

(Suite de la page 17.)

L'abolition du honteux esclavage n'assure pas toujours aux Noirs des conditions de vie meilleures. Certains s'en tirent. D'autres tombent entre les mains de nouveaux exploiteurs. Si les planteurs payent désormais leurs travailleurs, ils s'opposent violemment à leur instruction, gage d'une égalité future. Ainsi d'un mal disparu voit-on naître un autre mal avec ses propres excès : la ségrégation.

Fausse Rivière retrace non seulement les conséquences de l'abolition mais la dure exploitation que le Nord fait subir au Sud. Le champ du livre s'étend ainsi considérablement. L'histoire de Bagatelle s'ouvre soudain sur toute l'histoire américaine.

L'histoire par la fiction

Alors qu'est-ce qui compte le plus dans cette œuvre didactique et romanesque tout ensemble ? Le destin d'une famille ou la souffrance d'une région qui, coûte que coûte, opère sa reconstruction ? Maurice Denuzière a voulu mêler les deux veines. Dans ce dessein hybride, l'art consiste à illustrer l'histoire par la fiction, à confirmer l'imagination par les faits. Bien des nouveaux personnages, bien des épisodes de *Fausse Rivière* naissent des événements qui ont marqué la Louisiane à cette époque : sinistres exactions du Ku Klux Klan, invasion des Carpetbaggers, ces aventuriers du Nord qui s'immisceront dans la société des planteurs, avènement des Cajuns qui redorent le blason des Créoles. Mais l'auteur, soucieux à l'excès d'exactitude, les enrobe dans un amoncellement de précisions ; pas un tonnage de navire ne manque, pas une évaluation des successives récoltes de coton, pas un calibre de fusil, pas un rôle d'imposition...

Dans l'ensemble, la fiction vient à point détendre ce que l'érudition peut avoir d'aride quand on la pousse à ce degré, une fiction qui croît à mesure que l'œuvre s'avance et qui s'accommode ici, vers la fin, de toutes les recettes du roman populaire : retrouvailles, reconnaissances, coups de théâtre, où les Indiens eux aussi jouent leur rôle.

On se dit que Maurice Denuzière en fait trop. Et pourtant, parce qu'il a de la verve et de la vie, on ne cesse de retrouver avec plaisir ses personnages, qui ne sont jamais forcés dans un monde qui n'est jamais manichéen. La plus grande qualité de l'œuvre tient à cette juste vérité humaine. L'énorme documentation dont l'entoure le romancier, par timidité peut-être, n'y ajoute rien.

JACQUELINE PIATIER.

★ FAUSSE RIVIERE, de Maurice Denuzière. J.C. Lattès, 548 pages, 55 F.

LES NOIRES EXTASES DE J.-M. LOVAY

UN brasier dans la nuit : l'atelier du cordonnier flambe, et c'est la fin d'un bonheur qui durait depuis le début des temps. Parce qu'il voit dans les braises « le monde éreinté, cassé », le cordonnier part à la recherche d'une improbable parenté. Au premier départ de Dalp à Glyz succèdera le deuxième départ de Glyz à Zalep, et peut-être aussi un troisième départ, de Zalep à Gödjü, à l'aube d'inconcevables transfigurations.

Des villes inouïes, aussi incertaines que des images de rêve, des personnages rudes (Kilap, Gajip, Marja...) dont les visages se font et se défont : tout est réinventé, ou peut-être issu de la « féroce navigation du sommeil ». Lovay esquisse une cosmologie, une vertigineuse topographie des sociétés de misère hiérarchisée, des cérémonies aberrantes, des cultes cruels (« J'ai vu tous les chevaux noirs attendant de voler nos corps ! »).

Que signifient le « geste » du cordonnier, son périple, ses épreuves ? Entre deux sonneries de trompette de l'ange exterminateur, il subit une « succession de petits événements implacables ». On l'accuse de « noircir le regard des gens », d'être un contrebandier de visages, un voleur de mots. Et lui, rejeté et fervent, poursuit sa mission mystique parmi les « étrangleurs ». Parfois, dans ses noires extases, il parvient à « jardiner » sa souffrance, à « toucher l'âme sous les habits ».

Jean-Marc Lovay vit dans un village du Valais. *Le Baluchon maudit* est son deuxième roman publié en France, après les *Régions céréalières*. Ces deux livres ne ressemblent à rien dans le paysage littéraire du moment. Lovay taille dans la masse, livre un texte brut, avec ses scories, sa pâte épaisse, sa monotonie oppressante. Mais le choc des images violentes et belles ranime sans cesse cette lente épopée exaltée.

MONIQUE PETILLON.

★ LE BALUCHON MAUDIT, de Jean-Marc Lovay. Gallimard, 401 p., 75 F.

Des bourgeoises au Moyen Age

● *A travers un roman historique de Jeanne Bourin.*

L'EDITEUR de *La chambre des dames* annonce qu'il ne publie pas là *« un roman historique »*, mais *« un roman dans l'histoire »*. Jeu de mots. A cela près qu'on ne rencontre, ici, nulle célèbre bataille, nul fait d'arme et pas un de ces tournois dont le genre raffole, il s'agit toujours d'inscrire une histoire dans la trame de ce qu'on appelle l'histoire. L'ingéniosité de Jeanne Bourin a été d'axer son propos non sur des seigneurs, mais sur des bourgeois, *« des gens comme vous et moi, occupés de leur travail, de leur entourage familier, de leurs ambitions et de leurs amours »* — note Régine Pernoud qui, dans une préface, donne son aval de chartiste médiéviste aux recherches, de toute évidence approfondies, qui sous-tendent l'œuvre.

L'action se déroule d'avril 1246 à août 1255, sous le règne de Louis IX, qui n'est pas encore saint. Le cadre : Paris, où se construit la Sainte Chapelle et où grouillent, dans des rues aux noms savoureux, un peuple affairé, robuste ; la Touraine, comme contre-champ paisible à cette animation. L'action ? Une profusion d'événements, plutôt tissés dans la vie quotidienne de Mᵉ Brunel, orfèvre, de son épouse Mathilde et leurs six enfants dont nous allons suivre les destins divers.

Le roman, qui s'ouvre sur un mariage et se clôt sur un autre, est plein de coups de foudre, de filles folles et de filles sages, sans compter les repenties, d'adultères — en pensée et en action ; l'amour fou ouvre la porte aux drames, viol, mort violente, sur le gibet ou dans la neige, la dent des loups ; la passion y est vue comme une fatalité irrésistible.

Le contrepoint de ces ardeurs viscérales, assez joli, est la tendresse où baigne toute cette famille du fait de la mère, une maîtresse-femme avec des faiblesses bien humaines, le contraire de l'image stéréotypée qu'on nous présente souvent des femmes au Moyen Age ; et l'on comprend, dès lors, le soulagement de la préfacière à voir ressusciter des êtres éloignés de nous par sept siècles avec la vérité qu'ils ont dans les documents incontestables.

On sent que le dessein de Jeanne Bourin, justement, a été de « réhabiliter » l'époque *à travers des femmes*. Ses bourgeoises ne sont point du tout des esclaves domestiques ; conseillères — et très puissantes — à la maison, la plupart exercent un métier : orfèvre, médecin, trouvère, enlumineuse, *formées*, comme les garçons, dans les écoles où elles acquièrent des connaissances culturelles et techniques égales à celles des hommes. Tout cela bel et bon.

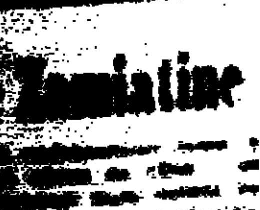
Un maniérisme langagier

Pourquoi faut-il qu'elle ait succombé aux pièges d'un maniérisme langagier qui affaiblit son propos ? *« Nous soupons ce jour d'hui »*, *« J'en ai ouï-parler »*, *« Mon cousin se trouve-t-il céans »*, *« Dans sa verte jouvence »*, ces expressions et cent autres font tiquer, suspectes d'être semées, de place en place, pour la couleur locale, à côté d'autres dont l'anachronisme fait sursauter, comme « provoquer la prise de conscience ».

Dans ce genre d'entreprise, on doit choisir. Ou sacrifier à ces archaïsmes, bijoux en toc qui ne dupent personne ; ou jouer franc jeu et parler comme nous parlons aujourd'hui. Les problèmes soulevés par le *« roman historique »*, tellement en faveur en ce moment, se résolvent par le style : lui seul peut emporter l'adhésion.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LA CHAMBRE DES DAMES. Jeanne Bourin. La Table Ronde, 432 pages, 58 F.



L'enfer, c'est les autres

(Suite de la page 17.)

L'ANNEE 1928 marque également une flambée d'émancipation et de crudité. Proust publie *le Temps retrouvé*, où nous n'ignorons plus rien des manies de Charlus. La transsexualité fait ses premiers pas avec *Monsieur Vénus*, de Rachilde. L'intimité des prostituées fait l'objet de reportages précis de la part de Joseph Kessel *(Belles de jour)* et de Maryse Choisy, disparue la semaine dernière *(Un mois chez les filles)*. C'est surtout l'année d'*Histoire de l'œil*, de Bataille, du *Con d'Irène* (repris en 1968 par Régine Deforges), de *Hécate*, de Pierre-Jean Jouve, et du *Dieu des corps*, de Jules Romains.

Bataille domine de haut l'immédiat avant-guerre. Il n'a qu'un mérite relatif. Les grands romanciers d'alors brillent par leur pruderie ; à moins que ce ne soit de l'indifférence. Brasillach fait exception avec *Comme le temps passe*, dont la nuit de Tolède a hanté beaucoup de collégiens. Montherlant et Céline dédaignent ce que sent l'« autre », ce qui est une façon de ne connaître que la moitié du plaisir. Malraux préfère les nids de mitrailleuses aux nids d'amour. Au lit, Ferral, de *la Condition humaine*, ressent tout au plus... l'« orgueil de ne pas être une femme » ! Le scoutisme de Vichy achèvera de donner à cette génération la honte et la peur de son corps.

A ce sommeil forcé des lettres françaises a correspondu une libération des autres littératures, notamment anglo-saxonnes. Lié par son parti de ne traiter que les textes *en langue française*, Pauvert subit notre manque de curiosité pour ce qui se passe hors des frontières. Joyce, D.-H. Lawrence et Faulkner représentent seuls la production étrangère, à l'exclusion de tout Européen.

Mais on peut espérer que le dernier tome rétablira l'équilibre, avec l'irruption spectaculaire de Henry Miller, en 1947. Et telle qu'elle se présente, la série promet de servir la liberté, l'intelligence. Elle mérite de figurer au premier rayon dans toutes les bibliothèques sincères, c'est-à-dire vouées au plaisir.

L'INDÉFINISSABLE serait-il contagieux ? Parler de littérature érotique sans savoir ce que veut dire « érotique », c'est poser l'antique question : qu'est-ce que la littérature ?

Un livre comme *Tricks*, de Renaud Camus, aide à... ne pas répondre. L'auteur, qui signe aussi Duparc, est connu pour s'intéresser aux mots plus qu'aux choses, qu'à « la » chose. L'analyse que Georges Raillard donne, ci-dessous, de son dernier roman suffit à suggérer que *Travers*, après *Passage* et *Echange*, ne relève pas précisément du reportage rudimentaire.

Or *Tricks* s'y apparente. Comme le titre l'indique aux anglophones et aux connaisseurs, *il s'agit d'aventures homosexuelles*, entre inconnus et sans lendemain, dans des endroits spécialisés du monde entier. A titre documentaire, toutes les « dragues » d'un même mois, au total quatorze, ont été réunies. Les autres résultent d'un choix.

Qu'elles se passent à Los Angeles, aux Tuileries ou derrière Notre-Dame, sur fond de *Requiem* ou de résultats électoraux à la télévision, toutes ces brèves rencontres se ressemblent jusqu'à ne laisser qu'un seul souvenir. Le désir et le plaisir apparaissent dans tout leur ressassement.

par Bertrand Poirot-Delpech

CET effet de monotonie est intentionnel. L'auteur s'est refusé le moindre fantasme, recul intellectuel ou tremblement de style. L'écriture se veut procès-verbal de police, description anatomique ; on dirait parfois : compte rendu d'autopsie. Tout au plus sent-on passer, dans ces attouchements anonymes, un mélange de tranquillité et de bienveillance à fonds perdus.

Est-ce pour autant de la littérature ? Dans une préface, Roland Barthes l'assure. Bien qu'il se défende d'exercer le moindre pouvoir, une telle affirmation, venant de lui, vaut actuellement brevet. Entre autres motifs, il invoque que ces amours lui suggèrent, par métaphore, d'autres relations. Bataille, déjà, fondait son goût des récits érotiques, dans *l'Anus solaire*, sur l'impression que « chaque chose est la parodie d'une autre ».

Preuve qu'à la limite le lecteur peut prendre plaisir à tout, avec un minimum d'érudition, et qu'en littérature comme en amour le meilleur, c'est ce qu'on y apporte.

★ ANTHOLOGIE DES LECTURES EROTIQUES (de Guillaume Apollinaire à Philippe Pétain), de Jean-Jacques Pauvert, J.-Cl. Simoën, édit., 714 pages, 139 F.

★ TRICKS, de Renaud Camus, Mazarine, 348 pages, 59 F.
A signaler également : un PETIT GLOSSAIRE du langage érotique aux XVIIe et XVIIIe siècles, de Marie-Françoise Le Pennec, éditions Borderie, 108 pages, 35 F.

histoire littéraire

Mme de Staël et la liberté

● ***La plume contre l'épée.***

C'EST sous le signe de la liberté que s'inscrit toute la vie de Mme de Staël, et cette conquête de la liberté politique, mais aussi, plus *généralement*, de la liberté d'écrire, donne leur sens à toute une existence, à toute une œuvre que Simone Balayé, spécialiste privilégiée, retrace dans une véritable somme (1).

Appartenant à cette bourgeoisie conquérante qui fera ou préparera la Révolution française, Mme de Staël ne connaît d'exaltation et de bonheur que dans les années 1788-1791. Ensuite cette républicaine de désir sera successivement persécutée par le Comité de salut public, le Directoire et, surtout, Napoléon. S'il est bien vrai qu'elle connut un instant de fascination pour la « supériorité » de Bonaparte, très vite, son despotisme lui fut odieux, et une bonne partie de l'opposition se regroupa autour d'elle. Rarement la lutte de *l'épée et de la plume* fut aussi acharnée, et ce qui ne manquait pas d'exaspérer Bonaparte, c'est que la plume était tenue, et fort vigoureusement, par une femme.

Un volume de la *Correspondance générale*, dont J.-J. Pauvert poursuit héroïquement la publication, vient de paraître, présenté avec science par B. Jasinski : la lutte contre le despotisme naissant est au centre de cette correspondance des années 1800-1803 (2). Mais la phase la plus pathétique de la lutte sera l'ultime : la fuite de Germaine de Staël dans toute l'Europe, et jusqu'en Russie, la Grande Armée sur les talons. Simone Balayé y consacre tout le dernier chapitre de son ouvrage : on le lira d'une seule haleine, gagné par le suspens de cette « poursuite ». Mme de Staël est malade ; il lui sera donné cependant de survivre assez, après *l'effroi des Cent Jours*, pour assister à l'effondrement du régime napoléonien, mais non, certes, hélas, à l'instauration d'une république.

Le vertige du suicide

N'eût-elle écrit que des romans, il est probable qu'elle aurait fait déjà figure d'opposante. Comme le dit un gazetier rendant compte de *Corinne* : « *Une femme qui se distingue par d'autres qualités que celles de son sexe contrarie l'ordre général !* » En outre, dans un climat de tension internationale, une œuvre si largement ouverte sur l'étranger ne pouvait être que suspecte. Et pas seulement *De l'Allemagne*, Corinne aussi apparut comme un « roman anti-français ». On lira avec le plus grand intérêt les pages que Simone Balayé consacre à cette œuvre, réglant, de façon définitive, l'épineuse question de l'influence de Benjamin Constant.

« *Ce n'est pas de l'influence d'*Adolphe *sur* Corinne *qu'il faut parler, mais de la longue expérience commune des deux écrivains* », d'où naît la trilogie : *Corinne, Adolphe, Cécile*. Simone Balayé fait découvrir à son lecteur des œuvres peu connues, ainsi cette ultime *Sapho*, traversée de désespérance romantique et prise au vertige du suicide. Elle apporte, d'autre part, des aperçus neufs sur des œuvres de jeunesse — ces œuvres actuellement rééditées, avec une préface pleine d'alacrité, par Michel Tournier (3).

BÉATRICE DIDIER.

(1) *Madame de Staël. Lumières et liberté*, de S. Balayé, Klincksieck, 1979, 246 p., 94 F.

(2) *Lettres d'une républicaine sous le Consulat*, éd. par B. Jasinski. *Corr. générale*, IV, 2, Pauvert, 366 p., 220 F.

(3) *Essai sur les fictions. De l'influence des passions*, prés. par Michel Tournier, Ramsay, 258 p., 57 F.

récit

L'IMPOSSIBLE AUTOBIOGRAPHIE DE RENAUD CAMUS

● ***Une extrême sophistication.***

POUVEZ-VOUS compléter les deux consonnes Tw pour en faire le nom d'un peintre et convenir que, oui, décidément, les images de Cy Twombly sont des rares aujourd'hui qui vaillent un regard ? Si, au détour d'un paragraphe, vous lisez cet aveu touchant : « *Et je me réfugie, faute de mieux, dans l'espoir que j'aurai peut-être un peu d'épanouissement posthume à l'endroit de mes livres* », le rendrez-vous à Raymond Roussel ? Inversement, flairez-vous le faux dans telle imputation explicite à l'auteur de *Locus Solus*, à Proust, à Barthes, ou... à Renaud Camus ?

Personne, et, si fat de modernité soit-on, ne peut assurer n'avoir jamais bronché dans la lecture de *Travers*, livre hypersophistiqué. C'est le troisième de Renaud Camus, et de son *alter ego* Tony Duparc, façon de souligner que les noms d'auteurs, comme les livres qu'ils signent, ne sont jamais que lieux d'échange, de passage avec les textes des autres. Que nul n'entre ici, prononce ironiquement l'auteur, s'il n'a lu Kristeva.

Le « saint texte »

Echange et *Passage* ont été les premiers titres de Renaud Camus. Comme on lira *Travers*, on a pu lire ces romans de plusieurs façons. Par exemple : comme une défense de l'homosexualité ou une illustration d'un décadentisme esthétisant qui fait rimer un New-York fin de ce siècle et Venise, Pondichéry ou Macao fin de l'autre ; ou comme une réécriture joyeuse — joyeusement iconoclaste — du nouveau roman, en particulier du Robbe-Grillet de *Maison de rendez-vous*, ou de *Projet pour une révolution à New-York* ; ou encore comme un essai retors sur l'intertextualité, la contextualité, l'anagrammatisme, tous les procédés, tous les générateurs du « saint texte » et tout ce qui, déjà, attaque cette sainteté. Bref, tout ce qui se répète à « l'heure à Schize » du thé ou des séminaires « intellectual french ».

Mais si divertissantes, ou irritantes, que puissent être les chaînes qu'on s'amuse à remonter — de Lacan à Canal (de Venise, etc.), de Hergé (Tintin) à R.G. (Robbe-Grillet), de *Cambio 16 à Arcane 17* — *Travers* ne se lit vraiment ni comme un roman des « procédés » d'écriture ni comme leur mise en scène dérisoire. Tout y est pris de biais : *les nappes d'écrits où nous baignons*, les petits faits dont sont tissées nos journées, le personnage de l'auteur, à qui il donne le nom, comme à un héros fictif, de Roman Travers.

Ce livre est constitué comme une « équation de faits » (Montesquiou le disait à propos de Roussel), en expansion, en vaporisation légère. Son ambition semble être de faire tenir ensemble le système et le gardénia, le roman échiquéen de Roussel et l'aménagement de sa mort à l'hôtel des Palmes. Si bien que, plus qu'à la construction, le pas est donné au tempo de l'écriture. Une écriture de paysages, de rencontres au coin de Central Park; d'ajointement, par un détail, de textes qui soudain s'enchaînent. Tout s'organise en échos.

Le roman de Renaud Camus a paru en même temps que celui de Georges Pérec, et dans la même collection. Les deux livres montrent deux aboutissements du nouveau roman. Chez Pérec, une construction arithmétique précise fournit cadre et matière à des histoires à parenté cachée. Chez Camus, les parentés déclarées qui articulent le texte ne sont que les jalons d'une impossible autobiographie, d'une « *autographie* », qui ne se découvre que « traverse », « oblique » (mots d'aujourd'hui, qui servent de titres à deux revues) ; traversant les œuvres et les textes et traversée par eux.

A l'image du double signataire, ce roman est un roman des « doublures » : double sens des mots et des phrases. *La Doublure* était le titre du premier roman en vers de Roussel. *Travers* peut faire penser aussi au Nabokov de *Pale Fire*. Il y a quarante ans, Sartre écrivait à propos de Nabokov : « *Cet auteur a beaucoup de talent, mais c'est un enfant de vieux.* » Et, parlant du héros de *la Méprise* qui, en quatre ans, avait lu mille dix-huit livres : « *Je crains que M. Nabokov, comme son héros, n'ait trop lu.* »

Renaud Camus a du talent. Et il sait qu'il est enfant de vieux. C'est même de cet état que son talent profite. En un temps où l'authenticité, entrée depuis belle lurette dans l'ère du soupçon, ne se reconnaît que retorse ou « traverse ».

GEORGES RAILLARD.

★ TRAVERS, de Renaud Camus et Tony Duparc, Hachette, collect. « POL », 288 p., 45 F.

هكذا من الاصل

les autres

Bertrand Poirot-Delpech

récit

L'IMPOSSIBLE AUTOBIOGRAPHIE DE RENAUD CAMUS

lettres étrangères

Andréas Frangias, les bourreaux et les victimes

VOICI un livre étonnant. Andréas Frangias, dans ce récit qui fait basculer le réel dans le cauchemar, *l'Epidémie*, dénonce et démonte un mécanisme que nous croyions bien connaître par les multiples témoignages qui nous en sont parvenus : mais l'univers si réduit du concentrationnaire est si vaste qu'on n'en finit jamais d'explorer le domaine des forces mauvaises.

Rien, cependant, n'est plus simple que ce livre : une plongée dans une des quelques îles grecques qui servirent aux colonels, de triste mémoire, à enfermer les opposants politiques, et à tenter de les contraindre. De les contraindre à quoi ? A ce que London a nommé, ailleurs, *l'aveu*, c'est-à-dire : au renoncement d'eux-mêmes. Ce qui importe au bourreau, c'est que la victime renonce à son état de victime, et passe dans son propre camp. La politique n'est ici qu'un horizon lointain, et d'une importance toute relative. Il faut venir à bout de l'humain.

Les victimes n'ont pas le statut d'êtres vivants, mais les bourreaux n'ont pas de légitimité : voilà le vrai, et le seul débat. Andréas Frangias, qui avait, avant le régime d'hier, connu une déportation semblable, a fait de son expérience un livre au lyrisme contraint, tout intérieur, et frémissant. Les horreurs de cette aventure diurne sont telles que le lecteur, à la suite de l'auteur-témoin, bascule dans l'onirique. Rien de ceci n'est possible, songe-t-on, sous le soleil. Et pourtant...

C'est dans ce pays déchiré des années et des années durant, et que la lèpre dévorait encore alors que nous célébrions les futilités de la paix revenue, que ces horreurs-là furent commises. La gravité du problème est là : qu'il est essentiel que la Grèce vive avec cette plaie gravée et inscrite dans sa conscience la plus intime. Un livre comme *l'Epidémie*, dans cette mesure, est d'abord un livre *grec*. Et c'est cet enracinement (et combien difficile) qui en fait enfin un ouvrage universel, et valable pour tous les bagnes de quelque camp ou de quelque clan qu'ils soient.

Andréas Frangias est né en 1921. Adolescent, il est entré dans la tourmente. On sait les luttes des résistants grecs, durant la seconde guerre mondiale contre les Bulgares, contre les Allemands, contre les Italiens, ces coalisés avides ! La fin des hostilités, en 1945, loin de clarifier la situation, ne fit qu'aggraver la tragédie. Vaincues, les forces de gauche furent *décimées* : les camps naquirent, impitoyables et grotesques. Un quart de siècle de ce régime de réclusions et de brimades, d'assassinats, de tortures et d'exactions, ce fut le lot de la Grèce, dont il est vrai de dire que l'Europe se soucia peu.

Donc, les bourreaux d'un côté, et les victimes de l'autre.

Lumière froide

La notion d'homme (et d'humanité) est déviée : le camp devient laboratoire : « *Les ingénieurs ont besoin de savoir, de mesurer la résistance à la fatigue et à l'usure des différents métaux, des matériaux de maçonnerie, des véhicules, des navires. Dans cette usine* (c'est-à-dire : dans l'île-prison), *on expérimente sur les échantillons humains leur résistance à la pression et à l'oppression, aux coups, à la traction, à l'humidité, à la soude caustique, comme il convient à toute étude systématique. Les chercheurs observent de loin l'expérience pour ne pas en gêner le déroulement par leur présence.* » Et Andréas Frangias ajoute : « *Le plus corrosif de tous ces acides est le silence...* »

Qu'on ne s'attende pas, malgré tout, à des descriptions grandiloquentes ou, si l'on préfère, à des scènes épouvantables au sein desquelles l'horreur — enfin — dirait son nom et s'avouerait. Il en va du contraire : le récit d'Andréas Frangias se déroule sereinement, comme sous une étrange lumière froide. Il n'y a pas de « Je » pour guider ce conte, et, dès lors, la haine, le parti pris, l'accusation, et jusqu'à la pitié disparaissent. Tout s'estompe au profit d'images déroutantes qui font paraître tour à tour le dérisoire blessé et l'humour grimaçant. Andréas Frangias parle au ras du quotidien, mais ce quotidien est décharné : il est tout entier englouti dans l'absurde.

Personne, dans ce lieu concentrationnaire n'a de nom. Les tortures ne sont pas uniquement physiques. L'essentiel est que la victime consente à la rééducation à laquelle elle est soumise : il faut qu'elle se déclare repentante. Mais ce repentir même est dépourvu de sens : il ne sert qu'à justifier le bourreau, à lui donner raison, à le convaincre qu'il agit pour le bien. Et le bien est du domaine de l'ordre. Or, qu'est-ce que l'ordre dans les îles qui sont des bagnes ? C'est l'absurde, justement. Les prisonniers seront ainsi contraints, sous peine de privations et de sévices, à fournir chaque soir le cadavre de vingt mouches, devenant le symbole du mal. Comme deviendront symbole du mal, un peu plus tard, les rats.

L'Epidémie est un livre d'une qualité rare, — et qui ne peut s'oublier. Il contient une leçon : c'est la fermeté de ses convictions qui fait l'homme. Et la fidélité à ces convictions qui le maintiennent homme, — même lorsqu'on le veut réduire au rang des animaux. La traduction de Jacques Lacarrière est parfaite de bout en bout, et la préface qu'il a écrite pour ce livre vibre de bout en bout d'un chaleureux amour pour ce pays qu'est la Grèce.

HUBERT JUIN.

★ L'EPIDEMIE, par Andréas Frangias, traduit du grec et présenté par Jacques Lacarrière. Editions Gallimard, coll. « Du monde entier », 182 p., 49 F.

Jeanne Tsatsos, la sœur de Séféris

● *Une fraternité dans le combat.*

DANS la pléiade des voix qui nous viennent de Grèce — de Kazantzaki à Vassilikos, en passant par Cavafy, Séféris, Elytis, Ritsos, Alexandrou, et tant d'autres — en voici une d'une femme de ce pays. C'est celle de Jeanne Tsatsos, écrivain et poète, dont l'œuvre est peu connue en France tant il est vrai qu'une certaine célébrité l'a, peut-être, desservie.

Etre l'épouse du philosophe Constantin Tsatsos et la sœur du prix Nobel Georges Séféris, il y a de quoi démolir une carrière dans les lettres. Pas celle de Jeanne Tsatsos quand on connaît sa personnalité forgée par la lutte.

Sa thèse de doctorat sur le mariage, ses batailles pour la condition de la femme grecque, le rôle qu'elle a joué dans la résistance, ont fait de cette femme frêle et calme un auteur peu enclin à la facilité.

Poète (son premier recueil traduit en français s'intitule *le Cycle de l'horloge* (1), elle nous « *propose une certaine attitude envers la mort, une certaine distance à l'égard des choses qui serait*, dit Pierre Emmanuel, *comme un trépas et un retour, une façon, en somme, de mourir à la lumière pour renaître à cette même et tout autre lumière.* »

Après avoir publié de nombreux recueils de poèmes, des témoignages sur la Grèce occupée, une excellente *Athénaïs* (publiée par les Belles-Lettres), voici *Georges Séféris, mon frère* (★). Biographie complaisante ? Règlement de comptes ? Rien de tout ça. Un livre décapant dans lequel gronde, en sourdine, la sensibilité et la révolte d'une jeunesse à la mémoire percutante. Lucidité poétique, servie par une fermeté rare ; c'est un récit dont les *flash-back* résonnent entre les années 30 et l'après-guerre.

Aucune révélation sensationnelle ne vient étayer ce récit qui, d'ailleurs, ne contient pas les habituelles complaisances plus ou moins marquées. Biographie double et qui devient, au fil des pages, multiple. Chronique d'une époque trouble dans laquelle la vie intime et la vie publique se heurtent et s'entrechoquent. C'est surtout l'histoire d'une sensibilité fière et d'une fraternité dans le combat, qui abolit la mort, à travers la recherche d'une identité authentique.

DIMITRI T. ANALIS.

★ GEORGES SEFERIS, MON FRERE. Jeanne Tsatsos. Préface de H. Ahrweiler, traduit du grec par C. Pillard et M.-H. Delaigue. Grasset, 342 p., 49 F.

(1) *Le Cycle de l'horloge*, suivi *d'Elégie*, de Jeanne Tsatsos ; poèmes traduits du grec par Octave Merlier et N. Coutouzis, préface de Pierre Emmanuel, illustration de Ghika. Editions Saint-Germain-des-Prés, 117 p., 35 F.

correspondance

Ionesco et le tremblement de terre roumain

M. M. Doca, assistant-associé à la Sorbonne, nous a adressé cette lettre, à la suite de l'article d'Eugène Ionesco : « Un Soljenitsyne roumain » (« Le Monde des livres » du 9 mars).

J'ai été surpris de lire dans cet article les lignes suivantes : « Au tremblement des hommes s'était ajouté, en 1977, un terrible tremblement de terre : des milliers de personnes furent ensevelies, des hommes de lettres et des écrivains connus, ainsi que d'innombrables anonymes qu'on a laissés mourir sous les décombres sur lesquels passèrent les bulldozers. »

Ces lignes traitent évidemmeint du tremblement de terre que la Roumanie a connu, il y a deux ans, et dont *le Monde* a fait état à ses lecteurs, avec beaucoup d'objectivité et de compréhension humaine. Or les lignes écrites par Eugène Ionesco, « de l'Académie française », laissent entendre qu'il y aurait eu non pas seulement les victimes naturelles du tremblement de terre, mais aussi des victimes dont la mort aurait été provoquée par la manière dont les opérations consécutives au séisme furent conduites. Et, qui plus est, l'auteur laisse entendre que ces « anonymes » auraient été victimes du passage des bulldozers sur les décombres.

Les insinuations si habilement glissées par l'auteur donnent une image sciemment fausse de la réalité. Tout le monde sait qu'immédiatement après le tremblement de terre les Roumains ont fait preuve d'une émouvante solidarité avec les victimes ; les secours et l'assistance (y compris l'assistance fournie par la France et par les Français) ont fonctionné d'une manière efficace, sans aucune distinction de profession, d'âge, de confession religieuse, etc. Il n'y a pas eu des « privilégiés » et des « anonymes », comme l'affirme l'auteur de l'article.

Chacun sait que tout a été fait pour sauver les vies humaines, que des gens (notamment des cascadeurs du cinéma roumain) sont morts en essayant de sauver la vie, les biens des sinistrés. Chacun sait que les autorités roumaines, aidées activement par toute la population, ont déployé des efforts considérables pour rendre à la vie des « anonymes » restés « sous les décombres » et devenus, après leur sauvetage, des héros connus dans tout le pays. Là où le moindre soupçon existait qu'une vie humaine attendait des secours, on mobilisait tous les moyens pour la sauver; on cite même le cas de personnes sauvées plus de dix jours après la catastrophe. Les reportages publiées par la presse, roumaine et étrangère, ainsi que divers témoignages sont suffisants pour convaincre n'importe qui. (...)

Moravia 1979 : la mise à nu

(Suite de la page 17.)

A côté de cela, il exprime son admiration pour Fidel Castro ou Tito parce que, dit-il, « *le révolutionnaire qui devient chef d'Etat confirme ma foi dans l'individu, dans la personne humaine* ». Dès qu'intervient le mythe, ou plutôt la mythification, il « *déteste* » le personnage !

Cette époque de « *transition anthropologique* » que nous vivons le captive. Les changements politiques engendrés par 1968 ne sont guère probants (le terrorisme, d'ailleurs, est vieux comme la péninsule italienne et son ancestrale tradition de brigandage), la mutation des mœurs lui semble, par contre, infiniment plus importante. C'est, comme nous allons le voir, la matière de son dernier roman.

Il fait le tour de lui-même, de son œuvre aussi. De l'existentialisme tonique qui l'anime, issu en grande partie de Dostoïevski : « *Dostoïevski est le véritable fondateur de l'existentialisme. Il l'a créé en plaçant l'homme au premier plan par rapport à lui-même, et non plus dans ses rapports avec la société.* » Il en parle abondamment et bien. L'essentiel pour l'écrivain consiste à « *poser sa voix* ». La construction, la structure, prime l'écriture. Ecrire donne droit à ce qu'il appelle l'immortalité privée, cette ineffable sensation d'éternité qui dure une seconde. Nécessaire et gracieuse illusion !

Bref, Moravia tel qu'en lui-même... Tel que le connaissent ses amis, tel qu'il se veut, avec cette somme de contradictions maîtrisées et vivantes qui lui donnent tant de poids.

Après avoir absorbé cette prodigieuse synthèse, on se demande ce que l'écrivain peut encore produire. C'est tout simple. Il suffit de lire *Desideria*. Obsédé qu'il est depuis toujours par la division de l'être, par ce que ce dédoublement constant entre qui agit et qui regarde agir en nous-même a de fructueux ou de déchirant, Moravia vient d'en faire un grand livre.

***

D'emblée, il me faut dire que le projet romanesque de Moravia est le plus audacieux qu'il ait eu. D'emblée, aussi, que son public féminin classique en sera probablement choqué.

L'écrivain entreprend, sous forme de questionnement, la mise à plat sur quatre cents pages d'une petite personne (qui deviendra un personnage) qui se raconte sur une durée de sept années. Roman d'apprentissage donc, en forme de dialogue entre Moi (Moravia) et Desideria. A quoi s'ajoute l'intervention presque continue de la Voix qu'entend Desideria, et qui la fait agir.

La jolie Desideria vit ses douze ans dans la boulimie et la masturbation, qui gomment son angoisse de gosse de riches mal aimée. Sa mère (adoptive, elle l'apprendra trop brutalement) oscille entre la maternité et l'inceste. Elle a la volonté d'être une grande bourgeoise comme les autres, mais, prisonnière de son vide existentiel, elle fuit dans la nymphomanie. Comme elle est masochiste, elle recherche essentiellement l'érotisme triangulaire avec une préférence marquée pour la sodomisation. Elle éprouve un désir permanent pour sa belle-fille, qu'elle domine mal. L'enfant va essayer de s'en sortir à sa façon.

Le sexe devient un langage

Tout y passe. Avec une crudité de langage quasi clinique, Desideria explique comment, sous l'empire de la Voix, elle s'acharne à tout désacraliser : la famille, la culture, l'argent, l'amour. Devenue une ravissante adolescente, elle vit la révolte propre à son âge sur deux plans simultanés : la prise de conscience politique et la vie sexuelle. Au sommet d'un crescendo frénétique assimilant orgie et groupe, elle en arrivera à commettre un double meurtre, d'ailleurs inutile. Elle repartira au néant d'où elle est sortie le temps d'un livre.

Voilà le schéma directeur. Il y aurait beaucoup à dire sur le chemin du romancier, de cette prise en coupe de la bourgeoisie fasciste des *Indifférents*, bouffie de mauvaise conscience, de la bourgeoisie vide de *l'Ennui*, jusqu'à celle d'aujourd'hui, haineuse d'elle-même, qui frôle sans cesse l'abîme puisque les transgressions qu'elle exerce perpétuellement de ses propres valeurs ne peuvent que la mener à la catastrophe, c'est-à-dire à la mort.

Ce que Moravia veut dire aussi, c'est que nos vieux tabous sexuels ne sont plus de mise. Pour une grande part de la jeunesse actuelle, le sexe a cessé d'être une fin en soi, pour devenir un langage. Faute de mots, l'acte sexuel est aujourd'hui (paraît-il) un moyen de communication. Autant essayer de comprendre.

En tout cas, la virtuosité de Moravia est éblouissante. Ses multiples interventions scrutatrices constituent un tour de force narratif, inédit à notre connaissance. Tour de force soutenu par Mme de Vergennes, sa traductrice ici, qui a eu le courage et la loyauté de le suivre sur ce terrain périlleux. « *Je suis une vieille dame indigne !* » nous dit-elle. Mais non ! Qu'importe nos pudeurs dès lors qu'il s'agit de littérature. Et celle-ci, disons-le, nous paraît justifier tout le reste !

FRANÇOISE WAGENER.

★ ALBERTO MORAVIA : LE ROI EST NU. Coll « Les grands auteurs », dirigée par Claude Glayman. Stock, 214 pages, 45 F.

★ DESIDERIA, d'Alberto Moravia. Traduit de l'italien par Simonne de Vergennes. Flammarion, 380 pages, 48 F.

histoire

Respirez avec Garaudy

● *Une méditation sur l'aventure des civilisations.*

VOUS respirez mal ? Vous respirez court ? Faites-vous plaisir. Ouvrez le recueil de paroles et d'images de tous les temps et de toute la terre que nous offre Roger Garaudy. Accompagnez-le dans sa promenade de petit Bon Dieu visitant sa Création. Tant de choses existent ! Des silex taillés, pleins comme des planètes. Les yeux éblouis d'une statue de Mésopotamie. Des porcelaines bleu de Chine. Des prières par milliers. Des machines. Des peintures tellement diverses que le monde semble renaître avec chacune d'entre *elles. Tant de choses* existent, ont existé, existeront, et nous n'y pensons pas. Dieu que la Terre est jolie !

Le livre de Garaudy n'est pas un musée imaginaire. Il n'en a ni les dimensions ni l'intention. Il *s'appelle : Comment l'homme devint humain.* C'est un itinéraire dont Garaudy dessine le tracé. Lentement, l'homme *s'éveille* ; des centaines de milliers d'années passent ; soudain l'homme mûrit, il se fixe, il fait des outils, des villes, tout en écarquillant les yeux pour voir l'invisible. L'histoire commence.

Sur une ceinture de terres, allant de la Méditerranée à la mer de Chine, de jeunes civilisations naissent, luttent, meurent, parfois dans l'œuf. Le sixième siècle avant Jésus-Christ, germination prodigieuse dont les fruits sont encore sur nos tables. En Inde, les Upanishads et la Baghavad-Gita proposent au Moi de se trouver en rejoignant le Tout qui est Un et Esprit. Naissance de Bouddha, ni ange ni saint, mais « éveillé ». En Perse, Zarathoustra voit le monde comme le lieu du combat du Bien et du Mal. En Chine, Confucius le « moral » et Lao-Tseu le « spirituel ». Au Moyen-Orient, Ezechiel et Isaïe, exilés avec leur peuple, tirent de leur prière ceci : Dieu ne peut être que le Dieu de tous (ils ne sont pas les seuls croyants à le dire, ils ne sont pas les seuls à être si mal écoutés par leurs proches), et la manifestation de Dieu accomplira nos désirs en les prenant à contre-pied. La Grèce prépare le grand mariage de la science et de la philosophie d'où sortira notre Occident. En Amérique, en Afrique, des peuples et des œuvres dont la plupart sont encore enfouies...

Mais nous savons où Giraudy nous conduit. A l'explosion de l'Occident raisonneur qui va se *poser et s'imposer* en règle universelle. Les rois de l'Occident font de Jésus l'escabeau de leurs pieds. Envolée la sagesse *si la* sagesse consiste à oser consentir sans renoncer à agir. Prométhée, fier d'être devenu le patron, balade son feu-de-dieu au bout d'une pique. La pensée calculante se pavane. La pensée méditante meurt de n'être pas vendable. L'Occident moderne rabâche la tragédie grecque de l'homme écrasé par le destin : plus il cherche à se persuader que rien ne dépasse l'homme, plus ce qui dépasse l'homme devient destin et l'écrase.

Dessin de Cagnat

Le livre de Garaudy n'est pas un livre d'histoire. Il ne s'intéresse qu'à ceux qui refusent de se contenter de la puissance et parlent d'autre chose, à Antigone, à François d'Assise et à Tchou Hi, Ibn Arabi, Roumi, que nous connaissons si peu, à ceux qui posent la question : pourquoi ? Pourquoi quelque chose et pas rien ? Pourquoi moi ? Pourquoi nous ? Avec une sorte d'innocence rafraichissante, Garaudy déclare son parti pris : ce n'est pas lui qui irait présenter les armes à la momie de Ramsès II, transbahutée *hier* en France pour qu'on lui ôte ses parasites ; Ramsès II, qui se flattait d'exterminer ses adversaires de ses mains, n'existe plus ; existe encore Akhenaton, le pharaon mystique ; quant à l'empire universel d'Alexandre, regardez la carte : il est grand comme un mouchoir de poche. L'itinéraire de l'humanité selon Garaudy consiste à bâtir sans cesser de chercher en vue de quoi on bâtit, de sorte qu'il en veut à la raison de ce qu'elle est toujours tentée de réduire la réalité à ce qu'elle peut comprendre, à ce qui tombe en son pouvoir. Lui, Garaudy, il tombe évidemment à pic. Il était prédestiné à tomber ainsi à pic, au beau milieu de la crise moderne. *L'itinéraire qu'il propose* à l'humanité est en effet son propre itinéraire de rationaliste marxiste brutalement renvoyé à ses *sources* chrétiennes, à l'expérience du beau, à la différence des peuples ; expédié hors des limites où il pensait et agissait. Ce qui donne à sa voix cette vibration touchante, c'est qu'il parle pour lui quand il demande comment fonder sur la raison une sagesse. Il a le couteau sur la gorge.

Un souvenir d'avant Babel

Garaudy est de ceux qui dévoilent une de ces choses cachées depuis la fondation du monde : l'unité de l'homme, souvenir d'avant Babel confirmé par l'hématologie, entre autres. Mais il ne faudrait pas qu'on le prenne pour un prêcheur du retour aux sources comme il y en a tant.. Les sources ne sont pas accessibles. Nous ne connaissons d'elles que les fleuves qui en sortent. On peut approcher les sources, débroussailler leurs abords. La question importante est celle que posent les fleuves, non celle que posent les sources : rester sur la rive ou s'embarquer. Ce n'est pas en arrière mais en avant que quelque chose peut advenir.

A vrai dire, Garaudy n'emploie pas le langage du progrès et du progressisme : « vers l'avenir, en avant », mais le langage de l'approfondissement. Il semble nous inviter à « entrer plus avant dans l'épaisseur », selon le mot de Jean de la Croix.

ROBERT DE MONTVALON.

★ COMMENT L'HOMME DEVINT HUMAIN, de Roger Garaudy, Editions Jeune Afrique, 336 p., 150 F.

Une nouvelle revue : H-Histoire

H-HISTOIRE, nouvelle revue trimestrielle lancée par Hachette, se donne pour but de *« recourir à l'histoire pour mieux comprendre le présent »*. Son premier numéro, consacré à l'enseignement de l'histoire, met effectivement l'accent sur les rapports entre passé et présent. Les articles de François Furet, Joseph Goy, Mona *Ozouf, Pierre Goubert*, Pierre Daix, Philippe Ratte, André Zysberg, présentés dans ce volume, constituent un ensemble, une *réflexion générale insistant sur* l'histoire contemporaine depuis le mythe fondateur de 1789. Au dix-neuvième siècle, l'histoire et son enseignement ne sont pas nés seulement du progrès des sciences, mais aussi de la prolifération des croyances et des luttes idéologiques. L'aventure positiviste se mélange, simultanément ou successivement, d'amour pour la nation, l'Etat, l'Eglise, le parti. Les historiens cherchent alors frénétiquement le « sens » de l'histoire. Leurs travaux combinent curieusement érudition et messianisme.

Aujourd'hui, l'analyse du Moyen Age ou de l'Ancien Régime produit du pittoresque, de la nostalgie et aussi un certain soulagement d'être tiré de la misère absolue. Au contraire, l'examen des historiographies laïques et catholiques des années 1900, des successives amnésies communistes depuis 1917, des manuels scolaires allemands depuis 1945, proposé par *H-Histoire*, n'amène pas le lecteur à la tranquillité d'esprit. Ce premier numéro marque un retour à l'histoire qui divise, à l'histoire qui fait mal. Lorsqu'elle pense les conflits récents et leurs reflets savants, l'histoire perd son statut psychologique et philosophique de *hobby*. *H-Histoire* devrait passionner et irriter.

E. T.

★ 214 pages, 34 F.

société

A QUOI RÊVENT LES FRANÇAIS ?

(Suite de la page 17.)

En revanche, les agriculteurs forment la catégorie sociale où l'expérience onirique est la mieux accueillie ; c'est parmi eux, d'ailleurs, qu'on trouve le plus grand nombre de rêves se rapportant aux ancêtres et aux morts, comme si la nuit permettait d'établir, entre les générations paysannes, une mystérieuse continuité.

Mais il y a aussi, dans ces divers scénarios oniriques, des absences bien significatives : la politique, l'usine et Dieu sont, par exemple, des thèmes dont on ne rêve pas souvent. La « mémoire collective » est également bien effacée, sauf peut-être en milieu ouvrier. En revanche, l'influence des médias sur les images du rêve est nette : cela voudrait-il dire que les songes sont soumis au présent et au proche ? Gardons-nous bien de généraliser, car il semble que l'on rêve également au lointain : les jeunes, à la mort, et les personnes âgées, à leurs expériences amoureuses...

Bref, il paraît difficile de conclure, et c'est le mérite de Duvignaud de s'y être refusé. Plutôt que de réduire le foisonnement des rêves à un schéma unique, il préfère reconnaître la pluralité des logiques oniriques. « *Rêver, dit-il,* c'est se *choisir soi-même selon une logique chaque fois particulière.* » Rêver, c'est jouer. Est-ce à dire que le rêve ne serve à rien ? Oui, en un sens il est gratuit ; et cependant, il est aussi pour l'homme un moyen de se libérer, de redonner un sens aux contradictions de sa vie, *« d'affirmer la précession de son être possible sur son être biologiquement et socialement déterminé »*.

Mais le rêve est surtout le lieu où l'homme affronte, dans la solitude, les grandes instances naturelles auxquelles il reste, malgré toute civilisation, soumis : la mort, la faim, le sexe et la violence. Et c'est peut-être la raison pour laquelle tant de rêves se déroulent dans une atmosphère d'anxiété : invoquer la culpabilité du moi face aux pulsions issues du « ça » ne suffit pas, en effet, à rendre compte de cette angoisse *dans tous les cas.*

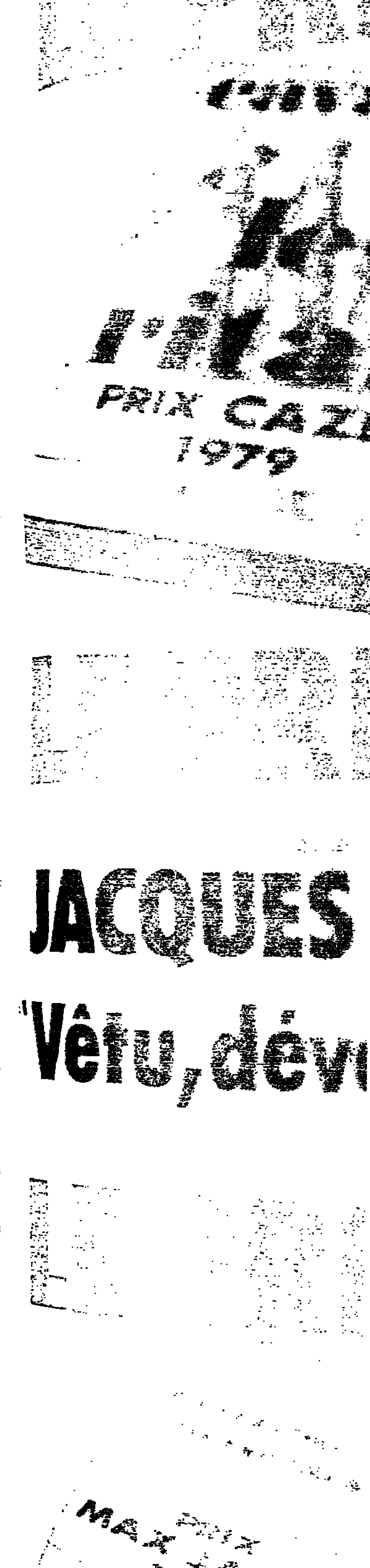
Il ne faut donc pas s'accrocher outre mesure à la psychanalyse. Reprenant des critiques qui ont déjà été formulées — par Foucault, entre autres, — Jean Duvignaud affirme que Freud, en *réduisant le rêve à un délire* sexuel, a fait perdre à l'expérience onirique toute sa spécificité. Sans doute la « libido » joue-t-elle un *rôle de premier plan, mais plutôt* comme l'une des grandes forces naturelles qui, en l'homme, s'affrontent à la culture que comme une *expérience* psychologique privilégiée : en fait, confier la « banque des rêves » à la gestion des seuls psychanalystes ou psychologues reviendrait, une fois de plus, à rabattre le social sur l'individuel — confusion contre laquelle on ne saurait trop se mettre en garde.

« *On ne trouve pas de rêves d'ouvriers ni de paysans chez Freud* », dit encore Duvignaud, qui reproche au fondateur de la psychanalyse la double limitation de son matériel : à des rêves de nantis d'une part, et à des rêves de névrosés de l'autre. L'accusation paraîtra sacrilège aux freudiens orthodoxes. Il n'en reste pas moins que c'est ce parti pris qui fait toute l'originalité du travail de Duvignaud. Au lieu de tendre à mettre en valeur des cas singuliers, ce travail dessine, en négatif, un portrait surprenant de ces « hommes sans qualités » qui hantent nos sociétés modernes.

Par là, la contribution de Duvignaud n'est pas seulement nouvelle, mais stimulante. Elle nous invite à sortir de nos schémas conventionnels, à assouplir notre logique. Elle nous bouscule. Et elle nous laisse rêveurs...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LA BANQUE DES REVES, de Jean Duvignaud. Ed. Payot, 264 p., 47 F.



هكذا من الاصل

Une nouvelle revue : H-Histoire

Société

À QUOI RÊVENT LES FRANÇAIS?

Anaïs Nin

Tome VI

1955-1966

essais

Un pamphlet contre l'antisémitisme

● ***Pour remuer le dessous des consciences.***

SOUS un titre particulièrement agressif, le nouveau pamphlet de Jacques Givet est on ne peut plus provocant. Il serait vain d'attendre de ce *brûlot, où se rencontrent* des arguments d'une extrême justesse — qu'on n'a guère l'occasion de lire — et des affirmations excessives, injustes, parfois indéfendables, un exposé balancé et *toujours rigoureux. Givet s'attaque* à la fois aux adversaires d'Israël et aux antisémitismes avoués ou non avec la passion du partisan. Aussi ce livre irritera, souvent furieusement, bien des lecteurs. *C'est que cet essai* psycho - politique obsessionnel cherche à remuer le dessous des consciences. Et l'auteur a assez de fougue persuasive pour y parvenir, du moins si l'on n'est pas de ceux pour qui l'histoire et la politique sont blanches ou noires.

Givet appartient à la génération des juifs qui ont survécu à la dernière guerre ; toute sa famille a été exterminée, et lui-même n'a échappé au même sort qu'en sautant du train qui l'emportait vers l'Allemagne. Sur ce fond qui ne s'oublie pas, qu'on le veuille *ou non*, s'inscrit en filigrane le souci déchiré de préserver un peuple très longtemps discriminé ou martyrisé en lui reconnaissant, comme aux autres, le droit à un foyer national. Son *chapitre sur les antisionistes* ultras est écrit au vitriol et témoigne du soin attentif avec lequel il a recueilli au cours des dernières années toutes les manifestations dispersées de cet étrange mélange d'antisionisme à connotation antisémite véhiculé par des secteurs très divers. L'attaque contre les antisionistes modérés est moins probante (pourquoi, par exemple, ne pas reconnaitre le droit à des juifs de n'être pas sionistes sans en faire des juifs honteux ou irresponsables ?).

Le procès des adversaires d'Israël

Mais c'est dans le procès des dénonciations d'Israël que Givet excelle. Il montre comment l'opposition à Israël, souvent, prend des proportions manichéennes : *« d'un côté le sacré, de l'autre l'exécrable ; la démonologie ignore les nuances ».* Et cette démonologie, dans les consciences, n'a guère de peine à rejoindre les images antisémites issues de l'époque médiévale. Lorsque la *commission* des droits de l'homme des Nations unies accuse Israël d'*« insulte à l'humanite »* (14 février 1978) Givet y décèle, à juste titre, *« l'image négative du juif, honte de l'humanité et responsable de tous les malheurs du monde ».* Il s'insurge de voir l'existence et la politique d'Israël être, pour certains, l'injustice la plus intolérable du monde. Le même *silence qui entourait naguère* les insurgés du ghetto de Varsovie et les victimes des camps nazis pèse aujourd'hui sur bien des peuples et des minorités opprimés de par le monde, qui ne *sont pas défendus par ceux qui* s'indignent seulement de la politique israélienne.

Quand il examine les avatars du sacré dans le cadre politique du conflit israélo-arabe, l'auteur parvient à montrer l'utilisation moderne de l'antisémitisme traditionnel, mais il est moins convaincant quand il affirme que, pour les chrétiens, les musulmans et les marxistes, il y a un refus du sacré juif *« entraînant la projection sur le judaïsme d'une agressivité qu'il convient de lui attribuer pour justifier la leur ».*

La tentation de passer de l'antisionisme politique à l'antisionisme apocalyptique n'aura pas été absente du conflit israélo-arabe. Mais Givet privilégie cette vision pour mieux la combattre. *Trop souvent, il fait feu* de tout bois en entremêlant les attaques anti-israéliennes des ultras arabes, des soviétiques, des gauchistes les plus sectaires. Ceux-ci alimentent sa thèse mais ne sont pas, tant s'en faut, les seuls critiques de la politique de l'Etat israélien. Il passe sous silence le soutien exceptionnel et le capital de sympathie à l'égard d'Israël en Occident. Pas une fois n'est mentionné l'appui majeur et, jusqu'à une date récente, sans réserve, des Etats-Unis et de l'opinion publique américaine. Comme si Israël et les juifs étaient seuls, face à un monde chrétien, musulman et marxiste, triplement anti-israélien et secrètement antisémite.

Enfin, même s'il admet l'identité palestinienne, Givet n'est pas crédible lorsqu'il qualifie de « balivernes » l'accusation d'annexionnisme adressée à Israël. Impossible de ne pas voir, depuis l'accession au pouvoir de M. Begin, qu'en Cisjordanie le gouvernement israélien se pose comme ouvertement annexionniste, et que la population palestinienne est considérée comme n'ayant pas d'identité nationale, pas d'avenir indépendant. Voilà qui n'a plus rien à voir avec le problème de la survie d'Israël et de son droit à l'existence. L'injustice n'est pas à sens unique.

GÉRARD CHALIAND.

★ **ISRAEL ET LE GENOCIDE INACHEVE, de Jacques Givet. Plon, « Tribune libre », 238 p., 38 F.**

Le combat singulier d'une néophyte

● ***Une critique radicale du sionisme.***

RESISTANTE française d'origine non juive, Ruth Blau suit après la guerre un itinéraire personnel qui la conduit à embrasser le judaïsme, à *entrer dans la famille spirituelle* des *Neture Karta*, ces juifs orthodoxes qui donnent à Mea Shearim, vieux quartier de Jérusalem, une allure de ferveur biblique *Neture Karta* veut dire *les gardiens de la cité.* C'est le titre d'un livre passionnant.

En épousant le chef spirituel de la communauté orthodoxe, l'auteur adhère à *une forme* de piété farouche qui se veut responsable, engagée, presque activiste, contre le pouvoir politique de l'Etat d'Israël. Les démêlés rocambolesques avec le Mossad, service secret israélien, marquent le point culminant d'une sorte de guerre sainte que Ruth Blau et ses compagnons orthodoxes mènent contre la collusion entre la politique et la religion. La presse internationale s'est faite l'écho en 1960 de l'histoire d'un jeune enfant juif, Yossele Schumacher, d'abord élevé dans la foi de Moïse par ses grands-parents, et qui décidèrent, quand les parents voulurent reprendre leur enfant, de le soustraire à l'éducation athée que ceux-ci allaient lui donner. Ruth Blau s'est faite l'instrument de cette action de commando, qui la transporta avec l'enfant de Jérusalem à Paris, Londres, puis New-York, où se trouve la plus importante communauté de *Neture Karta.*

Ben Gourion, alors premier ministre, fera de cette affaire de famille une affaire d'Etat, qui va engloutir le budget d'une année de la centrale de sécurité israélienne, et aboutir à la séquestration de l'auteur dans une villa de Chantilly. Créon l'emporte une fois encore sur Antigone, l'enfant est restitué à ses parents, mais l'acharnement du Mossad aura endormi sa vigilance sur l'affaire des fusées que Nasser fit construire avec l'aide d'ingénieurs allemands, affaire autrement plus menaçante pour la sécurité de l'Etat juif.

Au nom d'un messianisme absolu qui ne reconnait pas aux juifs l'usage de la force, au nom d'une éthique qui considère que tout Etat est une forme de violence organisée, donc irrecevable, l'auteur entreprend une critique radicale du sionisme, critique qui ne succombe pas à des errements judéophobes, car elle *exprime la sensibilité d'un certain* intégrisme juif. Le livre fourmille de faits illustrant le divorce entre le discours politique des juifs bâtisseurs de l'Etat et la résistance spirituelle d'une petite communauté exclusivement attachée à la Torah.

La voix de la Torah

Quel singulier appel pousse cette femme à entrer avec passion dans un judaïsme qui proclame une haute exigence de fidélité ? Au fond, n'est-elle pas restée fidèle à son idéal de résistante combattant dans le maquis, en épousant le destin de juifs dont le parti pris de rupture avec *le monde les « expose » en* permanence à la violence ?

Avec le triomphe du sionisme politique et l'importance cardinale prise par l'Etat d'Israël, la conception de *l'être juif voué à* l'étude des textes sacrés est devenue numériquement marginale. Arrachés à leur existence ancestrale du ghetto, du shtetl ou du mellah, les juifs ont trouvé dans *le sionisme et dans* l'Etat d'Israël de quoi se draper dans une dignité toute nouvelle de citoyens *reconnus.* Les malheurs de l'Holocauste ont avivé, dans la conscience juive blessée, le *besoin* d'un Etat « comme les autres », où le juif pourrait se battre avec les mêmes armes que son ennemi. Et voilà que cette voix de femme veut rendre de nouveau audible la voix de la Torah quelque peu étouffée par le bruit et la fureur de la « Realpolitik », et remettre en cause le confort précaire d'une conscience politique chèrement conquise, et portée comme un vêtement neuf. Avec la sollicitude d'une mère de famille gardienne du foyer, Ruth Blau porte son attention au vieil habit délaissé qui porte le parfum millénaire de la fidélité et du recueillement.

E. A. EL MALEH.

★ **LES GARDIENS DE LA CITÉ, de Ruth Blau. Flammarion, 300 p., 48 F.**

« Jérusalem, l'irremplaçable »

« *SI je t'oublie jamais, Jérusalem, que ma droite devienne oublieuse...* » Le péril que voulait conjurer le livre des Psaumes est imaginaire. « *Miraculeusement*, nous dit Elie Wiesel, *elle transforme tout homme en pèlerin.* » Axe commun du judaïsme, du christianisme et de l'Islam, ville sainte qui couronne la terre sainte, où s'enchevêtrent les peuples, les langues, les passions, les espérances, symphonie d'or et de pierre surgie du désert, violence et douceur mêlées, Jérusalem, certes, ne se laisse pas oublier.

A cette ville, qui est elle-même comme une anthologie, Franklin Jagodnik a voulu consacrer une anthologie d'images, gravures d'autrefois, photos du présent, visages et murs, coupoles et campaniles, vitraux et colombes, fleurs et neige : de citations des deux Testaments, du Coran, de Chateaubriand, de Byron, de Heine, avec des inédits de Jacques Madaule, Elie Wiesel, Michel Riquet, Roger Mehl, André Neher, tous textes tendus à souhait, les auteurs les plus *grands ne pouvant pas — sauf* tout de même Chateaubriand — ne pas être quelque peu intimidés par un tel sujet.

Mais pourquoi ce titre : « *l'irremplaçable* » ? Toute ville, comme toute personne, n'est-elle pas, en quelque mesure, irremplaçable ? André Neher s'en explique : « *La conscience chrétienne a trouvé très tôt une autre Jérusalem, à Rome et au ciel : la conscience musulmane en a, dès son éveil, construit une autre à La Mecque et à Médine ; et la conscience agnostique, enfin, en a édifié d'autres à Paris, à New-York, à Moscou ou à Pékin... Seuls les juifs ont refusé d'en vouloir une autre.* » Ce qui n'a pas précisément simplifié la politique internationale, comme on sait, et qui fait que ce livre, malgré l'esprit d'ouverture qui le marque indiscutablement, soit tout de même avant tout un tribut à la Jérusalem des juifs, à *la capitale d'Israël réunifiée par* l'épée et par la volonté, mais sans le consentement des autres. Aussi bien s'en faut-il encore, et de beaucoup, que la ville sainte devienne « *le lieu de cette réconciliation des chrétiens et des juifs, des juifs et des musulmans* » que Roger Mehl, dans son étude sur la signification symbolique de Jérusalem, appelle de ses vœux. — A. F.

★ **JERUSALEM, L'IRREMPLAÇABLE, textes, poèmes et citations réunis par Franklin Jagodnik ; un volume de 134 pages aux Editions Média, 59, rue de Maubeuge, 75009 Paris.**

« A BIBLE OUVERTE »

● ***Selon la tradition orale.***

A la télévision, des myriades de spectateurs, depuis 1975, écoutent, souvent avec passion, Josy Eisenberg et ses collaborateurs donner les clés d'une lecture hébraïque de la Bible. Par bonheur, ces entretiens « à Bible ouverte », conduits avec Armand Abécassis, ont été recueillis et publiés.

Le texte biblique revit ici à la lumière d'une tradition orale : *il devient une parole vivante. Si dia-loguer* signifie étymologiquement *aller vers le logos*, nulle part mieux qu'ici il ne s'est agi de cela : le premier volume constitue une vaste méditation *sur le thème de la création et de* la condition terrestre de l'homme.

A la manière des Alexandrins, Eisenberg et Abécassis conjuguent la maïeutique socratique avec la propédeutique talmudique sans négliger la confrontation du texte biblique avec la psychanalyse. Le deuxième volume reprend ces thèmes en concentrant l'analyse sur les trois personnages de tout drame humain : Adam, Eve et le serpent.

La voix claire, érudite et passionnée de Josy Eisenberg tranche : le judaïsme de l'exil ne peut plus *se figer dans l'attente* d'un événement qui s'est réalisé pour lui et qui l'invite, délivré des scléroses du ghetto, à se replonger dans les eaux vives de la Bible, pour mieux saisir la chance de ses accomplissements.

Si le monde attend des juifs et d'Israël un message qui ne soit pas de refus, qu'il trouve dans celui d'Eisenberg, repris de la parole biblique, une interrogation pathétique sur l'origine et la finalité de l'homme, dans sa nostalgie du Paradis perdu et sa quête des perfections originelles. Qu'il y puise une plus juste vision des réalités profondes de la Bible.

Celle-ci apparait ici, non plus comme un document archéologique, mais comme un manifeste futuriste. Nous sommes conviés à rejeter nos idoles, qu'elles soient d'argent, de sexe ou de puissance, et à contester tout ce qui répudie dans l'humanité le règne de la justice, de la paix, de l'amour.

Josy Eisenberg a livré, dans les colonnes du *Monde* (1), le secret de son itinéraire intérieur. Historien du judaïsme, il est ici le théologien, le guide qui nous invite à boire aux sources de la Parole, et nous dévoile le but : sauver le monde des grands massacres qui se préparent sous nos yeux impuissants ou complices, et vaincre la mort.

Dans le désespoir de notre temps, un rayon de lumière, une raison d'espérer.

ANDRÉ CHOURAQUI.

★ **A BIBLE OUVERTE (premier volume) ; ET DIEU CREA EVE (deuxième volume), de Josy Eisenberg et Armand Abécassis. Albin Michel, 368 p., 49 F.**

(1) Voir *le Monde* du 9 décembre 1978.

هكذا من الأصل

politique

Changer le P.C. ?

● *Un héritier des jacobins.*

« CHANGER le P.C. ? » Ce livre, paraissant au moment où s'ouvre la discussion préparatoire du prochain congrès du P.C.F., vient à point. Sa lecture est essentielle, tout particulièrement pour ceux qui pensent toujours que l'avenir de la gauche en France dépend d'une alliance privilégiée entre le P.C. et le P.S. Livre riche, dense, touffu, qui n'évite aucune des questions de fond concernant l'évolution du P.C.F., mais qui constitue une gageure : réunir des interviews de militants « contestataires » et de spécialistes du P.C.F., le tout accompagné d'une introduction et d'une conclusion des deux protagonistes de l'ouvrage. On se doute bien des divergences des points de vue en présence.

Or, rares parmi les auteurs sont ceux qui croient à une pérennité quasi inaltérable du P.C.F., soit qu'ils l'attribuent pour l'essentiel à son assujetissement constitutif et indéfectible à l'U.R.S.S. (c'est le cas pour Annie Kriegel, dont l'intervention reste pourtant intéressante), soit à sa fonction tribunitienne d'opposition au sein du système politique français (Georges Lavau). Les autres partent d'un même constat : au-delà de ses tournants et virevoltes tactiques, le P.C.F. présente ces dernières années une évolution certaine. Celle-ci se tisse néanmoins sur une trame permanente : l'absence de capacité hégémonique du P.C.F. Réticent à accepter une autonomie réelle des mouvements sociaux multiformes, figé dans des pratiques néo-staliniennes quant à son fonctionnement interne, calqué sur les traits d'un parti-Etat, le P.C.F. semble osciller entre deux voies : l'opportunisme, manifesté récemment dans son électoralisme et son refus d'une union à la base pendant sa lune de miel avec les socialistes ; le repli sectaire depuis sa rupture avec le P.S., repli évoquant le souvenir de l'époque du « social-fascisme » (1928-1935). Mouvement de balancier qui n'est pas dû à quelques machiavélisme de sa direction, mais bien plutôt à un empirisme pragmatique relevant de facteurs structurels. Tous, hormis peut-être Annie Kriegel et Georges Lavau, sont notamment convaincus que le P.C.F. a longtemps et sérieusement projeté d'accéder au pouvoir et de gouverner avec les socialistes.

Le rejet du modèle soviétique

C'est d'ailleurs un des mérites importants du livre que de ne pas se contenter, comme ce fut souvent le cas dans la discussion jusqu'ici, de décrire et de dénoncer ces traits tenaces du P.C.F., mais d'essayer de les expliquer autrement que comme simples erreurs d'une direction bureaucratisée que l'on décrète, trop hâtivement, « coupée » de sa base. Et ce en attribuant le primat aux facteurs internes de la société et de la classe ouvrière françaises, dont le P.C.F. est aussi le produit. Ancré dans un pays étatiste et centralisateur, héritier de la tradition jacobine, plongeant ses racines dans une classe ouvrière longtemps isolée dans la nation et dont l'ouvriérisme reste un trait propre, face à une bourgeoisie qui fit preuve de capacités hégémoniques exceptionnelles dans ses alliances avec la petite paysannerie et la petite bourgeoisie, le P.C.F. put être investi par le stalinisme de façon autrement plus organique que son homologue italien ou même espagnol.

Mais les facteurs internationaux, la société française et ses rapports politiques changent. Le P.C.F. est, lui aussi, en mutation. Plus : il semble bien qu'il soit condamné à évoluer, certes avec des avances et des reculs, voire des régressions (c'est le cas des thèses de son prochain congrès), et de façon contradictoire, ne serait-ce que par simple instinct d'autoconservation. Sa position actuelle est, à plus ou moins long terme, intenable et le voue, face au P.S., à un déclin certain. Et, compte tenu toujours du décalage entre la théorie et la pratique caractérisant le P.C.F., il faut admettre que l'amorce de cette évolution est incontestable, bien que tardive et hésitante (l'eurocommunisme du P.C.F. restant bien pâle) : prise de distance critique par rapport à l'U.R.S.S. et relâchement des liens avec Moscou ; rejet du modèle soviétique et revendication d'une voie démocratique au socialisme ; prise de conscience, de la part d'un nombre croissant de militants et de cadres, de la nécessité d'une démocratisation du fonctionnement interne du parti.

Mais il va de soi que ni la profondeur réelle de cette évolution ni son sens ne sont appréciés de la même façon par les divers auteurs. En tout cas, l'opinion des deux protagonistes du volume (Olivier Duhamel et Henri Weber) semble arrêtée : l'aspect dominant de cette évolution témoignerait, au-delà des tournants tactiques, d'une social-démocratisation progressive et originale du P.C.F. Celle-ci se traduirait par l'abandon de la perspective de rupture avec le capitalisme, voire par le réformisme, par l'intégration organique du P.C.F. au système politique et à l'Etat (au sens large) actuels, par le rejet des concepts léninistes et le ralliement au libéralisme bourgeois. Social-démocratisation originale, car elle s'accommoderait fort bien d'un stalinisme interne plus ou moins libéralisé. Le jacobinisme et la distance prise par rapport à l'U.R.S.S. aidant, on assisterait ainsi à l'émergence du « *gallo-communisme* », dont le nationalisme étriqué, qui correspondrait pourtant « objectivement » aux intérêts actuels de l'U.R.S.S., ne serait pas le moindre des aspects.

Perspective sans doute un peu simpliste. Les contestataires communistes soulignent justement, quant à eux, la réalité profondément contradictoire du P.C.F. et la coexistence, en son sein, de plusieurs lignes et courants politiques. Mais eux aussi, sans sous-estimer certains aspects positifs de l'évolution récente du P.C.F., semblent pour la plupart d'accord non seulement pour critiquer la pratique stalinienne du centralisme démocratique, mais aussi pour estimer, de façon nuancée, que la ligne dominante de cette évolution fut et reste une ligne parlementaire (voire « droitière »). Celle-ci implique, au-delà des proclamations verbales, des concessions importantes à la bourgeoisie, et tient encore de la stratégie frontiste traditionnelle. Thèse qui paraît assez plausible, même si l'on exclut, comme le font la presque totalité des auteurs, l'éventualité pour le P.C.F. d'un compromis historique à la française ; le raidissement face au P.S. n'aurait fait en ce cas que camoufler un appel du pied aux gaullistes.

NICOS POULANTZAS.

★ *Changer le P.C. ?*, par Olivier Duhamel et Henri Weber, avec la participation de Christine Buci-Glucksmann, Annie Kriegel, Georges Labica, Georges Lavau, Gérard Molina, Thierry Pfister, Jean Rony, Ronald Tiersky et Yves Vargas. P.U.F., 278 pages, 49 F.

Les communistes et la nation

● *Un sentiment révolutionnaire.*

INVITÉ du « Club de la presse » d'Europe 1 le 4 février, Edmond Maire avait relevé une phrase de Laurent Salini dans *l'Humanité* : « *La première des libertés ouvrières est la liberté de la nation.* » Le secrétaire général de la C.F.D.T. s'était étonné de voir un cadre du P.C.F. ne plus considérer que la première des libertés ouvrières soit celle « *d'association, d'organisation et de combat solidaire, international et internationaliste* ».

Dans une nouvelle collection publiée par les Editions sociales et intitulée « Comprendre », qui se présente comme une « *introduction à l'étude du marxisme en mouvement* », le P.C.F. s'explique sur la nation. L'auteur, Roger Martelli, est un historien, collaborateur de l'institut Maurice-Thorez. Il s'attache à montrer que si la crise économique a des aspects internationaux, elle n'est pas d'essence internationale. Le processus d'accumulation capitaliste se développant sur des bases nationales, c'est à cette échelle que la réplique doit être conçue. Il rappelle à ce propos qu'en France le « nationalisme » a d'abord été un sentiment jacobin, s'opposant au « cosmopolitisme » de l'aristocratie européenne du dix-huitième siècle, et qu'il s'agit donc d'un sentiment révolutionnaire, même si, par la suite, il est devenu le point d'appui de forces politiques « réactionnaires ».

Insistant sur le fait que la nation est une « réalité sociale », Roger Martelli réfute la thèse, qui fut longtemps celle du mouvement ouvrier, selon laquelle la nation est en voie de disparition. C'est au contraire en jouant sur la capacité de rassemblement sur des bases nationales qu'il croit possible un passage au socialisme. — T. P.

★ LA NATION, de Roger Martelli. Editions sociales, 200 p., 30 F.

Trotski de Moscou à Ménilmontant

LES tomes III et IV des œuvres de Léon Trotski, qui couvrent une période allant de novembre 1933 à décembre 1934, contiennent de très nombreux écrits consacrés à la construction de la IVe Internationale. Ils intéressent les militants trotskistes de toutes tendances, précisément engagés aujourd'hui dans une grande discussion d'organisation.

Pour sa part, l'amateur d'histoire goûtera l'originalité et la force de toute une série de développements sur les problèmes brûlants de l'époque : une critique pénétrante et favorable du Malraux de *la Condition humaine*, dirigée contre la théorie stalinienne du « social-fascisme », une analyse lucide de l'insurmontable contradiction entre la social-démocratie et le « fascisme », un exposé sur la question juive et le problème palestinien ; un autre sur des affrontements sanglants entre la police et des militants communistes manifestant à Ménilmontant contre une réunion de Croix de feu. Des considérations réalistes sur l'Etat et sur l'utilisation de la rue constituent une grande leçon de tactique révolutionnaire.

Dans le tome IV, on trouve l'article intitulé « Ouvrez les yeux », analyse remarquable de la situation politique française au début du printemps 1934, et critique pertinente de la politique aveuglément antisocialiste maintenue à cette date par l'Internationale et le P.C.F., malgré les événements de février. Signalons enfin « La guerre et la IVe Internationale » et « La bureaucratie soviétique et l'assassinat de Kirov », deux textes qui soulignent à la fois les limites de l'analyse de Trotski.

Le second est prémonitoire lorsqu'il annonce la fin en U.R.S.S. de l'« absolutisme éclairé », la terreur contre les sommets bureaucratiques, mais il est profondément erroné, dans son immense optimisme, lorsqu'il explique que, « dans la lutte contre les exigences progressistes de la nouvelle société, la bureaucratie se décompose inévitablement ».

PHILIPPE ROBRIEUX.

★ LEON TROTSKY, œuvres. Tome III, 350 p., 48 F ; tome IV, 368 p., 54 F. Publications de l'Institut Léon-Trotsky, E.D.I. éditeur.

Le P.S. et le courant réformiste

DIRECTEUR de l'institut Maurice-Thorez, membre du comité central du P.C.F., Jean Burles vient de prendre la relève de Henri Malberg comme directeur adjoint de l'hebdomadaire *France Nouvelle*. Dans le cadre de l'institut Maurice-Thorez, il avait supervisé, en 1976, la publication aux Editions sociales d'une *Histoire du réformisme*, dans laquelle il mettait personnellement l'accent sur le caractère contradictoire du comportement réformiste.

Jean Burles expliquait notamment que la signature du programme commun en 1972 avait provoqué une certaine distorsion entre le courant réformiste et le parti socialiste. Celui-ci paraissait pouvoir s'arracher de son ornière originelle à condition toutefois d'être aidé par un puissant parti communiste.

Prolongeant en quelque sorte cette réflexion, l'auteur, dans un nouvel ouvrage intitulé *le Parti communiste dans la société française*, revient sur l'idée que les courants réformiste et révolutionnaire appartiennent tous deux à la réalité du mouvement ouvrier. Il s'attache cependant à démontrer que ces deux courants n'évoluent pas par interaction. « *Pas plus que le mouvement du courant réformiste ne crée l'intervention du courant révolutionnaire (qui s'appuie sur le mouvement global de la société), le courant révolutionnaire n'est, par son action, responsable de l'existence et du fonctionnement du courant réformiste* », écrit-il. Autant dire que si le P.S. a, comme l'affirment les communistes, « viré à droite », le P.C.F. ne peut en être tenu pour responsable.

Une cohabitation passagère

Bien plus, M. Jean Burles estime que « *le parti socialiste est, d'une certaine façon, relativement autonome, externe au courant réformiste dans la mesure où il existe comme organisation qui structure ce courant au plan de la société, de l'Etat* ». Selon le directeur de l'institut Maurice-Thorez, la tendance fondamentale du P.S. consiste à s'intégrer dans le mouvement de la société capitaliste. Dès lors, il se trouve dans l'incapacité de se constituer en force idéologique et politique ayant élaboré une stratégie globalement contradictoire avec le mouvement de cette société.

Cette thèse, qui a pour conséquence de ramener l'union de la gauche à une cohabitation passagère et de faire dépendre la rupture avec le capitalisme du seul P.C.F., n'est pas partagée par tous les communistes. Antoine Spire l'a même récusée officiellement dans la tribune de discussion du XXIIIe congrès du P.C.F. Il a en effet souligné, dans *l'Humanité* du 9 mars, que si les auteurs d'*Histoire du réformisme* avaient décrit le « réformisme » comme « *contradictoire et susceptible de se pénétrer d'anti-idéologies, y compris de l'idéologie révolutionnaire* », le nouvel ouvrage de Jean Burles marque une évolution puisque, en présentant le P.S. comme extérieur au réformisme, il permet au projet de résolution élaboré par le comité central « *de nier au P.S. tout caractère contradictoire* ». Il devient plus aisé de le rejeter en bloc.

THIERRY PFISTER.

★ LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS DANS LA SOCIETE FRANÇAISE, de Jean Burles. Ed. sociales, 177 p., 35 F.

MÉDECINE

A LA FACULTÉ DE COCHIN-PORT-ROYAL

Des étudiants demandent que le professeur Maurer soit destitué de ses fonctions professorales

A la faculté de médecine Cochin-Port-Royal, à Paris, où le professeur Pierre Maurer avait fait, lundi 26 mars, des déclarations dans lesquelles il se proclamait « fasciste » (« le Monde » du 28 mars) des étudiants — qui souhaitent dissocier de cet incident leur mouvement de protestation contre le projet de réforme des études médicales — estiment qu'il ne suffit pas qu'il ait été remplacé au poste de doyen. Ils demandent aussi sa destitution de ses fonctions de professeur. Certains proposent de le poursuivre en justice : « Le fascisme, disent-ils, constituant un appel au meurtre et couvrant les génocides, ne peut être considéré comme une opinion politique banale. » Selon eux, « le racisme *condamné par la loi doit être combattu et dénoncé* ».

Certains des collègues du professeur Maurer estiment, pour leur part, que ce dernier a agi sous l'empire d'un état de dépression ou de surmenage. M. Robert Merle d'Aubigné, professeur honoraire de la faculté de Cochin-Port-Royal, nous a adressé, de son côté, un article dans lequel il prend chaleureusement la défense du professeur Maurer.

Libres opinions

Une folie commise à dix-sept ans

par le professeur ROBERT MERLE D'AUBIGNE (*)

J'AI pris le professeur Pierre Maurer dans mon service, vers 1953, à la demande de son père, qui avait été mon maître et pour qui j'avais affection et reconnaissance. J'ignorais son passé militaire. Quand j'en eu connaissance, Pierre Maurer s'était montré un assistant efficace, travailleur, sérieux et consciencieux. Malgré la consternation que me causa une telle révélation, j'acceptai de couvrir de ma réputation d'ancien résistant notoire une folie commise à dix-sept ans, à un moment où la victoire alliée était très probable (et où les « virages » des collaborateurs étaient déjà nombreux), une folie qui ne comportait pour lui que des risques, dont le moindre était la mort sur le champ de bataille. Beaucoup ont touché, de la peur, un bon salaire. Pierre Maurer, a eu, comme peine de son courageux égarement, la dissimulation, pendant des années, d'une action dont il était fier.

Cette dissimulation, elle lui fut imposée pour sauver sa vie. Il la poursuivit, par ambition sans doute, non par soif d'honneur ou d'argent, mais désir passionné de servir : et ce désir, il ne le voyait pleinement satisfait que dans la carrière hospitalo-universitaire.

Celle-ci a été impeccable. Quelles que soient les opinions politiques qu'il proclame aujourd'hui par défi, il est un chirurgien sage et prudent, très bon avec ses malades, un excellent enseignant. Ses contributions scientifiques sont importantes. En outre, il a montré, comme assistant, puis comme chef de service, enfin comme doyen, des capacités d'organisation peu communes.

Tous les enseignants de Cochin et, je pense, les étudiants aussi, peuvent témoigner du rôle qu'a joué son travail acharné, son sens de l'organisation. Il a toujours fait passer au premier plan de ses préoccupations le bien des malades en général, celui de chacun en particulier, et la qualité d'un enseignement orienté vers le bien des malades futurs.

Le poids d'un secret, seulement partiellement éventé, d'une action qu'il n'a jamais voulu renier, mais qu'il a dû cacher pendant tant d'années, explique la violence et les termes excessifs de cette explosive confession publique. Ne voulant pas renier une action dont il sait mieux que personne qu'elle fut désintéressée et non vile, il cherche à la justifier par une théorie « élitiste » qui est, dans son esprit, fondée sur le sacrifice de l'individu au bien général. Il en a vu des exemples. Il a horreur de la prudence et des calculs. C'est à la volupté de les exclure absolument qu'il a cédé en employant, pour ouvrir un abcès qui le tourmentait, les mots les plus excessifs, les plus irrémédiables.

Rien ne peut le rapprocher de l'image que nous nous faisons d'un « nazi ». S'il a eu de la cruauté, ce ne fut jamais que pour lui-même.

(*) Professeur honoraire à la faculté de médecine Cochin-Port-Royal.

Le gouvernement préconise une meilleure coordination des services d'aide sociale à l'enfance

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, devait présenter, ce jeudi 29 mars, au conseil des ministres, une communication sur un domaine qui lui tient particulièrement à cœur : l'aide sociale à l'enfance. On rappelle à ce propos au ministère de la santé et de la famille que les enfants aidés à un titre ou à un autre par l'Etat sont très nombreux (un peu plus de 500 000 en 1978) et que les dépenses, qui en résultent, sont considérables : 7 milliards de francs en 1978, l'Etat prenant à sa charge 83 % de cette somme et les départements 17 %.

Cette aide revêt des modalités extrêmement diverses. La première consiste en une prise en charge totale d'un certain nombre d'enfants qui ont été soit totalement abandonnés (26 000), soit retirés à leur famille pour des raisons impératives. Mais la très grande majorité des enfants en difficulté sont secourus par le biais d'une intervention auprès de leur famille d'origine, soit par une aide financière qui peut aller jusqu'à 1 300 francs par mois (80 000 familles en ont bénéficié en 1978), soit par l'aide à domicile d'une travailleuse familiale, soit enfin par « *l'action éducative en milieu ouvert* » (120 000 enfants en 1978) assurée auprès de la famille d'origine de l'enfant par une équipe de travailleurs sociaux.

En outre, les services du ministère de la santé ont développé, pour ceux qu'il faut temporairement soustraire à leur milieu, la formule des « *familles d'accueil* » (70 000 d'entre elles accueillent actuellement 100 000 enfants), dans lesquelles l'enfant est placé momentanément. Enfin des « foyers de l'enfance », des « maisons de l'enfance » et des pouponnières hébergent ceux pour qui le placement institutionnel est une nécessité.

Le gouvernement a organisé des études sur ces différents modes d'intervention, à la suite desquelles trois objectifs ont été définis :

● *Maintenir l'enfant dans* sa famille dans toute la mesure du possible, ce qui suppose que les départements se dotent de « *services unifiés de l'enfance* » en cours de création et que le nombre des travailleurs sociaux soit accru.

● Rendre plus rapides les retours de l'enfant à sa famille d'origine. Cet objectif suppose notamment que des services départementaux d'investigation soient mis en place et rapprochés des usagers.

● Améliorer la situation des *enfants dont le placement* est inévitable. A cet effet, le gouvernement souhaite encourager la formule du « parrainage » qui s'adresse aux enfants placés. Actuellement, 5 000 familles seulement recueillent temporairement (pour les week-ends, les vacances, des sorties, etc.) des enfants placés en institution. Il faudrait, au total, 10 000 à 20 000 « familles marraines ».

Le gouvernement souhaite enfin recruter davantage de « familles d'accueil » — une campagne va être lancée dans ce but — qui puissent *prendre en charge* les enfants temporairement retirés à leur famille. Ces familles — qui sont rétribuées — ne sont qu'au *nombre* de 70 000. Il en faudrait 30 000 de plus. — C. B.

Le nouveau directeur de l'INSERM veut développer la recherche sur les maladies mentales la nutrition, la microbiologie et l'épidémiologie

M. Philippe Laudat, nouveau directeur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), a présenté, mercredi 28 mars devant la presse, les priorités de l'action qu'il entend mener à la tête de l'Institut.

Déplorant la faiblesse des liens qui unissent en France les secteurs public, universitaire, privé et industriel de la recherche, M. Laudat a notamment rappelé que M. Contenburg, son prédécesseur, avait pris des mesures « *visant à favoriser l'accueil dans les laboratoires de l'INSERM* » de chercheurs universitaires ou hospitalo-universitaires, ou de médecins en cours de formation, dans le cadre de l'internat des hôpitaux. « *Ces postes d'accueil*, a-t-il ajouté, *ont eu un très grand succès et je m'efforcerai d'en multiplier le nombre.* » « *Il ne me paraît pas normal*, a-t-il poursuivi, *qu'un chercheur hautement spécialisé dans un domaine et qui pourrait faire profiter de ses connaissances des étudiants du niveau du troisième cycle ne puisse le faire qu'à la sauvette, en fraude pratiquement, sous prétexte qu'aucune passerelle n'existe entre l'université et l'INSERM.* » De même, « *il ne me paraît pas du tout souhaitable qu'un chercheur médecin, très bien formé par l'internat et le clinicat mais qui a opté pour la carrière de chercheur, ne puisse plus jamais avoir accès aux malades dans un service hospitalier* ». En outre, les liens entre la recherche publique et l'industrie restent insuffisants, a noté M. Laudat, avant de déclarer : « *J'entends mettre en place, dès cette année, les contrats de recherche avec l'industrie, mais je précise que ce type de contrat ou ce type de relations avec le milieu industriel n'aura jamais lieu qu'à la demande du chercheur.* »

D'autre part, le nouveau directeur de l'INSERM a énuméré les secteurs de la recherche qu'il lui paraît impératif de développer. La recherche sur les maladies mentales, a-t-il noté, reste notoirement insuffisante, car il s'agit d'« *un problème majeur de notre temps* ». De même, le domaine de la nutrition reste encore trop largement inexploré et l'INSERM, sur ce point, possède « *un potentiel très faible* ». L'épidémiologie ne dispose que de moyens trop modestes, ainsi que la microbiologie pour laquelle la *France doit combler son retard*, notamment par rapport aux Etats-Unis et au Japon. Reste le « *génie biologique et médical* » : il faut « *concevoir et réaliser des appareillages nouveaux... dans nos laboratoires, 90 % des équipements viennent de l'étranger, même les plus simples* ».

Le domaine du médicament, notamment la pharmaco-toxicologie, reste en France, a encore noté M. Laudat, d'une grande pauvreté, alors que notre pays compte un nombre impressionnant de chaires dans cette discipline. Enfin, la recherche clinique, a conclu M. Laudat, est insuffisamment développée, de même que le vaste secteur de l'économie de la santé.

ANCIENS COMBATTANTS

L'U.F.A.C. dénonce l'attaque lancée par l'administration contre les pensions

M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a reçu, mercredi 28 mars, une délégation de l'Union française des associations de combattants, conduite par son président, M. Lucien Bégouin, ancien ministre. Cet entretien, qui devait porter sur des questions contentieuses — dont l'état des travaux de la commission tripartite chargée d'étudier le rapport constant — a pris un tour particulier à la suite de la révélation de l'existence d'une note de la direction du budget, relative au code des pensions militaires d'invalidité (*le Monde* du 28 mars).

Cette note suscite une question écrite de M. Guy Ducoloné, député (P.C.) des Hauts-de-Seine, adressée à M. Plantier, soulignant « *l'inquiétude soulevée dans les milieux anciens combattants* », du fait que « *ces mesures constituent en effet une véritable remise en cause non seulement des droits acquis, mais des fondements mêmes de la législation des pensions* ».

« Un transfert du pouvoir »

Au micro de R.T.L., mercredi à 13 heures, le secrétaire d'Etat, M. Plantier, déclarait que cette note ne liait absolument pas le ministre du budget, ni lui-même, ni le gouvernement. « *Le souci du gouvernement n'est pas de faire des économies sur les pensions des anciens combattants*, a-t-il précisé. *Par contre, il a été constaté quelques abus. Il faut rechercher des moyens d'y mettre un terme, dans l'intérêt même des anciens combattants.* »

Au cours d'une réunion de presse organisée mercredi par le bureau de l'UFAC les dirigeants des diverses associations ont manifesté tour à tour leur « *indignation* » devant l'attaque portée contre le monde combattant par l'administration, « *ce qui constitue un grave transfert du pouvoir* ».

Pour ce qui concerne les « abus » sur lesquels se fonde la note pour réclamer une réforme du code des pensions, les dirigeants anciens combattants affirment que les cas pouvant donner matière à discussions — et qui ont été, en leur temps, agréés par l'administration — ne dépassent pas 1 % de la masse des titulaires d'une pension militaire d'invalidité.

En contrepoint du « cas » cité par M. Plantier au micro de R.T.L. — cas unique d'un grand *invalide, haut fonctionnaire* travaillant au Conseil de l'Europe, selon l'U.F.A.C. — dont la pension mensuelle s'élèverait à 25 000 F, *les dirigeants anciens combattants* estiment que « *les 100 millions d'économies par an que vise à faire la note de la direction du budget* » *pourraient* aboutir à priver de leur droit légitime à réparation, reconnu par la loi, la grande majorité des 700 000 bénéficiaires (un pensionné à 10 % ne touche, par exemple, que 287 F par trimestre). Ainsi, estime l'UFAC, on s'acheminerait « *insensiblement mais certainement vers la notion d'assistance qui est absolument contraire au droit à réparation* ».

Dans ces conditions, la manifestation nationale organisée par l'UFAC le 7 avril prendra un relief accru. Aucune manifestation de rue n'est prévue, mais les unions départementales feront des démarches pressantes auprès des élus pour réaffirmer les droits des anciens combattants et, également, leur volonté de voir le 8 mai redevenir une fête nationale chômée. — C. D.

RELIGION

Mgr ETCHEGARAY ET Mgr VILNET ONT ÉTÉ REÇUS A DÉJEUNER PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, et Mgr Jean Vienet, évêque de Saint-Dié, accompagnés par le père Gérard Defois, *respectivement président*, vice-président et secrétaire général de la conférence épiscopale, étaient invités à déjeuner à l'Elysée par le président de la République, le mercredi 28 mars.

A leur sortie, les deux prélats se sont refusés à tout commentaire. « *J'ai dit qu'on ne dirait rien, et je n'ai rien à dire !* » a lancé l'archevêque de Marseille avant de s'engouffrer dans la voiture qui l'attendait.

Mgr Vilnet, nouveau vice-président, interrogé sur la crise de la sidérurgie, notamment après l'intervention de l'évêque de Strasbourg qui a récemment dénoncé « *un mépris de l'homme à attendre une révolte pour chercher des mesures sociales concrètes* », a fait allusion à la réunion à Nancy des évêques de l'Est, qui se termine ce jeudi 29 mars, et à laquelle il participe.

« *L'aide que nous pouvons apporter aux chômeurs est avant tout une aide morale*, a-t-il notamment déclaré, *et nous en sommes presque gênés. Mais elle a son importance dans la crise que traverse actuellement la Lorraine. Notre réunion constitue une sorte de « cri » pour attirer l'attention de l'opinion afin de trouver une solution humanitaire au problème.* »

Il semble que M. Giscard d'Estaing et ses invités ont parlé, notamment, du chômage, de l'avortement (à propos duquel la commisison sociale de l'épiscopat prépare un « livre blanc » en vue du retour devant le Parlement de la loi Veil), de la peine de mort, des élections européennes, des rythmes scolaires et leur incidence sur le temps alloué à l'enseignement religieux, et de la venue du Pape à Lourdes en 1981 à l'occasion du congrès eucharistique international.

[Les dirigeants de l'Eglise de France persistent à entourer de secret leurs relations avec les pouvoirs politiques. S'ils ne jouent plus à cache-cache avec la presse sur le fait même de rencontrer les hommes politiques — comme ce fut le cas en 1976 lorsque Mgr Etchegaray et Mgr Matagrin avaient décommandé un déjeuner avec M. Chirac, alors premier ministre, parce que le secret n'en avait pas été gardé par Matignon, — le refus des hôtes de M. Giscard d'Estaing de faire le moindre commentaire sur les sujets abordés témoigne d'une crainte, peu compréhensible de la part de l'église, de paraître « en complicité » avec le pouvoir politique, alors qu'un échange de vues entre l'Eglise et l'Etat sur les questions d'actualité semble, au contraire, tout à fait *souhaitable*. — A.W.]

EN DÉPIT DU « FLOU » DU PROFIL DU PRÊTRE

Le nombre des candidats au sacerdoce a augmenté de 41 % depuis 1977

NN. SS. Louis Kuen, évêque de Meaux, Lucien Bardonne, évêque de Châlons-sur-Marne, Jean-François Motte, évêque auxiliaire de Cambrai, et des représentants du Comité natio*nal des vocations ont réuni, le 28 mars*, à Paris, une conférence de presse et distribué une brochure sur « les prêtres français en 1979, l'horizon 2000, les initiatives nouvelles ». Il en ressort que la courbe des vocations a amorcé sa *remontée*.

Sur le sacerdoce ministériel, l'Eglise catholique s'est toujours *montrée intraitable et parfois* même susceptible. Quelques jours avant la publication d'un document de Jean-Paul II sur les *prêtres, l'épiscopat donne à le* vérifier.

Les évêques français ont été depuis plusieurs années mis à rude épreuve : ils ont eu à affronter la contestation plus ou moins radicale de théologiens en pointe ou de prêtres engagés dans des ministères neufs. Tantôt le célibat est remis en question — vieux débat mais toujours actuel, — tantôt on tend la perche du sacerdoce féminin — qui la saisit ? — tantôt, et c'est sans doute le plus important, on se met en quête de la spécificité du prêtre dont l'image est, quoi qu'on prétende, passablement floue.

Qu'est-ce qu'un prêtre ? Pourquoi des prêtres ? Les laïcs ne pourraient-ils pas faire l'affaire ? Autant de questions inévitables. Pour leur part, les protestants ont fait leur *choix* voilà *quatre* siècles : oui à des « épiscopes », dans le sillage des premiers apôtres, mais non aux prêtres. Dans les Eglises issues de la Réforme, il n'y a pour ainsi dire pas de prêtres pour la bonne raison que tout le monde l'est (1).

Dans ces conditions, on comprend assez mal qu'un document officiel de l'épiscopat français puisse affirmer imperturbable*ment que « l'Eglise catholique est inconcevable sans prêtres »* ; que « *si les prêtres étaient rayés de la carte, l'Eglise ne serait plus l'Eglise catholique* ». « *Nous n'aurons jamais d'Eglise sans prêtres* », ajoute-t-on.

Persistance de la période creuse

Le Nouveau Testament est fort elliptique à ce sujet (Actes des apôtres, Première épître à Timothée, épître de Jacques). C'est plus la tradition que l'Ecriture qui fournit des indications, mais depuis Vatican II la tradition n'est plus considérée comme une source de la Révélation.

Quoi qu'il en soit, si le prêtre demeure de droit le pivot des communautés chrétiennes, chacun reconnaît aujourd'hui que, grâce à ce que certains appellent la « providentielle » chute des vocations, de nombreux laïcs ont été appelés à assumer plus tôt leurs responsabilités : cent cinquante mille d'entre eux en France sont catéchistes, vingt mille partagent l'animation des aumôneries de l'enseignement public ; et, surtout, dans au moins sept cent paroisses, les assemblées dominicales sont dirigées par des laïcs. L'histoire nous apprend d'ailleurs qu'au dix-septième siècle le petit nombre des prêtres coïncidait *avec une vie religieuse intense*, alors qu'un siècle plus tard il y avait beaucoup de prêtres pour une communauté alanguie.

Tout ce qu'un prêtre fait, un laïc peut le faire, si ce n'est, au moins dans les situations normales, absoudre et présider l'Eucharistie (2). L'Eglise semble avoir traversé la période la plus difficile en ce qui concerne le recrutement sacerdotal. A l'étranger, on note des statistiques encourageantes : Pologne, 3 484 séminaristes en 1978, contre 3 048 en 1970 ; République fédérale d'Allemagne, 569 en 1977, contre 312 en 1972 ; République démocratique allemande, 44 en 1978, contre 24 en 1977. En revanche, aux Etats-Unis, c'est l'effondrement : 5 479 en 1975 contre 8 354 en 1970. Il y a généralement plus de vocations dans les pays socialistes que dans les pays capitalistes et industrialisés.

Qu'en est-il en France ? Après la baisse *très nette de ces dernières* années, a succédé une période de « *stabilité hésitante* ». Mais, depuis 1977, les entrées *dans les centres de formation ont* brusquement remonté de 41 % : 205 en 1978 contre 152 l'année précédente (et 470 en 1969). Hausse des ordinations dans le même laps de temps : de 99 à 118, mais celles-ci est jugée « *purement accidentelle* » et l'on sait déjà que dans les quatre ou cinq années à venir, les ordinations ne dépasseront pas la centaine. La période creuse est donc loin d'être terminée. En 1995, les prêtres de moins de soixante-cinq ans ne seront plus que deux là où ils sont actuellement cinq. Au total, il n'y aurait plus que 20 000 prêtres contre 36 000 aujourd'hui.

Voici, à titre indicatif, le total des jeunes en formation dans le diocèse de Paris : 1973, 47 ; 1974, 28 ; 1975, 37 ; 1976, 39 ; 1977, 48 ; 1978, 59.

D'où viennent les candidats au sacerdoces ? Sur les 282 (total pour la France, entrés dans les centres de formation 31 viennent de l'enseignement catholique secondaire, 29 de l'enseignement public secondaire, 67 des facultés et des instituts universitaires de technologie, 84 des milieux professionnels, etc.

Ne pas tourner le dos à l'avenir

L'âge moyen des candidats a tendance à augmenter. Le seul séminaire des « aînés » qui subsiste en France (il se trouve dans le diocèse de Grenoble), a vu, depuis quatre ans, son effectif passer de trois à trente.

Même si la courbe des vocations se maintient ou tend à s'amplifier — les évêques se montrent très prudents sur ce point, — *l'Eglise romaine sera obligée* de mettre à jour d'une manière cohérente (et non plus en ordre dispersé), la carte ou plutôt les cartes d'identité du prêtre.

Le Père Christian Duquce parle à justle titre de « *la défaillance présente de la théologie du ministère* ». « *La forme historique*, ajoute-t-il, *prise par le ministère presbytéral, ne s'impose pas comme forme dogmatique. Ce qui s'impose, c'est que les communautés suscitent des ministères en leur sein.* » (« *Etudes* » de janvier).

L'ordination des hommes mariés ne pourra sans doute pas être indéfiniment différée. L'hésitation actuelle sur la nature et les fonctions du prêtre porte certainement une large part de responsabilité dans le fléchissement des vocations. Ce n'est pas par hasard que Mgr Marcel Lefebvre recrute, toutes proportions gardées, plus facilement que les évêques fidèles à Vatican II. Quand on refuse systématiquement d'évoluer et de se poser des questions, les vocations se font moins rares, du moins pour un temps et dans des milieux sociologiques bien déterminés. Mais ce n'est pas en tournant le dos au présent et à l'avenir qu'on les assume.

HENRI FESQUET.

(1) Dans l'église romaine elle-même, on distingue le sacerdoce universel des fidèles en vertu du b.ptême et de la confirmation, et le sacerdoce ministériel découlant du sacrement de l'ordre.

(2) Voir les ouvrages de Hans Küng.

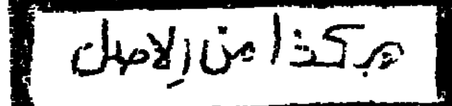
PRESSE

UN NOUVEAU MAGAZINE MENSUEL : « GEO »

Le nouveau magazine mensuel *Géo*, qui correspond en France à la publication géographique ouest-allemande du même nom et avait fait paraître un numéro d'essai fin janvier, met en vente sa deuxième livraison en kiosque le vendredi 30 mars.

Edité par la société Participations édition presse S.A., tiré à trois cent mille exemplaires, im*primé en Allemagne et vendu* 20 F, *Géo* est une revue de géopolitique. Les membres du comité éditorial sont MM. Paul Ceuzin, Alain Clément, Jean Denys, Mme Geneviève Dormann, MM. Jean Ferniot, Henri Nannen, Michel Tournier. Responsables de la rédaction : Robert Fiess et Jean-Pierre Perret.





Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Le printemps de la Salamandre.

La Salamandre, centre dramatique du Nord, s'est enfin fixée à Tourcoing, où la municipalité lui a promis une salle. Elle y représentera, du 3 avril au 5 mai, son nouveau spectacle, Attention au travail, *une création collective. Le texte a été écrit par l'ensemble des membres de la compagnie au fil des répétitions.* « Ce parti pris, *déclare leur directeur, Gildas Bourdet,* ne témoigne d'aucun mépris pour les auteurs contemporains ou passés. Il s'agit d'exercer notre activité d'une manière radicale, en nous confrontant aux problèmes soulevés par l'écriture dramatique et scénique. »

Le thème du spectacle est le travail, « omniprésent, même dans les comportements individuels privés. Que pouvons-nous dire sur la vie que nous font le travail et la crise ? ». *Telle est la question posée par La Salamandre, à laquelle elle essaie de répondre avec les moyens du théâtre. (Corresp.)*

Ionesco et les jeunes.

Le Théâtre du Bout du Monde, centre dramatique de l'Ouest, confie à un metteur en scène de trente ans, Bernard Lotti, son prochain spectacle, Le roi se meurt, *d'Ionesco, qui se joue du 1er au 5 avril à Rennes.*

Bernard Lotti vient du théâtre universitaire et de la compagnie Morin-Timmerman. Il est retourné à Brest en 1976. Il y a formé une troupe qui, en deux ans, a monté une dizaine de spectacles, dont Brecht, Goldoni, Mrozek, et une création, les Chroniques romaines, *de Sastre. C'est après que la troupe est passée à Rennes avec* la Maison-Frontière, *de Mrozek, que Guy Parigot a demandé à Bernard Lotti de collaborer avec son centre dramatique.*

La grande colère d'Alfred Simon (bis).

A la suite de l'article paru dans le Monde *du 16 février « La grande colère d'Alfred Simon », à propos de son livre* le Théâtre à bout de souffle ? *(éditions du Seuil), Alfred Simon nous prie de publier sa « mise au point » :*

Je ne laisserai jamais dire que je hais la jeunesse. Je vis avec le jeune théâtre et j'ai avec lui des échanges plus humains qu'il n'est d'usage dans ce métier. Mes amis ne revendiquent jamais leur jeunesse comme un privilège. L'amour du théâtre et le respect du public leur procurent plus d'angoisse que d'arrogance. La question que je pose, je la pose au nom de tous ceux qui se refusent à désespérer du théâtre — ils sont de tous âges et de toutes conditions — et qui vivent sa mort lente comme un peu de leur propre mort. Que m'importe les rictus des jeunes loups et les déhanchements des petits marquis quand je lis la tristesse de tous ces visages devant le délabrement d'un art ruiné par le truquage, les jeux de la mode et un parisianisme rendu exsangue par ses excès.

Je ne proteste pas au nom d'un passé qu'on éteint, mais d'un avenir qu'on bouche. Croyez-moi, ce n'est pas moi qui ferme les portes. Ce cérémonial clos sur lui-même, il est revendiqué comme tel par ceux-là mêmes que vous défendez, parce que vous les avez faits, par vos exclusions autant que par vos complaisances, par vos silences comme par vos tapages, critiques sur qui je me suis trop tu. Ceux que je nomme, je ne les ai nommés que parce qu'ils avaient plus de talent que les autres et parce que je les sais assez sûrs d'eux-mêmes pour subir sans broncher un coup de boutoir qui est tout juste un coup d'épingle.

[Les grandes colères sont saines, Alfred Simon est en bonne santé et ne connaît pas sa force. — C. G.]

Cinéma

« LA MADRIGUERA » de Carlos Saura

Carlos Saura, aujourd'hui, domine le cinéma espagnol comme Ingmar Bergman domine le cinéma suédois. Autant par sa position particulière à l'intérieur d'une production nationale que par un univers où revient, comme une obsession, le thème du couple face à l'amour, à la vie commune, au bonheur. Thème majeur, justement, de *la Madriguera* (la Tanière), un inédit de 1969, situé entre *Peppermint frappé* et *le Jardin des délices.*

La Madriguera est l'exploration de la vie à deux par un psychodrame conjugal. Teresa et Pedro, mariés depuis cinq ans, vivent à la campagne, dans un blockhaus de béton où tout est froid, fonctionnel, conçu et organisé par le mari (plus âgé), ingénieur sûr de lui et de son emprise sur sa femme. Mais un camion apporte les meubles de famille de Teresa, fauteuils et canapés aux lourds bois dorés, armoires anciennes, lit d'apparat, secrétaire et table aux tiroirs pleins de souvenirs. On les relègue à la cave.

Dans la nuit, pareille à une somnambule, Teresa y descend et, sous les yeux de Pedro qui l'a suivie, étonné, revit des bribes de son enfance, parle à son père mort. La crise se reproduit. Pedro entre par curiosité dans ce jeu. Comme dans un film fantastique, les vieux meubles deviennent une présence qui envahit peu à peu la maison, fait sortir de Teresa tout ce qu'elle refoulait, les traces de son éducation religieuse, ses rapports d'autopunition avec son père et avec Pedro.

Saura décrit, dans une mise en scène admirable de précision, d'observation lucide et brûlante, une névrose qui se libère pour faire éclater le faux-semblant d'une vie de femme. Teresa n'a fait que changer de maître, de propriétaire. Veut-elle tout reconstruire ? Ce jeu dangereux devient, dans la tanière close, une corrida avec mise à mort. Teresa provoque et mime des situations de plus en plus tendues, gémit de plaisir lorsque Pedro déverse sur son corps un baquet d'écrevisses vivantes (image où passe encore le fétichisme de Saura à l'égard de Bunuel), hurle un accouchement avec douleurs.

Superbe et terrifiante, Géraldine Chaplin rappelle qu'elle est, depuis *Peppermint frappé,* la véritable clé du monde de Saura. Elle a *construit,* avec lui, de film en film, la relation psychanalytique de leur propre couple, dans les fantasmes d'une création cinématographique qui s'est rarement exprimée sans elle *(la Cousine Angélique).* Même si, après *la Madriguera,* elle a nourri les allégories politiques de Saura, l'essentiel, dans leurs rapports de cinéaste et d'actrice, passe par l'élucidation sans cesse reprise du couple, « *solution mauvaise, mais solution contre la solitude* ». Dans ce film insolite, n'a-t-elle pas fait jaillir d'elle-même la domination traumatisante — pour Saura aussi — d'un père qui s'appelait Charles Chaplin ?

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« La Nuit des masques » de John Carpenter

Halloween, aux Etats-Unis, c'est la fête de la Toussaint, la nuit des déguisements et des « sorcières ». Un soir d'Halloween, dans une bourgade de l'Ouest, un petit garçon, Michaël, épie sa sœur qui reçoit son « boy-friend ». Quand elle est seule, il l'assassine avec un *couteau de cuisine.* Etonnante séquence filmée en caméra subjective, à l'extérieur et à l'intérieur de la maison, le meurtre étant vu à travers les trous du masque que porte l'enfant. L'impression d'angoisse est telle qu'on la ressent pendant tout le film. Or, l'action reprend quinze ans plus tard, lorsque Michaël, échappé d'un asile psychiatrique, revient sur les lieux de son crime.

Sans une minute de défaillance, John Carpenter nous maintient sur la corde raide d'un suspense qui va se répéter dans un autre temps, sur un autre rythme. Un nouveau soir d'Halloween se prépare. Un fou, à peine montré mais dont on connaît l'obsession, rôde dans une petite ville tranquille, aux rues bordées de pavillons, de jardins et d'arbres. La force de la réalisation est d'imposer cette présence dans un monde qui l'ignore — le psychiatre cherchant à arrêter Michaël est toujours en retard sur ses actes — et où elle déchaîne l'horreur, par saccades. Jamie Lee Curtis est la plus séduisante et la plus touchante des jeunes filles menacées par l'étrange assassin. — J. S.

★ Voir les exclusivités.

« L'ÉCHIQUIER DE LA PASSION » de Wolfgang Petersen

L'éternelle partie

Pères et mères, tremblez. Si votre bambin manifeste quelque curiosité pour le jeu d'échecs, s'il possède, comme intuitivement, le don d'analyser les subtils rapports de force entre seize pièces de bois sculptées, si vous avez vu le film de Wolfgang Petersen l'Echiquier de la passion, *vous n'aurez, comme les parents du petit Thomas, qu'une seule volonté : proscrire à tout jamais le noble jeu.*

Qu'on se débarrasse pourtant d'une mythologie hasardeuse. Non, le royaume des échecs ne se reconnaît pas tout entier dans une tragédie de la paranoïa. Non, l'échiquier, fût-il de la passion, n'est pas ce plateau où se brisent les nerfs et les cœurs.

Sur ce film allemand, superbement intitulé dans sa langue d'origine Noir et blanc comme les jours et les nuits, *flotte un étrange parfum de soufre romantique. Un Faust des temps modernes y perd son âme. Thomas Rosenmund veut devenir champion du monde. Il y parviendra, pour tout perdre.*

Empruntant ici à Kortchnoï, là à Steinitz, plus loin à Fischer ou à Morphy, amalgamant toutes les divas des échecs, les scénaristes ont construit pour Bruno Ganz un de ces rôles en or qui, pour un peu, pour à peine plus, sans l'immense talent de l'acteur, pourraient provoquer le sourire. Ici l'artiste n'oublie ni la Femme gauchère *ni sa récente apparition dans* Nosferatu, fantôme de la nuit.

Devant les soixante-quatre cases, plus rien n'existe que la volonté de vaincre. L'élégant champion du monde qu'il faut à tout prix détrôner, le Soviétique Stefan Coruga, nonchalamment et superbement incarné par Ljuba Tadic, subit avec un cynisme amusé les assauts d'une boule de haine, avant de succomber à tant d'agressivité. Thomas Rosenmund, lui, une fois achevé le dur trajet qui le conduit à la folie, poursuivra dans un asile une éternelle partie contre lui-même, contre Dieu.

L'Echiquier de la passion *(traître traducteur !) est une bien subtile analyse des ravages causés par la monomanie. Mais, de grâce, qu'on n'y recherche pas l'analyse psychologique de l'échiquéiste. Dans ce palace rétro de Yougoslavie où se déroule le championnat du monde, on ne trouvera qu'une caricature des grands duels entre Fischer et Spassky, entre Karpov et Kortchnoï.*

Car le symbolique prend le pas sur la réalité. Impuissant à décrire la beauté des combinaisons stratégiques et tactiques, le cinéma ne peut rendre l'insupportable tension qui marque les rencontres. Il y faudrait la durée, les heures de réflexion au cours desquelles monte l'angoisse.

Le fou, sur un échiquier anglais, c'est « the bishop ». Les champions, en général, se reconnaissent dans la gravité du clergyman. Il n'est pas des leurs, ce Thomas Rosenmund, déplaçant, à une folle cadence, les pièces qui le conduisent à la victoire, à la défaite.

JACQUES SAUVAGEOT.

★ Voir les films nouveaux.

Danse

BÉJART A PARIS EN 1981 ?

La danse et la sculpture

Maurice Béjart et son école de danse pourraient abandonner Bruxelles et s'installer à Paris dans les premiers mois de 1981. Après avoir été longtemps ignoré par les instances culturelles, il reviendrait avec tous les honneurs et toute la pompe souhaitable. Cette volte-face de prestige serait dans son principe tout à fait satisfaisante pour l'esprit, mais l'emplacement de cette école, tel qu'on l'envisage aujourd'hui, a, en revanche, de quoi surprendre.

Il s'agit essentiellement de la grande salle des moulages du musée des monuments français, au Palais de Chaillot. Un avant-projet d'aménagement a été demandé, et des études ont été entreprises pour évaluer la possibilité et le coût du déménagement des plâtres qui occupent les 3 000 mètres carrés de l'espace désiré (soit le tiers du musée).

Créé en 1879 à l'initiative de Viollet-le-Duc, qui mourut la même année, ce musée (il s'appelait alors musée de sculpture comparée) risque donc de vivre un bien amer centenaire. Car les moulages qu'il abrite, pour n'être que des « copies » n'en présentent pas moins un intérêt considérable. En dehors de leur valeur pédagogique et historique, il faut noter que leurs originaux — des sculptures de la Renaissance au dix-neuvième siècle — ont parfois disparu ou ont été détériorés par l'air acide de ce siècle. Tous les moulages sont d'une extrême fragilité, et certains, de très grande taille, sont pratiquement intransportables à moins d'être découpés en morceaux.

Après que M. Lecat a lancé l'idée d'un grand musée de la sculpture, il semble qu'on fasse bien peu de cas de ce qui pourrait en être l'embryon. — F. E.

■ Le groupe celtique Dan ar Bas donne un récital vendredi 30 mars, à 20 h. 30, salle de la Mutualité, au profit de Bretons inculpés et incarcérés dans les prisons de la région parisienne.

Musique

La bonne étoile de l'Opéra de Metz

(Suite de la première page.)

Avec des montants en bois roux, des praticables et des tentures peintes que l'on glisse selon les indications du livret : un arbre, une fenêtre, un croissant de lune.

Cela tient du sauna scandinave et de la maison japonaise, c'est ingénieux pour la mise en scène à cause de la diversité de mouvements que le lieu permet : on oublie trop souvent qu'un décor doit aussi servir à cela. On peut seulement reprocher, s'agissant d'un opéra, les grincements inévitables du bois, la musique du décor en quelque sorte...

Dans sa mise en scène, André Batisse n'a cherché ni à moderniser l'action, ni à la rendre grossièrement désuète ; il a joué le jeu des auteurs et leur a fait confiance en résistant aussi à la tentation d'« en remettre ». Inutile de dire qu'il a eu raison ; il faudrait plutôt souligner qu'il l'a fait avec l'invention et le soin d'un véritable homme de théâtre : chaque geste, chaque mimique, les attitudes des uns et des autres dans les ensembles, tout témoigne d'un travail minutieux. Dans le « duo de la chartreuse verte », par exemple, le second couplet n'est pas traité scéniquement comme le premier, c'est une variation sur un jeu savoureux de différences, de fausses symétries, exactement comme dans la partition où il n'y a jamais de répétitions textuelles, mais des détails d'orchestration qui *s'ajoutent,* comme les touches de couleur d'un peintre impressionniste.

Le problème pour réunir une distribution à la hauteur des exigences diaboliques d'une partition où l'intonation, les rythmes, la tessiture, le style, sont autant de chausse-trapes impitoyables, c'est de trouver des chanteurs intrépides décidés à travailler beaucoup, capables d'être également comédiens, et assez solides vocalement pour résister au problème de la succession des dialogues parlés et des morceaux chantés. Les uns n'ont pas le temps, les autres ont peur d'y laisser leur voix, et si ceux qui s'y risquent ne se trouvent pas pour autant placés à l'abri de la critique, ils ont peut-être à cœur d'y donner le meilleur d'eux-mêmes, et cela se sent.

Ainsi Danièle Chiostawa se montre-t-elle beaucoup plus convaincante ici en Laloula qu'en Véronique à la salle Favart. Avec beaucoup de musicalité, Michel Lecoq (Lazuli) parvient à faire oublier les pièges, pour un ténor, d'un rôle conçu pour une soprano en travesti. Le Hérisson d'Henri Guy, susceptible à souhait, ne manque pas de piquant, Ouf Ier (Riccardo Cassinelli) est d'un cynisme claironnant, tandis que Jean Brun donne à Siroco des allures d'astrologue roublard parfaitement en situation. Outre Christiane Issartel (Aloès) et Pierre-Michel Pegand (Tapioca), il faudrait citer les rôles secondaires très correctement tenus, la qualité des chœurs qu'Andreas Jäggi a pris soin de ne pas habiller uniformément, et celle de l'orchestre, dirigé par Jacques Mercier, aux prises avec une des partitions les plus délicates à mettre en place et à équilibrer à cause des mariages de timbres inédits, mais c'est tout cela précisément, quelles que soient les critiques de détails, qui contribue à faire de cette production de « l'Etoile » une réussite indiscutable.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations : vendredi 30 mars, samedi 31 mars en soirée, dimanche 1er avril en matinée et en soirée.

■ Un festival de cinéma intitulé Aspects de la culture juive est organisé du 28 mars au 10 avril, à l'Olympic. Quatorze films sont présentés (en version originale yiddish sous-titrée), parmi lesquels « le Dibbouk », de M. Waszynski, et « Devie le laitier », de B. Schwartz.

■ Le premier congrès national de la facture d'orgues se tient à Saint-Maximin (Var) du 29 au 31 mars. Un concert est donné le 30 mars sur l'instrument historique de la basilique du couvent par les organistes Pierre Bardon, Philippe Lefebvre, Odile Pierre, Louis Robillard et Daniel Roth.

ALAIN LOMBARD RENONCE A LA DIRECTION ARTISTIQUE DU CHATELET

Alain Lombard, directeur de l'Opéra du Rhin, qui avait accepté de prendre la direction artistique du théâtre lyrique populaire du Châtelet *(le Monde* du 9 décembre 1978), vient de faire savoir qu'il renonçait à assurer cette fonction. « *Le maire de Paris,* indique un communiqué de l'Hôtel de Ville, *a reçu Alain Lombard pour l'informer des charges financières nouvelles et imprévisibles incombant à la Ville de Paris et l'obligeant à envisager une exploitation différente du théâtre du Châtelet, telle qu'il l'avait souhaitée à l'origine. Le maire lui a confirmé que les travaux décidés seraient cependant intégralement exécutés.* »

Selon le même communiqué, M. Chirac a proposé à Alain Lombard « *d'ouvrir dès la fin des travaux le théâtre rénové avec deux productions d'ouvrages lyriques sous sa responsabilité artistique et financièrement garanties par la Ville* ». Le directeur de l'Opéra du Rhin a refusé « *pour des motifs techniques et artistiques* ».

Il a annoncé qu'il demanderait « *des dédommagements à la mesure du préjudice subi* », soulignant que le nouveau projet, révisé en baisse pour des raisons budgétaires, sera « *sans commune mesure avec le projet initial* », puisque le théâtre n'aura « *ni orchestre ni chœurs permanents* ».

Exposition

ADOLPHE APPIA

précurseur de la scénographie moderne

Adolphe Appia : ce nom n'est peut-être familier, en France, qu'aux lecteurs de l'ouvrage monumental sur l'Année 1913 *(éditions Klincksieck) de Liliane Brion-Guerry et de son équipe. Ce génial précurseur de la scénographie moderne méritait qu'au moins les gens du spectacle prennent enfin connaissance de ses théories, de ses réalisations et de leurs prolongements dans le théâtre actuel. Par le texte et par l'image, l'exposition conçue par Denis et Marie-Louise Bablet, réalisée par* Pro Helvetia *aux portes de la Suisse, leur en fournit l'occasion.*

Celui que Jacques Copeau considérait comme son maître (avec Gordon Craig) était né à Genève en 1862. Il avait assisté, en 1882, à Bayreuth, à la création de Parsifal, *en 1886 à une représentation de* Tristan et Isolde, *et été frappé par les contradictions wagnériennes : salle révolutionnaire que celle du Festspielhaus sans doute, mais scène traditionnelle encombrée d'un illusionnisme de carton-pâte. Appia entreprit, dans ses premiers livres, de réformer la mise en scène.*

Des photos, des maquettes, des interprétations « orthodoxes », confrontées aux versions proposées par le jeune novateur (qui se heurtera à l'intransigeance de Cosima) montrent de quel côté se trouve une vérité qui finira par s'imposer au « nouveau Bayreuth » à partir des années 50, avec Wieland puis Wolfgang Wagner, bien après la mort d'Appia (1928). A un plateau surchargé d'un invraisemblable bric-à-brac s'opposent des décors nus aux éléments fonctionnels : cubes, plots, paravents, escaliers. Car c'est la musique qui commande, ainsi que les évolutions de l'acteur, et c'est l'éclairage qui crée l'atmosphère. Appia devra attendre 1923 pour que Toscanini l'appelle à la Scala de Milan pour mettre en scène Tristan et Isolde, *1924 pour monter à Bâle* l'Or du Rhin *et, l'année suivante,* la Walkyrie.

*Auparavant, les conceptions d'Appia avaient prévalu pour la construction de l'Institut Jacques-Dalcroze — il avait fait, en 1906, la rencontre décisive du fondateur de la gymnastique rythmique — de Hellerau, où il avait dessiné les décors d'*Orphée et Euridice, *de Glück (1912-1913).*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ 11 bis, rue Scribe, jusqu'au 7 avril. L'œuvre intégrale d'Adolphe Appia est en cours d'édition.

UN FORUM DES ÉCOLES D'ART A MACON

Un Forum national des écoles d'art se tient à Mâcon, aux beaux-arts les 29, 30 et 31 mars. Y sont invités étudiants, professeurs, personnels et responsables de la culture et de l'éducation, syndicats et partis. Ce forum doit faire le point sur la situation des écoles d'art en France depuis les états généraux de Metz en juin dernier, et étudier le problème de leur financement, afin d'aboutir à une plate-forme revendicative nationale, susceptible d'être entendue au ministère de la culture.

A Mâcon, les élèves des beaux-arts sont en grève depuis plus de quinze jours *(le Monde* du 14 mars) pour manifester leur inquiétude quant à l'avenir de leur école que la Ville estime ne plus pouvoir financer à plus de 90 %. Le cas n'est pas isolé.

GRÈVE A LA B.P.I. DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont appelé l'ensemble des personnels de la Bibliothèque publique d'information, à Beaubourg, à faire grève ce jeudi 29 mars. Ils s'élèvent contre le fait que les catégories de personnel les plus mal payées et effectuant les tâches les plus ingrates soient astreintes à trente-huit heures de travail par semaine tandis que les autres employés, conservateurs compris, observent un horaire de trente-six heures. Ils demandent que ce dernier horaire soit appliqué à tous.

Mort du compositeur Jeanne Leleu

Nous apprenons avec tristesse la mort de Jeanne Leleu, compositeur de musique, décédée à l'hôpital Cochin à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses obsèques seront célébrées jeudi 5 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire (14e arrondissement).

Jeanne Leleu laisse un nom dans l'histoire de la musique contemporaine, où ses ouvrages resteront marqués par une fermeté d'écriture que l'on rencontre rarement dans les compositions féminines. Née à Saint-Michel le 29 décembre 1898, fille d'un chef de musique militaire, elle vécut toute son existence à son piano, et sa tête, fort originale, bourdonnait de notes de musique. Elève de Marguerite Long, puis de Charles-Marie Widor, elle aurait pu faire fortune comme virtuose du clavier. Mais sa personnalité était trop indépendante pour une carrière d'interprète à laquelle elle préféra la composition. En 1923, elle remportait le grand prix de Rome avec sa cantate *Béatrix,* et sa véritable vocation s'affirmait. Elle commença par écrire de nombreuses pièces pour piano, pleines de sensibilité, de fraîcheur et de grâce. Puis ce furent ces *Sonnets de Michel Ange,* où elle montrait autant de force et d'intention que de verve, une *Suite symphonique* pour instruments à vent et piano, une suite d'orchestre intitulée *Transparences.*

Ses meilleures compositions sortent après la guerre avec sa *Fantaisie cambodgienne* et des pièces pleines de charme, *Femmes.* Son œuvre maîtresse reste *Nautéos,* ballet mythologique, qui fut créé en 1947 à l'Opéra de Monte-Carlo, dans une chorégraphie de Serge Lifar. Il fut inscrit au répertoire de l'Opéra de Paris en 1954, et Yvette Chauviré, dans le rôle de la Néréide, le marqua d'une interprétation ineffaçable. Jeanne Leleu, qui appartenait à la génération des Jacques Ibert, Tony Aubin, Henri Tomasi, vouait une grande admiration à Florent Schmitt, dont la *Tragédie de Salomé* avait eu une grande influence sur sa verve créatrice. Longtemps professeur d'harmonie au Conservatoire, elle vivait retirée, à la limite de la gêne, mais toujours spirituelle et alerte de pensée, dans son appartement de la rue des Feuillantines, où, jusqu'à ces derniers jours, pour le plaisir de ses rares visiteurs, le piano résonnait encore. — O. M





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Boesman et Lena.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; 21 h. 30 : Tohu-Bohu.
TEP, 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit TEP, 20 h. 30 : J.-P. Debarbat et le Dolphin Orchestra.
Centre Pompidou, 18 h. 30 : Débat (la critique littéraire).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Djurdjura ; 20 h. 30 : les Chemins de fer.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Garden.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Disparitions.
Chapelle de la Salpêtrière, 20 h. 30 : Macbeth.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : le Roi Lear. — La Resserre, *20 h. 30 : Mime parade.* — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Beau sang.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 20 h. 30 : le Rachat ; 22 h. 15 : Un certain Plume. — II, 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 15 : Toutes les mêmes, sauf maman.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; *22 h. : Louise la Pétroleuse.*
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case vide.
Mogador, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaine, 20 h. 30 : Albert et son pont.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Ranelagh, 22 h. : Chopella.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Bertrand ; En pleine mer.
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : la Foraine ; 22 h. 30 : Sur la bande à côté de la plaque.
Théâtre 347, 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Changement à vue.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Jeudi 29 mars

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : A. Brice ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : G. Lafaille ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : D. Mac Neil ; 22 h. : P. Font et P. Val.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : V. Gillet ; 22 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapouessins ; 22 h. : *Chorus débile.*
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. 30 : Magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye, bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Bonjour, ça va.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : le Philanthrope.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 21 h. : Raymond Devos.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Carpe Diem, rock.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Los Negros de San Antonio.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : l'Echange.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Giovanna Marini.
Villeneuve-Saint-Georges, Théâtre, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. P. Dervaux, sol. A. Lagoya (Rodrigo, Rimski-Korsakov).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : C'est l'an 2000, c'est merveilleux.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : Trio Courmont (Haydn, Schumann, Martinu) ; 21 h. : J. Léandre.
Salle Gaveau, 21 h. : H. Hanafusa (Mozart, Schumann, Ravel...).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : J. Léandre.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. C. Davis, sol. M. Beroff (Mozart, Berg, Ravel).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : G. Vichnevskaïa, M. Rostropovitch, J.-P. Wallez (Chostakovitch).
Troglodyte, 22 h. : Duo Horreaux-Trébard.
Salle Berlioz, 20 h. 30 : R. Oleg, D. Hovora (Bach, Brahms, Beethoven).
Musée Guimet, 20 h. 30 : S. Jacobson *(Copland, Debussy, Ravel...)*
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux, Chœurs de Saint-Eustache (Mozart).
Fondation de l'Allemagne, 20 h. 30 : M. Kahairallah, J.-L. Villagomez (Vivaldi, Paganini, Beethoven...).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h. 45 : Ensemble G. de Machaut.
Eglise des Dominicains, 20 h. 45 : Ensemble Vetera et Nova (Couperin, Bach, Telemann).

La danse

Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Groupe Menaka.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : C. Marti, N. Nissim ; 22 h. 30 : Sugar Blue Quintet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Jazz five.
Riverbop, 22 h. : Yasper Van T'Hoff ; A. Romano.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski
Stadium, Bar Totem, 21 h. : J. Surman, B. Philips Trio.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Groupe Lo. Gibus, 22 h. : Connection.
Maison des jeunes du VIe, 20 h. 30 : Nadavati.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Dou.
Pavillon de Paris, 20 h. : le Grand Nébuleux.





هكذا من الاصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

JEUDI 29 MARS

Chaillot, 16 h., Le cinéma et l'aventure : la Croix du Sud, de H. Hugon ; 18 h., Panorama du film ethnographique : la Prairie, de F. Chauvaud ; 20 h., Hommage à G. M. Volonte : Sous dix drapeaux, de D. Coletti ; 22 h., Le cinéma et la science-fiction : la Présence des extra-terrestres, de H. Reini.

JEUDI 29 MARS

Beaubourg, 15 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque ; 17 h. et 19 h., Le cinéma et l'aventure (17 h. : Drame en Alaska ; 19 h. : l'Escadron banc, de R. Chanas) ; 21 h., Hommage à S. Shadid-Shaless : Loin du pays.

LUNDI 2 AVRIL

15 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque ; 17 h. et 19 h. : Le cinéma et l'aventure (17 h. : le Gorille, de A. Dwan ; 19 h. : la Femme du planteur, de K. Annakin) ; 21 h. : Hommage à S. Shadid-Saless : Nature morte.

MARDI 3 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ALLEGRO NON TROPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Huchette, 6e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
COUP DE TETE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
ECOUTE VOIR... (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.). Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FIDELIO (Fr., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) - Templiers, 3e (272-94-56).
ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LAISSEZ-MOI MON ENFANT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).
MAGIC (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MAIS OU EST DONC ORNICAR ? (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MARTIN ET LEA (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Opéra (261-50-32).
MESSIDOR (Suis.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA MOUETTE (It., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
NAVIRE NIGHT (Fr.), La Pagode, 7e (705-12-15).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA NUIT CLAIRE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
LA NUIT DES MASQUES (A.) (**) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).
PLURIELLES (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
PRISONNIERS DE MAO (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40).
ROBERTE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SLOW DANCING (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
SONATE D'AUTOMNE (Suede, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES TROIS DERNIERS JOURS (It., v. o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Calypso, 17e (754-10-68).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

LA PLUS BELLE SOIREE DE NOTRE VIE, film italien d'Ettore Scola : v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
LE MAITRE NAGEUR, film français de J.-L. Trintignant : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA MADRIGUERA, film inédit de Carlos Saura : v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION, Film allemand de Wolfgang Petersen : v. o. : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
FLIC OU VOYOU, film français de G. Lautner : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES GIVRES, film français d'Alain Jaspard : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-City, 8e (225-45-76), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34).
LE CHOC DES ETOILES, film américain de L. Coates : v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CIBLE ETOILEE, film américain de J. Hough : v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FEU LES POMPIERS (Tch. v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELECTRE (It., v.o) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 6e (325-78-37).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
ŒDIPE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
MOI, PIERRE RIVIERE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). H. Sp.
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v. f. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40)
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les séances spéciales

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h. 30 (sf mar.).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.
BOBBY DEERFIELD (A.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-58-18), 12 h., 24 h.
DES PRISONS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h. 30 (sf mar.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
NETWORK (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), mar. soir.
LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. Sp.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PLUK, NAUFRAGE DE L'ESPACE (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16). H. Sp.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18), 24 h.
TEVIE LE LAITIER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
TROIS NOUVELLES DE TCHEKOV (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

Les festivals

FANTASTIQUE (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : les Maîtresses de Dracula.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; ven., s., 24 h. : The Rocky Horror Picture Show.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), v.o. : I : 12 h. 50 (+ S. 0 h.) : Easy Rider ; 14 h. 20 : le Lauréat ; 16 h. 20 : Jeremiah Johnson ; 18 h. : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise.— II : 13 h. 15 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 17 h. 20 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 (+ ven. 0 h.) : Midnight Express ; 22 h. : Panique à Needle Park ; ven., sam., 23 h. 50 : Orange Mecanique.
ASPECTS DE LA CULTURE JUIVE (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Une larme dans l'océan.
RIVETTE, Olympic, 14e (542-67-42) : l'Amour fou.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : Comme chez nous.
CINEMA AMERICAIN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : Missouri breaks. 16 h. 30 : Une étoile est née. 19 h. : The Rocky Horror Picture Show. 21 h. : Portier de nuit.
HITCHCOCK (v.o.), Dominique, 7e (705-04-55) : les Amants du Capricorne.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o., I, 13 h. : Le pont de la rivière Kwaï. 16 h. 05 : Le dernier tango à Paris. 18 h. 10 : La vie devant soi. 20 h. 5 (+ Sam. 0 h.) : Cabaret 22 h. 15 (+ 0 h. 15) : Midnight express ; II, 14 h. : Citizen Kane. 16 h. (+ Ven. 0 h.) : L'énigme de Kaspar Hauser. 18 h. (+ Sam. 0 h.) : l'Œuf du serpent. 20 h. 15 : Pourquoi pas ? 22 h. : Casque d'or.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Milliardaire.
MARX BROTHERS (v o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.





RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 29 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : le parti communiste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, G. Wilson, O. Hussenot.

Les héros arrivent en Russie.

21 h. 30, Magazine économique et social : L'enjeu.

Au sommaire : Sur la piste de soixante-douze licenciés ; des Français à l'assaut de l'Amérique ; L'industrie du ski français ; L'homme du mois : M. Beverchon ; Le placement du mois : les caisses d'épargne ; Le dessin du mois : Calvi et Wolinski.

22 h. 35, Ciné-première (René Rémond).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Le grand échiquier : Jean-Pierre Wallez et l'Ensemble orchestral de Paris.

Violoniste renommé, Jean-Pierre Wallez, le chef d'orchestre pour qui les femmes sont à proscrire de toute formation musicale, dirige l'Ensemble orchestral de Paris. Jacques Chancel lui propose, au cours de cette émission en son honneur, d'écouter entre autres — hommes — Lily Laskine, Michèle Pena, Pia Colombo. Une leçon d'antimisogynie ?

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Nouvelle Action (NAF) ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA TOILE D'ARAIGNEE, de S. Rosenberg (1975), P. Newman, J. Woodward, T. Franciosa, M. Hamilton, S. Strickland.

Venu à l'aide de son ancienne maîtresse pour une banale affaire de lettres anonymes, un détective privé est pris dans un engrenage infernal.

Un film noir comme on en a vu des quantités. Mais l'action est bien menée et Paul Newman sympathique.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le travail et la toxicologie.

20 h., Hommage à P. Minet : « la Porte noire » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la Chine ; le tennis.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque : Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Echanges internationaux... « Juha », opéra en 5 actes de Madetoja, livret : A. Ackte, par l'orchestre symphonique de la radio finlandaise, chœur des jeunes de la radio, dir. J Jalas, avec J Hynninen, R. Auvinen, H. Siukola... ; 23 h., Ouvert la nuit ; Marseillaises : Pagnol, Scotto, Campra, Michaud, Tomasi, Guerinel, Martinet, Matteoni ; 1 h, Douces musiques : Schubert, Alain, Carter, Haydn.

VENDREDI 30 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Si tout le monde en faisait autant, de J.-B. Priestley, mise en scène A. Villiers, réal. P. Sabbagh, avec M. Garcin, C. Seneur, L. Sabardin.

Un directeur de banque est en route vers son bureau quand une « voix » lui conseille de tout laisser tomber. Le voilà à la recherche de la vraie vie. Mais où irait-on si tout le monde en faisait autant ?

22 h. 40, Magazine : Les grandes expositions (La nature morte, de Brueghel à Soutine).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Surveiller ses seins) ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletière ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Fromanger, peintre de notre temps ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Le tourbillon des jours (Le domaine du cœur).

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Trois grands écrivains d'Europe).

Avec A. Burgess (Rome sous la pluie, Ce sacré Hemingway) ; *G. Grass* (le Turbot, l'Atelier des métamorphoses) ; *A. Moravia* (Le roi est nu, Desideria).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : TOUCHE PAS A MON COPAIN, de B. Bouthier (1975), avec C. Ventura, C. Cucurullo, J.-L. Blenet, J.-M. Imperato, S. Finck.

Revenu à Sète à la mort de sa mère, un homme de trente ans retrouve ses amis de jeunesse, qui traînent encore leur adolescence.

La difficulté d'être adulte et le réalisme de la vie de province, par un cinéaste qui, dans ses œuvres de télévision avait déjà créé un univers bien personnel, qu'on retrouve ici.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la C.F.T.C. ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : la criminalité en col blanc.

Le dossier des voleurs, spécialistes de la carambouille, des fausses factures, des escroqueries par ordinateur, enfin ouvert ?

21 h. 30, Dramatique : Par-devant notaire : La résidence du bonheur, de J. Laviron, avec : J. Jouanneau, L. Badie, G. Cattand, M. Amyl, B. Charlan, A. Roux, M.-G. Pascal.

Quand une résidence secondaire au bord du lac d'Annecy devient source de disputes conjugales.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Baudelaire (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La civilisation hellénistique : Isi ; à 8 h. 32, Le pays d'Ouest ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Dieu est un enfant », d'A. Stil ; *11 h. 2, Orient-Occident ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45,* Panorama ;

13 h. 30, Solistes : B. Berman, clavecin, I. Chapuis, flûte, et H. Wickett, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Monsieur de Lyon », de N. Avril ; 14 h. 47, Un homme, une ville, F. Kafka à Prague ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les énergies solaires ;

20 h., L'espace chinois ; 21 h. 30, Black and blue : voyage brésilien ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la Chine ; Le tennis.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; l'opéra baroque ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : Berlioz ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 20, Concerto : Thomas Arne ; *15 h., Musique France plus* : Tamba, Franck, Mehul, Prokofiev ; 17 h., Musica belgica ; 18 h 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Echanges internationaux..., « grande messe des morts », de Berlioz, par l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. M. Gielen ;

22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Marseillaises : Tomasi ; 0 h. 5, Communauté juive ; Communauté arabe ; 1 h., Douces musiques.

Un sondage Louis Harris-Télérama sur les journaux télévisés

L'hebdomadaire *Télérama* publié dans son numéro paru le 28 mars un sondage exclusif sur les journaux télévisés. Réalisée auprès de mille personnes représentatives de toutes les couches de la population, cette enquête révèle que deux tiers des Français regardent chaque soir les informations télévisées et accordent plus de confiance à celles-ci qu'à leur quotidien ou à la radio. Si 90 % des téléspectateurs sont attachés à leur présentateur vedette, qu'il s'appelle Gicquel (que 49 % regardent sur TF 1) ou Poivre d'Arvor (27 % le préfèrent sur A 2), il semble que la personnalité de ceux-ci importe moins que la qualité, le style de l'information. Le public de l'un et le public de l'autre ne sont pas les mêmes. Les assidus de Patrick Poivre d'Arvor ont l'esprit plus critique, mais sont tout aussi fidèles que ceux de Roger Gicquel [Roger Gicquel : « *tout le monde le comprend* » (37 %) ; il est « *sympathique* » (47 %), « *honnête* » (25 %), « *compétent* » (49 %).] Poivre d'Arvor, de son côté, recueille les suffrages des tranches d'âge les plus jeunes, et sociologiquement moins homogènes. C'est un journaliste également « *compétent* » (30 %) et « *sympathique* » (28 %), mais la majorité des femmes et des ruraux jugent qu'« *il ne dit pas ce qu'il pense* ».

Les réponses concernant le contenu des journaux télévisés sont de loin moins aléatoires ; 63 % des téléspectateurs qui « *écoutent tous les jours* » se disent satisfaits du système en vigueur, même si, pour 14 %, ils aimeraient des journaux plus *longs*.

En fait, cette satisfaction est nuancée : « *Pas assez de place aux régions* » (34 %), « *exploitation exagérée des discours et des catastrophes* » (34 %), « *trop grand respect pour les pouvoirs en place de la part des journalistes* » (26 %), « *informations sans explications* » (20 %) ou « *sans images* » (17 %). Personne ne songe une minute que sur TF 1 ou Antenne 2 « *les partis de gauche soient favorisés* ». Sur cette question, non à 99 % pour la première chaîne, à 96 % pour la deuxième. Mêmes réponses catégoriquement négatives quand il s'agit de la façon dont est traitée la vie quotidienne des Français. « *Le journal télévisé nous dit-il toute la vérité sur le chômage ?* » 62 % répondent non. 65 % répondent également non pour les informations au sujet du nucléaire.

Cette enquête, qui sera poursuivie dans le prochain numéro, est accompagnée de divers reportages dans les salles de rédaction respectives des trois sociétés de programmes.

La confection des journaux et la composition de l'information sont examinées au long d'une journée. « *Personnalisation* » plus *marquée sur TF 1*, où on tire des leçons en « *grossissant les effets* » par souci « *pédagogique* » avec « *prudence* » et pour être l'écho de la « *France profonde* ». Sur A 2, on ne donne pas de « *morale* », on travaille en équipe, avec une préférence « *fascinée* » pour ce qui bouge, change, dans l'idée aussi d'une « *décrispation* » très giscardienne et de la défense des libertés. FR 3 préfère les faits bruts, mais a moins de moyens que ses deux sœurs, moins d'audace aussi : bref, n'a pas trouvé ses « *personnalités* ». Autant pour Jean-Marie Cavada (et les stations régionales)...

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

● *Radio-Monte-Carlo* organise un concours sur le thème « Huit témoins pour l'Europe » : les huit lauréats, choisis par un jury au vu de leurs réponses à un questionnaire détaillé, seront envoyés, en compagnie d'un reporter, pendant une semaine, chacun dans un des huit pays de la Communauté et raconteront à l'antenne, dès leur retour, leurs impressions de séjour. (Ecrire sur carte postale à « Huit témoins pour l'Europe », Radio-Monte-Carlo, 16, boulevard Princesse-Charlotte, Monte-Carlo.)

VENTES

TABLEAUX ANCIENS A PARIS ET A LONDRES

Deux ventes de tableaux anciens ont eu lieu, l'une chez Sotheby, à Londres le 22 mars, l'autre à Paris, le 29 mars, conduite par l'étude Ader-Picard-Tajan. Elles ont confirmé l'importance des vieux maîtres en atteignant des sommes très élevées.

La vacation de Londres a produit 1 163 600 livres (environ 6 millions de francs) : une nature morte aux fruits et aux coquillages de Balthasar van der Ast a été vendue 90 000 livres (450 000 francs) ; une petite esquisse à l'huile de Goya, achetée autrefois 750 livres par le père de Claude Guerlain, des célèbres parfums, et qui représente l'infant Don Luis de Bourbon, a été adjugée 60 000 livres (300 000 F) à une galerie londonienne, tandis qu'une toile de Boucher récemment découverte à New-York atteignait 20 000 livres (100 000 F).

C'est à Paris qu'ont été réalisés les chiffres les plus importants. Ainsi, un Brueghel, le Massacre des Innocents, *partira au Japon après avoir été adjugé 1 700 000 F — un doute subsistant sur sa paternité exacte. Brueghel le jeune ou Brueghel l'ancien ? Même prix pour* le Lever *de Fragonard. Une autre œuvre de ce peintre,* Vénus couchée, *n'a, en revanche, pas fait sauter le verrou, avec 140 000 francs, ce qui l'a mise sur le même pied qu'un tableau attribué à Hyacinthe, représentant une scène biblique, et qui était estimé à 30 000 francs.*

L'ensemble de cette vente parisienne, qui comprenait également des meubles et objets d'art (une paire de vases chinois du dix-septième siècle : 410 000 francs ; un tapis Louis XV : 680 000 F), a représenté le total impressionnant de 14 500 000 francs.

SPORTS

FOOTBALL

SAINT-ETIENNE BAT STRASBOURG 2 A 0

Nouvelle poussée de « fièvre verte »

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Trois années ont passé, depuis la fièvre verte et l'épopée inachevée des Stéphanois en coupe européenne des clubs *champions de football*, et pourtant toute la ville a rechuté, si l'on peut dire, mercredi 28 mars, pour la venue du Racing club de Strasbourg. A neuf journées de la fin du championnat, les Stéphanois savaient que leur dernier espoir de renouer avec l'Europe du football passait par un succès sur les Alsaciens, qui relancerait l'intérêt de la compétition.

Ce sont les mêmes supporters qui ont ressorti perruques, bonnets, écharpes, blousons et autres habits verts de circonstance, pour remplir leur mission, car trois ans après les grandes batailles européennes rien n'a changé au stade Geoffroy Guichard. Le même public cherche, bien avant le coup d'envoi, à intimider l'adversaire ou l'arbitre par ses sifflets et ses hurlements féroces. Le même public soutient, comme un seul homme, les premières charges de buffle d'Oswaldo Piazza, les jaillissements de Christian Lopez, les montées de Gérard Farison, ou les envolées de Dominique Rocheteau. Le même public a gardé les mêmes idoles. Et pourtant ce n'est plus la même équipe. Face à Strasbourg, c'est, cette fois, en première mi-temps que la volonté des joueurs stéphanois a été récompensée par deux buts de Jean-François Larfos (22e minute) et Jean-Marie Elie (37e minute), mais ce sont les Alsaciens qui ont émergé en seconde période par leur esprit de corps, leur rigueur, leur condition physique et leur ambition, comme le faisait le St-Etienne des années 1972-1973. Yvan Curkovic a toujours devant lui sa vieille garde avec Janvion, Lopez, Piazza et Farison, mais de la belle époque il ne reste plus, aux avant-postes, que Rocheteau.

L'association sportive de Saint-Etienne a mis du temps à surmonter son immense déception après la finale européenne perdue à Glasgow. Roger Rocher, le président, pensait que ses joueurs s'étaient embourgeoisés au fil de l'aventure. Il a préféré trancher dans le vif. Ainsi, depuis deux ans, n'a-t-il rien fait pour s'opposer à la « désertion » de huit des éléments professionnels du club, dont les trois du milieu de terrain, Dominique Bathenay, Christian Synaeghel et Jean-Michel Larqué et les deux frères Revelli en attaque.

Avec l'arrivée de Jacques Zimako, Jean-Marie Elie et Bernard Lacombe, et le retour de Jean-François Larios, prêté à Bastia, le club a retrouvé d'autres ambitions, mais l'équipe a dû, aussi, changer de style. La version 1978-1979 est plus dangereuse et plus déroutante par ses attaques. Pour parler de cette évolution, Yvan Curkovic évoque l'Ajax d'Amsterdam, d'abord rigoureux avec Rinus, Michels et Vasovic, puis plus souple techniquement et tactiquement avec Stephan Kovacs. Le capitaine stéphanois doute, par contre, des capacités de l'équipe actuelle à se transcender comme sa devancière face à Split ou au Dynamo de Kiev, et le match contre Strasbourg tendrait à le confirmer.

Une équipe de transition

C'est en effet l'esprit de corps des anciens Stéphanois, leur abnégation pour attaquer ou défendre ensemble, pendant quatre-vingt-dix minutes, leurs automatismes travaillés pour la plupart depuis l'équipe juniors, qui leur permettaient d'exercer cette pression sous laquelle bien des clubs réputés ont fini par céder.

Pour introduire une plus grande solidarité entre anciens et nouveaux, Robert Herbin a pris une initiative originale. Depuis plusieurs mois, avant chaque match, il se retire des vestiaires pour laisser les joueurs discuter et décider eux-mêmes de la meilleure tactique à adopter. Toutefois, quelle que soit encore la marge de progression de cette équipe, nul n'entretient de folles illusions sur son avenir. Même si elle obtenait dans deux mois un nouveau titre national, elle ne pourrait être qu'une équipe de transition en attendant la venue à maturité de la génération de Roussey, Paganelli, Derigon et Castaneda, jugés encore un peu trop... verts. Yvan Curkovic et Gérard Farison viennent en effet de fêter leur trente-quatrième anniversaire. Oswaldo Piazza envisage de retourner en Argentine, la saison prochaine. Mais, avant de raccrocher leurs chaussures à crampons, qui peut douter qu'ils ne feront pas tout pour se livrer à un dernier baroud dans une épreuve européenne ?

GÉRARD ALBOUY.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(trentième journée)

*Saint-Etienne b. Strasbourg	2-0
Nantes b. *Metz	3-1
*Bastia b. Monaco	4-1
*Bordeaux et Nîmes	0-0
*Angers et Lyon	1-1
*Paris F.C. et Lille	1-1
*Sochaux b. Laval	2-1
*Marseille b. Nancy	3-2
*Valenciennes b. Paris-S.-G.	1-0
*Nice b. Reims	2-0

Classement. — 1. Strasbourg, 44 pts ; 2. Nantes et Saint-Etienne, 42 ; 4. Monaco, 37 ; 5. Bordeaux, 35 ; 6. Lyon, 33 ; 7. Sochaux, Nîmes, Lille et Metz, 30 ; 11. Marseille, 29 ; 12. Bastia, 28 ; 13. Nancy, 27 ; 14. Paris-Saint-Germain et Angers, 26 ; 16. Laval et Nice, 25 ; 18. Valenciennes et Paris F.C., 20 ; 20. Reims, 15 pts.

AUTOMOBILISME

La construction de la nouvelle Renault de formule 1 est terminée

Il ne manquait, jeudi 28 mars, que la cloche de boîte de vitesses *pour la nouvelle Renault* de formule 1 (RS 10) commence ses premiers essais de roulage. Si cette pièce est montée dans les délais comme le pense Gérard Larrousse, directeur de la compétition à la Régie, la voiture sera aussitôt expédiée à Clermont-Ferrand, où son pilote, Jean-Pierre Jabouille, pourra vérifier, dès vendredi, sur la piste privée de Michelin, que tout est en ordre.

Si aucune difficulté majeure n'apparaît, Gérard Larrousse a toujours le projet de faire embarquer la RS 10, samedi 31 mars, pour la Californie, où doit avoir lieu dimanche 8 avril, à Long-Beach, près de Los Angeles, le Grand Prix des Etats-Unis Côte Ouest, quatrième épreuve du championnat du monde des conducteurs. Si tout se passe ainsi et si la Régie gagne sa course contre la montre, c'est seulement sur place que la décision sera prise de participer à la course avec la nouvelle RS 10 *ou avec les « anciennes » voitures.*

La RS 10 appartient, comme la plupart des formule 1 actuelles, à la nouvelle génération de voitures à carrosserie déportante, dite à effet de sol, inspirées des Lotus 79, championnes du monde l'année dernière. L'étude en soufflerie, à Saint-Cyr-l'Ecole, a fait l'objet de beaucoup de *soins* et Jean-Pierre Jabouille considère que le gain en vitesse, dans les courbes comme en ligne droite, devrait être considérable. Si cela se vérifie, nul doute que la RS 10 deviendra une concurrente dangereuse pour les Ligier, Ferrari, et pour les Lotus 80, dont la mise au *point continue.*

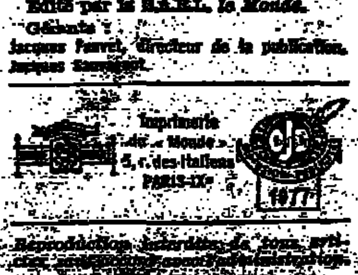
La silhouette de la RS 10 rappelle un peu celle des Brabham, la plus longue des formule 1 du moment. Elle est d'aspect pointu, avec un cockpit très avancé qui précède l'important réservoir — le moteur turbo compressé consomme plus qu'un moteur atmosphérique. — le moteur, son turbo et les accessoires. Dans l'immédiat le moteur est équipé d'un simple turbo, mais tout a été prévu pour en loger un double le plus tôt possible afin, notamment, de réduire encore le temps de réponse. C'est à Monaco, le 27 mai, qu'est prévue la mise en service de la RS 10 double turbo.

Théoriquement, la Régie n'a pas grand-chose à attendre du Grand Prix de Long-Beach, que ce soit avec les anciennes voitures ou la *nouvelle* RS 10. *Le circuit du* port californien, de type urbain, ne devrait pas convenir, avec ses virages prononcés, au moteur turbo compressé, dont l'avantage repose pour l'essentiel sur la vitesse de pointe. Mais l'intérêt de Renault est d'entreprendre au plus tôt, et dans des conditions de compétition, le développement de sa nouvelle voiture.

FRANÇOIS JANIN.

RUGBY. — *Le mouvement anti-apartheid écrit aux maires des quatre villes — La Voulte, Dax, Nice et Paris — où doivent jouer du 11 au 21 avril les joueurs de rugby de la province du Transvaal (Afrique du Sud) pour leur demander d'annuler la rencontre prévue dans leur commune. Au cas où cette annulation n'interviendrait pas prochainement, le mouvement anti-apartheid indique qu'il « sera dans l'obligation d'organiser la riposte qui s'impose ».*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.




هكذا من الاهمال

PORTS

FOOTBALL

SAINT-ÉTIENNE BAT STRASBOURG 2 À 0

nouvelle poussée de « fièvre verte »

AUTOMOBILISME

La construction de la nouvelle Renault de ... est terminée

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

U.R.S.S.A.F. de PARIS

SÉCURITÉ SOCIALE

recherche

ORGANISATEUR CONFIRMÉ

— Responsable études d'organisation complexes et de leur mise en œuvre ayant sous son autorité une équipe d'organisateurs ;

— Horaire 40 heures, avantages sociaux.

NOTA

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae détaillé ainsi que les prétentions en matière de salaire annuel devront être adressées, sous la mention « confidentiel », à : M. le DIRECTEUR GÉNÉRAL de l'U.R.S.S.A.F., 47-49, avenue Simon-Bolivar, 75950 PARIS CEDEX 19.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

La Défense

recherche

pour son service informatique

PROGRAMMEUR

pour programmation et maintenance d'applications informatiques de gestion en traitement par lots et temps réel.

Le candidat aura :

— 1 Bac informatique ou équivalent,

— 2 ou 3 ans d'expérience en COBOL,

— Si possible, la connaissance de l'IRIS 80 et de l'UNIVAC 90/30.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : ZENITH PUBLICITE 36, av. Hoche, 75008 Paris, s/réf. 606, qui transmettra.

ZENITH PUB.

Association professionnelle regroupant 2.000 spécialistes de l'information scientifique recherche son

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

pour assurer son développement et sa promotion ; prendre en charge l'organisation et la gestion de ses services.

Si vous avez :

— Plus de trente ans ;

— Une formation supérieure.

— Une expérience professionnelle en matière d'organisation, de gestion et d'animation.

— Une sérieuse pratique du marketing.

— Le goût des relations publiques et des contacts humains.

— Si possible une connaissance des disciplines de l'information, de la documentation et de la communication.

— Une bonne pratique de l'anglais.

Env. C.V. détaillé sous n° 6.024 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

PROCHE BANLIEUE NORD - EST
IMPORTANTE STE EN CONSTANTE EXPANSION
recherche

INGÉNIEUR ou AUTODIDACTE DE VALEUR

— 32 ans minimum
— Connaissances thermique et électronique
— Dynamique et chercheur pour animation de laboratoire d'essais et mise au point appareils électro gaz

SITUATION D'AVENIR
AVANTAGES DIVERS

Adresser CV, photos et prétentions à N° 4.835 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS qui transmettra

---

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL pour sa Filiale équipement de bureaux

recherche

SON FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

Formation E.S.C.P., ESSEC ou équivalente.

La direction de cette unité demande bonnes connaissances de la vente et de la gestion (stocks, comptes clients, etc.).

Env. C.V. manuscrit, réf. 22.776, sous enveloppe à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE

QUARTIER CHAMPS-ELYSEES

cherche à renforcer son service Inspection (4 personnes) par un

GRADÉ
NIVEAU CLASSE IV

1) Sur le plan professionnel :
— indispensable : 8 ans d'expérience minimum dans des services administratifs bancaires ;
— souhaitable : expér. d'inspection et notamment de contrôle informatique.

2) Sur le plan personnel :
— goût de la recherche ;
— esprit d'analyse ;
— bons contacts humains.

Déplacements en province possibles mais rares et de courte durée.

Possibilité d'évolution soit dans le service, soit, après quelques années, dans d'autres secteurs de la Banque.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence 4209, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

ASSISTANT CONTROLEUR GESTION

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE F 90.000 +

La filiale française d'un groupe pharmaceutique américain (F 120 millions de CA. 600 personnes) recherche un assistant pour son Contrôleur de Gestion.

Le Candidat âgé de 25 ans minimum aura une solide formation comptable, complétée par une expérience de 2/3 ans acquise dans un service comptable d'une société internationale anglo-saxonne ou dans un cabinet d'audit.

L'anglais est indispensable. Une expérience en informatique serait un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo à G. de Sainte Marie sous réf. M112 TEG Tour Maine Montparnasse 33 av. du Maine-75755 Paris Cédex 15. Discrétion assurée.

The Executive Group
management consultants

LMT Des techniques de pointe en commutation téléphonique

recherche pour ses SERVICES TECHNIQUES

5 JEUNES INGÉNIEURS

— 1 INGENIEUR ELECTRONICIEN pour le service développement. Formation requise : Grandes Ecoles d'ingénieurs option électronique. Poste à BOULOGNE (92). Référence CF 5

— 1 INGENIEUR GENERALISTE ayant une bonne formation en électronique pour l'établissement des offres à l'exportation et l'appui technique à la négociation commerciale. Poste à BOULOGNE (92). Référence CF 6

— 1 INGENIEUR ANIMATEUR de formation technique (électronique et informatique). Poste à COLOMBES (92). Référence CF 7

— 1 INGENIEUR ELECTRONICIEN spécialisé micro-électronique pour suivre les évolutions technologiques en circuits intégrés et semi-conducteurs discrets. Assistance à la conception et à la fabrication. Poste à pourvoir à NANTES-ORVAULT (44). Référence CF 8

— 1 INGENIEUR ELECTRICIEN ou ELECTROTECHNICIEN spécialiste transformateurs et relais pour assistance à la conception et à la fabrication. Poste à pourvoir à NANTES-ORVAULT (44). Référence CF 9

Envoyer C V. et courrier manuscrit sous la référence correspondante à L M T Direction du Personnel, 46, quai Alphonse-Le-Gallo, B.P. 402, 92103 BOULOGNE-SUR-SEINE.

B.E. AÉRO recherche
● TECHNICIENS
● AGENTS DE MÉTHODE
préparation travaux - câblage - ajustage - assemblage. TEL. : 16 (56) 42-70-34.

Recherchons EMPLOYÉ DE TRANSIT EXPORT
Age : 25 a. mini., bnes connaissances de l'anglais, dynamique. 931-25-96, dem. Mme Chevalier.

Laboratoires pharmaceutiques pour participer à d'importants démarrages

INGÉNIEURS
SIRIS 3 - IRIS 50
Evolution après 6 mois vers les nouveaux systèmes P 7 G de la CII - H.-BULL
Salaire : 130.000 F/AN

PROGRAMMEURS
PDP 11 - LANGAGE DIEBOL

A.-PROGRAMMEURS
Réalité 20 - Intertechnique
Salaire intéressant.
INFORMATIS
24, r. Daubenton (5e) - 337-99-22

IMPORTANTE SOCIETE MACHINES AGRICOLES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
ASSEMBLEUR CICS

PROGRAMMEURS
2 ans expérience GAP 2.
Pour participer à important démarrage. Conditions financières très intéressantes pour éléments compétents.
M. Caillet, 337-99-22

Importante Sté recrute
CHEF DE PROJET
Confirmé, connaissances PL 1, CICS, DL 1 et formation ingénieur apprec. Tél. pour RV au : 292-86-77 M. Lespinas.

PREGOR S.A.
Conseil gestion d'Entreprises

RECHERCHE :
— Quelques ingénieurs d'analyses débutants et confirmés ;
— Quelques ingénieurs d'intervention débutants et confirmés.

Tél. au 857-24-28 ou envoyer C.V. (avec photo) à : PREGOR S.A. (Interventions), 14, av Pasteur, 93-Montreuil.

Groupe COGESI (S.S.C.I.)

2 PROGRAMMEURS
I.B.M. - DOS/VS 370
CONFIRMES

2-3 ans d'expérience - Libres, réelle possibilité avenir pour candidats compétents. Adr. C.V., photo et prétentions à COGESI, 26, rue d'Alsace, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MULTINAT. recherche

JEUNES DIPLOMÉS
D'ETUDES SUPERIEURES DROIT OU ECOLE DE COMM.

Anglais courant exigé. Libres rapidement. Après une période de formation aux techniques et produits d'assurance. Ils devront prendre des responsabilités commerciales et administratives. Position cadre au terme de la période d'essai.

Envoyer C.V. détaillé, prétent. et photo à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris sous référence 3.096, qui transmettra.

Importante Société Banlieue Nord-Ouest Paris recherche pour Service Méthodes

AGENT TECHNIQUE
Homme ou Femme
B.T.S. ou équivalent
chargé notamment :
— d'amélioration de processus de fabrication,
— d'élaboration de programmes d'essais de calcul de rentabilité.
Env. C.V., photo et prétentions à no 62729 B. Bleu, 17, rue Lebel, 94 Vincennes

---

BANQUE recherche pour la région parisienne (banlieue Nord) :

ATTACHÉ COMMERCIAL
prospection et suivi de clientèle industrielle (PMI) Expér bancaire ou cciale en milieu industriel. Adresser C.V., photo, prét. ss réf. 6.577 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Importante société de transports LEVALLOIS (PORTE D'ASNIERES) recherche :

COMPTABLE
niveau B.T.S. ou B.P., expérience souhaitée. Adresser candidature et C.V. à no 62.653 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Ch. CHAUFFEUR P.L.
mécanicien diéséliste. Tél. 982-97-65, entre 15 et 18 h.

Ch. CHAUFFEUR P.L.
notion mécanique. Se présenter ou écr. Ets Brami Ch., 69, rue Salvador-Allende, 95870 Bezons.

ALBA INFORMATIQUE recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS
connaissant IBM 34 COBOL et GAP 2
Libres rapidement.

Envoyer C. V. manuscrit + photo + prétentions souhaitées au 116, rue de la Tour, 75016 PARIS.

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE recherche pour Etablissement Paris-12e

INFIRMIÈRE D.E.
Salaire brut annuel 47.600 F. Tél. au 344-78-90, poste 335.

AGENCE DE PUBLICITE recherche

CONCEPTEUR-RÉDACTEUR
FREE LANCE
particulièrement qualifié informatique et/ou produits industriels.

Ecr. Régie-Presse no 794.341, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Sté Matériel médico chirurgical recherche Délégués commerciaux résidant obligatoirement à : Paris, Amiens, Annecy, Brest, Chambéry, Clermont-Ferrand, Nantes, La Rochelle, Pau, Reims Niveau bac - minimum 25 ans. Expérience technique et commerciale souhaitée pour postes évolutifs. Env. C.V., photo et prétent. à no 5272 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Ch. ANIMATEUR (TRICE) plein temps, immigré, expér. + diplôme souhaités. Contrat d'un an. Env. C.V. avant le 8 avril, Maison de quartier J.-Prévert, 8, r. D.-Papin, 38130 Echirolles

---

IMPORTANT ORGANISME recherche

COLLABORATEURS CCIAUX (HME ou FME)
— Aptitude à négocier à haut niveau.
— Formation assurée.
— Possibilité cadre.
— Etudes supérieures ou expér. cciale souhaitées.
Tél. Mme RICHARD pour R.-V. au 553-20-00 +

Recherchons pour I.G.H. avec centre commercial Ouest Paris

UN RESPONSABLE
35 ans envir. bien au courant Sécurité qui aura à diriger des équipes d'hommes.

Il devra avoir de solides réf. antérieures au même poste. Il devra coordonner également le personnel chargé des petits travaux d'entretien et de nettoyage.

Excellente présentation, contacts permanents avec les sociétés locataires.

Env. C.V. avec photo et prétent. Ag. de Mendez/Zunz/Warwick Madame FROMAGER, 12, rue de Florence, 75008 PARIS

secrétaires

POUR COMPAGNIE AERO LE BOURGET recherchons

SECRÉTAIRE-STENODACTYLO
confirmée, rattachée au secrétariat de direction
BILINGUE ANGLAIS (parlé et écrit)
Hor. 9 h. 45 à 12 h. et 13 à 19 h.
SALAIRE MOTIVANT
Adr. lettre manuscr., C.V., photo A.T. 2, rue Lord-Byron, 75008 PARIS.

emplois régionaux

Sté recherche pour CHARLEVILLE, Chef Comptable, niveau DECS ou équival. Expér. indispensable. Position Cadre possible. Situation d'avenir. Ecrire no 7436, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, avec C.V. et prétentions.

STE d'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE de FRANCE recherche pour son bureau de CHARLEVILLE : collaborateur niveau Certificats supérieurs ou D.E.C.S. Expérience indispensable. Position cadre possible. Rémunération élevée. Ecr. sous no 7437, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, avec C.V. et prétentions.

Jeune JOURNALISTE sportif pour quotidien Chartres, disponible rapidement. Envoyer C.V et prétentions au Rédacteur en Chef de « l'Echo républicain », 19, rue du Bois-Merrain, 28000 CHARTRES

INTERNATIONAL

Cherche J.F. pour garder enfant en GRECE pendant l'été. Téléph. : 355-42-54 (le soir).

APSIDE

recherche
disponibles rapidement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL ANS-IBM-OS/CII-HB
PL1 + IMS - IBM - OS
Assembleur + DL1 ou CICS

Envoyer C.V. confidentiel
40, rue de Ponthieu 75008 PARIS
ou tél. pour R.V. 225.12.46/359.27.00.

formation professionnelle

Stage de formation

appui pour les créateurs d'entreprise

PARIS

Ce stage est agréé par le Ministère de l'Industrie. Il comprend 120 heures, réparties sur deux mois.

DEBUT DE STAGE : 3 AVRIL 1979.

- Formation à la gestion initiale de l'entreprise.
- Formalités de création.
- Conseil personnel marketing, juridique, fiscal, financier.

Ecrire ou téléphoner à I.S.G. Création Entreprise, 16, rue Spontini, 75116 PARIS - Tél. : 704-89-04.

demandes d'emploi

Français, 40 ans, dipl. grande école commerciale, instal. R.F.A. exp. vente chimie, plastiques, verre, ch. poste direction filiale ou succursale allemande. Ecr. no 860 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 ou tél. EUR. 88-61 le soir

H. d'expér. recherche place stable PROJETEUR ARCHITECTE connaiss. relevés, esquis. élaboration en tot. de projets constructions, plans de détail, peut ass. sur travaux contact client. accept. déplacement Province. Ecr. M. J. DUBOSQ à ENNENCOURT LEAGE 60590 SERIFONTAINE ou tél. 449-14-82

CADRE SUPERIEUR BANQUE retraité cherche poste intéress. Ecrire HAVAS CANNES 19.625/06

Ing. E.C.P., 57 a., spécialiste de la gestion des entreprises, 20 ans expérience P.D.G. de P.M.E. dont 15 de filiale d'un groupe anglo-saxon, libre septembre étudierait toute proposition. Ecr. no 856 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H. 22 ans OPERATEUR VIDEO format. ARTS et METIERS, ch. PLACE STAB., ds PUBLICITE INDUST. ou autre. Tél. 828-69-91 ou éc. no T 12170 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Responsable département commercial et unité de production de résine thermoplastique, 36 a. formation CNAM, parf. connais. marché français et export des thermoplastiques, ch. poste à respons. ds industrie plastique. Ecr. no T 012 152 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF 52 ans, excel. référ., expérience organisation services, achats, personnel, gestion, secrétar gal (SARL, SA) rech. sit., rég. ind. Ecr. no 847, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Hme, 25 a., études supér. (Instit. étud. politiques). Exp. serv. public hospital., ch. empl. stable. Etudie toutes proposit. Préf. serv. publ., collect. locale. Ecr. no 846, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ma valeur ajoutée sert à découvrir des sociétés cotées en Bourse à l'avenir possible d'un Rembrandt, Cézanne ou Matisse. Intéresse-t-elle une banque, un agent de change ou un investisseur institutionnel ? Ecr. no 836, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F. 40 a. excel. prés. gde hab. vente et gestion ch. empl. la laiss. cont. av. pub. dist de sté. Ecr. no 857, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADUCTEUR ESIT anglais - Espagnol cherche poste stable. Ecr. no 88 531 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Rel. inter, négoc. ht niv. form. polyv, exp Maghr. Afr. Ouest, M.-O., réf. et moral. 1er ordre. Rés. Abidjan, con. mil aff. élite Rech. rep. ou coll. Sté fin., hold. prod. et serv. accepte mis. étr. Ecr. no 850, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Traductrice 23 a., diplôme ESIT français, anglais, russe, cherche emploi mi-temps édition, organis., etc. trad. gén. et techn. Bonne dactylo. Apt. rédaction. Ecr. no 830, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ADJOINTE DE DIRECTION BILINGUE ALLEMAND
Formation universitaire, 10 ans expér. organisme culturel franco-allemand, 5 ans expér. gestion filiale d'un groupe français en R.F.A., ch. position cadre région parisienne. Ecr. no 852 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit 368-47-04/893-30-02.

proposit. com. capitaux

Société de Négoce, bien implantée, dans son créneau d'activité (C.A. + 40 millions de N.F.) désire augmenter son capital pour assurer la continuité de son expansion, recherche UN ou Plusieurs INVESTISSEURS. Pour prise de contact, écrire à jd/321, Havas (B.P. 907) 76002 ROUEN CEDEX.

Deux ex-délégués généraux d'imptes stés françaises en Iran possèd. gde pratique des contacts à ts nivx et implantat. stable en Iran, propose à ttes sociétés :
— Règlement sur place de leur contentieux.
— Développ. de leurs activités en Moyen-Orient et en Iran.
Ecr. P.C. Morel, 9, r. de l'Ecluse 78290 Croissy-sur-Seine ou tél. : 976-24-04 - 954-02-61

occasions

LIVRES achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci, Paris-6e. T. : 326-68-28.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50 000 m2 sur stock TELEPH. : 589-84-64.

2 cam. : Magirus-Deutz. 310 CV 16 t. basculeur trois côtés à entraine. ttes roues. Faun 310 CV 27 t. basculeur trois côtés à 3 essieux à entraine. ttes roues, agréés par le TUV. Un chouleur-pellet. sur bande en caoutchouc Hatra et aut. mach. et engins à vdre à prix intéres. Bernhard Krallmann, D - 4471 Wesuwe/Ems. T. : 05921/6602.

PIANOS LABROSSE
10, r. Vivienne, remise, crédit personnalisé - 260-06-39.

automobiles

8 à 11 C.V.

R 17 T.O. Hot-top, dir. assist. Ttes opt., ardoise, métal. début 78, 10.000 km. 320-08-69.

Part. vd B.M.W. 320 gris mét., bon état, vitres teint. 76. Prix 25.500 F - Téléph. : 375-64-58.

12 à 16 C.V.

A vdre Mercedes 280 SL, 1968, beige, intér. cuir noir H.T. Boîte mécan., parf. état. Peinture nve (factures). T. le soir : 899-18-55.

+ de 16 C.V.

Vends PORSCHE 911 E 2,4 l., blanche, moteur refait, 26.000 F - Tél. 370-78-28.

divers

B.M.W. OCCASIONS
320, 323 I, 525, 528 I
78-79, peu roulées, garanties Auto-Paris XVe - 533-69-95, 68, rue Desnouettes, Paris-15e.

box parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet (17e)
mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

---

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

CHATELET 2-3 PIECES, 72 M2, décoré, poutres + balcon, tt confort. Visites 14 à 18 h : 12, rue BERTIN-POIREE 874-43-98 - 206-15-30

4e arrdt.

Impasse GUEMENEE - Beau 74 m2 avec petite mezzanine ouverte sur séjour, belle salle de bains, cuisine équipée + cheminée. Chauffage individuel gaz. Prix : 630.000 F - 256-13-72

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES - Duplex. Lundi à vendredi, hres bur. et samedi après-midi, 274-59-10

6e arrdt.

VANEAU - 105 M2 Dble living, 2 chambres, cuisine, bains. Immeuble tout confort. Chambre service - 567-22-88

SERVANDONI - ODE. 42-70 GRAND STUDIO SOLEIL - CARACTERE

ST-GERMAIN-DES-PRES Magnifique appartement d'angle 220 m2, 7 pièces principales. Immeuble tout confort - 567-22-88

ST-SULPICE BEAU 7 PIECES 225 m2 - 256-05-95

7e arrdt.

PARIS (7e) **7, RUE VANEAU** GRAND 3 PIECES 122 M2 Vue sur jardin, hôtel classé IMMEUBLE NEUF S/pl. ts les jours, 14 h. à 17 h. SAGE - 359-63-63 21, av. Montaigne, Paris (8e)

VIIe VERNEUIL **UNIQUE** PUBLICITE AVANT RENOVATION Ds imm. CARACTERE RAVALE 1er etage, ASCENS. **4 PIECES** cuisine, bains, w.-c. **PRIX 545.000 F** Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h : **40, RUE** DE VERNEUIL ou 723-96-05

20, RUE CLER Bel immeuble Ascenseur ravissant 2-3 p., cuis. amenagée, tt conft, soleil + garage. Vend., sam., 14 à 18 h. Tel. 233-62-46.

8e arrdt.

Paris 8e, 150 m Palais de l'Elysée, dans immeuble pierre de taille 1910, 2 gds appts 178 m2 chacun, refait neuf. Réception, séjour, 3 chambres, s. de bains, s. d'eau, cuisine, wc, moquette, chauff. central individ. Escalier service. 1er ét. : possibil. usage professionnel. 1.380.000 F - 4e ét. : 1.200.000 F. Pour visiter s'adresser à la concierge : 19, rue de Miromesnil. DEMEURE - 825-24-10

12e arrdt.

PICPUS. Récent, standg, dernier étage + terrasse, 3 pièces. Parking. 425.000 F - Tél. : 344-03-43

DAUMESNIL BEL ANCIEN 3 pces, cuis., cft, S/RUE. 380.000 F. - 346-11-76.

14e arrdt.

RUE d'ALESIA - Récent 3 pces + cave + parking, tout confort. 543-21-78

Propriétaire vend 5 Pièces sur PARC MONTSOURIS Excellent état. Soleil. Sur place vendredi, 16 à 18 h. et samedi, 10 à 15 h. Marjolin, 5, r. Gazan

BD RASPAIL - Bel imm. 100 m2 665.000 F. Excellent rapport. 322-61-35

14e - PERNETY - 4 PIÈCES 85 m2, neuf, dans petit imm. de standing, avec 120.000 F cpt + crédit. Visible tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30 73, RUE DE GERGOVIE

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue du SAINT-GOTHARD

3 PIECES + Loggia 565.000 F

Renseignements sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

SEFRI-CIME 538-32-52

15e arrdt.

URGENT - 12, r. Lacretelle, 15e Dans bel imm. pierre de taille, part. vd 3 pièces, tout confort, de 70 m2. Gde cuisine. Rez-ch. CALME. Sans vis-à-vis. 410.000. S/pl. lundi 2, mardi 3 avril, de 11 heures à 19 heures.

AV. DE SUFFREN Imm. pierre de t. 60 m2, 5e sans asc., tt cft. Soleil. Vue dégagée. COCHELIN - TEL. : 561-03-73

16e arrdt.

PLACE D'IÉNA Luxueux 6 P., 230 m2, Box, 2 ch. service, parfait état. MICHEL ET REYL, 265-90-05.

PASSY

Immeuble Pierre de Taille. Luxueuse triple réception, 3 chbres, 2 bains, 155 m2, balcon, chbre de service. O.R.I. 359-36-66.

Prox. HENRI-MARTIN Dans voie privée, superbe réception sur parc, 3-4 chbres + 2 terrasses, 230 m2 + studio service et box. Prix justifié. 651-32-20.

AFFAIRE UNIQUE Dans Hôtel partic., magnifique ATELIER ARTISTE en DUPLEX + 70 m2 terrasse. URGENT. 690.000 F. 326-19-10.

MUETTE - 6e ETAGE **5 P.** Immeuble pierre de taille 125 m2 3 sanitaires, chambre service. 1.100.000 F. Vendredi 14 h à 16 h : 12, RUE FRANÇOIS-PONSARD

XVIe MICHEL-ANGE DANS IMMEUBLE RECENT 8e ETAGE, ASC.-DESC. SOLEIL **GRAND 5 P.** entree, salon, s. à manger + 3 chb., cuis. equipée, 2 BAINS, TEL., MOQUETTE + parking en ss-sol REFAIT NEUF **PRIX 925.000 F** Vendredi, sam., 14 h à 17 h 30 : **93, RUE** MICHEL-ANGE ou 723-91-28

33, AVENUE FOCH UNIQUE A PARIS Piscine - Restaurant - Services **165 M² + LOGGIA** 40 M2 RECEPT., 2 CHBRES, 2 bains, décoration de haute qualité. Studio serv. + 2 park. sous-sol. **P. BATON - 704-55-55**

17e arrdt.

BATIGNOLLES-ROME **LUXUEUS. RÉNOVATION** DUPLEX 110 m2, asc. 033-42-70.

TERNES Vends, imm. pierre de taille, 6 pièces tt confort, prof. libér., parking. Visites jeudi et vendredi, 14 h à 17 h 30 : 9, rue de la Néva, 4e étage, ou 742-99-09.

XVIIe EXCEPTIONNEL DS BEL IMM. PIERRE TAILLE **2-3 PIECES** entrée, cuis., salle d'eau, w.-c., TEL EXCELLENT pr PLACEMENT **PRIX 195.000 F** Vend., samedi, 14 h à 17 h 30 : **3, RUE** BARON ou TEL. 723-91-28

18e arrdt.

CHAPELLE Beau 4 pièces, 113 m2, Imm. bourgeois, 2e étage, clair. 450.000 F - 331-89-46.

MAIRIE 18e - Immeuble neuf **2 PIECES** Prix très intéressants 280-23-25

19e arrdt.

19e - Part. vd petite maison de 30 m2 avec 1 pces + gde cuis., s. de bns, wc + cour 32 m2, tt confort. 165.000 F - 208-23-31

91 - Essonne

MORSANG-SUR-ORGE, Particul. vd, petite resid., 5 Pces, duplex, 110 m2, jard., séj., 4 ch., S. de B., S. d'eau, face parc 4 ha, 1,5 km. SNCF, Orsay-St-Michel 23 min., disp. imm., 295.000 F + C.F. 30.000 F. Tél. 904-37-08.

VILLEBON-SUR-YVETTE 5 P. 110 m2 + LOGGIA 1er ét. Est-Ouest. Box double. Cave. 470.000 F dont 22.000 F C.F. TELEPH. : 928-68-00

GRIGNY II PROX. LAC Plein soleil 4e étage, ASC., 2 p., cuis. équipée, TT CONFORT - 766-50-45.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE - près NEUILLY ile de la Jatte, beau studio, sur jardin + loggia, immeuble 1974, standing, parking, cave. Prix : 175.000 F. Téléphone : 585-41-20.

BOULOGNE, près futur métro, séj. + 5 chbres, 120 m2 + box, vue imprenable s/Saint-Cloud et Paris, 560.000 F. 260-39-11, p. 242.

BOULOGNE, Porte St-Cloud, Boulogne, Porte St-Cloud, studio, tt cft, calme, ensol., créd. poss., 190.000 F. 236-23-25, le matin.

VILLE-D'AVRAY STANDING, VUE, proche GARE, coquet 75 m2 dernier étage, 2-3 P. princ., office, cuis., 2 loggias. 071-33-14.

SAINT-CLOUD Petite résidence tout confort, 12 logements, chauf. individuel, magnifique appartem. 4 Pces, balcon 24 m2, box et cave. 750.000 F. Vend., sam., dim., lundi : 602-97-72.

LE FRANCE 125 m2 Luxueux living, 2 chambres, loggia, vue imprenable PARIS - 266-27-55.

ST-CLOUD Living 32 m2, 3 chbres, décoré. Impeccable. A saisir 460.000 F. Tel. : 771-77-83

SEVRES FACE BOIS Résidence 72 rez-de-jardin, séj. + 2 chbres 72 m2 + loggia + 180 m2 jard. tt cft, parkg ss-sol, ét. neuf. 395.000 F. Tél. 626-38-91

93 Seine-St-Denis

ROSNY-SOUS-BOIS, A VENDRE APPARTEMENT 4 PIECES, tt conft, 80 m2, cuis. aménagée. Proche gare S.N.C.F. et tous commerces : 215.000 F + C.F. (20.000 F à 5 %). Téléphoner le soir 528-13-87. Heures de bureau 346-42-71.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, résidentiel, près métro, bois, RER, belle restauration d'immeuble, ascenseur, chauffage central, interphone.

Studios depuis 123.000 F et 2 Pièces depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.

Visite, sur place, tous les jours, 14 à 19 heures, sauf le lundi, 38, avenue Franklin-Roosevelt, ou GEFIC — CTI — 723-78-90.

CHENNEVIÈRES Vue exceptionn. sur tout Paris. Immeuble pierre de taille, MAGNIFIQUE APPT, 138 m², entree, séjour, bur., cuisine, 4 chambres, 2 bains, 2 wc, Roberies, penderies, balcons, cave, parking sous-sol. 750.000 F 883-15-50 **DEJUST**

Province

Cannes, du studio au 5 Pièces, luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants, crédit de 80 % possible, brochure gratuite. EDEN SQUARE, 4, rue Rebuffel, 06110 Le Cannet-sur-Cannes.

appartem. achat

Pour cadre société, recherchons 2-3 Pièces, Marais - rive gauche, 500.000 F. Téléphone : 742-62-65.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

URGENT - RECHERCHE 5/7 Pièces, tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

appartements occupés

RUE DE BABYLONE 2 PIECES, occupées, 120.000 F. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

12e Bel imm. 2 APPTS : 3 P., cuis., w.-c. (mitoyen, étage complet) - 110.000 F chaque. Le propriétaire : 004-32-69

constructions neuves

NEUILLY - SUR JARDIN Imm. neuf. LUXE PLEIN SUD. appts DUPLEX TERRASSE. Vis. appt decoré ts les jours, 117, bd BINEAU - 624-39-49.

immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES Paris ou périphérie immeubles libres et boutiques libres ou louées, Tél. M. Gérard, 563-11-40 (heures bureau). C.F.I., 8, avenue Hoche, 75008 Paris.

Très bon pour PLACEMENT, petit imm. bon état, libre. Mag. + 3 apparts, emplacement 1er ordre. 600.000 F. 387-27-60.

viagers

Imm de rapport centre Marseille 1 tête, 87 a. (230 m2 burx libres) 300.000 de rapport. Comptant + 35.000 rente par mois. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-15e. Tél. : 355-61-58.

Société spécialiste viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00 Prix, indexation et garanties ETUDE GRATUITE, DISCRETE

locations meublées Offre

Paris

ETOILE, imm. standing, belle recept., 2 chbres, cuis., S. de B., tél., 3.800 F. — 742-06-81.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES, pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 555-84-23.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tél. 285-11-08.

Région parisienne

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. Tél. : 265-67-77.

villégiatures

VILLERS-SUR-MER A louer a l'année pr dom. sec. appart. face à la mer, 2 et 3 p. DUPREZ (4) 481-43-79.

PARIS-LONDRES (centre) Aller et retour, avion + autocar, 295 F tarif visite. T. 203-46-00 ou aerop. Beauvais 16 (4) 445-01-06.

maisons de campagne

Prox. LA LOUPE, mais. camp. bien exposée à 500 m FORET DOMANIALE non isolée s/beau terrain 3 000 m2 env., b. état séj. (pout., cheminée), cuisine, 2 chambres + 2 autres facilem. amén. au grenier (escalier), s. bns, w-c, S.N.C.F. LA LOUPE (ligne directe PARIS-LE MANS) crédit 80 %. Prix : 350 000 F. M. HAVART 16 (37) 81-19-65.

MAS CÉVENOL Ds joli hameau en Basses-Cevennes, 4 P. habit. + 4 autres amenageab., s/caves voûtees, terrasse, vaste cour intérieure, jardin 1.000 m2 non attenant. Prix 220.000 F. Crédit 80 % possible. CATRY. Tél. pour visite même le week-end (66) 22-20-92.

locations non meublées Offre

Paris

Beaubourg, s/Centre Pompidou, ds imm. 17e, restauré, av. asc., splend. stud., 2 Pièces, duplex. Except. Ts les jrs, 16 à 18 h., 149, r. St-Martin. — 878-41-65.

XVe - FRONT DE SEINE Immeuble neuf, société propriétaire loue directement appartements de stdg, cuisine équipée, 2 P., 50/71 m2, 2.860/4.100 F ; 3 P., 97/123 m2, 5.000/7.400 F ; 4 P., 125 m2, 7.800 F/mois, ch., park., tél., télex compris. Renseignements, le jeudi, de 10 à 18 heures. Téléphone : 775-80-85.

QUAI ILE SAINT-LOUIS Exceptionnel, duplex, décoré, réception, s. à manger, chbre, cuis. aménagée, bains. 7.500 F. net. S.P.G. 265-05-49.

Région parisienne

(92) Porte de St-Cloud, studio, impeccable, 1.140 F ch. compr. Téléphone, COGE : 602-99-07.

ANDRESY. Très belle maison, 9 Pièces, 6 chambres, bains, piscine, en bordure de Seine, garage, 6.800 F. Tél. : 387-77-64.

VERSAILLES SANS COMMISSION Dans immeuble récent Tres bon standing - Vide Situation exceptionnelle Avec parc privé **3** PIECES 89 m2, loyer 2.246 F Charges 462 F **4** PIECES 105 m2, loyer 2.527 F Charges 584 F Parking sous immeuble inclus S'adresser la Porte verte Bâtiment D 13, av. du Général-Pershing. — Tél. : 954-21-99.

SAINT-GERMAIN PROX. (MAREIL-MARLY). VILLA nve ILE-DE-FRANCE, stdg, récept. 85 m2 av. cheminée, 4 ch., 3 bs gar. 3-4 voit., tt cft. Terr. clos 750 m2. Loyer 6.000 F mensuels. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

PARIS EST 93 BAGNOLET SANS COMMISSION **4** pièces, 78 m2, loyer 1.380 F, charges 544 F, parking 89 F. S'adresser Bureau de Gérance du lundi au vendredi de 9 h à 12 h : LES PARCS DE LA NOUE 1-13, rue de la Noue, BAGNOLET - Tél. 858-02-31 Me Gallieni Bus : 78 et 101 N

Province

Loue à l'année, 1 h. 15 Paris sud-Chartres, orangerie 18e siècle, rénové, très grand living, cuisine aménagée, S. de B., 3 chambres, chauffage central, 80 ares de terrain, dans très beau domaine 110 hectares de bois, entrée indépendante. Prix 2.000 F non meublée, possibilité de meubles. Louis-Aimé de Fleuriau — Téléphonez, Bureau : 574-97-20, Domicile : 705-53-85.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

locaux commerciaux

Vend cause santé 6 000 m2 dans chef-lieu de canton gersois, comprenant 1 maison F4, 1 bâtiment ccial 300 m2 couvert 210 m2, 2 bureaux, eau, électricité, téléphone, facilite d'accès. Intermediaire s'abstenir. Prix : 500 000 F. Tél. : (62) 69-31-71 ou 09-14-96.

CONCORDE-TUILERIES ds imm. gd standg, bail à céder local 400 m2, 1er ét. façade tt en vitre. Poss. nombr. comm. Loyer tr. intér. Urgent. 260-71-82

PARTICULIER LOUE SORTIE SUD MONTPELLIER ROUTE CARNON LOCAUX EN FAÇADE TOUS COMMERCES 540 m2 ou 1.100 m2 Possibilité mezzanine 550 m2 Vitrines - Parking important Emplacement premier choix et voisinage immédiat grandes surfaces. Ecrire no R 9985 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX

Boutiques

EXCEPTIONNEL XVIe GALERIE SAINT-DIDIER boutique 40 m2, 140 000 F loyer mensuel 3 000 F. Tél. : 727-82-61.

6e A LOUER sans pas-de-porte MINI-BOUTIQUE 16, rue GUENEGAUD

pavillons

SARTROUVILLE, 10 min. gare, constr. 1960, 5 Pces, tout conft, sous-sol, gar., jard., impecc. Px 405.000 F. Téléphone : 913-20-14.

HOUILLES. Plain-pied, moderne 4 Pièces, parfait état. 400 m2 de TERRAIN. Prix : 430.000 francs. Téléphone : 913-87-44.

LA GARENNE-COLOMBES. Tr. beau pav. en pierre : SEJ. en rotonde, 4 chbres, cuis. équ., S. de B. + S. d'eau, PARF. ET., chff. maz., gar. 2 voit., 300 m2 terrain : 540.000 F. — 788-49-00.

BAS CLAMART Pav. 6 P. garage, tout conft, atelier 50 m2, 680.000 F. TICRA 645-90-00.

GIF-SUR-YVETTE 7 P., 5 chbres, 700 m2 terrain, sous-sol complet, garage double. 900.000 F. 928-68-00.

Immobilier (information)

Acheter un appartement en région parisienne le pouvez-vous ?

INFORMATION LOGEMENT

525.25.25

Information logement dispose de renseignements sur 40 000 logements neufs dans une large gamme de prix. Service gratuit.

49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours

Publicscope

COTE D'AZUR

SANS ENGAGEMENT, RECEVEZ CONDENSE

PROGRAMMES IMMOBILIERS

UF 3, promenade des Anglais, 06000 NICE.

bureaux bureaux

GENTILLY

A LOUER NOUS POUVONS ADAPTER A VOS BESOINS L'IMMEUBLE QUE NOUS ALLONS REALISER AU CENTRE VILLE

Cet ensemble de

9 100 m2 DIVISIBLES

CONVIENDRAIT à :

BUREAUX, LABORATOIRES, ATELIERS ou COMMERCES

TÉL. COMEGI M. RAYNAUD

293-30-80

A louer bureaux par NIVEAUX DE 500 M2

Paris (13e) ds immeuble récent de 4.800 m2, cloisons installées, standard et postes en place. Restaurant. Self-service. Parking.

GIM : 766-35-60

16e LOCATION BUREAUX. SALLES de REUNIONS MOIS - SEMAINE - JOURNEE Secrétariat - Permanence Tél. et Télex - Domiciliations Stés. Inscriptions Registres du Commerce et des Métiers Tél. 525-55-79

1 à 20 BUREAUX ts quartiers Locations sans pas-de-porte MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

villas

LE VESINET, proche R.E.R., sur 750 m2, villa 8 pièces, 1.220.000 F. CABINET CARLIER. 071-37-61.

HAUTE-NENDAZ, Valais, chalet à vendre, construction 1965, tout conft., complètement meublé et équipé sur 3 niveaux séparés. Prix intéres. en société Tél. : (19) 41-27-88-24-44. Immo. CENTRALE.

NOISY-LE-ROI, neuve tradit., 6 P., 2 bains, 180 m2 habit., gar. 2 voitures, jardin clos. 820.000 F T.T.C. 027-57-40.

Vend belle petite villa charentaise, cheminées marbre. Parcs, terrains, garages. 16450 SAINT-CLAUD. M. GUINAUDEAU. (45) 71-35-12.

45 km au S.-O. de PARIS, villa en parfait état, 7 P. + s/sol sur 1.000 m2 terr. Prix 700.000. Tél. 735-67-26 ou 492-66-65.

L'ÉTANG-LA-VILLE Belle construction sur 1.500 m2 terrain, séjour + bureau, 4 chbres, cuis., office, sous-sol complet. PRIX : 1.000.000 F.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Situation privilégiée sur 3.000 m2. Terrain planté, villa contemporaine, magnifique living avec cheminée, chambre, bureau, rez-de-jardin aménageable, grandes possibil. PRIX : 850.000 F.

C.P.H. IMMOBILIER Agence de Parly 2 **Tél. : 954-54-54**

BENODET 29 S - Part. vd villa 100 m plage, gd séj., 3 chbres, tt cft, jard. 2.000 m2, possib.le 2 lots. 1.100.000 F. Tél. (80) 65-19-41

ENGHIEN PRES LYCEE Superbe villa MANSART, vaste réception + 6 chbres, 2 bains, sous-sol total, parc 1.850 m2 garage. 1 million 250. - 389-31-74

LE VESINET Proche R.E.R. commerces VILLA s/1.000 m2 boisés, 6 Pces princ., gar. tt cft. EXCLUSIVITÉ. Ag. Mairie. - 976-52-52

MONDETOUR Superbe villa 6/7 pièces + 960 m2 jardin sous-sol+r.-de-chaussée surelevé+1 étg. tt cft, Tél., calme, soleil, 1.100.000 F 325-89-90, même dimanche.

VERCORS Maison ancienne restaurée - 6 p. tt conft, chff cent., 350.000 F. urgent - 325-01-19 - DIÉ, Me ROYER (75) 22-01-67.

terrains

PARC PERREUX SITUATION EXCEPTIONNELLE Magnifique terrain de 1.175 m2. DEJUST - 883-95-50

Part. vd Sud AJACCIO, terrain boisé 5.600 m2, site sauvage, accès plage, chemin privé, 200 m. vue mer impren. Ecr. H 5115 Havas, 33000 Bordeaux.

BEARN. A 2 km de Sauveterre-de-Béarn, 4 lots de terrain à bâtir, équipés, de 2.500 m2 à 4.000 m2. Prix : 15 F à 24 F le m2. Vue panoramique sur les Pyrénées. Renseignements : Tél. (16-59) 38-67-86 ou 38-53-70.

MONTLIGNON (95). 2.300 à 2.650 m2, 130 F le m2. Permis construire. 989-31-74.

GROUPE NEGOFIA rech. terrains toutes régions, toutes superficies pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, PARIS-8e. Tél. : 266-57-22.

BOUSSY-SAINT-ANTOINE Proximité BRUNOY (91) environnement exceptionnel dernier TERRAIN libre Centre ville **2.160 m2** C.O.S. 0,30 450.000 F. 900-51-10 H. bureau.

VAR EXCEPTIONNEL 12.000 m2 viabilisés pr 2 villas. - Tél. (94) 70-04-81.

propriétés propriétés

A VENDRE

Cause santé, sur zone verte

75 km OUEST de PARIS. Belle propriété 72 ha avec PETIT CHATEAU 1902, dans parc de 12 ha clôturé de murs. Haras récent et moderne. 40 boxes. Propriété d'agrément et de rentabilité par gros verger.

Possibilité de morcellement.

AMAR, 82, rue Charles-Laffitte, NEUILLY-SUR-SEINE - 722-61-64.

TOURAINE Bords Loire - Sur 1 ha terrain Anc. manoir, entr., bur., s. à manger, cheminée, salon 40 m2, cuisine, dégagement, 2 pièces, poutr., cheminée d'époque, cellier. 1er étage, 5 chbres, w.-c., bains, gren. amén. + 1 chapelle ancienne, cave voûtée. 476.000. **AVIS** 65, av. du Gal-de-Gaulle, SAUMUR. Tél. : (16) 41-50-46-79

LES ANDELYS (27) Récept., 8 chbres, cft, TENNIS, vast communs. Dynamo s/roues à aubes. Parc et prés 4 ha, 1/2 rives s/250 m. BEL. DEMEURES DE FRANCE - Tél. 387-92-76, 68, bd Malesherbes, Paris (8e).

Région AUTUN Saône-et-Loire. Très belle propriété sur 1 ha clos et magnifiquement boisé, manoir 15 Pces sur 3 niveaux, dépend., gar., pièce d'eau.

Cabinet GILLES IMMOBILIER.

21320 POUILLY-EN-AUXOIS. Tél. : (80) 90-85-70.

LA CHANCE DE VOTRE VIE !

McLean, Virginie, à 5 mn de Washington, DC. Magnif. ppté, 7,200 ha, à 150 m des rives du Potomac. Demeure en P. de T. 450 m2 de surface habit., caract. luxueux, haut stand., court de tennis, piscine, ponton. 3.500.000 dollars U.S.

Contacter Mrs. Noone, LONG ET FOSTER REALTORS (703) 790-1990 U.S.A.

PARC DE SCEAUX. Résidentiel près Parc et R.E.R., belle ppté. Prix élevé. 350-06-70.

Part. de préférence à part. PAYS DE BRAY 80 km Paris, centre village sur 2.800 m2, SUPERBE CORPS DE FERME aménagé, comportant : maison principale, séj. cathédrale, cuis., 3 chbres, 2 w.-c., s. de bains + s. de dche, maison d'amis : séj., cuis. chbre, s. de bains, grenier aménagé. Grange, salle de jeux, s. à manger d'été, barbecue. Garage : 2 voitures. Prix : 850.000 F. Tél. pour R.-Vs. à partir de 19 h. : 206-35-65.

CROISSY-SUR-SEINE 15' R.E.R. GRANDE VILLA, 200 m2 HABIT. tt cfort, jard. 760 m², 630.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

CELLE-SAINT-CLOUD RESIDENTIEL pres gare, 2 pptés, 6 p., sur 600 et 750 m2. 1.200.000 F et 1.400.000 F - Tél. 954-68-00.

Près GISORS MAISON CAMPAGNE parfait état, entrée, séjour, cuisine, 3 chbres, salle d'eau, chff cent., gar., magnifique terrain 4.300 m2. Prix 310.000 F Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubg Cappeville, à Gisors. Tél. 16 (32) 55-06-20.

DEUX-SEVRES Part. vd MAIS BOURGEOISE s/1.400 m2 terr. envir., pelouse: **10 PIECES** cheminées, poutres appar., 2 bns, 2 wc dépendanc., tous Cces, docteur piscine, écoles, C.E.G., B.E.P.C PRIX 460.000 F Tél. : (49) 76-33-00

LE VESINET 300 m du R.E.R. PROPRIETE ANCIENNE récept. 70 m², 5 chbr., 2 bains bon etat. PAV. d'amis, 3 P. + 2 BURX, garage, tout confort JARDIN CLOS de 1.450 m² AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

châteaux

HOUDIARD B.P. 83 LAVAL T. (43) 53-25-21. GOLFE MORBIHAN CHATEAU 25 pièces. Conviendrait collectivité, Hostellerie, Promoteur. Prix modéré. BAIE MORLAIX CHATEAU 20 pièces. Parc de 13 ha boisé. Possibilité de 50 ha de bois. Région CAEN Petit CHATEAU Louis XV 8 p Beau parc de 4 ha. Région SAUMUR Petit CHATEAU de 9 pièces Parc et bois : 30 hectares. Région CHINON MANOIR XVIIIe siècle Parc et bois : 28 hectares. ANGERS et SAINT-MALO. Bx HOTELS PARTICULIERS. Plusieurs propriétés dans tout l'OUEST.

LOIRE-ATLANTIQUE Sur 32 HA CHATEAU 19e S. 15 P. restauré, dépendances, FERME, écuries, étangs. Prix : 2.900.000 F. **MAT** Immobilier - 953-22-27 35, rue d'Anjou, Versailles

ANJOU Petit CHATEAU du 19e 15 pces + dépendances PARC et BOIS 28 ha. Px 900.000 Tél. : (41) 51-04-65 Cab. GRUAT, 30, r. Beaurepaire 49400 SAUMUR.

fermettes

90 KM PARIS Fermette restaurée, parfait état. Pierre, tuiles plates. - Séjour, cuisine, 2 chbres, w.-c., dches, poutres apparentes, cheminée, grenier amén., cave, gar. S/1 ha terrain. Prix 280.000, avec 20 %. **AVIS** 2, rue du Gal-de-Gaulle, SENS. - (16) 86-65-09-03.

RÉGION VALLONNÉE Sur 1.600 m2 bordé par un ru, FERMETTE pays, 4 p., gren., depend. possib. aménag., remise Prix 170.000 F avec 17.000 F. IMMOBILIERE DU PONT, 6, quai Couesnon, 02400 CHATEAU-THIERRY. Tél. 16 (23) 83-06-67.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immobilière au Tribunal de Gde Instance de Créteil, le JEUDI 5 AVRIL 1979, à 9 h 30, EN UN SEUL LOT

UNE PROPRIÉTÉ sise à **L'HAY-LES-ROSES (94)**

72, rue de Chalais, comprenant au rez-de-chaussée : salle séjour, vestib., cuisine, chambre et w.-c. ; 1er étage : 3 chambres, salle de bains; au s/sol : garage, buand., cave, cour et jardin. MISE A PRIX : 60.000 FRANCS. Pour tous renseignements s'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, 75017 PARIS, tél. 227-71-10, et sur place pour visiter.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le Jeudi 19 Avril 1979, à 14 heures, **UN APPARTEMENT de 5 Pièces**, au 1er étage - UNE CAVE et PARKING, dans imm. sis

11, RUE LAUGIER - PARIS (17e)

Mise à Prix : 300.000 F - S'adresser : Me Marcel BRAZIER avocat à Paris (8e), 178, bd Haussmann, tél. 924-39-03 ; tous avocats près Trib. de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.



CARNET

Mariages

Louise BAILLY
et Antoine ANTONAKOPOULOS
ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 3 janvier à Paris.

Décès

— M. et Mme Jean Gaehlinger,
M. et Mme François Delrieu et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Castaigne et leurs enfants,
M. et Mme Alain Castaigne et leurs enfants,
Mlle Sylvie Castaigne,
Mlle Thérèse Castaigne,
M. Georges Laronde,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur,
Mme veuve Henri GAEHLINGER,
née Yvonne Laronde,
survenu à Nice, le 24 mars 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 31 mars à 14 h. 15, en l'église de Châtelguyon (63) où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président, le conseil d'administration et les membres du Lions Club de Paris Doyen de France, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de
Robert HOUDIA,
membre fondateur
et past président
du Lions Club de Paris Doyen.
Le défunt ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.
Une messe de requiem aura lieu en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, Paris (8e), le 23 avril 1979.

— Mme Daniel Lawton,
M. et Mme Hugues Lawton et leurs enfants,
M. et Mme François Samazeuilh et leur fils,
M. Daniel G. Lawton,
M. Bertrand de Lesdain,
Mlle Marie-Laure de Lesdain,
Les familles Lawton, Lalande, Cruse, Faure, de Luze et Sorbé,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Daniel LAWTON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

Ses obsèques ont eu lieu ce jeudi 29 mars, à 15 h. 30, au temple des Chartrons à Bordeaux.
Réunion à la porte du temple, à 15 h. 30.

— Mme Edmond Melville,
Mme Robert Lang,
M. et Mme Philippe Melville et leurs enfants,
Les familles Halbronn, Kauffmann et Lambert,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edmond MELVILLE,
survenu le 27 mars 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— M. Joseph Sireyjol,
M. et Mme Francis Bibian,
Mlle Marie Vercasson,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Joseph SIREYJOL,
née Jeanne Vercasson,
survenu le 27 mars 1979, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 30 mars 1979 à Paris, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à La Celle-Saint-Cloud (78).

— M. et Mme Michel Vilkas et leurs filles ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,
Mme Betty TENENBAUM,
née Fischer,
survenu le 26 mars.
L'inhumation aura lieu le 30 mars, à 10 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

— Mme Marcel Vigneron,
Françoise et Guy Colas,
Véronique et Vincent,
Colette Vigneron,
Anne et Patrick Guédron,
Thomas et Bruno,
Martine Vigneron,
Les familles Baric, Trarieux, Fouchier, Allisy, Vigneron, Lavoix, Marvaud,
ont la douleur de faire part du décès de
Marie-Claire VIGNERON,
leur fille, sœur, belle-sœur et tante, survenu accidentellement le 26 mars 1979, à l'âge de quarante-deux ans.
Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte, le samedi 31 mars, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
L'inhumation aura lieu ultérieurement en Dordogne.
Cet avis tiendra lieu de faire-part.
18, rue Raymond-Planté,
64000 Pau.
22, avenue Lavoisier,
78600 Maisons-Laffitte.
Résidence de France-Gascogne,
7, avenue Thiers, 64000 Pau.
849 Groveland,
Merced, Californie 95340 (U.S.A.).

Remerciements

— Mme Claude Chambard et sa famille, très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Claude CHAMBARD,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Il y a six ans, disparaissait
Jacques VIVOLI.
Ceux qui l'ont aimé lui adressent une pensée affectueuse.

Messes

— Une messe de requiem sera dite le samedi 31 mars 1979, à 11 heures, en l'église orthodoxe serbe, 23, rue du Simplon, Paris (18e), pour
Lazar A. JOVANOVIC,
décédé le 15 février 1979.

A L'HOTEL DROUOT

VENTE

Vendredi

S. 1 - Art de Chine.
S. 6 - Bijoux, argenterie.
S. 8 - Dessins, tableaux modernes.
S. 20 - Livres.

PALAIS D'ORSAY. Vente le 30 mars
Tabl. anc., meubl. et obj. d'art XVIIIe.

VENTES PUBLIQUES

Visites, conférences

VENDREDI 30 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « Les ateliers des manufactures des Gobelins ».
15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Bachelier : « Secrets d'élégance au musée du costume ».
15 h., Grand Palais : « Exposition Chardin ». (Mme Hager).
15 h., façade de l'église Saint-Gervais : « Le Marais » (M. de La Roche).
15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 17 h. 30, 29, quai Voltaire, M. Georges Cerbelaud-Salagnac : « L'Evangile de Longfellow et la réalité historique » (Société française d'histoire d'outre-mer).
19 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna : « Théâtre d'ombres dansé du Cambodge ».
20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Remèdes à l'angoisse » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

AUJOURD'HUI

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises et à l'Office national autrichien le mercredi 28 mars.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 150, 350 ; Autrans : 0, 40 ; Arêches-Beaufort : 100, 330 ; Bonneval-sur-Arc : 110, 190 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 90, 245 ; Les Carroz-d'Arâches : 60, 240 ; Chamonix : 0, 600 ; Chamrousse : 45, 65 ; La Chapelle-d'Abondance : 0, 110 ; Châtel : 25, 140 ; La Clusaz : 10, 250 ; Les Contamines-Montjoie : 10, 250 ; Le Corbier : 60, 160 ; Courchevel : 130, 205 ; Les Deux-Alpes : 30, 450 ; Flaine : 90, 490 ; Les Gets : 25, 150 ; Le Grand-Bornand : 50, 160 ; Les Houches : 2, 100 ; Megève : 10, 200 ; Les Menuires : 100, 190 ; Méribel : 55, 205 ; Morzine-Avoriaz : 0, 220 ; La Plagne : 210, 380 ; Pralognan - La Vanoise : 35, 55 ; Saint-François - Longchamp : 40, 200 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 60, 190 ; Samoëns : 30, 250 ; Tignes : 168, 340 ; Val-d'Isère : 135, 270 ; Valloire : 10, 170 ; Val-Thorens : 150, 250.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 120, 240 ; Auron : 150, 300 ; Beuil-les-Launes : 100, 120 ; La Colmiane-Valdeblore : 60, 120 ; La Foux-d'Allos : 220, 320 ; Isola 2000 : 240, 340 ; Montgenèvre : 160, 280 ; Orcières-Merlette : 100, 300 ; Les Orres : 70, 220 ; Pra-Loup : 40, 190 ; Risoul 1850 : 150, 250 ; Le Sauze - Super-Sauze : 20, 230 ; Serre-Chevalier : 80, 280 ; Superdévoluy : 10, 220 ; Valberg : 100, 120 ; Vars : 40, 220.

PYRENEES

Les Agudes : 15, 50 ; Les Angles : 30, 180 ; Ax-les-Thermes : 0, 30 ; Barèges : 20, 209 ; Cauterets-Lys : 80, 290 ; Font-Romeu : 10, 40 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 20, 280 ; La Mongie : 60, 250 ; Saint-Lary - Soulan : 15, 200.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20, 90 ; Super-Besse : 30, 100 ; Super-Lioran : 20, 130.

JURA

Les Rousses : 5, 60.
★ Horloge des neiges : 256-64-28.

AUTRICHE

Salzbourg, Badgastein : 80. — Voralberg, Gargellen : 30, 150 ; Lech/Arlberg : 30, 130 ; Zürs/Arlberg : 130, 170. — Tyrol, Ischgl : 15, 170 ; Kitzbühel : 100 ; Lermoos : 120 ; Obergurgl : 80, 200 ; St. Anton am Arlberg : 10, 400 ; St. Christoph am Arlberg : 400 ; Seefeld : 5, 40 ; Sölden : 200.

DIMANCHE 1er AVRIL L'HEURE D'ÉTÉ

L'heure d'été entrera en vigueur en France dans la nuit du 31 mars au 1er avril. A 2 heures du matin, le dimanche 1er avril, les montres et les pendules devront être avancées d'une heure, autrement dit devront être mises sur 3 heures.

A la S.N.C.F., le changement d'heure légale aura pour effet de mettre les trains en circulation en retard d'une heure sur leur horaire. La société nationale s'efforcera d'atténuer les conséquences de ces retards pour les voyageurs ; elle s'appliquera en particulier à maintenir dans toute la mesure du possible les correspondances prévues à l'indicateur officiel.

Météorologie

En raison d'une grève des personnels de la Météorologie nationale, nous ne sommes pas en mesure de publier le bulletin météorologique et les prévisions pour la journée du vendredi 30 mars.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 345

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III					■				
IV									■
V			■				■		
VI				■					
VII						■			
VIII						■			
IX				■					■
X		■				■			
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Peut sauver la mise. — II. S'applique souvent au féminin. — III. Peut donner lieu à des explications ; Ne fais pas circuler. — IV. Peuvent nous secouer quand elles sont fortes. — V. En série ; Touché ; On peut avoir droit à une réduction quand ils sont cassés. — VI. Point ; Aime l'humidité. — VII. Pas portée ; Peut être coupé. — VIII. Ses graines sont aromatiques ; Procède à un enlèvement. — IX. Vulgaire depuis qu'elle est chrétienne ; Pour le cochon qui sommeille. — X. Endroit où l'on peut voir du sang ; Pas aléatoire. — XI. Eduquera comme un berger.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être assimilées aux salutations distinguées. — 2. Est très utile quand on veut mettre de l'essence. — 3. Le droit des grands ; On préfère qu'elle ne soit pas maligne. — 4. Grosse chez la grande perche ; Romains pour un Charles ; Adverbe. — 5. Point de départ ; Des frais pour le couvert. — 6. Sorte de crochet. — 7. Pris avant de sauter ; A d'abord été accordée. — 8. Empêche le jus de se répandre. — 9. Coupé court ; Peut servir à un échange ; Réchauffa Moïse dans son berceau.

Solution du problème n° 2 344

Horizontalement

I. Placidité. — II. Autorisés. — III. Giries. — IV. Eton ; Cime. — V. Droit. — VI. Cohérente. — VII. Ici ; Ut. — VIII. Er ; In. — IX. Il ; Avoine. — X. Larcin ; Io. — XI. Scies ; Pan.

Verticalement

1. Page (terme de typographie) ; Civils. — 2. Luit ; Oc ; Lac. — 3. Atrophie ; Ri. — 4. Coin ; Race. — 5. Ire ; Dru ; Vis. — 6. Discrétion. — 7. Is ; Ion ; Ni. — 8. Termite ; Nia. — 9. Es ; Eté ; Néon.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 mars 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 3 août 1961 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce et d'industrie.

● Portant création d'un comité interministériel du patrimoine.

Jeunesse

● *Chantiers de jeunes pendant les vacances.* — L'association Rempart organise pendant les vacances de Pâques des séries de chantiers de jeunes dans dix-huit régions de France. Ils sont réservés aux jeunes Français et étrangers âgés de plus de seize ans. Ceux-ci pourront, selon les chantiers, faire de l'archéologie, déblayer, débroussailler ou tailler des pierres.

★ Association Rempart, 1, rue des Guillemites, 75004 Paris. Tél. : 887-47-03.

Enseignement

● *Admission à l'Institut supérieur des affaires.* — La date limite du dépôt des dossiers de candidature à l'Institut supérieur des affaires (I.S.A.) de Jouy-en-Josas, est reportée au samedi 7 avril 1979.

★ Institut supérieur des affaires, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 956-42-61 et 956-80-00.

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Audrain, Olivier Beau, Désiré Bocquené, Alexis Chandelier, Marcel Duval, Charles Erhard, Paul Fabre, Louis Galopin, Emile Guilbert, Pierre Jany, Jean Lestage, René Lhéritier, Jean-Louis Lory, Pierre Menon, Henri Paulin, Alphonse Ratier, Paul Regley, Léopold Vié, Hyacinthe Vincenti, Jules Zuccarelli.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES JONQUILLES
TIRAGE DU 28 MARS 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	4 501 1 561 9 061	1 000 10 000 10 000	6	536 7 156 5 316 9 546 260 946	570 1 070 5 070 5 070 500 070
2	122	500			
3	063 1 423 3 783 9 853 32 893	500 1 000 1 000 5 000 50 000	7	6 497 1 207	1 000 5 000
			8	18 303 038	150 3 000 000
4	4 34 1 804	70 220 5 070	9	519 1 889 6 089 83 849	500 1 000 1 000 100 000
5	25 715 8 275	150 500 1 000	0	080 7 210 9 890 7 360	500 1 000 1 000 5 000
6	6 96	70 220			

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU JARDINAGE
LE 4 AVRIL 1979 à CHATELLERAULT (Vienne)

LOTO tirage n° 13 — 3 14 23 27 36 42 — numéro complémentaire 26

PROCHAIN TIRAGE LE 4 AVRIL 1979 VALIDATION JUSQU'AU 3 AVRIL APRES-MIDI

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Paris-Saint-Lazare-Cergy-Pontoise : la nouvelle liaison S.N.C.F. sera ouverte aux voyageurs le 31 mars

La liaison S.N.C.F. Paris-Saint-Lazare-Cergy-Pontoise, Ville nouvelle, est inaugurée par M. Joël Le Theule, ministre des transports, ce jeudi 29 mars. La ligne sera ouverte aux voyageurs le 31 mars.

Après les villes nouvelles d'Evry (Essonne), desservie par la S.N.C.F. depuis le début de 1979, et de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), reliée au R.E.R. depuis décembre 1977, les cent mille habitants que comptent les quinze communes de Cergy-Pontoise seront directement reliés à Paris. La desserte de l'agglomération devait tout d'abord être assurée par l'aérotrain, mais ce projet fut abandonné au cours de l'été 1974 et remplacé par un projet de liaison S.N.C.F. qui avait l'avantage d'utiliser certains tronçons existants sur la ligne.

La liaison, longue de 33 kilomètres, utilise pour sortir de Paris les voies de l'ancienne ligne de Saint-Germain modernisée jusqu'à Nanterre-Université. De la gare de Nanterre réaménagée, une section nouvelle rejoint la ligne Paris-Mantes à proximité de la gare de Houilles. Un ouvrage d'art de 500 mètres de long permet le franchissement de la Seine, puis la voie utilise des infrastructures qui existaient déjà. Enfin, de Neuville à Cergy-Préfecture, la ligne a été construite de façon à éviter les zones urbanisées. La liaison aboutit enfin au cœur de la ville nouvelle, à proximité de la préfecture.

LE RÉSEAU EN ILE-DE-FRANCE

En Ile-de-France, la S.N.C.F. *compte* 922 kilomètres de lignes, trois cent vingt-quatre gares. La capacité de son parc est passé de 360 000 places assises en 1970 à 615500 en 1978. La S.N.C.F. transporte chaque jour 1 600 000 voyageurs.

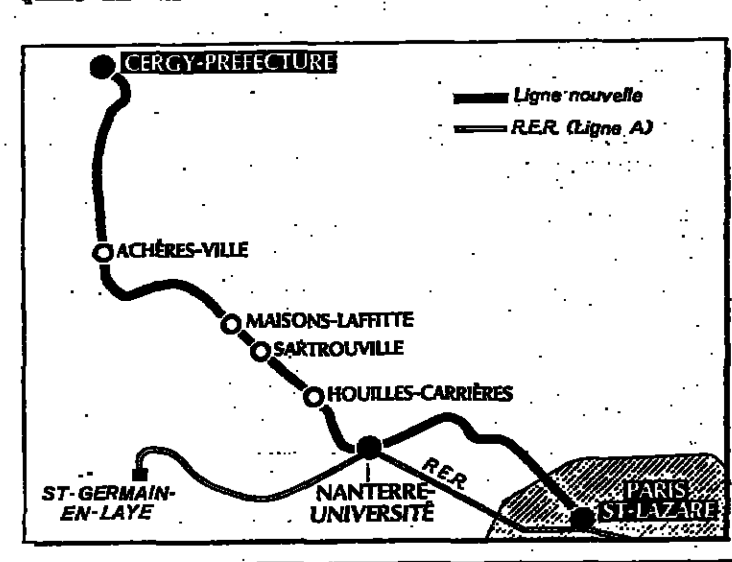
Prochaines mises en service : la liaison Invalides-Orsay (1979), la gare souterraine de banlieue Paris-Lyon (1980). L'interconnexion des trains S.N.C.F. et R.A.T.P. commencera gare du Nord en 1981 et se poursuivra en 1982.

Création de deux gares : Achères-Ville et Cergy-Préfecture

Plusieurs stations seront desservies par la ligne Paris-Cergy-Pontoise : Nanterre-Université ou une salle souterraine permettra la correspondance avec le R.E.R., Houilles-Carrières, Sartrouville où l'équipement existant a été rénové, Maisons-Lafitte. Deux gares ont été créées : *Achères-Ville et Cergy-Préfecture.*

Le montant total des travaux est estimé à 580 millions de francs. Le financement en a été assuré par l'Etat (22 %), la région Ile-de-France (19 %), la taxe qui frappe les employeurs (32 %) et la S.N.C.F. (27 %) à l'aide de prêts spéciaux. La ville nouvelle sera desservie toutes les quinze minutes aux heures de pointe, toutes les trente minutes aux heures creuses.

A l'occasion de l'inauguration de la ligne, l'accès aux trains sera gratuit entre Paris et Cergy-Pontoise, le samedi 31 mars. D'autre part, une exposition sur « Le rail et la région » sera présentée aux usagers de la S.N.C.F. : à la préfecture de Cergy, du *29 mars au 8 avril, à la gare* Saint-Lazare, du 19 au 26 avril, et à la gare Montparnasse, du 5 au 13 mai.



— A PROPOS DE... —

LA NOUVELLE POLITIQUE AÉRIENNE DES ÉTATS-UNIS

L'ogre américain

« Nous répercuterons rapidement et intégralement dans nos tarifs la hausse du prix du carburant que nous allons subir », a déclaré, mercredi 28 mars devant le Cercle des relations publiques de l'aéronautique et de l'espace, M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France. Ces « réajustements » pourraient intervenir dès le 1er mai prochain.

Les « vols vacances » que la compagnie nationale s'apprête à exploiter sur plusieurs destinations touristiques n'échapperont pas à ces augmentations. « Nos prix ne sont pas garantis, a précisé M. Pérol, mais nous ne demanderons pas de supplément aux passagers qui ont déjà acheté leur billet. »

Allait-on bientôt voyager gratis ? Le principe de la concurrence à tout va récemment adopté par les Etats-Unis, et prestement imposé à certains de leurs partenaires, autorisait les espoirs les plus fous. « La politique de bas tarif est brutalement prise à contre-pied par la hausse du prix du carburant », *a reconnu M. Pérol. Les réalités s'imposent même devant des objectifs aussi nobles que la démocratisation du transport aérien.*

Est-ce à dire que la Maison Blanche pourrait — au moins provisoirement — modérer ses ambitions ? La publication d'un rapport du Bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) laisse très clairement deviner le contraire (le Monde *daté 25-26 mars).* « Il y a dans l'attitude des Etats-Unis une part égale de bonne conscience et de cynisme, *a souligné le directeur général d'Air France.* Ils pensent qu'ils sont en avance et qu'ils doivent donner le ton. »

Des intérêts commerciaux très évidents et très immédiats incitent les Etats-Unis à sortir de leur réserve. Ne contrôlaient-ils pas, en 1957, 80 % du trafic mondial (pays communistes non compris) alors que, vingt ans plus tard, leur part se trouve réduite de moitié. En 1977, les compagnies d'outre-Atlantique ont assuré 17 % du seul trafic international et les transporteurs européens 40 %.

Les Etats-Unis soutiennent qu'ils sont loin de prendre la part du trafic qui leur revient dans la mesure où ils représentent encore le principal réservoir de clientèle. En 1977, sur la « voie royale » de l'Atlantique nord, les compagnies régulières ont acheminé 60 % de citoyens américains et les transporteurs à la demande (charters) 70 %...

Pour réoccuper le terrain, les Etats-Unis alignent des compagnies qui, jusqu'alors, travaillaient à l'intérieur de leurs frontières. « Ces transporteurs jeunes et musclés ont des coûts d'exploitation inférieurs d'environ 30 % à ceux de leurs concurrents européens », *a indiqué M. Pérol.*

La stratégie américaine consiste à lâcher le maximum de compagnies sur une même destination : sept transporteurs d'outre-Atlantique en Allemagne fédérale, face à Lufthansa, par exemple. « Les Etats-Unis peuvent se permettre d'avoir des morts dans cette bataille, les pays européens n'en ont pas la possibilité », *a noté le directeur général d'Air France.*

Face aux prétentions américaines, la position européenne est mal assurée. « Il y a, de ce côté-ci de l'Atlantique, un trop-plein de compagnies, dont certaines, comme K.L.M. et Swissair, sont surdimensionnées par rapport à leur marché national, *a affirmé M. Pérol.* Il y a également un trop-plein de *portes d'entrée en Europe, si* proches les unes des autres qu'elles se livrent une concurrence féroce. » *L'an dernier, Londres a traité 36 % du trafic sur l'Atlantique nord, Francfort 13 % et Paris 9 %.*

A cet égard, la commission européenne vient de souhaiter que les Neuf puissent dégager « une position commune vis-à-vis de l'extérieur, et notamment des Etats-Unis, qui augmente leur pouvoir de négociation ». *Dans un « Livre vert » à paraître au mois de mai prochain, elle entend faire admettre progressivement le principe de libre concurrence. Mais comment espérer réunir autour d'un même objectif des compagnies dont les intérêts sont à ce point divergents qu'elles se condamnent à subir le diktat de Washington ?*

JACQUES DE BARRIN.

DES CONTROLEURS MILITAIRES DANS LA TOUR DE MARSEILLE-MARIGNANE ?

De notre correspondant

Marseille. — Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.) vient de faire connaître, lors d'une conférence de presse réunie à Marseille, son opposition formelle au projet du ministère des transports d'adjoindre aux contrôleurs civils de la tour de contrôle de Marseille-Marignane, un contrleur militaire et ce à partir du début avril.

La direction régionale de l'aviation civile du Sud-Est motive cette décision par la nécessité — face au développement du trafic commercial de Marignane — d'élargir le couloir aérien civil entre les espaces dévolus aux activités des aéroports militaires d'Istres et de Salon et d'assurer de ce fait, par la présence d'un contrôleur militaire, une meilleure coordination dans les activités des uns et des autres. Elle précise, en outre, que cette mesure est provisoire.

« Nous estimons que s'il y a, en effet, un problème de gestion de l'espace aérien entre Marignane, Salon et Istres, précise le S.N.C.T.A., *ce n'est pas en plaçant un militaire à côté des civils qu'on pourra le régler. En réalité, cette mixité va permettre à des contrôleurs militaires de se familiariser avec le contrôle du trafic civil. Ainsi, non seulement on ne rend pas justice à nos revendications touchant à une augmentation du nombre des contrôleurs — nous sommes trente-six quand il en faudrait près de cinquante — mais encore met-on en place un moyen de dissuasion sociale. »* — J. C.

● *Pilotage à deux ou à trois ?* — La Fédération internationale des pilotes de ligne (IFALPA), qui rassemble soixante mille navigants, vient de prendre position sur la composition des équipages à bord des nouveaux avions. Elle a décidé de *« refuser de voler sur tout avion futur, compris l'Airbus A 310, le Boeing-757, le Boeing-767, le Fokker-29 et le HS. 146 avec un équipage à deux ».*

● *Pétroliers soviétiques à double coque.* — Selon l'agence soviétique Tass, des ingénieurs de Leningrad viennent de mettre au point un pétrolier à double coque. Un espace de 2 mètres séparera la coque extérieure des citernes contenant le pétrole. Ces navires, de 65 000 tonnes, seront équipés de dispositifs spéciaux pour éviter les risques d'explosion et d'un système anticollision. Le premier navire de la série, le *Marchal-Vassilievski*, est en cours de construction à Kertch (Crimée).

Le Monde

économie

SOCIAL

LES SYNDICATS EUROPÉENS ET LA DURÉE DU TRAVAIL

Des exemples belges, allemands et italiens démontrent que plusieurs chemins mènent à l'abaissement des horaires

« La réduction de la durée du travail, les trente-cinq heures pour créer des emplois » était le thème de la « table ronde » organisée à Paris par la C.F.D.T., le 28 mars. Autour de M. Maire, secrétaire général, et MM. Mercier et Rolant, secrétaires confédéraux, participaient aux débats MM. W. Kok (1) (F.N.V., Pays-Bas), A. Bonaccini (C.G.I.L., Italie), E. Loderer (I.G. Metall, D.G.B., Allemagne fédérale), Grinberg (F.G.T.B., Belgique) et F. Staedelin (C.E.S. - Confédération européenne des syndicats). Une centaine de militants et la presse étaient également conviés.

Tous ces syndicalistes appartiennent à des organisations affiliées à la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) et M. Staedelin, au terme d'une intervention précisant les positions de sa confédération, a annoncé que le prochain congrès de la C.E.S., en mai à Munich, se prononcerait pour la réduction de la durée du travail vers trente-cinq heures hebdomadaires. Elle s'efforcera ensuite de négocier des accords-cadres avec les employeurs au niveau européen.

A l'heure où les neuf pays de la C.E.E. comptent six millions et demi de chômeurs, tous les syndicalistes ont fait la même constatation. La crise sera longue, et les travailleurs ne peuvent attendre l'arme au pied la reprise économique. Ils ne veulent pas non plus oublier les intérêts des pays en voie de développement. L'aggravation du chômage met en péril les salaires, la protection sociale, de plus en plus difficile à financer, tandis que les gouvernements accentuent la pression fiscale. La force syndicale s'affaiblit, facteur supplémentaire pour remettre en cause des droits acquis par le mouvement ouvrier.

Une redistribution de la quantité du travail disponible doit devenir la préoccupation essentielle des gouvernements et du patronat, estiment tous les participants. Insistant sur la nécessité de rendre les syndicats européens plus homogènes, tous réclament une politique socio-économique pour l'Europe, en mettant l'accent sur la planification et la démocratisation de l'économie.

Pourtant, les situations ne se ressemblent pas d'un pays à l'autre.

Priorité reconnue par tous, la réduction de la durée du travail n'est cependant pas envisagée de façon identique. Par exemple, M. Loderer rappela que le patronat allemand tout entier s'était dressé contre les sidérurgistes qui, en décembre 1978, firent six semaines de grève pour réclamer les trente-cinq heures. Puis il expliqua les raisons pour lesquelles l'I.G. Metall avait accepté un compromis. Avec l'obtention de six semaines de congés payés et de suppléments pour les travailleurs de plus de cinquante ans et de journées de repos complémentaires, ce compromis a eu ou aura des répercussions sur l'emploi : du moins il permettra d'éviter certaines réductions d'emplois. En outre, a dit M. Loderer, les syndicats escomptent parvenir à l'abaissement du temps de travail par plusieurs autres voies : prolongation de la scolarité obligatoire à seize ans, retraite facultative à soixante ans, « pause » de six minutes par heure portée à douze minutes et intégrée dans le temps rémunéré *(voir encadré)*.

En Italie, a dit M. Bonaccini, les syndicats veulent d'abord passer de quarante à trente-huit heures et ils demandent que tout travailleur, quel que soit son âge, puisse prendre sa retraite après trente-cinq ans de cotisations sociales, qu'après avoir réduit le nombre des jours fériés primitivement excessif, on en rétablisse un certain nombre, et que les heures supplémentaires soient récupérées à 50 %. Et faisant allusion au chômage chronique du sud de la péninsule, le secrétaire de la C.G.I.L. a ajouté que, au-dessous de Florence, parler de réduire le travail, « *c'est de l'ironie, du cynisme* ». Dans les revendications italiennes, l'augmentation des salaires vient en troisième position, après le contrôle des investissements et celui de l'emploi dans les entreprises. Aux Pays-Bas, au contraire, le maintien du pouvoir d'achat des salaires moyens et les plus faibles, vient en premier lieu. Reprenant ses thèmes habituels, M. Maire a été le seul à mentionner, dans ce débat, « *la cinquième équipe sur la base de 33,36 heures* ».

Réalistes, les syndicalistes ne veulent pas éluder la question de savoir qui paiera le prix de la réduction de la durée du travail. Ils préconisent de profondes réformes des structures économiques. Aucun, « *évidemment* », n'accepte une réduction du pouvoir d'achat ni un alourdissement de la fiscalité : mais la plupart admettent, comme M. Maire, qu'il ne sera sans doute pas toujours possible de réclamer à la fois « *la diminution de la durée du travail et l'accroissement du pouvoir d'achat* », mais, ajoute-t-il, les bas salaires doivent être améliorés en tout état de cause.

En Belgique, a exposé M. Grinberg, la F.G.T.B., constatant qu'il fallait choisir entre l'amélioration des salaires et la durée de la réduction du travail, a donné la priorité à cette dernière, tout en rejetant l'encadrement de la politique des revenus et en gardant sa liberté de manœuvre. Malgré l'opposition des patrons, repoussant les discussions de caractère interprofessionnel national, la fédération est parvenue à négocier les conventions collectives portant sur la période 1978-1980, avec les résultats variables selon les secteurs. La durée moyenne du travail, pour les ouvriers de la production est de 38 heures par semaine. Elle est de 37 h. 30 dans les banques et les assurances, de 36 heures dans la presse et les grands magasins.

D'autre part, M. Grinberg a souligné l'intérêt des conventions portant sur les 38 heures hebdomadaires conclues chez Gervais-Danone, Philips, Rank-Xerox, Caterpillar, qui s'agissant de multinationales pourraient avoir des conséquences pour les travailleurs des autres pays.

La F.G.T.B., qui a évalué les répercussions sur l'emploi d'une réduction des horaires de 10 %, estime que celle-ci n'entraîne que la création de 5 % d'emplois. Le coût d'un abaissement de 10 % est, lui aussi, d'environ 5 %.

Quant aux conventions collectives européennes, elles sont encore un objectif lointain. Les législations remarque M. Loderer, sont très différentes d'un pays à l'autre. En Allemagne, les conventions ont une durée déterminée, et doivent être respectées pendant toute cette période. Il n'est pas possible de faire grève durant ce temps, et la réglementation de lock-out est particulière. « *Nous devons*, ajoute-t-il, *faire attention et ne pas faire le troisième ou quatrième pas avant le premier.* »

Tirant les conclusions de la « table ronde », M. Edmon Maire a déclaré : « *Personne n'a dit qu'on ne peut rien faire tant qu'on n'est pas tous ensemble, mais les rapports de force ne sont pas homogènes d'un pays à l'autre. Les travailleurs ont de plus en plus conscience que l'espace européen pèse de plus en plus lourdement sur leurs conditions de travail et de vie. Toute avancée dans un pays, sans avancée parallèle dans les autres, est fragile et limitée. Ce raisonnement lucide est utilisé contre nous par le patronat et certains partis politiques.* »

Recevant les représentants de la C.E.S., le 10 mars à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing — indique M. Maire — leur a déclaré qu'il serait difficile de prévoir une réduction de la durée du travail en Europe si rien de semblable n'était fait aux Etats-Unis. Pour le syndicaliste, cela signifie que, à l'Elysée, « *il n'y a pas de volonté contre les forces de la jungle, les forces capitalistes* ».

» *Il ne faut donc pas avoir d'illusion sur l'évolution spontanée du patronat, des gouvernements européens. Quelle pression maximum pouvons-nous exercer ? Elle doit être populaire. Il faut agir ensemble, pas obligatoirement le même jour, mais vers les mêmes objectifs* ».

» *Nous devons exiger une politique commune des Neuf en matière de réductions de la durée du travail et imposer des négociations sur ce thème au patronat européen. Sur ce problème, il est important qu'une conscience de classe européenne soit en train de se développer* ».

JOANINE ROY.

(1) M. Kok, secrétaire général du F.N.V., sera vraisemblablement élu président de la C.E.S., succédant à M. Vetter (D.G.B.), candidat au Parlement européen sur la liste S.P.D.

LA C.G.T. REGRETTE...

La C.G.T. déclare regretter que la C.F.D.T. ait « refusé sa participation » à la « table ronde » de la C.F.D.T.

Pour la C.G.T., le refus opposé à sa demande — « dont les motivations ne sont d'ailleurs pas clairement apparues » — est « d'autant plus inattendu qu'Edmond Maire avait déclaré, à l'issue de la récente réception d'une délégation européenne des syndicats par M. Valéry Giscard d'Estaing, qu'il regrettait l'absence de la C.G.T. à cette rencontre ».

A la C.F.D.T., on déclare que la C.G.T. n'a fait sa demande, par téléphone, que le 27 mars au soir. Il lui a été répondu que le débat était déjà organisé et que les participants avaient été conviés dans le cadre de la C.E.S.

CHEZ VOLKSWAGEN EN 1981

En 1981, les salariés allemands de Volkswagen pratiqueront la semaine de trente-cinq heures de travail... effectif. Un accord prévoit, en effet, que les ouvriers travaillant au rendement et à la chaîne disposeront, pour chaque genre de travail, de six minutes de repos à partir de septembre 1979 et de huit minutes en septembre 1981. Autrement dit, pour une durée de présence, dans l'usine, de quarante heures, les salariés au rendement de Volskwagen ne travailleront, effectivement, que trente-cinq heures environ.

Selon le syndicat allemand, cet accord, qui a nécessité six ans de négociations, devrait permettre d'embaucher du personnel supplémentaire. Cet accord, comme ceux signés dans la sidérurgie et la métallurgie allemandes, montre qu'officiellement le patronat maintient sa position sur les quarante heures, mais accepte, par des moyens détournés, de réduire en fait la durée du travail.

Dans un document « sur le mouvement syndical » le parti communiste rejette vivement les accusations de M. Edmond Maire et critique le « recentrage » de la C.F.D.T.

Le parti communiste a publié, le mercredi 28 mars, un texte dans lequel il précise, en réponse aux critiques de M. Edmond Maire et d'autres dirigeants de la C.F.D.T., ses positions à l'égard du mouvement syndical.

Le P.C.F. souligne, notamment, que « *les événements de mai 1968 ont mis en évidence la nécessité et le rôle grandissant du mouvement syndical* » dans une « *société française marquée par la crise du capitalisme et l'affrontement de classe qui en résulte* ». Conscients de ce fait, les militants communistes « *ont à cœur* » de participer à la vie des syndicats et « *ils développent leur activité dans le respect du programme de l'organisation à laquelle ils appartiennent* ». « *Pour les communistes*, ajoute le texte, *le syndicat ne saurait être considéré comme une « courroie de transmission » de leur parti.* » Le P.C.F. souligne que ses militants, dans les organisations syndicales, sont attachés au « *débat démocratique, qui permet d'aboutir à des décisions conformes aux intérêts des travailleurs* » et « *veillent, au cours de leur activité, à rester en permanence à l'écoute des salariés* ».

Le texte cite ensuite plusieurs aspects de l'action syndicale apparus au cours des dernières années et sur lesquels la C.F.D.T. insiste particulièrement : problèmes liés au contenu, aux formes et aux conditions du travail ; rôle des femmes et des jeunes ; évolution des techniciens, des ingénieurs et des cadres. Il souligne la nécessité de « *luttes résolues, pour des objectifs concrets* » et manifeste son souci d'« *apprécier positivement les résultats obtenus qui allègent les difficultés des travailleurs, témoignent de l'efficacité de la lutte, constituent autant de points d'appui pour de nouveaux progrès* ». Mais le P.C.F. souligne aussi qu'il faut engager les luttes « *contre le chômage et pour la défense de l'outil de travail* », luttes dont les objectifs doivent être « *déterminés à tous les niveaux, dans chaque entreprise, par branches professionnelles comme au plan national* ».

Le texte réaffirme le principe de l'indépendance du mouvement syndical, conception qui, remarque-t-il, n'est pas celle de plusieurs pays d'Europe, où existent des liens étroits entre les syndicats et les partis sociaux-démocrates. « *L'indépendance des syndicats et l'autonomie de leur action à l'égard du pouvoir, du patronat et des partis sont pour les travailleurs une garantie démocratique* », déclare le P.C.F. Evoquant les critiques de la C.F.D.T., selon lesquelles le parti communiste « *exerce une hégémonie sur la C.G.T.* » et « *voudrait l'étendre à l'ensemble du mouvement syndical* », le texte déclare que « *cette accusation offensante pour le P.C. est dénuée de tout fondement* » et constate que les communistes qui exercent à la fois des responsabilités politiques et syndicales « *le font au grand jour* », ce qui les distingue de ceux qui leur adressent des reproches à ce sujet (allusion à l'appartenance de M. Edmond Maire et de plusieurs autres dirigeants de la C.F.D.T. au parti socialiste).

Des rapports d'une qualité particulière

Après avoir rappelé que « *son intérêt et celui des travailleurs eux-mêmes est l'unification en une grande centrale commune à tous* », le P.C.F. évoque sa « *convergence* » avec la C.G.T. au long des cinquante dernières années, et déclare : « *Une telle histoire crée naturellement des rapports d'une qualité particulière... Il n'y a là nulle pratique secrète, mais le résultat de liens tissés par l'histoire d'innombrables luttes et de positions de classe communes.* » « *C'est dans cet esprit*, ajoute-t-il, *que le parti communiste comprend et apprécie l'apport du quarantième congrès de la C.G.T. à l'évolution du mouvement syndical.* » Il précise qu'il « *ne ménagera aucun effort* » pour que « *se poursuivent et s'enrichissent* » les « *rapports d'amitié et de solidarité noués entre les organisations et les militants de la C.G.T. et du parti communiste français* ».

Traitant ensuite de ses relations avec la C.F.D.T., le parti communiste « *apprécie positivement les progrès de l'unité d'action entre la C.G.T. et la C.F.D.T. au cours des années récentes* ». Durant toute une période, note le P.C., « *des relations se sont établies entre le parti communiste et la C.F.D.T., alors qu'elles n'existaient pas précédemment. Elles ont permis des discussions utiles et une meilleure connaissance réciproque des positions de chaque partenaire. Le parti communiste a, pour sa part, pris en compte dans l'élaboration de ses propres positions des idées intéressantes avancées par plusieurs organisations syndicales, notamment la C.G.T. et la C.F.D.T.* ».

Mais, « *depuis plus d'un an*, ajoute le document, *le comportement de la direction de la C.F.D.T. envers notre parti a nui à une évolution qui était pourtant favorable, par des attaques brutales et injustifiées (...). Il est impossible de ne pas rapprocher cette attitude de ce que les dirigeants de la C.F.D.T. ont appelé leur « recentrage » et qui les éloigne, en fait, d'une position résolue de lutte contre la politique d'austérité, de démantèlement de branches entières et de réduction du potentiel d'emplois. Ce « recentrage » favorise les entreprises récupératrices et les calculs du pouvoir pour faire accepter aux travailleurs la crise et ses conséquences ; il favorise l'élargissement du Marché commun et l'intégration de la France à l'Europe du capital* ».

Le P.C.F. note, d'autre part, que « *plus d'un militant de la C.F.D.T. s'est vu retirer ses responsabilités après avoir adhéré au parti communiste* » et il demande : *Peut-on être communiste et dirigeant de la C.F.D.T. ?* »

A propos de ses relations avec les autres syndicats, le P.C.F. déclare notamment que, si des « *convergences non négligeables* » le rapprochent de la FEN, il reste que les positions adoptées par les dirigeants de cette fédération, qui sont à nouveau accusés d'écarter systématiquement de la direction des communistes, « *manifestent une certaine complaisance à l'égard du gouvernement* ». En conclusion, le texte souligne que le P.C.F., présent dans les entreprises, contribue au succès des luttes revendicatives et anime « *la lutte pour imposer un changement de politique, un changement de société* ». « *Il n'empiète, à cet égard, en aucune façon sur l'activité syndicale* », déclare-t-il.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Troisième mois consécutif de forte hausse des prix

Wiesbaden (A.F.P., Agefi). — Le coût de la vie a augmenté de 0,7 % en mars en Allemagne fédérale. D'après les chiffres provisoires de l'Office des statistiques, la hausse des prix en un an, par rapport à mars 1978, a atteint 3,3 %, dépassant ainsi, pour la première fois depuis un an, la barre des 3 % pour une hausse annuelle.

Les prix à la consommation avaient déjà augmenté de 0,6 % en février et de 1,1 % en janvier. Ainsi, pour le premier trimestre de 1979, la hausse s'est élevée à 2,4 %, soit pratiquement le même taux que celui enregistré pour toute l'année 1978 (2,6 %). Calculé en rythme annuel sur trois mois, l'indice a augmenté de 9,9 %.

Cependant, la politique du crédit pourrait être modifiée. Les banquiers ouest-allemands s'attendent d'ailleurs à une initiative de la Bundesbank, dont ils escomptent en particulier des mesures destinées à contrer le processus inflationniste. Un relèvement du taux d'escompte à 3,5 % contre 3 % actuellement, n'est pas exclu pour ce jeudi 29 mars.

Aux États-Unis

En février, le déficit commercial a été le plus faible depuis vingt et un mois

Washington *(A.F.P., Agefi)*. — Le déficit commercial des Etats-Unis a été réduit à 1,3 milliard de dollars en février, contre 3,10 milliards en janvier et 4,31 milliards en février 1978. Selon le départementment américain du commerce, il s'agit du déficit le plus faible depuis celui de 723 millions de dollars enregistré en mai 1977. La sensible réduction du déséquilibre — le trente-troisième consécutif — s'explique par une forte diminution des achats de pétrole.

Les exportaitons américaines ont augmenté de 2,9 % en février, pour atteindre le chiffre record de 13,5 milliards de dollars, tandis que les importations ont diminué de 8,8 %, se situant à 14,8 milliards de dollars. Les achats de produits pétroliers ont diminué en valeur de 17,5 % pour représenter 3,3 milliards de dollars. Elles ont baisse en volume de près de 19 %, atteignant 238 millions de barils (191 millions pour le seul brut).

L'amélioration de la balance commerciale des Etats-Unis est conforme aux espoirs de l'administration, qui prévoit toutefois, que le déficit total de 1979 avoisinera 22,5 milliards de dollars, à rapprocher d'un déficit sans précédent de 28,5 milliards de dollars en 1978. Cet énorme déficit avait largement contribué au déclin du dollar, qui s'était déprécié de 40 % par rapport à certaines devises en 1977 et 1978, avant de se redresser ces derniers mois.

Pour les deux premiers mois de 1979, le déficit cumulé s'est élevé à 4,4 milliards de dollars contre 7,6 milliards durant la même période de 1978.

Cett amélioration du commerce extérieur en février, s'est trouvée favorisée indirectement par la suspension des livraisons de pétrole iranien qui a entraîné, entre autres conséquences, une diminution de la facture globale des achat. de brut. Il s'agit d'un facteur momentané et les importations américaines de pétrole ne pourront pas sans doute, être longtemps maintenues à leur niveau de février, d'autant qu'une éventuelle contraction en volume s'accroît, immédiatement annulée par les hausses de tarifs qui viennent d'être décidées.

● *Le Sénat américain* a approuvé, le 28 mars, par quatre-vingt-deux voix contre quinze, la prolongation du droit, pour le président Carter, de suspendre l'application de taxes douanières sur les importations accusées d'être subventionnées (Waiver). Le texte, qui avait été voté dans les mêmes termes, à l'unanimité par la Chambre des représentants, doit être soumis au président avant d'être promulgué. Son vote était considéré comme capital pour le succès des négociations commerciales multilatérales de Genève (Tokyo round). Cependant, apprend-on à Tokyo, de source gouvernementale, ces négociations pourraient se conclure à la mi-avril par la signature d'un accord qui réduirait les barrières non tarifaires entre les pays concernés. — *(A.F.P.)*

BRESIL

● *Le Brésil a emprunté* 12 milliards de dollars sur le marché international des capitaux en 1978, indique la *Gazeta mercantil*, citant la Banque centrale. Le secteur public a contracté, à lui seul, 62 % de ces emprunts, soit 7,4 milliards de dollars. En 1976 et 1977, ce secteur n'avait emprunté à l'exérieur que 3,1 milliards de dollars e 3,8 milliards respectivement. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

Une première hausse des produits pétroliers pourrait intervenir dès le 15 avril

Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, qui se rendait à Vienne pour la première fois depuis la prise d'otages de 1975, a précisé le 28 mars, dans la capitale autrichienne, que si l'Arabie Saoudite était contrainte de maintenir sa production quotidienne au niveau actuel de 9,5 millions de barils par jour, le supplément de 1 million de barils ne supporterait pas de hausse puisqu'il était déjà vendu depuis le mois de février 14 dollars 50.

L'augmentation des prix de l'OPEP continue par ailleurs de susciter de nombreuses réactions. Le ministre indien du pétrole l'a qualifiée de « *très mauvaise nouvelle* » pour son pays. « *Cela occasionnera de lourdes pertes pour les raffineries*, a précisé M. Bahuguna, *et entraînera non seulement une dépense accrue et très substantielle de devises étrangères, mais également une escalade des coûts de production des produits pétroliers...* »

En France, le ministre de l'industrie, M. Giraud, dans un entretien accordé à l'Agence France-Presse, a notamment affirmé : « *Pour le consommateur, la hausse des prix des produits pétroliers sera le reflet de celle du brut. Nous ne connaîtrons le montant réelle des hausses appliquées*, a ajouté le ministre de l'industrie, *que dans un certain temps, huit jours au moins. Les hausses correspondantes auront lieu vers la mi-mai, une petite augmentation à la mi-avril n'étant pas encore exclue pour répercuter les majorations de certaines livraisons de pétrole intervenues dès le 15 février. En tout état de cause, on devrait demeurer au-dessous des trois francs pour le litre de super, le 15 mai.* »

M. Lamaison, le président d'Esso-France, a pour sa part chiffré à 65 cents par baril — de l'ordre de 20 francs par tonne — le coût pour l'industrie française, depuis le 1er janvier, des augmentations du prix du brut. Après avoir affirmé que seul un cartel des consommateurs pourrait s'opposer au cartel des producteurs, M. Lamaison s'est élevé contre les accusations de super-bénéfices réalisés par les compagnies.

Spéculation...

Il est un sujet sur lequel les treize pays membres de l'OPEP ont refait leur unité à Genève : celui des compagnies pétrolières internationales. De Cheikh Yamani aux représentants libyens, en passant par les Algériens, les Irakiens, chacun a dénoncé leurs super-profits, leurs manœuvres, leurs spéculations éhontées. On a même été jusqu'à demander aux pays industrialisés consommateurs de pétrole de « prendre des dispositions pour empêcher les compagnies de spéculer ».

On accorderait plus de crédit à ces vertueuses diatribes si l'on ne savait que les super-profits des compagnies se nourrissent d'abord de la complexité, de l'opacité, de la multiplicité des prix du pétrole. Or, le moins que l'on puisse dire est que les pays exportateurs ne font rien pour en démêler l'écheveau. Pire même, les décisions de Genève aggraveront encore un peu plus la situation.

Plus il y aura de prix, de primes, de surcharges, de rabais, moins les États consommateurs auront une vision claire des coûts réels du pétrole, et moins ils pourront contrôler les compagnies. L'OPEP ne se comporte-t-elle pas finalement comme un allié objectif de ces compagnies ? — J.-M. Q.]

ÉTRANGER

L'aide des Pays-Bas au développement

Vers les 1 %

Les Pays-Bas restent à la pointe de l'aide publique au développement. *« Sur la base des intentions exprimées par le gouvernement et compte tenu du soutien que l'opinion publique et parlementaire continue d'apporter au programme d'aide, on peut s'attendre que les versements nets atteignent progressivement le niveau de 1 % du produit national brut »*, souligne le comité d'aide au développement (C.A.D.) de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques).

L'aide publique au développement (A.P.D.) accordée par les autorités de La Haye a en 1977 augmenté de 16 % en monnaie nationale, représentant l'équivalent de 900 millions de dollars, soit 0,85 % du P.N.B. néerlandais. Ce pourcentage place les Pays-Bas au deuxième rang des pays « donneurs » de l'O.C.D.E., derrière la Suède (0,99 %), mais devant la Norvège (0,82 %), le Danemark et la France (0,60 %). Toutefois, l'aide accordée par cette dernière comprend, pour la moitié environ, les crédits attribués aux départements et *aux territoires d'outre-mer* (selon le CAD, 30 % de l'aide française est destinée aux Etats relevant du ministère de la coopération, 10 % aux pays du Maghreb et 9 % aux autres nations du monde).

Pour les Pays-Bas, qui ont atteint, dès 1975, l'objectif de 0,7 %, les versements d'aide publique seraient restés, *en 1978, supérieurs à 0,80 % du* P.N.B. En outre, les conditions financières de cette aide ont été assouplies et *« ce pays a, une fois de plus, satisfait à toutes les dispositions de la recommandation du CAD »* à ce sujet. Le comité a, par ailleurs, examiné *« en détail »* la décision néerlandaise d'inscrire au budget de 1979 une somme de 100 millions de florins, destinée simultanément à contribuer au développement et à promouvoir les exportations néerlandaises. Les Pays-Bas ont, en effet, été amenés à lier davantage l'aide au tiers-monde et la politique industrielle *(le Monde* daté 19-20 novembre 1978).

De façon générale, le gouvernement de La Haye a adopté une politique de plus en plus libérale. Ainsi toute l'aide fournie aux pays les moins développés revêt maintenant la forme de dons. En outre, *les dettes de* quatre Etats démunis, soit 133 millions de dollars, ont été annulées l'an dernier. Les Pays-Bas concentrent leur aide sur les pays les plus pauvres, révisant, *« de façon appropriée »*, la liste des nations prioritaires (réduits en 1978 pour les programmes à long terme de dix-sept à douze, du fait *de la radiation de* cinq Etats à revenu moyen).

Cependant, cette politique est contrecarrée par l'octroi d'une proportion notable de l'aide — le quart en 1977 — au Surinam et aux Antilles néerlandaises. En fait, les Pays-Bas apparaissent particulièrement soucieux de l'efficacité de l'A.P.D. Des spécialistes du développement devraient, à l'avenir, être nommés dans les postes diplomatiques, afin de mieux analyser les besoins essentiels *des pays en développement, ce* qui peut aussi contribuer au redéploiement de l'industrie néerlandaise. Pays de pasteurs, la *« Hollande »* est aussi un peuple de marchands.

M. B.

Le doublement du capital de la Banque mondiale serait effectif au début de 1980

New-York *(A.F.P.)*. — Le conseil d'administration de la Banque mondiale examinera officiellement d'ici à un mois la proposition d'un doublement du capital de la banque qui doit être porté à 80 milliards de dollars.

Au cours d'une conférence de presse à New-York, M. Eugene Rotberg, vice-président et trésorier de la Banque mondiale, a affirmé qu'un *« consensus a pratiquement été atteint »* sur le chiffre de 40 milliards de dollars d'accroissement du capital. Compte tenu des délais de ratification, le doublement du capital de la banque devrait devenir effectif au début des années 80. Cet accroissement permettra un taux de croissance des prêts de 12 % par an en termes nominaux, soit d'environ 5 % en termes réels, compte tenu de l'inflation.

Selon M. Rotberg, sur les 22 milliards de dollars de prêts déboursés et non remboursés seulement la somme minime de 10 000 dollars faisait apparaître des retards de 60 jours. Ainsi les emprunteurs de la banque, c'est-à-dire les pays en développement, font preuve de la plus parfaite discipline. Le vice-président a indiqué enfin que la Banque mondiale n'empruntera pas sur les marchés des capitaux cette année, grâce à ses remboursements abondants en liquidités. Elle a néanmoins un programme d'emprunts de 5 milliards de dollars pour l'année fiscale 1980-1981, qui seront effectués en diverses monnaies, en fonction des meilleurs taux d'intérêt.

AGRICULTURE

SELON UNE ENQUÊTE D'«AGRI-SEPT»

Près de 60 % des cultivateurs français sont favorables aux méthodes biologiques

L'hebdomadaire *Agri-Sept* (1) vient de publier le résultat de l'enquête qu'il avait lancée, au cours de l'hiver, parmi ses lecteurs, sur le thème « Voici l'agriculture que nous voulons ». Près de cinq mille deux cents réponses ont été retournées, qui font apparaître quelques certitudes, mais bien des contradictions également.

En premier *lieu*, les paysans paraissent sans illusions : si 66 % d'entre eux sont d'accord avec l'objectif du président de la République lorsqu'il demande à *l'agriculture d'être le pétrole de* la France, 47 %, près de la moitié donc, n'en attendent pas une amélioration de leur situation. Autre certitude, l'avenir de leur *exploitation et de leur métier* : 84 % pensent rester agriculteurs, 54 % croient que leur exploitation a un avenir, 44 % voient un successeur pour leur ferme.

Les réponses sont encore nettes quand il s'agit de donner un avis sur les grandes orientations du futur. Ainsi, 59 % trouvent-ils « regrettable » l'agriculture à temps partiel, 19 % la jugent « inévitable » et 11 % « heureuse »... Autre thème *à la mode*, l'entretien de la nature : ils sont 27 % à estimer « possible » que les agriculteurs en aient la charge, 31 % le jugent « souhaitable », *26 % « regrettable » et* 9 % « inévitable ».

Enfin, et c'est une surprise, 59 % trouvent « souhaitable » *l'agriculture biologique, même si* sa *conception* actuelle prête à de sérieuses critiques, si l'on en juge par les commentaires qui accompagnent cette réponse. Ils sont cependant 35 % à la juger « irréaliste », et 2 % « regrettable ». Enfin, dans l'image que donnent d'eux-mêmes les paysans, il n'est pas inutile de savoir que 38 % n'ont pas de vacances, 32 % ont pris moins de huit jours, 21 % entre huit et quinze jours, et 3 % plus de deux *semaines*. En *outre*, 8 % des agriculteurs ont un conjoint qui exerce un autre métier.

L'hebdomadaire Agri-Sept voulait, par cette enquête, faire savoir aux parlementaires, qui devront tôt ou tard débattre sur la loi d'orientation agricole, ce *que pense la base*. Il n'est pas sûr qu'ils soient alors bien éclairés. En *effet*, quelle ligne directrice *dégager* quand, d'une part, 46 % considèrent leur exploitation comme étant en voie de modernisation, 34 % comme moderne et 28 % comme traditionnelle, *que, d'autre part, près d'un* exploitant sur deux se dit handicapé par le manque de capitaux ou un endettement déjà trop lourd, et qu'enfin 42 % pensent que la *modernisation* reste la meilleure carte à jouer ? Comment répartir les aides et les crédits quand 55 % estiment mauvais de les réserver en priorité aux exploitations les plus compétitives, et 29 % seulement sont d'accord pour favoriser les exploitations en difficulté ?

Incertitudes et contradictions

Les autres modes de répartition ne permettent pas de dégager une orientation : par région en difficulté, 41 % ; par production en difficulté, 40 %. Faut-il alors favoriser ceux qui rentrent dans un système d'organisation économique comme c'est déjà la tendance depuis plusieurs années : 30 % jugent mauvaise cette solution sans que l'on sache si les autres la trouvent bonne. Enfin, et c'est peut-être la clé de ces contradictions, dans l'image qu'ils se font de l'agriculture, 56 % des paysans jugent que la distinction entre secteur économique, c'est-à-dire compétitif ou capable de le devenir, et secteur social, soit les petites exploitations ou exploitations en difficulté, est compatible, mais 35 % la trouvent exagérée.

Autres contradictions importantes : alors que tout le monde classe la formation en dernier parmi les contraintes pour améliorer le revenu, 91 % estiment la formation importante pour l'avenir, tandis que 45 % sont favorables à la création de groupements fonciers agricoles (G.F.A.) et 44 % à l'achat de terres par les SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour les louer et non les revendre ; 27 % seulement sont favorables à l'extension du pouvoir de ces SAFER qui leur permettrait précisément ces locations.

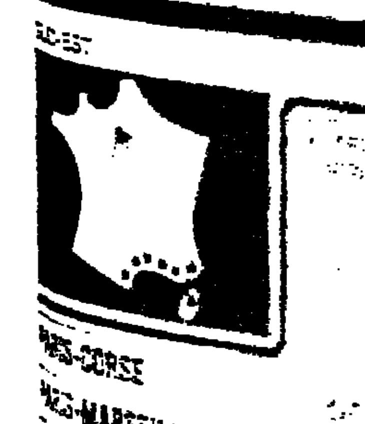
Finalement, on a l'impression que cette enquête, si elle exprime ce que pense la base, est aussi le fidèle reflet des incertitudes du sommet en quête d'une politique agricole.

JACQUES GRALL.

(1) *Agri-Sept*, n° 726 du 23 mars 1979.







هكذا من الاصل

AFFAIRES

REMOUS DANS L'INGÉNIERIE SOUS-MARINE

La firme marseillaise Comex, n° 1 mondial, veut s'allier avec un groupe américain

De notre correspondant

Marseille. — « Ce serait le mariage du rémora et du requin. Le second n'a aucun intérêt à manger le premier. » Cette image sert de commentaire à M. Henri G. Delauze, président-directeur général du groupe COMEX, face aux « approches » qui ont été faites par un groupe américain.

Le rémora (il s'agit d'un petit poisson qui, par une ventouse se colle à de plus gros poissons et se fait ainsi transporter), c'est COMEX (1), c'est-à-dire la Compagnie maritime d'expertises, fondée à Marseille en 1962 par M. Henri Delauze et devenue numéro un mondial de la plongée sous-marine industrielle, et des interventions prolongées sur les fonds sous-marins profonds, dans la perspective des prospections pétrolières *off shore*. Le requin, c'est le groupe J. Ray McDermott-Babcock et Wilcox, un géant américain implanté dans le monde entier, qui s'est spécialisé dans les plates-formes pétrolières et les pipe-lines marins. Le chiffre d'affaires de McDermott atteint 1 200 000 000 de dollars, celui de Babcock... qu'il a absorbé 2 milliards 500.000 dollars.

Au mois d'août dernier, M. Henri Delauze s'est vu proposer le rachat « en bloc » du groupe COMEX. « *Pour des gens qui disposent de 1 milliard de dollars en liquidité, ce n'était pas un problème*, commente-t-il. *Mais j'ai refusé. J'ai fait une contre-proposition. J'offre à mes partenaires éventuels une prise de participation, légale et acceptable, comprise entre 20 % et 35 % des actions de la société COMEX-Services. En contrepartie, le groupe COMEX prendrait une participation dans une société américaine. Nous discutons depuis décembre.* »

Le calcul du P.D.G. de COMEX est le suivant. D'abord ses tentatives de pénétrer le marché américain, en dépit de l'installation, depuis dix ans, à Houston de COMEX-U.S.A., n'ont pas donné les résultats escomptés. S'allier avec McDermott, même au prix de concessions, c'est surmonter l'obstacle du protectionnisme américain. D'autre part, M. Henri Delauze sait que COMEX reste le leader en matière de techniques des installations sous-marines et de travail prolongé sous l'eau, et que son groupe possède un capital technique et humain de premier plan. Ce qui le met en position de discuter. McDermott est un géant à qui il manque toutefois la dimension sous-marine. D'autant plus que son principal concurrent, Brown-Root, de Houston a su, lui, absorber voici cinq ans la haute technicité de l'ex-principale rivale de COMEX, le groupe Taylor, qui réalise un chiffre d'affaires équivalent à celui du groupe français (720 millions de francs environ).

Cette association serait donc aussi un mariage de raison. McDermott, en entrant dans le groupe COMEX, diversifierait ses activités en les complétant, et COMEX, en apportant sa technicité et ses hommes, bénéficierait de l'implantation mondiale du groupe américain.

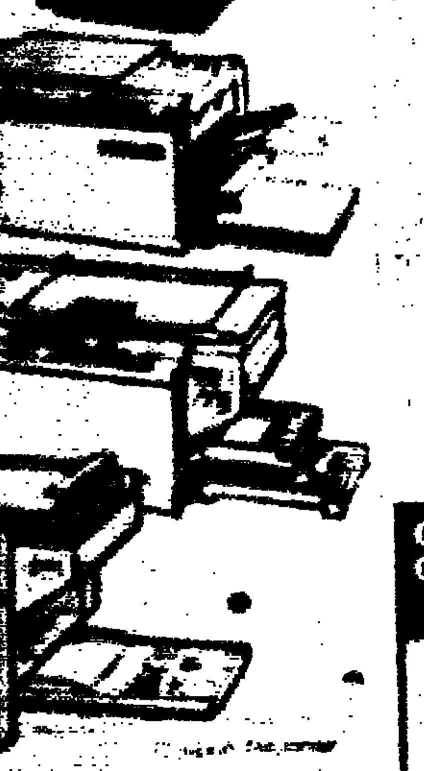
Des pourparlers avec L'Air liquide

Il ne fait pas de doute que cette prise de participation pourrait constituer un ballon d'oxygène pour COMEX. Ce n'est pas trahir un secret que de dire qu'après avoir connu jusqu'en 1975 une brillante expansion qui avait fait décupler son chiffre d'affaires en cinq ans, COMEX a connu un coup d'arrêt brutal, ce qui a conduit la direction à établir un plan d'économie en août 1977. 20 millions de francs ont été économisés en trois exercices. Cela s'est fait au prix de cent deux licenciements économiques qui ont touché aussi bien les cadres que les techniciens et les employés, mais les personnels opérationnels, qui sont le fer de lance de COMEX, ont été épargnés.

D'autre part, des pourparlers seraient engagés avec le groupe L'Air liquide, qui pourrait négocier une prise de participation minoritaire dans la société « mère » COMEX-Holding, qui réunit les services centraux du groupe et assure la coordination en matière financière des recherches scientifiques ainsi que la gestion des hommes et du matériel.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Le groupe COMEX s'organise ainsi : une société « mère », COMEX S.A. holding assurant la coordination stratégique du groupe ainsi que la recherche scientifique. Elle « coiffe » quatre sociétés filiales qui sont : COMEX-SEAL assurant l'assistance technique aux sociétés pétrolières pour leurs installations sous-marines ; COMEX-Services, spécialisée dan l'ingénierie, la construction et la maintenance ; COMEX-Industries chargée du développement des équipes de plongée profonde, et COMEX-PRO, spécialisée dans l'étude, la réalisation et la commercialisation des matériels et des outils de plongée.



AFFAIRES

LE GROUPE ELF-AQUITAINE PREND LE CONTROLE DU CONSORTIUM DES PAPIERS PEINTS

La société La Seigneurerie (groupe Elf-Aquitaine), premier producteur français de peintures et de revêtements pour le bâtiment, vient de racheter au groupe belgo-luxembourgeois Balamundi, un des plus grands fabricants mondiaux de papiers peints, 70 % des actions du Consortium des papiers peints, dont les produits sont commercialisés sous la marque Inaltera.

Au-delà l'opération est destinée à favoriser la pénétration des marchés de l'étranger, notamment des Etats-Unis à partir de la filiale Inaltera World Incorporated, et la création de nouveaux revêtements muraux textiles.

La Seigneurerie a réalisé en *1978 un chiffre d'affaires* consolidé de 300 millions de francs, dont un tiers environ à l'étranger avec ses usines du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire, du Gabon et du *Cameroun. La société emploie* six cent vingt personnes en France.

Le Consortium des papiers peints, qui exerce 95 % de son *activité dans la fabrication de* papiers peints (10 % du marché français) et de revêtements muraux textiles et 5 % dans la production de tissus assortis aux papiers, *occupe une position* de leader dans l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 140 millions de francs.

LA SOCIÉTÉ SAUVAGNAT A ÉTÉ MISE EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

La société Sauvagnat, la plus importante entreprise du Cantal avec sept cent cinquante personnes, a été mise en règlement judiciaire, mercredi 28 mars 1979, à la suite d'un jugement du tribunal de commerce d'Aurillac la déclarant en cessation de paiement. L'activité de l'entreprise se poursuivra normalement, au prix, néammoins, d'une compression de 10 % des effectifs environ. Animée par M. Marcel Sauvagnat, cette P.M.E. avait réussi à devenir le numéro un *européen du parapluie.*

Parallèlement, elle avait diversifié ses activités dans le mobilier de jardin, les parasols, la sous-traitance industrielle, notam*ment, la transformation des ma*tières plastiques, et même la maroquinerie, avec le rachat de l'usine Dofan, à Verdun. Ces derniers temps, le parapluie repré*sentait moins de 40 % d'un chiffre* d'affaires de 100 millions de francs environ. Le développement « exemplaire » de cette P.M.E. centenaire avait été monté en épingle, *M. Marcel Sauvagnat ayant* même été convié à la table du président de la République, en novembre dernier, avec deux autres dirigeants de P.M.E., non *moins exemplaires.*

Hélas, les aléas climatiques (étés pluvieux et hivers secs pendant deux années consécutives) n'ont pu être compensés par une diversification peut-être trop tardive, et les *« incertitudes économiques »* ont fait le reste, conjuguées avec une insuffisance des fonds propres, conséquence d'une croissance très rapide.

Le constructeur de machines-outils Forest S.A. a déposé son bilan

La société Forest S.A. (machines-outils), qui emploie près de mille cent personnes dans trois usines situées à Capdenac (Aveyron), Châteaudun (Eure-et-Loir) et Courbevoie (Hauts-de-Seine), a déposé son bilan.

L'affaire commence en 1973, lorsque les dirigeants de la société *Ratier-Forest, une société solide et* dynamique, spécialisée dans la fabrication de machines-outils de haut de gamme et de certains équipements pour l'aéronautique, décide de s'intéresser, avec la bénédiction des pouvoirs publics, aux Ateliers G.S.P., une autre firme de machines-outils, qui traverse alors des difficultés. L'idée est ainsi de constituer un pôle de restructuration dans ce secteur jugé, à juste titre, prioritaire.

Ce rapprochement sera désastreux. D'abord parce que la situation de G.S.P., qui fabrique des machines peu sophistiquées, est plus grave qu'il ne l'avait semblé. Ensuite, parce qu'il apparaît rapidement que Ratier-Forest ne dispose pas d'un encadrement suffisant pour réussir l'opération de rapprochement. La *crise et le ralentissement économique* qu'elle entraîne n'arrangent rien.

En 1977, les pouvoirs publics solli*cités interviennent. Ratier-Forest et* G.S.P. fusionnent et l'Institut de développement indusriel (IDI) devient le principal actionnaire du groupe en portant sa participation de 17,5 à 34,6 %. Ses structures sont modifiées : Ratier-Forest G.S.P. est transformée en une société holding, contrôlant trois firmes : Ratier-Figeac *(matériel aéronautique), mille per*sonnes; Forest S.A. (machines-outils), douze cents personnes environ, et Fonderies de Jeumont (vente de fonte), cent personnes.

La situation ne s'arrange pas pour autant, bien au contraire. En 1977, la société, qui réalise un chiffre *d'affaires de 290 millions de francs,* perd près de 22 millions de francs, et le début de 1978 n'apporte guère d'amélioration. Dès cette époque, un démantèlement est envisagé. L'IDI et un pool bancaire accordent au groupe, en juillet, un prêt de 75 millions. Ratier-Forest-G.S.P. engage des conversations avec Renault Machine-*Outil (R.M.O.). Elles n'aboutiront pas.* Le démembrement commence en décembre : la société Ratier-Figeac est vendue à la Générale de forgeage et décolletage. Le groupe perd là un de ses plus beaux fleurons, au moment où redémarre l'industrie aéronautique grâce à l'Airbus... Son sort est scellé : trois mois plus tard Forest S.A. dépose son bilan.

Cette procédure devrait faciliter les opérations de redémarrage, *indique-t-on à l'IDI. Pour l'heure,* la situation des trois usines du groupe et donc du personnel qu'elles emploient est très différente. La reprise de l'usine de Capdenac, qui dispose d'un remarquable bureau d'études, ne pose pas de problème. La société E.M.S. (Equipements mécaniques spécialisées), filiale de *l'IDI, est sur le rang.*

Les sociétés Line et Dufour s'intéressent à l'usine de Chateaudun, *qui fabrique des centres d'usinage* et pourrait être reconvertie vers la fabrication de produits de haut de gamme. Devra-t-on cependant procéder à des licenciements ? Ce n'est pas exclu. Beaucoup dépendra du volume de commandes que pourrait apporter à l'usine de Chateaudun un éventuel acquéreur.

L'usine de Courbevoie, en revanche, est très menacée. Pour sauver cette unité condamnée par la direction une large partie du personnel (85 %) a proposé la constitution d'une coopérative ouvrière de production et demandé à M. Lacombe-Allard (ancien président des *Constructions de Clichy) de procé*der à une expertise. Il y a cependant peu de chance, semble-t-il, que ce projet voie le jour. — Ph. L.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Les locaux occupés de la Bourse ont été évacués

Suite à l'ordonnance prise en référé le 28 mars, les forces de l'ordre sont intervenues le 29 mars, tôt dans la matinée, pour évacuer les services centraux de la Bourse occupés par les grévistes depuis le 13 mars. L'évacuation s'est faite sans incidents, et les négociations entre les syndicats et la compagnie des agents de change pourraient reprendre rapidement.

La police est d'abord intervenue dans l'immeuble du 4, place de la Bourse, où elle n'a trouvé personne, les occupants ayant quitté les lieux dans la nuit de mercredi à jeudi. En revanche, une quinzaine de grévistes étaient présents au centre mécanographique de la Bourse, situé, 46, rue des Victoires. L'évacuation s'est déroulée sans incidents, les occupants s'étant contentés de sortir en chantant, le poing levé.

En fin de matinée, tous les locaux étaient « libérés », un petit groupe de gendarmes mobiles res*tant présents aux accès des im*meubles en question.

L'ordonnance rendue par M. Pierre Dral, premier vice-président du tribunal de Paris, pré*cisait que « seule l'évacuation des locaux* (était), *de nature à faciliter l'ouverture de négociations ».* Dès la fin de la matinée, en effet, il semblait que les contacts étaient renoués entre les syndicats et M. Flornoy, syndic des agents de change. Les négociations sur les revendications du personnel et (surtout ?) concer*nant le paiement, intégral ou* partiel, des heures de grève pouvaient reprendre dès l'après-midi du 29 mars. Réunis dans la matinée, les syndicalistes devaient préciser leur position au cours d'une assemblée générale du personnel, à 12 heures, au palais Brongniart.

NEW-YORK

Vague de ventes bénéficiaires

Après sa forte hausse de la veille, l'indice Dow Jones s'est replié de 5,11 points mercredi à Wall Street, avant de revenir à 866,25. Une vague de ventes bénéficiaires d'une ampleur assez exceptionnelle s'est en effet abattue sur le Big Board. Le voume global des transactions s'est établi à 39,92 millions de titres échangés, s'approchant ainsi d'un *record établi en novembre 1978* (41,03 millions le 2 novembre).

La participation des investisseurs institutionnels s'est encore accélérée, 594 « paquets » d'au moins dix mille actions ayant été traités contre 412 mardi.

Finalement, sur 1 907 valeurs cotées au Big Board, 786 ont reculé, 724 ont progressé et 397 sont restées inchangées.

La tendance fondamentale du marché ne paraît pas avoir changé : la hausse semble encore à l'ordre du jour. « Le marché a simplement éprouvé le besoin de souffler un peu », disait-on à Wall Street, où l'on n'a rien relevé de négatif dans l'actualité. Au contraire, l'annonce d'un déficit commercial limité à 1,3 milliard de dollars pour le mois de février, contre 3,1 milliards en janvier, a plutôt été bien accueillie.

VALEURS	COURS 27/3	COURS 28/3
Alcoa	54 3/4	54 5/8
A.T.T.	61 1/2	61 1/4
Boeing	67 3/4	66 3/4
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 3/4
Du Pont de Nemours	144 1/2	143 1/4
Eastman Kodak	68 3/8	65 1/2
Exxon	52 3/4	52 7/8
Ford	44 1/8	44 ...
General Electric	49 5/8	48 7/8
General Foods	32 3/4	32 1/2
General Motors	56 3/4	56 5/8
Goodyear	17 3/8	16 7/8
I.B.M.	319 1/4	318 ...
I.T.T.	28 3/8	28 5/8
Kennecott	24 7/8	24 5/8
Mobil Oil	74 3/4	74 7/8
Pfizer	32 3/8	32 1/8
Schlumberger	105 3/4	106 1/8
Texaco	26 3/8	26 1/8
U.A.L. Inc.	26 3/4	25 5/8
Union Carbide	40 3/8	40 1/4
U.S. Steel	25	24 3/8
Westinghouse	20 5/8	20 3/8
Xerox	58 1/2	59 3/8

LONDRES

La défaite du gouvernement travailliste aux Communes (voir p. 1) a été saluée à la Bourse de Londres par une forte poussée de hausse sans précédent dans l'histoire du *Stock Exchange, en une seule séance,* et qui s'est traduite par une avance de 19,5 points (+ 3,6 %) de l'indice des industrielles, à 537,8 (plus haut niveau historique), dans la perspective d'une victoire des conservateurs aux prochaines élections. Tous les secteurs de la cote ont bénéficié des ordres d'achats massifs passés par la clientèle, à l'exception des fonds d'Etat passablement délaissés.

Or couverture (dollars) 241 60 contre 244 40

VALEURS	CLOTURE 27/3	COURS 28/3
Beecham	733	743
British Petroleum (1)	11 1/4	11 3/4
Courtaulds	112	114
De Beers	388	371
Imperial Chemical	405	415
Rio Tinto Zinc Cor.	317	319
Shell	747	771
Vickers	192	198
War Loan 3 1/2 %	34 1/2	35 1/8
*West Driefontein	35 1/4	35 1/8
*Western Holding	28 11/16	28 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

BANQUES

Les Banques populaires et le Crédit coopératif créent l'Union bancaire coopérative

Le groupe des Banques populaires et la Caisse centrale de crédit coopératif (C.C.C.C.) qui avaient annoncé le 30 juin 1978 leur décision *« d'étudier comment ils pourraient développer des actions communes en matière de financement et de conseil dans les secteurs de la production et des services » (le Monde* du 1er juillet 1978), vont créer une Union bancaire coopérative. Cette association aura pour rôle *« dans un premier temps, de préparer les orientations à proposer aux instances de décision respectives, et de faciliter leur mise en œuvre par les deux partenaires, en étroite concertation avec le secteur d'activité intéressés ».*

Une telle initiative correspond à *« la volonté de franchir une nouvelle étape pour répondre à l'écho suscité par le rapprochement annoncé le 30 juin dernier »,* et qui a constitué un véritable événement dans le secteur de l'économie sociale. Il s'agit, en effet, d'abord, de rechercher une synergie entre le Crédit populaire, for tde ses trente-sept banques, de ses mille cinq cents agences, de ses cinq cent mille sociétaires et de ses 9 milliards de francs de bilan (sixième rang français) e tle Crédit coopératif, établissement à statut spécial au bilan de 6 milliards de francs, et qui étend ses activités (prêts essentiellement) à tous les secteurs de la *coopération autres qu'agricoles.*

Un tel rapprochement entre organismes coopérateurs intéresse fort la Fédération nationale de la Mutualité française (assurance des personnes), et bien d'autres mutuelle, telle la toute puissante M.G.E.N. (Education nationale), ou encore le Centre de gestion des œuvres sociales des établissements hospitaliers, etc. Des groupes de travail commun étudient depuis six mois les expériences de collaboration sur le terrain entre mutualistes (services bancaires, emprunts obligataires, SICAV, refinancement immobilier). Fait capital, les grandes sociétés d'assurances à caractère mutuel (groupe de Niort notamment), qui jusqu'à présent n'ont jamais agi ensemble dans le passé, se montrent très attentifs à l'évolution de la situation, et semblent attendre que des propositions précises, concrètes et compétitives leur soient faites dans le domaine bancaire. — F. R.

● *L'enquête sur l'escroquerie au Crédit lyonnais.* — Chargé de l'affaire des transactions *boursières du Crédit lyonnais,* qui se sont soldées par un déficit de 37 millions de francs *(le Monde* des 17 janvier et 1er mars), M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, s'est rendu lundi 26 mars à Londres avec Me Roger Sagit, son greffier ; M. Jean-Pierre Monestié, substi*tut du procureur de la Répu*blique, et des policiers de la brigade financière, pour assister aux opérations réalisées à sa demande par la police britannique au siège *de l'agence du Crédit lyonnais* et dans les bureaux des agents de change ayant exécuté les ordres que M. Thomas Stoddart, ancien cadre au Crédit lyonnais, leur avait *donnés de Paris.*

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

JAEGER. — Le résultat net de l'exercice 1978 s'établira autour de 12 millions de francs contre 19,51 millions en 1977. Le dividende global sera augmenté (9,75 F pour 1977).

BOUYGUES. — Le bénéfice net de l'exercice s'est établi à 62,74 millions de francs contre 35,71 millions en 1977. Le résultat consolidé du groupe sera de l'ordre de 80 millions de francs contre 50,16 millions en 1977. Le dividende global a été fixé à 63 F par action (+ 50 %). D'autre part, il sera procédé à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour une ancienne fin juin 1979.

VALLOUREC. — Bénéfice net pour 1978 : 21,1 millions de francs contre une perte de 69,9 millions en 1977. *Le dividende global a été fixé à 7,50 F* (inchangé).

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1978 s'est établi à 228,4 millions de francs *et le bénéfice net à* 86,3 millions de francs contre 80,7 millions. Le dividende global a été fixé à 34,50 F, en progrès de 7 %.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. — Bénéfice net de l'exercice 1978 : 16,81 millions de francs contre 12,07 millions en 1977. Dividende global : 12 F contre 10,80 F en 1977.

TRAILOR. — Bénéfice net pour 1978 : 7,53 millions de francs contre 9,70 millions en 1977. Dividende global : 30 F (inchangé). Le nominal des actions sera prochainement élevé à 125 F contre 100 F actuellement.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHES. — Bénéfice net pour 1978 : 9,34 millions de francs contre 7,60 millions en 1977. Dividende global : 15 F contre 12,55 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/3	29/3
1 dollar (en yens) ...	207 55	208 80

MARCHÉ A TERME

Ces renseignements sont donnés par la Chambre syndicale des agents de change, à titre officieux et sous réserves de modifications.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
762	4,5 % 1973.	766	771 10		
2930	C.N.E. 3 %.	2988	2843		
345	Afrique Occ..	321	335		
380	Air Liquide..	387 50	395		
85	Als. Part. Ind	84	86 10		
298	Als Superm.	335	336		
60	Alsthom-Atl.	63	62 48		
127	Applic. gaz.	122 30	122 60		
460	Aquitaine ..	525	534		
83	— certif.	93 80	99 50		
145	Arjom Prioux.	145	147		
380	Aux Entrepr.	384 90	388		
123	Banc. Fives.	127 50	128		
230	Bail-Equip...	251	247		
250	— (obl.)..	243 40	243		
340	Bail-Invest..	388	378		
117	B.C.T.	116	117		
163	Bazar H.-V...	165	162 20		
125	Béghin-Say..	129 90	130		
550	Bic	540	541		
770	Bouygues ..	810	850		
490	B.S.N.-G.D...	461	466		
880	— (oblig.)	880	889		
1760	Carrefour...	1750	1765		
385	— (oblig.)	385	305		
1300	Casino	1293	1303		
55	CEM	56	56 50		
285	Cetelem	276	277		
225	Charg. Réun.	241	244		
16	Chiers-Chât.	15 50	15 10		
127	Chim. Rout..	129 20	130		
148	— (oblig.)	147 50	147 50		
130	Cim. Franç..	136	144 50		
135	— (oblig.)	137 40	139 10		
1000	C.I.I. Alcatel	960	970		
460	Club Méditer	456	460		
270	C.M. Industr.	276 20	283 50		
320	— (oblig.)	.	330		
154	Codetel	153 80	153		
125	Cofimeg	137 90	138		
610	Cofradel	...	684		
420	Cie Bancaire	432 50	433 90		
380	C.G.E.	379	379		
395	— (oblig.)	494	483 50		
124	C. Entrepr...	120	116 20		
114	Cat. Foncier	118 10	119		
135	Créd. Com. F	138	140		
196	— (oblig.)	195 50	195 50		
425	Créd. Fonc...	420	422 10		
138	C.F. Imm.	140	140 ..		
121	Créd. Indust.	123 60	124		
380	Créd. Nat...	373	373 50		
56	Créd. Nord..	58 90	58 90		
54	Creusot-Loire	58	54		
355	C.S.F.	373 60	379 80		
390	— (oblig.)	488	...		
800	Darty	606	616		
26	Denain-N.-E.	24 60	25		
63	Dollfus-Mieg.	63	63 20		
640	Dumez	598	606		
430	Cie Gle Eaux.	458	459		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
340	E.J. Lefebvre	340	310 60		
85	Esso S.A.F...	95	95		
315	Eurafrance..	316	317 50		
750	Europe n° 1.	801	802		
380	Ferodo	375	375		
456	— obl. conv	455	460		
63	Fin. Dév. Ent	63 10	62 90		
210	Fin Paris PB	218	215 10		
225	— obl conv	238	235		
205	Finextel	207	202		
63	Fraissinet		60		
135	Fr Pétroles	150	152		
34	— certific.	35 20	35 75		
101	Galeries Laf	103 50	103		
181	Gle d'Entr.	188 40	192 90		
196	Gle Fonderie	186	188		
113	Gle Ind. Par	117	120 80		
250	Générale Occ	268	266		
370	Gr. Tr Mars.	380	385		
320	Guyenne-Gas	345	335 10		
230	Hachette	224	234		
58	Imetal	56 85	54 75		
400	Inst Mérieux	399	406		
114	J. Borel Int..	105 60	106 30		
129	Jeumont Ind	125 10	125		
83	Kali Ste Th.	84 45	84 10		
63	Kléber Col.	68 60	64		
305	Lab Bellon	310	312		
225	Lafarge	234 50	235		
295	— (obl.)	285	298 90		
260	La Hénin	270	270 50		
1620	Legrand	1600	1610		
2120	— (obl.)	2845	2165		
205	Locabail	218	218		
220	Locafrance	217 50	217 50		
445	Locindus	481	466		
706	L'Oréal	689	705		
3530	— obl. conv	3560	3580		
450	Lyonn. Eaux.	423	423		
56	Mach. Bull.	56 50	57 30		
525	Mais. Phénix	531	541		
33	Mar. Wendel.	31 10	30 90		
54	Mar. Ch. Réu	55	56		
450	Martell	469	460		
460	— (obl.)	475	479		
1000	Mat Téléph.	1106	1185		
5190	Matra	5600	5800		
46	Mét. Nav. N	50 50	51 40		
963	Michelin B..	1010	1020		
585	— (obl.)	592	593 50		
585	Midi Cie	611	606		
495	Moët Hen	492	486		
810	— (obl.)	624	635		
685	Mot Leroy-S.	690	686		
129	Moulinex	112 50	122		
395	Mumm	380	389		
466	Nat Invest	488	495		
191	Navig. Mixte	201	203		
40	Nobel-Bozel.	36 50	37 80		
26	Nord	26 10	26 10		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
116	Nouvel Gal..	113 90	114		
170	Olida-Caby..	172 50	172		
100	Opfi-Paribas	102 50	102 50		
104	Paris-France	100	102		
102	Pechelbronn.	102	108		
74	P.U.K.	76	77 40		
125	— (obl.)	126 50	126 50		
42	Penarroya	43 40	43 30		
250	Penhoet	261 10	273 70		
290	Pernod-Ric..	282	297		
285	Perrier	285 80	290 20		
57	Pétroles B.P.	54	58		
320	Peugeot-Cit.	398	388		
465	(100) —	468	469		
94	Pierre-Auby.	97 50	98		
74	P.L.M.	68	68 50		
156	Poclain	160 50	162		
166	Poliet	160	160		
67	Pompey	70 80	70 60		
144	P.M. Labinal	143 50	144 50		
32	Prénatal	32 50	32 90		
295	Presses-Cité	289 50	294		
485	Prétabail Si..	495	495		
189	Pricel	185	188 50		
147	Primagaz	138 90	137 70		
131	Printemps	124 30	124 90		
470	Radar S.A.	474 90	476		
520	— (obl.)	532	532		
410	Radiotech.	410	419 50		
84	Raffin. (Fse)	102	101		
108	Raffin. St-L..	109	108 50		
445	Redoute	455	457		
105	Rhône-Poul..	106	107 90		
340	Roussel-Uclaf	391	395		
395	Ruche-Pic...	421	421		
510	Rue Imp.	510	510		
16 50	Sacilor	14 80	14 90		
151	Sade	150 ..	150 ..		
750	Sagem	784 ..	777 ..		
136	Saint-Gobain	135 ..	135 50		
610	S.A.T.	585	589		
36	Saulnes	36 20	35 60		
164	Saunier-Duv.	173	173 80		
185	Sanpiquet	184 30	184		
150	Schneider	143	143 50		
58	S.C.O.A.	58 95	58 95		
98	— (obl.)	98 50	98 60		
135	Sefimeg	138 50	138 ..		
295	S.I.A.S.	269 ..	279		
270	Sign. E. El..	287	290		
250	S.I.L.I.C.	252	253		
175	Simco	186 20	194 50		
82	S.I.M.N.O.R.		93		
1800	Sk. Rossignol	1790	1790		
109	Sogerap	117 60	123 50		
330	Sommer-All.	315 10	311		
270	Suez	284 90	285 10		
235	Talc-Luz.	237	238		
725	T.R.T.	703	713		
750	Tél. Electr...	745	750 ..		
133	— (obl.)	133 80	134 ..		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
340	Tél. Ericsson	325	330		
220	Thomson-Br.	208	209		
260	— (obl.)	260	260		
360	U.I.S.	368 50	368 50		
220	U.C.B.	228 50	230		
130	Un. F. Banques	307	310		
198	U.T.A.	284 50	205		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
11 50	Usinor	11 60	11 80		
123	— (obl.)	122 50	122 80		
94	Vallourec	94 80	98 10		
685	V. Clicquot-P	705	705		
385	Viniprix	405	403		
580	Elf-Gabon	599	621		

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,2955	4,2985	− 145	− 110	− 295	− 245	− 745	− 690
$ can.	3,6965	3,7065	− 150	− 110	− 295	− 245	− 700	− 640
Yen (100)	2,0545	2,0580	+ 5	+ 40	+ 20	+ 65	+ 195	+ 240
DM	2,3000	2,3035	+ 20	+ 65	+ 65	+ 115	+ 210	+ 265
Florin	2,1300	2,1340	− 20	+ 15	− 15	+ 25	+ 5	+ 55
F.B. (100)	14,5620	14,5800	− 120	− 5	− 235	− 65	− 385	− 90
F.S.	2,5450	2,5495	+ 120	+ 155	+ 275	+ 320	+ 820	+ 880
L. (1 000)	5,1120	5,1195	− 245	− 190	− 465	− 380	−1170	−1065
£	8,8145	8,8230	− 475	− 395	− 865	− 740	−1950	−1805

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 3/16	4 9/16	4 3/8	4 3/4	4 9/16	4 15/16	5 1/16	5 7/16
$ E.-U.	3 11/16	4	10 1/4	10 5/8	10 5/16	10 11/16	10 5/8	11
Florin	2 5/8	3 3/8	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/8
F.B. (100)	5	6	6 1/2	7 1/4	6 3/4	7 1/2	7 3/8	8 1/8
F.S.	3/8	3/4	1/16	7/16	1/16	7/16	9/16	15/16
L. (1 000)	9 3/4	11 1/4	11 3/8	12 3/8	11 3/8	12	11 1/2	12 1/4
£	12	13	12 1/8	12 7/8	12	12 3/4	11 9/16	12 5/16
Fr. franç.	6 3/8	6 5/8	21300	2,1340	7 5/8	8 1/8	8 7/16	8 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

EXERCICE 1977-1978

L'assemblée générale ordinaire d'Europe No 1 Images et Son qui s'est tenue le 22 mars 1979 à Monte-Carlo sous la présidence de M. Sylvain Floirat a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978, qui se soldent par un bénéfice de 30 401 398 62 F. Toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration ont été adoptées.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende brut global de 33 144 000 F, en augmentation de 14,13 % par rapport à l'exercice précédent et d'affecter aux comptes de réserves ou de report à nouveau une somme de 5 499 860,22 F. Le montant brut du coupon s'élève à 27,62 F payable à chacune des 1 200 000 actions composant le capital social.

Pour les actionnaires de statut fiscal français, le dividende net après précompte s'élève à 26,36 F et le revenu total — compte tenu de l'avoir fiscal — à 39,54 F, en augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent (35,94 F). Le dividende sera mis en paiement à partir du 9 avril 1979 contre émargement du coupon no 25, au Crédit lyonnais, à la Banque nationale de Paris, à la Société générale, à la Banque de l'Indochine et de Suez, chez MM. Lazard Frères et compagnie et à la Banque Rothschild.

SOGEVAR
SICAV

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 27 mars 1979, sous la présidence de M. Daniel Hua, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

A cette date, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 382,08 F après le détachement d'un dividende *net de 15,06 F en avril 1978, contre* 319,65 F fin décembre 1977.

L'importance donnée aux investissements réalisés sur le marché français a été l'élément dominant de la politique d'investissement en 1978. Amorcé en 1977, le renforcement du portefeuille français s'est poursuivi pendant tout le premier trimestre. Au cours de la seconde partie de l'exercice, des allégements ont été régulièrement effectués de façon à obtenir un équilibre du portefeuille plus conforme aux objectifs de diversification qui ont toujours été ceux de SOGEVAR.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 28,53 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 16,09 F, assorti d'un crédit d'impôt de 3,39 F, soit un revenu global de 19,48 F (contre 17,40 F pour l'exercice précédent), qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1978, assure un rendement de 5,32 %.

Le dividende sera mis en paiement le 2 avril 1979 contre remise des coupons 27 et 28, aux guichets des banques fondatrices :

— Société générale ;

— Banque de Paris et des Pays-Bas ;

— Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de SOGEVAR pourront, jusqu'au 29 juin 1979, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

vallourec

Le conseil d'administration, dans sa séance du 27 mars 1979, a arrêté les comptes de l'exercice 1978, qui font apparaître un bénéfice de 21,1 millions de francs, après dotation de 210,8 millions de francs au fonds d'amortissements des immobilisations et frais d'établissement (y compris 18,9 millions de francs au titre de la réévaluation) et après reprise anticipée de 87 millions de francs sur la provision pour hausse des prix, contre une perte de 69,9 millions de francs pour l'exercice précédent, après dotation de 127,4 millions de francs au fonds d'amortissement des immobilisations et frais de premier établissement, et reprise anticipée de provision pour hausse des prix de 75 millions de francs.

Il a été décidé de proposer à l'assemblée, qui sera convoquée pour le 31 mai 1979, le maintien du dividende, c'est-à-dire la distribution aux 4 971 603 actions formant le capital d'un revenu global de 7,50 francs par action, dont 5 francs directement versés à titre de dividende et 2,50 francs correspondant à l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Le dividende serait mis en paiement le 12 juillet 1979.

Cette assemblée sera suivie d'une assemblée extraordinaire, à l'approbation de laquelle sera soumis l'apport du département petits tubes soudés de Vallourec à la société Tubes de la Providence. Sous réserve de l'accord des administrations française et communautaire, cet apport permettrait la constitution d'une unité de la dimension des autres grands producteurs européens de petits tubes soudés. Vallourec détiendrait 63,9 % des actions de cette société, qui prendrait le nom de Valexy.

SOGINTER
SICAV

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 28 mars 1979, sous la présidence de M. Rémy Schlumberger, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

A cette date, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 416,83 F, après le détachement d'un dividende net de 20,25 F en avril 1978, contre 405,53 F fin décembre 1977.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 40,49 millions permettant la mise en paiement d'un dividende net de 20,50 F, assorti d'un crédit d'impôt de 2,15 F, soit un revenu global de 22,65 F (contre 22,17 F pour l'exercice précédent) qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1978, assure un rendement de 5,71 %.

Le dividende sera mis en paiement le 2 avril 1979 contre remise des coupons 27 et 28 aux guichets des banques fondatrices :

— Société Générale,

— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet,

— Société Générale Alsacienne de Banque.

Les actionnaires de Soginter pourront, jusqu'au 29 juin 1979, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

SOGINCO
SICAV

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 26 mars 1979, sous la présidence de M. Eric Lorsignol, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

A cette date, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 133,68 F, après le détachement d'un dividende net de 5,75 F en avril 1978, contre 116,48 F fin décembre 1977.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 5,58 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 4,96 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,97 F, soit un revenu global de 5,93 F (contre 6,55 F pour l'exercice précédent) qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1978, assure un rendement de 4,61 %.

Le dividende sera mis en paiement le 2 avril 1979 contre remise des coupons 19 et 20 aux guichets des banques fondatrices :

— Société Générale,

— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet,

— Société Générale Alsacienne de Banque.

Les actionnaires de SOGINCO pourront, jusqu'au 29 juin 1979, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE BABCOCK FIVES

Le conseil d'administration de la Compagnie industrielle et financière Babcock Fives, réuni le 23 mars 1979, sous la présidence de M. Jacques Joly, a arrêté les comptes de l'exercice 1978.

Ces comptes incorporent les effets de la réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissables : cette opération se traduit directement dans le bilan à fin 1978 par la comptabilisation d'un écart de réévaluation de 44 964 000 francs constitué de la réserve spéciale pour 34 036 000 francs et d'éléments amortissables (provision spéciale et compte d'ordre) pour 10 928 000 francs. Le compte de pertes et profits enregistré, d'autre part, des réévaluations sous forme de l'inscription de plus-values supplémentaires à long terme pour un total net de 33 544 000 francs ; les autres proviennent d'une reprise de 22 millions de francs sur des provisions sans objet dégagés les années précédentes principalement sur la dépréciation pratiquée en 1972 sur les titres de l'ancienne société Babcock Atlantique. Le résultat comptable de 83 949 000 francs est ramené par des dotations d'ensemble à 55 544 000 francs, globalement égales au total des opérations exceptionnelles figurant au compte de pertes et profits, à un bénéfice net courant de 28 405 000 francs ; c'est ce chiffre qui est comparable au bénéfice net courant de 25 528 000 francs dégagé au bilan de l'exercice 1977, marquant ainsi une progression supérieure à 11 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 4 mai 1979, de mettre en distribution une somme de 23 857 152 francs, correspondant à un dividende de 8,80 francs par action de 50 francs (soit avec l'avoir fiscal, 13,20 francs par action). Il est rappelé que la distribution faite au titre de l'exercice 1977 s'était élevée à 21 688 320 francs, correspondant à un coupon de 8 francs (soit 12 francs avec l'avoir fiscal) comprenant un report de 0,30 franc provenant du résultat distribuable de l'exercice 1976.

Compte tenu, d'une part, de la seule réserve spéciale de réévaluation, d'autre part, des différentes dotations aux réserves et de l'augmentation du report à nouveau, la situation nette après répartition s'élèvera à 482 688 000 francs (soit 178 francs par action de 50 francs), en augmentation de 94 128 000 francs sur la situation nette à la clôture de l'exercice 1977.

SICOTEL

Le conseil d'administration s'est réuni le 22 mars 1979 pour arrêter les comptes de la société, qui font apparaître, après une dotation aux amortissements de 9 642 579 F, un bénéfice net de 22 685 887 F, en progression de 15,2 % sur celui de l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 2 mai 1979, de distribuer un dividende de 10,25 F par action contre 9,25 F pour l'exercice précédent.

L'année 1978 s'est déroulée dans l'ensemble de façon satisfaisante pour l'hôtellerie, où l'on a observé, après la pause des années 1976 et 1977, une certaine reprise des investissements résultant de l'amélioration à peu près générale des conditions d'exploitation. SICOTEL a tiré partie de cette conjoncture en engageant au cours de l'exercice 55 millions de francs de nouvelles opérations (12,5 millions de francs de location simple et 42,5 millions de francs de crédit-bail), ce qui a porté le montant des engagements bruts de la société à 650 millions de francs. Rappelons, dans ce total, la part importante de la location simple (263 millions de francs) et du crédit-bail avec une valeur de rachat très élevée (88 millions de francs) : ces chiffres, comparés à des fonds propres de 218 millions de francs (capital, réserves et subventions d'équipement) confèrent à SICOTEL un caractère autant foncier que financier.

Les engagements et les résultats de l'exercice en cours devraient continuer de progresser à un rythme comparable à celui de 1978.

BANQUE ROTHSCHILD

Au cours de la séance du 26 mars 1979, le conseil de surveillance, réuni sous la présidence de M. Guy de Rothschild, a examiné les comptes de l'exercice 1978 qui reprennent les actifs et les résultats de la Compagnie du Nord absorbée le 19 décembre 1978.

Le bilan après fusion, qui totalise 10 139 millions de francs, fait apparaître 809 millions de fonds propres et 770 millions de valeurs immobilisées. Le montant des concours à l'économie est passé de 3,02 milliards de francs en fin 1977 à près de 4 milliards.

Le compte de résultats présente un caractère exceptionnel : englobant les bénéfices de la Compagnie du Nord, ceux de l'exploitation bancaire et les plus-values consécutives à la fusion, il fait ressortir un profit total de 114 millions de francs, en considération duquel il a semblé possible de constituer 104 millions de provisions nouvelles permettant de couvrir tant la dépréciation de certaines participations bancaires que les risques attachés à l'exploitation courante. Le résultat net comptable s'établit ainsi à 10,2 millions de francs.

A l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 31 mai prochain, il sera proposé la répartition d'un dividende net de 10,50 F à chacune des 2 090 000 actions composant le nouveau capital.

Cette assemblée sera présidée par M. Elie de Rothschild, que le conseil de surveillance a désigné à l'unanimité pour succéder en qualité de président à M. Guy de Rothschild, celui-ci ayant, en raison de son âge, exprimé le désir d'être déchargé de cette fonction tout en conservant son siège de membre du conseil.

UNIBAIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 1979

Le conseil d'administration, réuni le 27 mars 1979, a arrêté les comptes de l'exercice.

La valeur nette des immobilisations au 31 décembre 1978 (immeubles en crédit-bail, en location et siège social) s'établit à 583,7 millions ; en y ajoutant les amortissements cumulés (89,5 millions) et les engagements (H.T.) figurant hors bilan (67 millions), on obtient le volume global des opérations engagées par la société : 740,2 millions (633,3 en 1977).

Le chiffre d'affaires a atteint 106,9 millions, dont 13,8 de loyers et 93,1 de recettes de crédit-bail.

En chiffres comparables (106,9 contre 94,4 millions), la progression s'établit à 13 %, d'un exercice sur l'autre.

Le bénéfice s'élève à 38,3 millions, après des amortissements et provisions pour 29,1 millions. Il tient compte de la plus-value réalisée sur la cession d'un immeuble en crédit-bail pour 4,7 millions.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 8 mai 1979, un dividende de 22,75 F par action (20,35 F l'an dernier), s'appliquant à un capital porté de 119 279 800 F à 143 033 700 F au cours de l'exercice par suite de la conversion de 237 629 obligations convertibles.

La somme ainsi mise en distribution : 32 540 166,75 F représente 85,04 % du bénéfice.

JAEGER

Les comptes de l'exercice 1978 seront soumis au conseil d'administration qui se réunira le 6 avril prochain.

Des résultats importants ont été acquis au cours de l'année 1978, dans des conditions économiques qui n'ont pas toutes été favorables.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 956 millions de francs en progression de 15,8 % sur celui de 1977.

Les résultats nets seront de l'ordre de 21 millions de francs contre 29 millions de francs en 1977, du fait de l'incidence fiscale (la société ayant épuisé en 1977 ses déficits fiscaux antérieurs). La marge brute d'autofinancement, qui a été de 72 millions de francs en 1977, accusera une nouvelle progression.

Le chiffre d'affaires de la société-mère s'est élevé en 1978 à 704 millions de francs et l'on note une progression importante des exportations (+ 38 %).

Le résultat net de la société sera de l'ordre de 12 millions de francs du fait des incidences fiscales indiquées ci-dessus.

Ces résultats permettent d'envisager l'augmentation du dividende prévu.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A SINGAPOUR

Poursuivant le développement de son réseau asiatique, la Société Générale *ouvre le 2 avril une succursale* à Singapour.

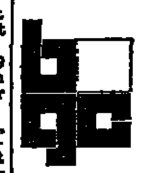
M. Jeorger, directeur central, présidera un cocktail d'inauguration, qui réunira de nombreux représentants des milieux bancaires et industriels. A cette occasion sera affirmée l'intention de la Société Générale de participer à l'essor de Singapour en tant que place financière, et de favoriser le développement économique des pays de l'ASEAN.

En Asie, la Société Générale est maintenant présente :

— Par ses bureaux de représentation de Bangkok, Jakarta, Manille, New-Delhi ;

— Par ses succursales de Hongkong, Tokyo et Singapour ;

— Par ses filiales : Sogeco en Corée et European Asian Bank à Bangkok, Honkong, Jakarta, Karachi, Kuala-Lumpur, Manille, Séoul et Singapour.



BANQUE GÉNÉRALE DU COMMERCE

Le conseil d'administration, réuni le 23 mars, sous la présidence de M. Maurice de Botton, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1978 qui font ressortir un bénéfice net de 2 604 458 F contre 2 034 159 F pour l'exercice précédent.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 avril prochain, l'affectation de 1 500 000 F à la réserve générale et la distribution d'un dividende maintenu de 5 F assorti d'un avoir fiscal de 2,50 F par action.

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

9, place Vendôme — 75038 PARIS CEDEX 01
Tél. : 260-33-40

EXERCICE 1978

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
Les SICAV de l'Union des assurances de Paris ont convoqué leurs actionnaires en assemblée générale ordinaire pour approuver les comptes de l'exercice 1978, aux dates suivantes :	16 mars 1979	26 mars 1979	21 mars 1979	23 mars 1979
Situation au 31 *décembre 1978* :				
— Nombre d'actions en circulation ...	868 852	650 492	583 748	1 545 843
— Actif net (en millions de francs) ..	148,61	105,68	114,53	240,29
— Valeur liquidative.	F 171,04	F 162,47	F 196,20	F 155,44
Produits distribuables de l'exercice 1978 (en millions de francs) ..	9,99	4,56	6,35	9,71
	F	F	F	F
— Dividende net distribué par action.	11,28	7	10,85	6,10
+ Crédit d'impôt ...	0,94	1,63	1,10	1,20
— Contre remise des coupons nos	11 et 12	19 et 20	17 et 18	73 et 74

Les dividendes seront payables à partir du 30 mars 1979 à la Société Séquanaise de banque, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01, et dans ses agences. Les actions souscrites (jusqu'au 30 juin 1979) — en réinvestissement des dividendes — seront exonérées de tout droit d'entrée.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

La grève de la Bourse n'ayant pas permis la cotation normale du droit de souscription à l'augmentation du capital ouverte le 5 mars 1979, la clôture de l'émission, prévue initialement pour le 5 avril, sera reportée à une date ultérieure.

Cette date sera précisée par une nouvelle publication au B.A.L.O. et par un communiqué dans la presse.





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

MORT DE M. JEAN LECOMTE membre de l'Académie des sciences

Nous apprenons le décès de M. Jean Lecomte, membre de l'Académie des sciences, survenu à l'âge de quatre-vingts ans à Paris.

[Né le 5 août 1898 à Paris, Jean Lecomte était un spécialiste de la spectroscopie infra-rouge. Après avoir travaillé comme chercheur indépendant, il fut directeur au Centre national de la recherche scientifique en 1958, puis directeur à l'Ecole pratique des hautes études en 1963. Il était membre de l'Institut depuis 1959.]

APRÈS L'ARRESTATION D'UN LYCÉEN LE 23 MARS

Paul Valéry, Maurice Ravel et les autres...

Un lycéen de dix-huit ans, M. Gilles Desraisses, élève de première B au lycée Paul-Valéry (Paris-12e), a été arrêté place de l'Opéra lors de la manifestation du 23 mars organisée par la C.G.T. (« le Monde » du 29 mars). Depuis, une partie des élèves du lycée Paul-Valéry sont en grève et se réunissent quotidiennement en assemblée générale. Ils s'efforcent d'obtenir le soutien des autres lycées parisiens avant le passage en jugement de leur camarade, le 2 avril, pour « violences à agent ».

L'avocat de M. Gilles Desraisses, Me Thierry Fagart, que des enseignants ont rencontré le 28 mars, a décidé d'engager une « défense politique » contre la loi anti-casseurs.

« Solidarité avec Gilles ! » : en trois mots écrits à la hâte au tableau, les lycéens ont tout dit. Pour une fois, ils ne s'en prennent ni à l'administration de l'établissement, ni aux enseignants, ni même au ministre de l'éducation. Ils refusent seulement qu'un de leurs camarades soit menacé de prison pour avoir participé à une manifestation autorisée.

« J'ai vu son interpellation quand on est sorti du métro, explique un lycéen. *Il portait un anorak vert pomme très voyant et un foulard rouge sur le nez, à cause des gaz lacrymogènes. C'était suffisant. »* De l'avis général, Gilles n'est pas du genre « casseur ». Au contraire. *« C'est un garçon plutôt sympathique,* dit le proviseur, M. Robert Bréchon. *Ce n'est pas un violent. »* Les professeurs s'étonnent qu'on ait pu arrêter pour « violences à agent » ce garçon « *bien élevé, qui est un des rares à dire bonjour* » et que beaucoup s'accordent à trouver « *plutôt apathique* », « *endormi* » ou « *dans la lune* ».

L'arrestation de Gilles a eu deux effets contraires : elle embarrasse l'administration et le corps enseignant, et elle ranime la flamme des lycéens mobilisés il y a peu contre la politique de « redéploiement ». L'administration redoute de voir ainsi « Paul-Valéry » mis en vedette pour un événement « extérieur à l'établissement ». Les enseignants, pour *la plupart, regrettent un incident « qui sert de prétexte à l'agitation »*.

Les responsables du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), qui notent « *une grande émotion parmi les collègues* », se déclarent prêts à faire la grève mais sans précipitation. *« Ne rien faire qui puisse gêner la défense »*, donnent-ils comme consigne.

Les lycéens « *conscients politiquement* » ont saisi l'occasion pour « *relancer le mouvement* ». Chaque jour, à l'assemblée générale, on fait le point sur l' « action ». Les élèves du lycée Maurice-Ravel (Paris-20e) ont demandé l'annulation des décisions prises par les conseils de classe qui se sont réunis, le 23 mars, « *en l'absence de nombreux professeurs et délégués des élèves* ». On applaudit.

Les élèves de Paul-Valéry sont allés par petits groupes alerter les autres lycées parisiens. L'accueil y est variable. *« On a parlé aux élèves à la récré. Ils sont d'accord pour suivre. »* Un groupe de filles s'est rendu au lycée Hélène-Boucher (Paris-20e) : *« On est entré de force, mais comme on n'était que quatre et sans mégaphone, on n'a rien pu faire. On s'est fait jeter. »* Dans la *salle enfumée — au grand désespoir* de l'administration, qui organise précisément ces jours-ci des journées « anti-tabac » — on se concerte, on commente, on s'agite. Tous d'accord, pour une fois. De l'autre côté du couloir, c'est un grand silence studieux : les classes de maths sup. « planchent ».

ROGER CANS.

Le numéro du « Monde » daté 29 mars 1979 a été tiré à 538 316 exemplaires.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Ponts et tunnels payants

Le conseil des ministres du 29 mars devait étudier un projet de loi concernant l'instauration du péage sur les ouvrages d'art.

Deux administrations, la direction des routes au ministère des transports, pour le réseau national et le ministère de l'intérieur pour le réseau départemental et communal sont concernées par la question du péage sur les ouvrages d'art (*ponts, tunnels...*).

Sur le réseau national (routes et autoroutes), la loi du 18 avril 1955 a permis à l'Etat de concéder, moyennant péage, des liaisons autoroutières, mais aucun péage ne peut être perçu sur des routes nationales. La situation est la même pour les ponts qui les prolongent, sauf si un texte de loi particulier pour chaque ouvrage autorise son instauration. C'est ainsi qu'une loi spécifique a autorisé en 1951 la société concessionnaire du pont de Tancarville et la chambre de commerce et d'industrie du Havre à percevoir un péage. De même, un texte de loi a autorisé son instauration pour le tunnel sous le mont Blanc et pour le tunnel du Fréjus qui sera ouvert dans les prochains mois.

Pour les autres catégories de routes, l'installation d'un péage fait l'objet d'une décision des *collectivités locales concernées*, départements ou communes. C'est le cas par exemple pour les ponts de Brotonne (en Haute-Normandie) de Saint-Nazaire, de Noirmoutiers.

Or, le 16 février 1979, le Conseil d'Etat déclarait illégal le péage de l'île d'Oléron se référant à la loi du 30 juillet 1880 selon laquelle *« il ne sera plus construit à l'avenir des ponts à péage sur les routes nationales et départementales »*.

Le péage sur ces ponts est donc illégal. Deux hypothèses s'offrent alors au gouvernement : proposer une loi générale annulant la loi de 1880 et autorisant l'instauration des péages *sur les ouvrages d'art* situés sur les routes nationales et départementales, ou bien légaliser après coup les décisions prises par les collectivités locales.

L'épizootie de fièvre aphteuse en Basse-Normandie semble freinée

Mécontentement grandissant des éleveurs

De notre correspondant

Caen. — L'extension de l'épizootie de fièvre aphteuse, dans le Bessin semble avoir été freinée. Il n'y a toujours, ce jeudi matin, que — si l'on peut dire — dix exploitations touchées dans quatre communes *du* Calvados. Certes, deux autres cas suspects ont été signalés, mais ils se trouvaient dans la zone enserrée par un sévère cordon sanitaire. Pour l'instant, celui-ci semble efficace, à l'exception toutefois, il est vrai, d'un foyer près de Sainte-Mère, à 20 kilomètres de La Cambe, centre de la région touchée. Mais là aussi, il n'y a pas pour l'instant d'extension.

Si les premiers abattages avaient été relativement bien acceptés, la grogne puis la colère commencent à monter. Ce jeudi matin, d'après les services officiels, neuf cent quarante-neuf bovins et cinq cent six porcins avaient déjà été abattus. Certes, on est encore loin des quelque trente-cinq mille bêtes tuées en Bretange, il y a cinq ans, mais pour un éleveur, c'est toute une vie de travail, l'héritage de ses parents, celui qu'il prépare pour ses enfants, qui disparaît en une nuit.

Même dans l'agriculture moderne industrialisée, il y a un attachement *entre* la bête *et celui ou celle qui,* tous les jours, la soigne. Dans le Bessin, comme ailleurs, une vache ce n'est pas simplement une machine à faire du lait. *« Si au moins ça sert à arrêter ce fléau »*, soupirèrent les premiers touchés. Mais quand le mal s'étend, malgré les mesures drastiques, les éleveurs ne comprennent plus. *« Pourquoi abattre toutes nos bêtes, même celles qui ne sont pas malades ? »* Car la crainte est grande de voir rayé de la carte un cheptel de quatre-vingt mille têtes qui produisent le premier cru laitier de France. Les vieux souvenirs reviennent en mémoire : *« Dans le temps, on soignait les bêtes même malades, et la plupart réussissaient à s'en tirer. » « La fièvre aphteuse, ce n'est pas la peste »*, s'exclame M. Rauline, un agriculteur lui-même, conseiller général du canton d'Isigny, le plus touché par le fléau.

Il se fait le porte-parole de ses maires qui demandent que ne soient tués que les animaux atteints par *la maladie. Les services officiels ont* beau jeu de rappeler que, pendant des siècles, ce fut un véritable mal rampant qui sévissait, de manière endémique, dans toutes les campagnes françaises. Il fallut la réglementation sévère de 1961, celle qui ordonnait justement l'abattage systématique de toutes les bêtes d'une *exploitation touchée*, même *chez un* seul animal, pour réussir à l'enrayer. La méthode a fait ses preuves en Bretagne, puisque le reste du pays ne fut pas atteint. Elle a aussi réussi dans l'Orne, il y a deux ans, où un foyer naissant put être ainsi circonscrit à deux ou trois fermes. Car, affirment les services vétérinaires, une bête même vaccinée reste pendant des années porteuse du virus, un virus qu'elle peut alors transmettre aux jeunes veaux ou porcs.

Certes, la perte en capital sera indemnisée. Un crédit de 4 millions de francs a déjà été débloqué pour cela. Mais il y a aussi la perte d'exploitation. Un élevage contaminé doit rester vide quelque temps : *« De toute façon, ce n'est qu'en octobre que nous trouverons des amouillantes sur le marché pour reconstituer notre cheptel, et y aura-t-il assez ? Il nous faudra de toute façon aussi au moins trois ans pour retrouver notre productivité »*, expliquent les agriculteurs. En Bretagne, en 1974, profession et administration s'étaient mises d'accord sur une grille d'indemnisation. Elle est en train d'être actualisée pour la Normandie, mais il faudra que le ministère fournisse les sommes nécessaires. L'argent n'est pas tout. Autour de Saint-Germain-du-Pert, le village le plus touché, les gens doivent s'habituer à découvrir des pancartes jaunes : *« Fièvre aphteuse, défense de passer »* accrochées aux arbres.

Les gendarmes barrent routes et chemins creux. Voitures et humains doivent passer dans les autoluves et pédiluves. La verte Normandie prend une allure sinistre. Les bulldozers *fouillent la terre pour enfouir les* carcasses sous des sacs de chaux vive. Les éleveurs ne peuvent assister au massacre de leurs animaux. Ces hommes rudes n'arrivent pas à retenir leurs larmes. L'un d'eux a même tenté de se donner la mort. Tout cela finira peut-être par être accepté si effectivement cette mobilisation qui est déjà la guerre réussit à circonscrire le sinistre.

THIERRY BRÉHIER.

NOMINATIONS DE DEUX PRÉFETS DE RÉGION

Le Conseil des ministres de jeudi 29 mars a adopté le mouvement préfectoral suivant :

REGION CORSE : M. Claude Vieillecazes.

M. Claude Vieillecazes, préfet de Seine-Saint-Denis, est nommé préfet de la région Corse.

REGION DE BOURGOGNE : M. Yves Burgalat.

M. Jules Burgalat, préfet de la région de Corse, est nommé préfet de la Côte-d'Or, préfet de la région de Bourgogne, en remplacement de M. Denizot, nommé, en janvier dernier, conseiller d'Etat.

***

M. Francis Boot, préfet des Pyrénées-Orientales, nommé préfet hors cadre, sera remplacé au *cours d'un prochain conseil des* ministres.

La *réconciliation* entre les deux Yémens

LE CHEF DE L'ÉTAT D'ADEN PROPOSE SA DÉMISSION EN GAGE DE BONNE VOLONTÉ

Au cours de la rencontre au sommet qui se déroule à Koweït entre les deux chefs d'Etat yéménites afin de mettre en application les résolutions de la Ligue arabe visant à leur réconciliation après les affrontements du début du mois, le président du Yémen du Sud, . Abdel Fattah Ismaïl, a offert, ce jeudi 29 mars, en gage de bonne volonté de démissionner de ses fonctions pour permettre au colonel Ali Abdallah Saleh, chef de l'Etat du Yémen du Nord, de prendre la tête d'un éventuel Yémen réunifié. — *(A.F.P.)*

[Le geste du président sud-yéménite ne semble guère appelé à avoir des conséquences pratiques. Les deux Yémens sont, en effet, engagés dans une surenchère en faveur d'une « réunification » qui est leur objectif proclamé, mais que l'opposition entre les deux régimes — Sanaa *étant allié de l'Arabie Saoudite et* Aden se réclamant du marxisme-léninisme — rend improbable à brève échéance.]

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Giscard d'Estaing* présidera, dimanche 1er avril, à Chamalières (Puy-de-Dôme), la séance de clôture du 34e congrès de l'association Rhin-et-Danube.

● *Un attentat à l'explosif* a été *commis, dans la nuit du mer*credi 28 au jeudi 29 mars, vers 2 heures du matin, contre le tribunal permanent des forces armées, 20, rue de Reuilly à Paris (12e). Il n'y a pas eu de blessés, mais la porte d'entrée a été endommagée et quelques vitres brisées.

● *Un million de francs de caution pour reprendre la mer.* — Un pétrolier portugais, le *Larouco*, de 75 000 tonnes, qui, le 21 mars, allait du Havre à Donges, naviguait au large d'Ouessant, en contravention avec les règles de séparation de trafic, a fait l'objet d'un procès-verbal de la marine *nationale, transmis aux autorités* judiciaires. Celles-ci ont exigé du commandant du navire qu'il verse une caution d'un million de francs (soit le maximum prévu par les règlements) avant de pouvoir quitter Donges et reprendre la mer.